BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD

Le Périgord occitan

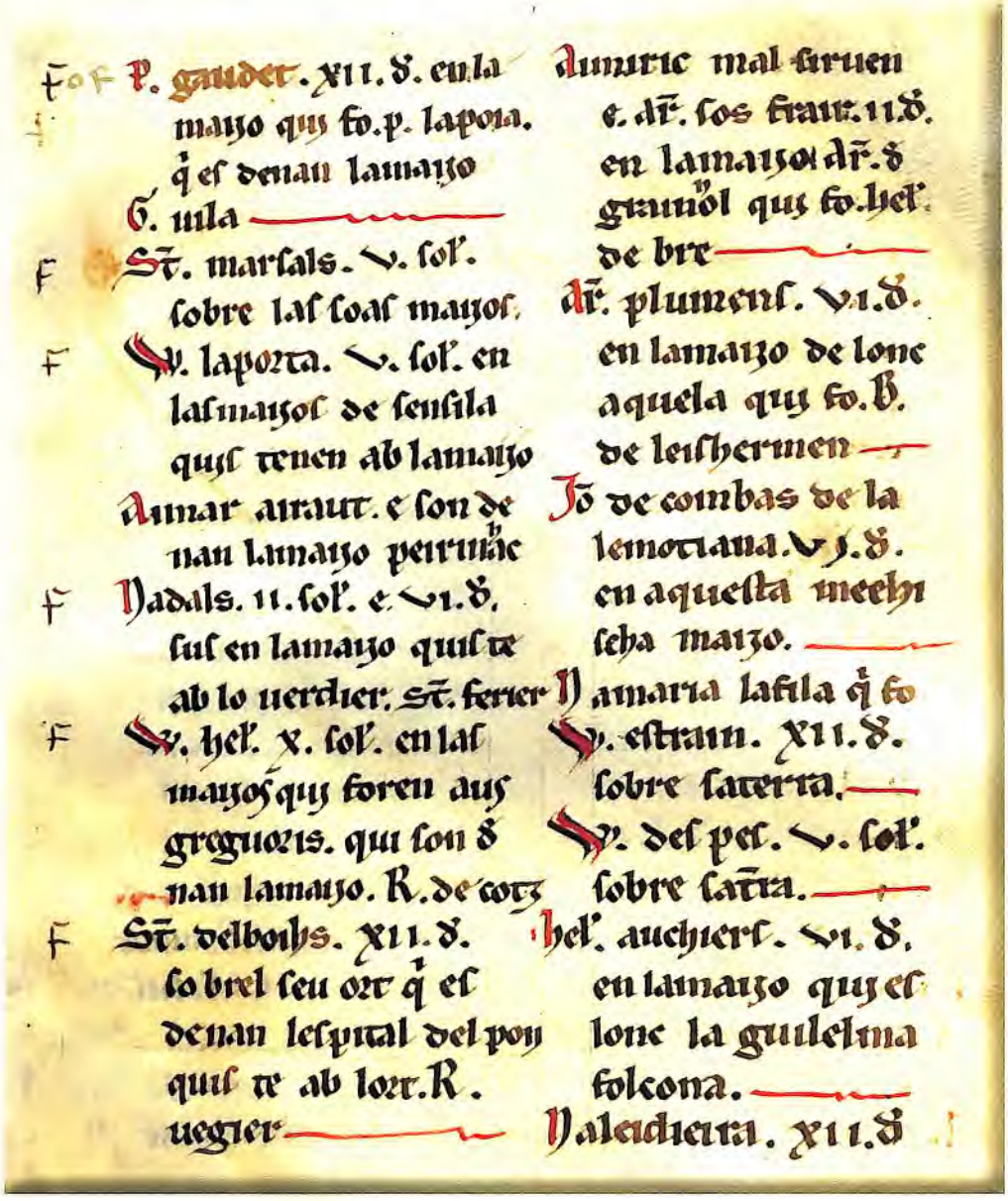

TOME CXXXV
ANNÉE 2008
2e LIVRAISON

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Les auteurs sont priés d'adresser les textes sur deux supports : un tirage papier et une disquette ou un CDrom (format word). Les illustrations doivent être impérativement libres de droits. Le tout est à envoyer à : Marie-Pierre Mazeau-Janot, directrice des publications, Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 Périgueux. Les tapuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter. Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de vingt-cinq exemplaires tirés à la suite. Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

Directrice des publications :
Marie-Pierre MAZEAU-JANOT
assistée de : Patrick PETOT et la commission de lecture

Ont collaboré à cette publication :
Anné BÉCHEAU, Christian BONNET, René COSTEDOAT, Xavier DARCOS, Michel DEBET, Brigitte DELLUC, Gilles DELLUC, Gérard FAYOLLE, Robert JOUDOUX, Jean-Louis LÉVÊQUE, Pierre MARTIAL, Patrick PETOT, Alain PINALIE, Jeannine ROUSSET, Patrice TURQUET, Pierre VILLOT

Secrétariat :
Sophie BRIDOUX-PRADEAU

Communication, relations extérieures :
Gérard FAYOLLE

Gestion des abonnements :
Marie-Rose BROUT

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires

Juin 2008

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :
Le Code de la propriété intellectuelle autorisant aux termes de l'article L.122-5, 2°) et 3°) d'une part que « Les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « Toute représentation, ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaptation, traduction sont interdites, sans accord écrit de la directrice des publications.

La directrice des publications : Marie-Pierre Mazeau-Janot
S.H.A.P. – 18, rue du Plantier – F 24000 Périgueux

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Le Périgord occitan

TOME CXXXV
ANNÉE 2008
LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON 2008

- Compte rendu de la séance
  du 6 février 2008 139
  du 5 mars 2008 143
  du 2 avril 2008 147

- Éditorial : L'Occitanie : un enjeu historiographique 155

- *La Rancontre des bergers périgordins* et l'écriture occitane au XVIIe siècle, du théâtre à l'opéra. Existe-t-il une littérature occitane ? (Christian Bonnet) 161
- Sornette, légende et autres fables en Bergeracois (René Costedoat) 185
- D'Ovide aux troubadours (Xavier Darcos) 205
- Troubadours et *fin'amor* : le Périgord Vert, source de l'Europe (Michel Debet) 213
- Frédéric Mistral, le Bournat et la décentralisation (Gérard Fayolle) 217
- Jean Mouzat, ou la quête du « Limousin » perdu (Robert Joudoux) 227
- Les noms de saints dans la toponymie occitane du Périgord : une restitution parfois difficile (Jean-Louis Lévêque) 241
- Les rapports de quelques Périgordins célèbres avec le Félibrige, Mistral et la Provence (Pierre Martial) 253
- La Pinalie (Saint-Saud-Lacoussière) : du toponyme au patronyme, éléments de recherche (Alain Pinalie) 263
- Gaston Guillaumie (1883-1960) : un éminent occitaniste (Jeannine Rousset) 273
- De la permanence de la langue d'oc (Patrice Turquet) 281
- René Lavaud, un enfant d'Hautefort (1874-1955) (présenté par Pierre Villot) 283

- Dans notre iconothèque : Eugène Le Roy et l'archéologue Charles Durand (Brigitte et Gilles Delluc) 299

- Notes de lecture : La bannière et la rue : les processions dans le Centre-Ouest au XIXe siècle (1830-1914) (P. d'Hollander), Bernard de Ventadour ou les jeux du désir (L. de Goustine), Le Périgord des maisons paysannes (J. Cornet et N. Vlès), Vitrac en Sarladais : au fil du temps, au fil de l'eau (A. Bécheau), L'Institut du Tabac de Bergerac (1927-2007) : 80 ans au service de la recherche (R. Delon), Le tour de France de Lawrence d'Arabie (G. Penaud) 309
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 313

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Registre des cens et rentes des Charités de la Pentecôte et du Mardi-Gras, Périgueux, 1220-1275 (Archives départementales de la Dordogne, E Dep 5113, GG 175). Ce registre, rédigé en occitan, énumère les rentes, en argent et en nature, appartenant aux Charités. *Avec l'aimable autorisation des Archives départementales de la Dordogne.*

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 125. Excusés : 8.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Gontier (Frédéric), 2008 : *Les crues de la Dordogne en amont de Bergerac*, Saint-Capraise-de-Lalinde, éd. Les Pesqueyroux (don de l'auteur)

- *Les Chemins de l'art aurignacien en Europe,* Colloque international d'Aurignac 2005, avec une communication sur l'abri Pataud dans le contexte aurignacien du Périgord (L. Chiotti et B. et G. Delluc) (don de B. et G. Delluc).

Entrées de brochures, tirés à part et documents

- Colle-Madiès (Karine), 2005 : *Étude historique sur l'église de Saint-Léger de Sarlande*, étude réalisée à l'instigation d'Yvette Lascaud-Sourd en vue de la réhabilitation du monument (don de Y. Lascaud-Sourd)

- Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, 2007 : Recueils des actes d'état civil : Belvès (1793-1905), Urval (1669-1905), Orliaguet (1621-1902), Milhac-de-Nontron (1613-1792 et 1793-1906), Bourg-du-Bost (1677-1902), commune de Savignac-les-Églises (1793-1904) et paroisses de Saint-Martin et Saint-Christophe (1706-1792) et Saint-Privat (1750-1794), Monbos (1668-1902), Cherval (1617-1906), Mariages célébrés à Nontron avant 1793

- Note biographique sur la famille Beau de Verdeney, manuscrit (don de M. Robert)

- Souvenirs du festival de Sarlat, 2 cartes postales (don de M. Robert)

- Prats-de-Carlux, plantation d'un mai, carte postale (don de M. Robert)

- *Fédération historique du Sud-Ouest*, annuaire 1997, avec une présentation de la SHAP

- Moreau (Jean-François), 2007 : « La recherche médicale pour le XXIe siècle. Entretien avec Gilles Delluc AIHP 1961 », *L'Internat de Paris*, n° 51, 2007, p. 17-19, extrait (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Aquitania*, tome 22, 2006 : château de Montaigne ; sépulture gallo-romaine des Maines, à Montagrier

- *Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*, volume 169, tome VIII : l'écrivain René Char et la grotte de Lascaux (A.-C. Welté)

- *Le Journal du Périgord*, n° 157, 2008 : la fédération garibaldienne de Bergerac en 1939 ; les maires de Bergerac

- *GRHIN*, CR n° 373, 2008 : Jean de Bretagne, 4e volet

- *Maisons paysannes de France*, n° 166, 2007 : deuxièmes rencontres nationales Bâti agricole et paysage

- *Archives en Limousin*, n° 30, 2007 : le cartulaire de Dalon par L. Grillon

- *Archéologia*, n° 451, 2008 : La grotte de Pair-non-Pair par R. Pigeaud d'après les textes, les relevés et les photographies parus dans l'ouvrage *La grotte de Pair-non-Pair*, publié sous la direction de Michel Lenoir, Alain Roussot, Brigitte et Gilles Delluc, Marc Martinez, Sigolène Loiseau et Nathalie Mémoire par la Société archéologique de Bordeaux en 2006.

COMMUNICATIONS

La réunion commence par l'assemblée générale ordinaire. Le rapport moral pour l'année 2007 est présenté par la secrétaire générale et accepté à l'unanimité. La trésorière remercie le cabinet Lempereur, chargé de la comptabilité de la SHAP, de ses précieux conseils et de son aide. En outre, il a permis à son représentant de l'assister, lors de notre assemblée générale, et de dire quelques mots sur le bilan de l'année 2007. La trésorière présente le rapport financier – très complet et très clair – et explique le déficit de 503,08 euros par le fait que des impôts dus pour 2006 ont été payés avec retard, en même temps que ceux de 2007. Après lecture du rapport des commissaires aux comptes, M. Cestac et G. Rousset, le rapport financier est accepté à l'unanimité.

Le président note que, bien sûr, nous avons cette année un déficit de 503,08 euros mais, en revanche, le plancher de la salle de séance est désormais bien consolidé. Il souligne le fait que nous vivons sans subventions ce qui suppose une gestion particulièrement rigoureuse. Depuis 5 ans, les cotisations et les abonnements n'ont pas augmenté. En conséquence, en 2009, la cotisation et l'abonnement passeront à 55 euros. La cotisation (sans abonnement) sera fixée à 25 euros. Pour les cas particuliers, les détails seront fournis dans le *Bulletin*. Enfin, il insiste sur les problèmes posés par la gestion de notre patrimoine immobilier, sur l'inconfort de notre salle de réunion et sur la nécessité d'accueillir de nouveaux adhérents.

Gilles Delluc, avec la collaboration de Brigitte Delluc, présente La Reynie, un personnage peu ordinaire, originaire de Sarlat, qui vécut durant la seconde partie du XVIIIe siècle et qui eut une vie particulièrement agitée : participant, à l'âge de 18 ans, à la guerre d'indépendance de l'Amérique aux côtés des *Insurgents*, puis prêtre (ou bien simple laïc tonsuré pour recevoir des bénéfices), assistant de Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, écrivain panégyriste puis surtout pamphlétaire, agitateur, vainqueur de la Bastille, récupérateur d'archives, libertin voire proxénète, emprisonné au Châtelet, militaire jusqu'au grade de colonel, ayant participé aux guerres révolutionnaires et imaginé un modèle de scaphandre pour permettre aux troupes de Napoléon d'envahir l'Angleterre, et finissant sa vie en 1807, comme fonctionnaire aux revues et aux hôpitaux militaires. Le long mémoire correspondant à ce personnage vient de paraître dans le bulletin *Art et Histoire en Périgord Noir*.

La directrice du *Bulletin*, M.-P. Mazeau-Janot, intervient pour expliquer le fonctionnement du comité de lecture.

Maurice Biret nous présente ensuite un travail qui vient d'être réalisé par une équipe du Groupe de recherches archéologiques et historiques de Coutras (GRAHC) composée de David Redon, Philippe Rallion et lui-même : délimiter les frontières du Périgord, de l'Angoumois et du Bordelais à la fin du XVe siècle, au niveau de La Roche-Chalais. Ils ont travaillé sur trois documents des Archives nationales, apparemment inédits, concernant les différends ayant opposé les seigneurs de Saint-Aulaye, La Roche-Chalais et Fronsac à la fin du XVe siècle et ont été aidés pour le déchiffrage par le groupe de paléographes amateurs dirigé par Maïté Etchechoury, directrice des Archives départementales. L'intervenant illustre son propos par la projection de cartes permettant de situer les lieux évoqués. « Le document le plus ancien est daté de 1474 (K 1166), le deuxième de 1477 (QI 268), le dernier de 1480 (T 184). Ce sont trois *enquestes* réalisées pour établir la frontière de la nouvelle châtellenie de Sainte-Aulaye démembrée de celle d'Aubeterre vers 1460 [...] dix à douze pages de transcription pour chacune d'elle [...]. Au début du XVe siècle, les paroisses de cette partie de la Double sont déjà réputées abandonnées et désertes. De 1450 à 1453, de nombreux combats se déroulent dans cette région frontière [...]. Les archives sont détruites et les habitants partis. Plus personne n'est en mesure de dire où passaient les frontières des trois châtellenies. Des incidents nombreux opposent alors les nouveaux seigneurs au sujet de la perception des droits de justice, des rentes et des fermages concernant les terres que de nouveaux habitants repeuplent. Grâce aux revendications de Pierre de Gelais et aux témoins produits lors des enquêtes, les traces de la frontière telle que la revendique le seigneur de Sainte-Aulaye ont pu être retrouvées : la Font-du-Sauze, la petite « motte » du Pelaud, la borne du Poteau, les *gardes* de Champmartin, de l'Arche, des Métairies, les *cafourches* de Champmartin, de l'Arche, les lieux où le seigneur de Sainte-Aulaye transportait sa cour prévôtale pour rendre la justice. Les contours de la châtellenie et paroisse de Vaudun (aujourd'hui Vaudu) ont pu être précisés : elle est à cheval sur la frontière actuelle des départements de la Gironde et de la Dordogne (fig. 1). En revanche, les trois chercheurs n'ont pas pu retrouver la Pierre de Champmartin, une borne qui marquait l'endroit où se rejoignaient les frontières des trois châtellenies de Montpon, Fronsac et Sainte-Aulaye, et par là même les trois provinces de Périgord, de Bordelais et d'Angoumois [...]. Les témoignages de la trentaine de laboureurs, chasseurs, marchands, ainsi que du capitaine de Signac, procureur de Sainte-Aulaye, permettent aussi d'avoir une idée de la vie dans les bois de la Double à cette époque [...] ; de nombreux et importants troupeaux de vaches, de brebis, de cochons, souvent venus de fort

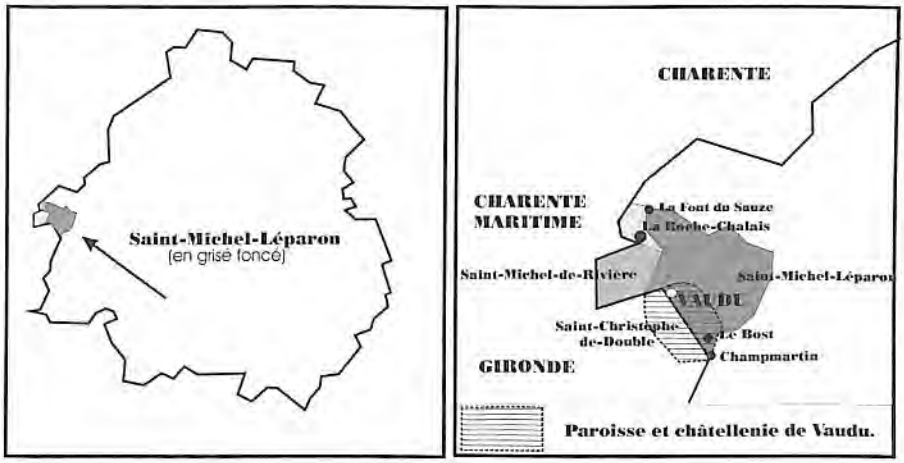

Fig. 1

loin, peuplaient la forêt [...] et il y avait un marché près de Sainte-Aulaye, la Latière peut-être ? » (résumé d'après les notes de l'intervenant). Ce travail a fait l'objet d'une publication détaillée dans un numéro spécial du *Bulletin* du GRAHC déposé à la bibliothèque.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 5 MARS 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 90. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Rouche (Michel), 2003 : *Le choc des cultures. Romanité, Germanité, Chrétienté durant le Haut Moyen Âge. Textes réunis par Jean Heublin*, Lille, Presses universitaires du septentrion (collection histoire).

REVUE DE PRESSE

- *Clin d'œil sur Saint-Jory-Las-Bloux*, bulletin municipal n° 13, 2008 : cimetières ; souvenirs de la seconde guerre mondiale
- *GRHIN*, 2007 (décembre) : inventaire de la bibliothèque de l'association
- *GRHIN,* CR n° 374, 2008 : Saint-Crépin-de-Richemont... un village aux portes du Nontronnais (M. Cestac)
- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 15, 2007-2 : « L'organisation symbolique du dispositif pariétal de Lascaux » (D. Tauxe) ; à propos de l'ouvrage *Sexo en piedra* (J.-P. Duhard et G. Delluc) ; une lame pressignienne à Champagne-et-Fontaine (C. Chevillot)
- *Sites et monuments*, n° 200, 2008 : aménagements des abords de Saint-Front à Périgueux
- *Bulletin monumental*, 165-4, 2007 : peintures murales du 6, rue Notre-Dame à Périgueux (Pascal Ricarrère et col.)
- *Archéologie du Midi médiéval*, tome 25, 2007 : « Pour une approche de la mise en défense des communautés dans le Sud-Ouest à la fin du Moyen Âge ».

COMMUNICATIONS

Après quelques mots d'accueil, le président donne la parole à Alain Ribadeau Dumas et à Jeannine Rousset pour la sortie du 28 juin. Elle aura lieu dans le secteur nord-est du département, avec un déjeuner à Saint-Pardoux-la-Rivière. Le programme provisoire s'établit ainsi : château de Richemont, église de Champagnac-de-Bélair, château de Vaugoubert et trois autres châteaux sur Saint-Front-la-Rivière (Pommier, Saunier, La Renaudie).

Le président indique qu'il a reçu un courrier de D. Nasse au sujet du projet de circuit automobile dans le nord du département : le tracé passe par des sites archéologiques. Le conseil d'administration reste attentif, mais n'a pas souhaité prendre position pour le moment car il n'a pas les éléments pour apprécier le problème. La DRAC a demandé que le dossier lui soit transmis.

Le président annonce la découverte de la grotte du Piale au Bugue. Elle a été explorée par des spéléologues, puis, à leur demande, par un spécialiste de la DRAC. Il s'agit d'une grotte sépulcrale du Néolithique moyen bouleversé par les animaux fouisseurs. En l'état actuel des observations, il a été retrouvé les restes de trois adultes, un adolescent et un enfant. L'étude est en cours.

Gilles Delluc signale la présence de Bernard Galinat, qui nous a aidé, bénévolement, pour la conception des travaux de consolidation du plancher de notre salle de réunion et que nous remercions. Avec la collaboration de Brigitte Delluc, il donnera des conférences sur « Os et articulations dans la Préhistoire » le 8 mars à Bruxelles ; sur « Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français » pour l'association ARAH de La Force, le 13 mars ; et sur « La dérive nutritionnelle depuis la Préhistoire », à Marseille le 27 mars et à Cannes le 29 mars.

Il nous fait aujourd'hui (toujours avec Brigitte Delluc) un exposé sur leurs recherches concernant « Les statues baladeuses de Cadouin », illustré par un montage au vidéo projecteur. Il met l'accent sur les statues déplacées ou restaurées : celles qui ont été déplacées à l'intérieur de l'abbaye ou vers d'autres églises, comme la statue de la Vierge (profondément restaurée en 1891, peinte à la façon de Saint-Sulpice, puis lessivée par des scouts à la demande du curé un peu avant 1960), mais aussi celles qui ont été volées, comme une sculpture du cloître roman, dont il demeure seulement une photographie, ou déplacées comme le gisant de Gontaud de Badefols, exposé aujourd'hui à Biron de façon tout à fait abusive ; celles de l'église paroissiale de La Salvetat, qui avaient été achetées par un habitant du Buisson et qui ont été déposées par les Amis de Cadouin dans le musée lapidaire de Cadouin (l'une a perdu récemment sa tête) ; celle d'une sainte qui est conservée au Musée d'histoire et d'archéologie de Périgueux ; sans oublier les anecdotes comme celle qui concerne la Vierge de Boulogne ou la statue de Saint Louis qui faillit être dressée sur la place de Cadouin : on croyait que le roi y était venu en partant pour la croisade, alors qu'il s'était rendu à Caen. Ce travail sera soumis au comité de lecture.

Différentes manifestations sont organisées tant en France qu'au Québec pour célébrer le 400e anniversaire de la fondation de Québec. Maurice Teulet, président de l'association Périgord-Québec, rappelle que, pour marquer cet anniversaire, plusieurs manifestations ont déjà eu lieu en Dordogne au cours de l'année 2007 et notre *Bulletin* s'en est fait l'écho. D'autres commémorations sont prévues cette année. Il annonce qu'un recensement des migrants français et un inventaire patrimonial sont en cours de réalisation, sous la direction de l'association Terres de Provence-Québec. Cet ouvrage en 14 livrets paraîtra sous le titre *Ces villes et villages de France, berceau de l'Amérique française*. Un premier livret sur la région PACA sortira à Pâques prochain. Le livret n° 2 concernera l'Aquitaine et le Midi-Pyrénées, donc le Périgord. Des bulletins de souscription sont disponibles au secrétariat.

Ginette Aguiard-Nicollet nous invite à assister à une conférence qui aura lieu à Creysse le 22 mars 2008 sur « Les migrants partis du

Périgord et du Bordelais pour la Nouvelle-France-Canada au XVIIe siècle ». Elle nous parle ensuite des différentes conférences organisées par le Comité de Jumelage Creysse (Dordogne) – Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) dans le cadre du voyage qu'elle organise au Québec du 27 juin au 11 juillet 2008. Plusieurs conférences d'histoire et de généalogie, jalonnant le voyage, concernent des personnages natifs de Dordogne, en particulier : Jean Gazaille dit Saint-Germain, natif de Sarrazac, qui partit de La Rochelle le 13 mai 1665 à bord du navire *L'Aigle d'or* (par G. Aguiard-Nicollet) ; un certain Cousineau, parti de Jumilhac-le-Grand et dont la famille s'est illustrée dans les forges tant en France qu'au Québec (par P. Ortega) ; la famille Prévost qui a émigré au XIXe siècle et qui s'est illustrée dans les forges de Dordogne (par P. Ortega) ; Pierre Maisonnat dit Baptiste, né à Bergerac en 1658 (par C. Lagarrigues).

Francis Bernier rappelle qu'une grande manifestation aura lieu à Québec en octobre 2008 : ce sera un sommet de la francophonie sur un territoire du Commonwealth britannique.

Jean-Luc Aubarbier présente un de ses derniers livres, *La France templière* (éditions Sud Ouest). L'histoire des templiers est connue. Il n'y a rien de neuf en archéologie. Ce qui est nouveau, c'est la découverte récente de la liste des 70 templiers emprisonnés à Domme. L'intervenant s'est interrogé, en particulier, sur la valeur d'un aveu surprenant fait par plusieurs templiers, même sans torture : il s'agit du « reniement de la Croix ». On aurait demandé à un templier, au moment de son entrée dans l'Ordre, de renier « le Prophète ». Il pense qu'en Terre Sainte, il y aurait eu des modifications du catholicisme sous l'influence de l'Islam. Il trouve dans leurs déclarations des mots, comme « le Prophète », qui évoque l'Islam. On sait que les templiers étaient très tolérants vis-à-vis des autres religions : ils ont accueilli des cathares et leur ont permis de suivre leurs propres rites, en particulier au moment des inhumations. S'ensuit un intéressant échange avec les personnes présentes. L'intervenant indique qu'il n'a pas eu, pour le moment, de réactions des religieux actuels sur son hypothèse des dérives du catholicisme sous l'influence de l'Islam ; en Dordogne, on connaît plusieurs établissements de templiers, comme Les Andrivaux près de Périgueux, mais on a peu d'informations sur elles ; la SHAP a publié des documents concernant la commanderie de Sergeac, qui a été entièrement construite par les templiers ; il y a beaucoup de suppositions concernant l'influence du soufisme, du judaïsme, des platoniciens sur le catholicisme et de ses dérives, mais pas beaucoup de preuves. En France, après la chute du Temple, l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem a hérité de ses biens. Ce n'est pas vrai partout : au Portugal, le Temple subsiste encore aujourd'hui. En Espagne, aucun templier n'a été brûlé.

Jean-Luc Aubarbier présente ensuite son 2e livre *L'Islamisme terroriste est-il né en Périgord ?* (éditions du Pierregord), dans lequel il étudie les « liens entre le nazisme et l'islamisme depuis les années 1920, avec projet de domination du monde par la colonisation des religions ». Il considère que le nazisme est né comme une secte et que, depuis le début, plusieurs sectes de frères musulmans sont liées au nazisme. C'est dans ce cadre que Mohamed El Maadi, déjà emprisonné avant la guerre, a proposé aux nazis de recruter des soldats musulmans pour combattre à leurs côtés. Mais l'Allemagne a refusé et a envoyé El Maadi vers la Gestapo française, rue Lauriston, où « Lafon se rêve président de l'Algérie indépendante ». C'est comme cela qu'un groupe recruté par El Maadi a été envoyé en Dordogne pour lutter contre la Résistance et y a commis de nombreux massacres dont ceux de Brantôme (où fut exécuté le père de Roland Dumas) et de Mussidan. En 1945, El Maadi s'est enfui en Egypte où l'intervenant a perdu sa trace. Cette année-là, il y a eu des manifestations sous drapeau nazi à Beyrouth et en Algérie (Sétif), avec une répression par l'armée française et des milliers de morts.

Enfin, J.-L. Aubarbier dit quelques mots sur un 3e ouvrage qu'il vient de publier : *Histoires peu ordinaires à Sarlat* (éditions Elytis). Il s'agit d'un recueil de nouvelles inspirées de faits-divers extraits d'un véritable trésor journalistique conservé par Mme Boussat à Sarlat. C'est la collection complète du *Glaneur*, une revue qui parut de 1815 à 1945, avec des articles internationaux, nationaux et régionaux. C'est une mine d'informations.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 AVRIL 2008

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 92. Excusés : 1.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

NÉCROLOGIE

- Michel Debet

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées d'ouvrages

- Placet (Paul), 2008 : *Écoute, il dit*, Paris, éditions de la Différence (collection Littérature) (don de l'auteur)

- Julg (Jean), 2004 : *Les évêques dans l'histoire de la France, des origines à nos jours*, Paris, Pierre Téqui éditeur

- Fauveau (Alain), 2008 : *Le vagabond de la Grande Guerre. Souvenirs de la guerre 1914-1918 de Charles de Berterèche de Menditte, officier d'infanterie*, La Crèche, Geste éditions (don de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres).

Entrées de documents, tirés à part et brochures

- Goineaud-Bérard (André), 2008 : *Sarcophage templier de Saint-Paul-la-Roche*, tapuscrit illustré et CDRom (don de l'auteur)

- Goineaud-Bérard (André), 2008 : *Templiers et hospitaliers en Périgord*, tapuscrit (don de l'auteur)

- *Lo Bornat*, 1987, n° 2 ; 1988, n° 1 à 4 ; 1989, n° 1 à 3 ; 1990, n° 1 à 4 ; 1991, n° 1 (don de B. et G. Delluc).

REVUE DE PRESSE

- *Art et histoire en Périgord Noir*, 2008, n° 112 : le contrôle des cabarets à la veille de la Révolution (J. Jouanel) ; le château du Barry à Marcillac-Saint-Quentin (A. Bécheau) ; le cimetière de Daglan (O. Deltheil) ; Saint-Aubin-de-Nabirat dans l'entre-deux-guerres, 2e partie (R. Lacombe) ; lettres de M. de Calvimont au prieur de Bouzic en 1810

- *Société de l'histoire du protestantisme dans la vallée de la Dordogne*, 2007, n° 9 : à propos d'Eugène Le Roy (M. Chevalier)

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, 2008, n° 84 : les patronymes les plus fréquents

- *Église en Périgord*, 2008, suppl. au n° 3 : lettre pastorale (don de D. Audrerie)

- *Église en Périgord*, s.d. : table 2007

- *GRHIN*, 2008, CR n° 375 : Jean de Bretagne (6e volet)

- *Bulletin de la Société Botanique du Périgord*, 2008, n° 64 : Jeanne Barret (S. Miquel et F. Raluy)

- *Le Festin*, 2008, n° 65 : exposition itinérante d'art moderne, bizarrement surnommée Lascaux III (E. Toussaint).

COMMUNICATIONS

Après des paroles de bienvenue, le président annonce les manifestations à venir et indique que, comme toujours, les documents correspondants sont à disposition sur le bureau. Un colloque en hommage à Sylvain Floirat sera organisé à Périgueux le 18 avril par la chambre de commerce. Les manifestations québécoises, en souvenir de la fondation de Québec en 1608, se poursuivent. L'exposition du Muséum national d'Histoire naturelle « Au temps des mammouths » est présentée à Bordeaux à Cap Sciences jusqu'au 13 avril. Au cours du mois d'avril, Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) donnera une conférence sur « La dérive alimentaire depuis la préhistoire » le 5 à Biarritz, le 24 à Aix-en-Provence et le 26 à Avignon. Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud Ouest aura lieu à Bordeaux les 4 et 5 octobre prochain (les intervenants doivent s'inscrire avant le 1er juin). Les 3e rencontres Patrimoine organisées par l'IUT Tourisme, sous la direction de Me D. Audrerie, auront lieu en octobre 2008.

Laurent Chiotti et Roland Nespoulet organisent des fouilles à l'abri Pataud du 25 août au 27 septembre 2008, dans un niveau daté de – 22 000 ans et attribué au Gravettien final. Les renseignements pour une inscription éventuelle seront fournis dans les Petites Nouvelles et sont disponibles au secrétariat.

Brigitte Delluc a été séduite par le nouveau guide des grottes ornées d'Europe écrit par le préhistorien Paul Bahn. De format agréable, ce livre fournit toutes les informations pratiques imaginables pour localiser et visiter ces grottes dans les meilleures conditions possibles (depuis les moyens de transport, la température, la nécessité de porter des chaussures spéciales...).

Gérard Fayolle s'interroge sur une annonce parue dans la presse et qui semble être un canular : devant l'inutilité des traitements à Lascaux, il aurait été décidé d'ouvrir la grotte à tout va. Gilles Delluc confirme qu'il s'agit, bien sûr, d'un canular du 1er avril. Mais il ajoute que l'histoire de cette grotte, sans doute la plus belle des grottes ornées paléolithiques, est émaillée de maladresses et de mauvais choix et que la vigilance est de mise.

À propos du Québec, Gilles Delluc rappelle que c'est au cours de l'expédition de Jacques Cartier, navigant sur *l'Hermione* en 1545 que M. de Pontbriand donna le nom de Montréal à une île du Saint-Laurent, là où, cent ans plus tard, M. de Chomedey de Maisonneuve fondera la ville de Montréal. Il indique d'autre part que les études récentes

montrent que 80% du matériel génétique des actuels Québécois (dont la prédisposition à une vingtaine de maladies) proviennent des compagnons de Champlain débarqués en 1603.

Brigitte Delluc (avec la collaboration de Gilles) présente ensuite le « bison dans l'art paléolithique des cavernes », illustré par de nombreuses images. « C'est un des animaux vedette, avec l'aurochs, le cheval et le mammouth, sans parler des cervidés, des bouquetins et des animaux féroces comme les félins et les rhinocéros. Comme l'a montré A. Leroi-Gourhan dès 1964, il est souvent associé au cheval dans les panneaux centraux. Il apparaît aussi bien dans les grandes grottes que dans les petites, aussi bien dans les sanctuaires anciens comme Cussac (Gravettien) que dans les sanctuaires magdaléniens comme Lascaux, aussi bien profondément sous terre comme à Rouffignac ou à Font de Gaume (Magdalénien), que dans les abris décorés comme Roc-de-Sers (Solutréen), Cap Blanc ou Angles-sur-l'Anglin (Magdalénien). Il apparaît assez rarement isolé comme dans la grotte La Martine à Domme (entre des concrétions). Il est le plus souvent représenté en station normale, de profil, sans animation, mais il apparaît parfois dans des scènes éthologiques ou animées : par exemple, les deux bisons croupe à croupe de Lascaux ou les bisons se roulant du plafond d'Altamira. Le bison est parfois représenté dans des compositions qui évoquent plus ou moins directement la chasse : dans la grotte de Gabillou, un homme est figuré avec la tête sommée d'un massacre de bison ; à Lascaux et à Niaux, des bisons ont le flanc marqué par des signes en forme de « flèches » ; à Roc-de-Sers, à Villars et à Lascaux un bison est associé à un homme qui l'affronte ou qui le fuit. Sur une pendeloque de Raymonden, est gravée une tête de bison entourée de plusieurs silhouettes humaines et on a évoqué une scène de partage du gibier. Le bison est aussi un motif de décor de l'art mobilier. En raison de sa massivité, il décore souvent des objets larges, comme le propulseur de La Madeleine. Il est souvent réduit à sa tête avec l'œil, l'oreille et la corne réunis en un motif très caractéristique de l'art magdalénien. Le bison fait partie de la faune classique au cours de la dernière glaciation, pendant les périodes ni trop froides ni trop tempérées, associé à la steppe arborée, et il a disparu aujourd'hui. Le *Bison priscus* de nos zoos appartient à une espèce un peu plus petite : les derniers survivants en avaient été retrouvés au début du XXe siècle en Pologne. Enfin, l'intervenante évoque le bison de Ségriès, qui ornait un rocher du Var : cette gravure a malheureusement disparu aujourd'hui en raison du vandalisme (sa reproduction est visible au musée de Quinson).

Jean-Paul Rouanet évoque ensuite « la vie au château de Marouatte (Grand-Brassac) avant la dernière guerre ». Le château de Marouatte a été acheté en 1900 par le grand-père de l'intervenant. Ce M. Rouanet (1856 Bordeaux – 1937 Bordeaux) avait créé à Bordeaux une société de commerce de l'huile d'arachide qui existe toujours (aujourd'hui elle est basée à Paris). Marouatte a été la passion de sa vie. Jusqu'en 1935, il a consacré son temps et sa fortune à restaurer le château et le domaine dont il a voulu faire une exploitation modèle au service de ses habitants. D'un seul tenant, le domaine (244 hectares, avec deux métairies et une réserve) s'étend sur trois communes : Grand-Brassac, Paussac-Saint-Vivien et Saint-Just. Son pigeonnier est un des plus beaux de France, avec ses 3 000 boulins. Le château avait deux enceintes et une dizaine de tours. Les dessins de Jules de Verneilh permettent de se rendre compte de l'état du château au milieu du XIXe siècle. Pour la restauration du château, M. Rouanet fit appel au Périgourdin Ernest Dannery, architecte des Monuments historiques, dont le nom est attaché à la restauration des escaliers Renaissance du quartier du Puy-Saint-Front à Périgueux (publiés par la SHAP). Les travaux se déroulèrent de 1900 à 1914. La restauration du donjon a été un gros problème : sa couverture paraît aujourd'hui trop pointue, mais elle devait prendre en compte les fenêtres à meneaux qui subsistaient. La couverture de la salle des gardes, entre le donjon et une tour paraît plus réussie. L'intervenant donne des indications sur le mode de fonctionnement du domaine. Le régisseur du domaine, qui y travailla pendant 40 ans, recevait 600 F par an, 3 barriques de vin et 9 sacs de blé. Il habitait dans la cour du château. Il était aidé par 6 journaliers. Pour la location d'une ferme de 23 hectares, il en coûtait au locataire 40 sacs de blé et une paire de dindes. La famille Rouanet s'était fortement enracinée au Périgord : ainsi la mère de l'intervenant est née au château de Septfonds près de Périgueux. Il n'y avait jamais de chasse à courre sur les terres de Marouatte, mais le grand-père sonnait de la trompe tous les soirs avec son chauffeur. L'intervenant se souvient de ses séjours pendant l'été et des années passées à Marouatte pendant la guerre de 1939-1945. Il montre les chambres des différents membres de la famille. On vivait en autarcie et on recevait beaucoup la famille. 3 000 litres d'essence avaient été cachés à Marouatte. Les Allemands les ont cherchés mais n'ont rien trouvé. C'est leur cousin Dupin de Saint-Cyr du groupe Rac qui est venu les récupérer à la Libération. Les paysans n'ont jamais parlé. Marouatte, c'était le château du village. L'intervenant a été élève de Saint-Joseph et se souvient des discours de l'abbé Sigala. En particulier, il l'entend encore dire : « Asseyez-vous, le *Bismark* est coulé ! ».

Alain Ribadeau Dumas, son neveu, montre le menu du mariage de Lilly, la 3e fille de la famille, en 1937, très joliment illustré par un parent et se terminant par du champagne Marouatte.

Après la guerre, le domaine a été vendu et il a connu plusieurs propriétaires successifs. Selon Françoise Lasserre, au cours des années 1970, le château appartenait à M. Rasmussen, qui travaillait à Tokyo pour l'antiquaire londonien Sotheby's.

Le château de Marouatte (Grand-Brassac) (iconothèque SHAP).

Après avoir remercié J.-P. Rouanet pour son exposé, Guy Penaud ajoute que « l'histoire du château de Marouatte s'est encore enrichie vers la fin du XXe siècle, à la suite de son acquisition par l'impresario et manager américain Miles Copeland III (né en 1944). "Gardant de mon enfance un goût prononcé pour les voyages et les endroits chargés d'histoire, a précisé ce dernier, j'ai acheté le château de Marouatte en 1988. J'ai découvert que le Périgord, où il se trouve, était au XIIe siècle une région très importante pour les troubadours, les premiers auteurs compositeurs au monde ! D'autre part, je travaille beaucoup à Nashville, qui est de nos jours le centre mondial de la chanson. J'ai donc pensé que le château représentait une occasion rêvée de concilier mes activités professionnelles de manager avec mon amour de l'histoire... J'y ai invité, dès 1989, un certain nombre de chanteurs, auteurs et compositeurs, venant de Los Angeles, Nashville ou d'Angleterre. Tout s'est très bien passé, et j'ai décidé de renouveler

l'événement chaque année". Parmi les vedettes du show-biz venues à Marouatte, où Miles Copeland avait fait construire des studios d'enregistrement, citons Sting, Zucchero, Cher ou le groupe Police (dont le batteur n'est autre que le frère de Miles Copeland). Chose pour le moins curieuse, la mère de Miles Copeland n'est autre que la célèbre préhistorienne Lorraine Copeland, née Adie (qui fut, durant la dernière guerre, membre du service de renseignement britannique « Special Operation Executive »). Son père, Miles Copeland Junior (1916-1991), fut de son côté, des années 1950 aux années 1980, le principal agent secret américain (il était membre du service de contre-espionnage *CIA*) au Moyen Orient, où il joua un rôle non négligeable lors de l'accession au pouvoir de Gamal Abdul Nasser (en Egypte) et de Saddam Hussein (en Irak), mais également lors de la crise de Suez (en 1956) ou lors de la crise des otages américains en Iran (1979) ».

Brigitte Delluc se souvient de l'amitié que portait Arlette Leroi-Gourhan à Lorraine Copeland et de la visite qu'elle lui rendit, avec sa fille Martine, lors de son dernier séjour en Périgord à la fin des années 1990. C'est Lorraine Copeland qui rédigea la notice consacrée à Shanidar dans le *Dictionnaire de la Préhistoire* (PUF, 1988). Shanidar est une grotte d'Iraq où on a découvert les restes de plusieurs Néandertaliens, et où Arlette Leroi-Gourhan mit en évidence le fait que l'un d'eux semblait avoir été enterré sur un lit de fleurs (*Paléorient*, vol. 24/2, p. 79-88, CNRS éditions 1999).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSION du 10 mars 2008. A été élu :

- M. Besse Jean-Bernard, 7, rue Maurice-Ravel, 78990 Elancourt, présenté par M. Hervé François Lapouge et M. Louis Le Cam.

ADMISSIONS du 7 mai 2008. Ont été élus :

- M. Lafon-Fressange Pierre, 27, rue Desaix, 75015 Paris (réintégration) ;
- M. Got Jean-Pierre, 7, rue de Bruges, 33000 Bordeaux (réintégration) ;
- M. Lachaise Henri, Les Grangettes, 24620 Les Eyzies-de-Tayac, présenté par M. Gérard Fayolle et M. Jean Batailler ;
- Mme Thomain-Garnier Brigitte, La Garenne de Rochereuil, 24350 Lisle, présentée par Mme Jeannine Rousset et M. François Michel ;

- Mme Delpech Jacqueline, 13, rue de La Boëtie, 24200 Sarlat, présentée par Mme Marie-Rose Brout et M. Jean-Marie Védrenne ;
- Mme Vergnon Raymonde, 13, Les Mazades, 24750 Champcevinel (prend la suite de son époux, décédé) ;
- Mme Brard Chantal, 9, avenue du Petit-Bois, 24600 Ribérac, présentée par M. Jean-Pierre Bétoin et M. Marcel Vergeade ;
- Mme Bessou Marie-Ange, Cabinet médical, 24470 Saint-Pardoux-la-Rivière, présentée par Mme Nelly Belle et M. Alain Ledu.

Erratum

Budget prévisionnel 2008 de la S.H.A.P., 2008, 1re livraison, p. 16 :

Le total des recettes du budget prévisionnel 2008 est de 105 500 € et non 105 000 €.
Le total des dépenses du budget prévisionnel 2008 est de 105 500 € et non 105 000 €.
Le poste dépenses EDF-GDF-Eau du budget prévisionnel 2008 est de 3 600 € et non de 2 000 €.
La trésorière

EDITORIAL

L'Occitanie : un enjeu historiographique

Ja que tota vida es a l'encòp renaissença :
per nosautris mai que mai,
la d'una cultura prestigiosa,
doblada d'un art de viure et d'aimar quen fin finala,
tòrna prene consciéncia d'ela metissa. *

Pèir Bèc

Il ne faut pas s'y méprendre, l'Occitanie se définit aussi bien par sa civilisation que par sa langue ; langue qui d'ailleurs a donné à l'Europe les troubadours. Mais plus encore ce territoire est le lieu où a germé l'idée que les hommes sont égaux en droit, que la tolérance raciale et religieuse n'est pas vaine et que l'émancipation tant morale que sociale de la femme n'est pas illusoire.

Le département de la Dordogne est attaché à une langue vivante régionale : l'occitan. Le respect de l'usage du français n'est bien entendu pas à remettre en cause mais il faut s'interroger sur la sauvegarde et la valorisation du plurilinguisme. Le champ linguistique de l'occitan, comme « langue de France », s'étend aujourd'hui sur 6 régions, englobant 32 départements. C'est la langue la plus parlée après le français puisque 3 millions la pratiquent.

---

* Car toute vie est en même temps renaissance : pour nous, surtout, celle d'une culture prestigieuse, doublée d'un art de vivre et d'aimer, qui, enfin, reprend conscience d'elle-même. Pierre Bec.

Sachant qu'une langue disparaît dans le monde tous les quinze jours. Notre devoir est de protéger et de promouvoir la langue mais aussi la culture occitane, qui nous parait parfois si lointaine, pour se prévaloir d'une diversité culturelle sans restriction au rayonnement plus cohérent.

Histoire, littérature, langue, félibrige, poésie, patrimoine, toponymie, beaux-arts, musique... autant de sujets de recherche à découvrir dans les pages de cette tomaison, première du genre, qui nous permettra de bien comprendre que la culture occitane est une entité douée de forces vives issues d'un melting-pot d'influences. Nous avons le plaisir et le privilège de vous présenter la diversité de cette riche moisson. Il nous est donné d'en saluer vivement les auteurs.

Marie-Pierre Mazeau-Janot

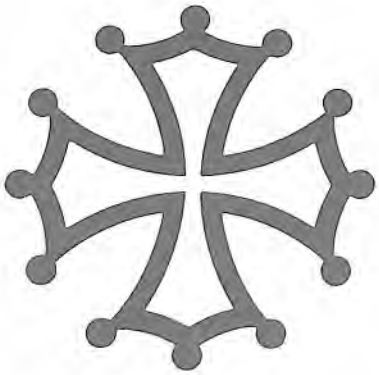

Hymne de l'Occitanie (extrait)

Se Canta	***S'il chante***
Dejós de ma fenèstra I a un aucelon Tota la nuèch canta canta sa cançon.	*Sous ma fenêtre* *Il y a un oiselet* *Toute la nuit il chante,* *Il chante sa chanson*
(refrain) Se canta que cante Canta pas per ieu Canta per ma mia Qu'es al luènh de ieu.	*(refrain)* *S'il chante, qu'il chante* *Il ne chante pas pour moi,* *Il chante pour ma mie* *Qui est loin de moi*
Aquelas montanhas Que tan nautas son M'empachan de veire Mas amors ont son.	*Ces montagnes* *Qui sont si hautes,* *M'empêchent de voir* *Où sont mes amours*
(refrain)	*(refrain)*
Baissatz-vos montanhas Planas, levatz-vos Per que pòsque veire Mas amors ont son.	*Baissez-vous, montagnes,* *Plaines, dressez-vous,* *Pour que je puisse voir* *Où sont mes amours*
(refrain)	*(refrain)*
Aquelas montanhas Lèu s'abaissaràn E mas amoretas Se raprocharàn.	*Ces montagnes* *S'abaisseront bientôt* *Et mes amours* *Se rapprocheront.*
(refrain) [...]	*[...]*

L'hymne de l'Occitanie « *Se canta* » est attribué à Gaston Phébus (1331-1391)

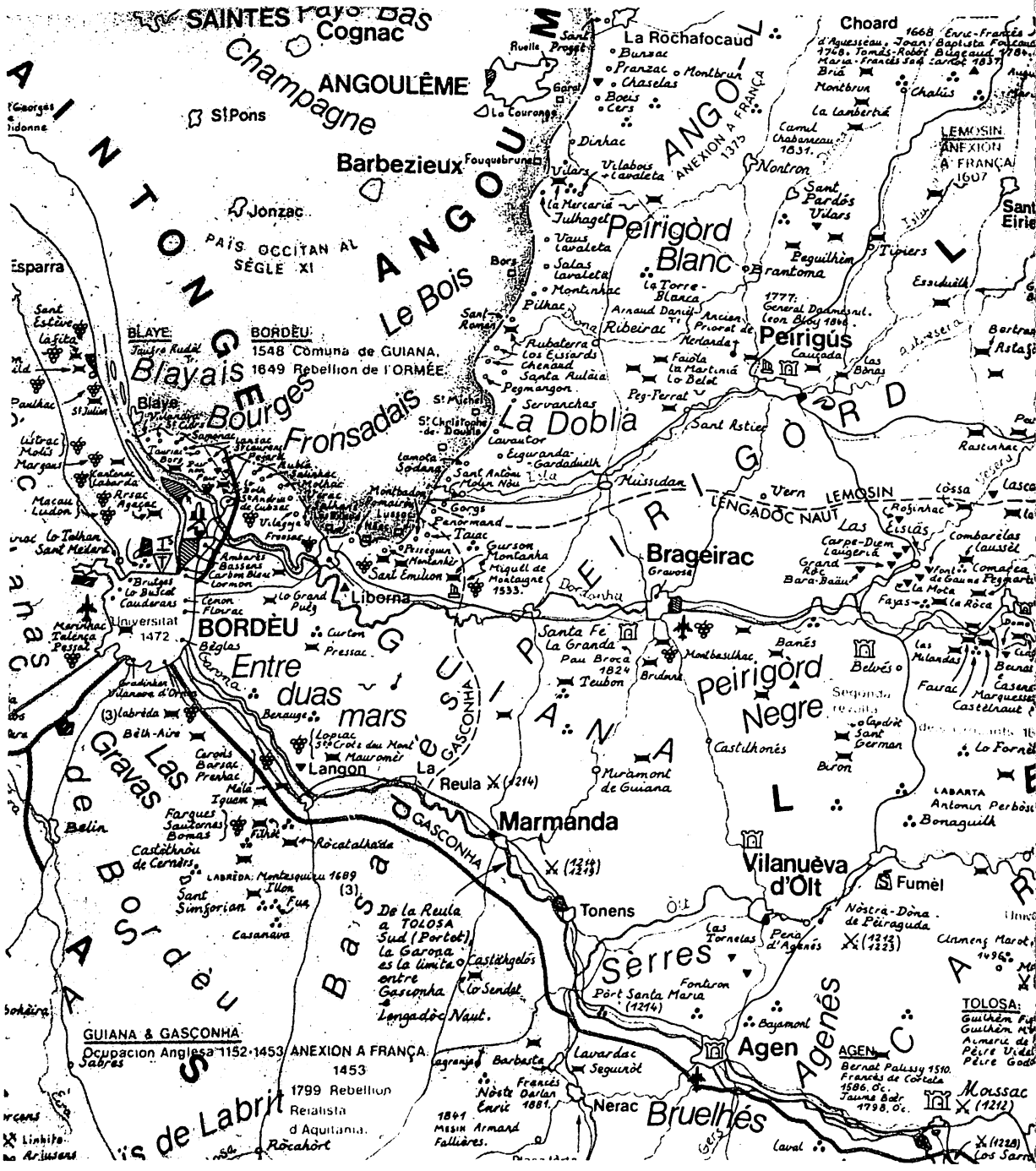
SAINTES
Cognac
Bas Champagne
ANGOULÊME
St Pons
Barbezieux
Jonzac
PAÍS OCCITAN AL SÈGLE XI
ANTONG
ANGOUMOIS
Le Bois
La Rochafocaud
Bunzac
Pranzac
Montbrun
Chaselas
Boeis
Cers
La Couronne
Dirhac
Fouquebrune
Vilars
Vilabois
Lavaleta
ANEXION A FRANÇA 1375
Nontron
Julhaget
Peirigòrd Blanc
Vaus
Salas
Montinhac
Pilhac
Bors
Brantoma
Paguilhèm
Tipiers
Essuiuès
Choard
1668
Sant Pardós Vilars
LEMOSIN ANEXION A FRANÇA 1607
Esparra
BLAYE:
Taujre Rudèl
Blayais
BORDÈU:
1548 Comuna de GUIANA.
1649 Rebellion de l'ORMÉE.
Bourges
Fronsadais
Rubaterra
Los Essards
Chenaad
Santa Aulàia
Pegmangon
Servanchas
La Doblia
Lavautor
Eguranda-Gardadueth
Sant Astier
Peirigús
Ribeirac
Arnaud Daniel
Ancien Priorat de Merlandat
Faiòla
la Martiniá
Lo Belot
Peg-Perrat
Rascinhac
Macau
Ludon
Lo Tolhan
Sant Medard
Montbadon
Gorgs
Penormand
Taiac
Gurson
Montanha
Miquèl de Montagne
1533.
Sant Emilion
Liberna
Bragèirac
Gravosa
Dordonha
Vern
LEMOSIN
LENGADÒC NAUT
Las Eisiàs
Combarèlas
Laussèl
Carpe-Diem
Laugeriá
Grand Rèc
Bara-Baàu
Comafea de Gauna
Fajas
La Roca
Merinhac
Universitat 1472
BORDÈU
Curton
Pressac
Entre duas mars
Santa Fe
La Granda
Pau Broca 1824
Teubon
Montbasilhac
Bridoire
Banès
Belvès
Las Milandas
Faurac
Casèlnaut
Marquèsac
peirigòrd Negre
Segonda revista
Capdèt
Sant German
Buron
Castilhonès
Muramont de Guiana
Langon
La Reula
Marmanda
Las Gravas
Belin
Castèlhnòu de Cerndès
Sant Simgorian
Casanava
Fitòu
Rocatalhada
LABRÈDA: Montesquieu 1689
Iguèm
Farques
Sauternes
Bomas
Lopiac
Mauromèr
Beràuge
Bèlh-Aire
Gradinhan
Vilanova d'Orèu
Labrèda
Bèlh
Carèòs
Barsac
Prenhac
Mèla
Bòrdèu
Gironda
GASCONHA
GUIANA
Vilanuèva d'Òlt
Fumèl
Tonens
Òlt
Serres
Pòrt Santa Maria (1214)
Fontròn
Las Tornelas
Pena d'Agenès
Nòstra-Dòna de Pèiraguda
Clemens Marot
LABARTA
Antonin Perbòsc
Bonaguilh
De la Reula a TOLOSA Sud (Portet) la Garona es la limita entre Gasconha e Lengadòc Naut.
Castèlhgelós
Lo Sendat
Agen
Agenès
AGEN:
Bernat Palissy 1510.
Francès de Cortela 1586. Òc.
Jaume Bòrt 1798. Òc.
TOLOSA:
Moissac
Bruelhès
Nerac
Lavardac
Seguròl
Barbasta
Lagrange
Francès Nòsta Darlan Enric 1881.
1841 MESIN Armand Fallières.
GUIANA & GASCONHA
Ocupacion Anglesa 1152-1453
ANEXION A FRANÇA 1453
1799 Rebellion Realista d'Aquitania.
Rocahòrt
Sabres
Linhifo
Ariusers
Laval
Los Sarra

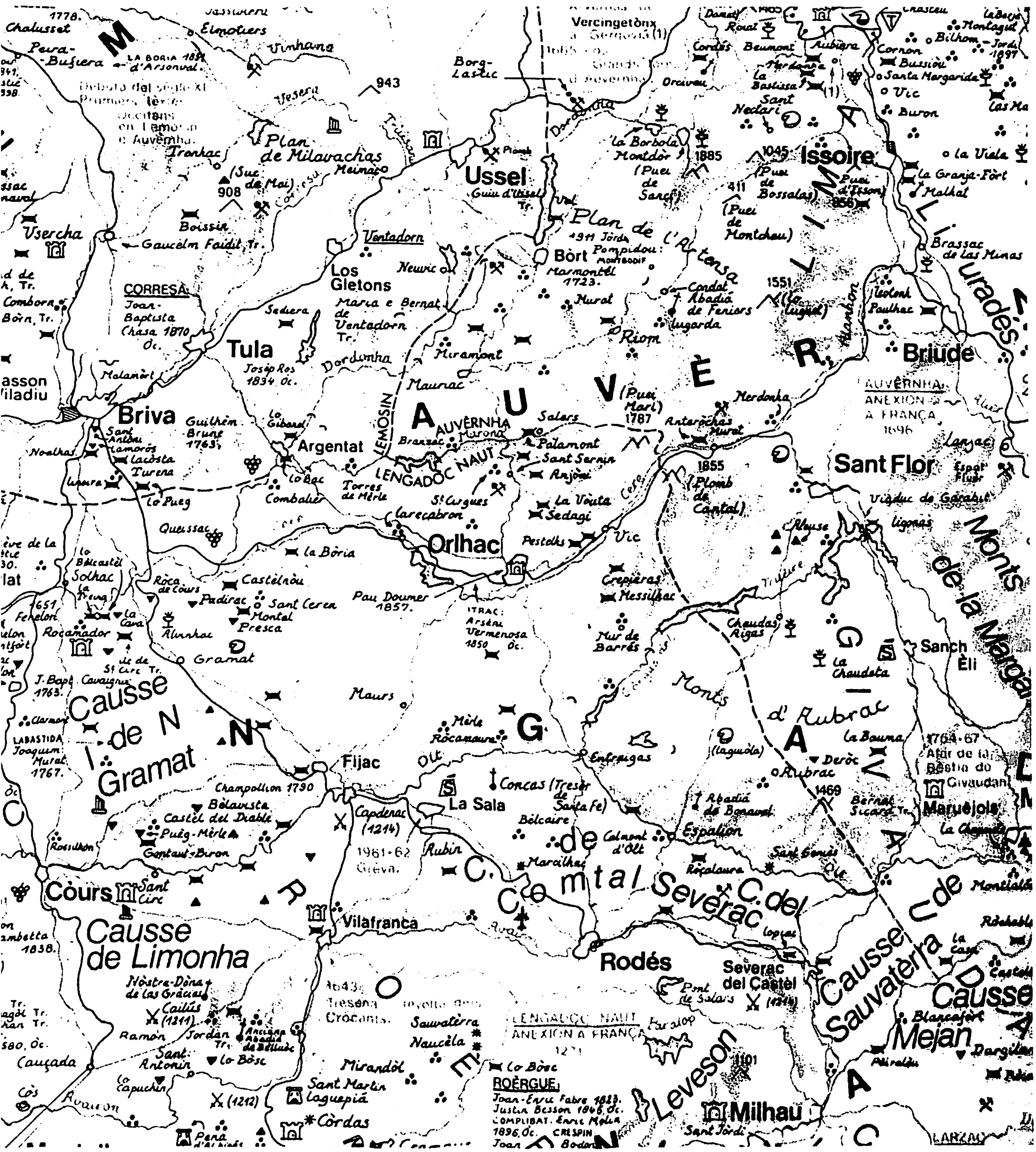
Ussel
Vercingetòrix
Borg-Lastic
Plan de Milavachas
Tronhac
Boissin
Gaucèlm Faidit, Tr.
Vsercha
Ventadorn
Los Gletons
Neuvic
Maria e Bernat de Ventadorn Tr.
CORRESA
Joan-Baptista Chasa 1870 Oc.
Tula
Josèp Ros 1834 Oc.
Dordonha
Briva
Guilhèm Brune 1763
Argentat
Lacòsta
Turena
Quessac
LEMOSIN
AUVÈRNHA
LENGADOC NAUT
Mauriac
Miramont
Bòrt
Marmontèl 1723
Plan de l'Artensa
Montdòr
1885
1045
Issoire
Brassac de las Minas
Bossalas
Riom
1551
Paulhac
Briude
AUVÈRNHA ANEXION A FRANÇA 1696
Merdonha
Salers
Palamont
Sant Sernin
Anjòni
La Vouta
Sedagi
Pestelhs
Vic
Orlhac
Pau Doumer 1857
1855
Plomb de Cantal
Sant Flor
Viaduc de Garabit
Monts de la Margarida
Sanch Èli
Chaudas Aigas
Rocamador
Solhac
Padirac
Sant Ceren
Montal
Gramat
Causse de Gramat
Causse de Limonha
Maurs
Mèrle
Rocamaura
Fijac
Champollion 1790
Bèlavista
Castèl del Diable
Puèg-Mèrle
Gontaut-Biron
Capdenac
(1214)
La Sala
Concas
Bèlcaire
Rubin
Entraigas
Monts d'Aubrac
Aubrac
Deròc
1469
1764-67
Marvejols
Espaliun
Rocalaura
Sant Genièis
Marcilhac
C. Comtal
Causse de Severac
Vilafranca
Cours
Rodés
Severac del Castèl
Pont de Salars
Lengadoc Naut Anexion a França
Leveson
1101
Milhau
Causse de Sauvatèrra
Causse Mejan
Blancafòrt
Dargilan
Nòstra-Dona de las Gràcias
Cailús (1211)
Ramon Jordan Tr.
Sant Antonin
Lo Bòsc
Caupada
Capuchin
(1212)
Sant Martin laguepiá
Còrdas
Sauvatèrra
Naucèla
Mirandòl
ROÈRGUE
Joan-Enric Fabre 1823
Justin Besson 1846 Oc.
Sant Jòrdi
Peirelada
Larzac

PREMIER BANQUET

DU BOURNAT

19 Février

1903

Toul ço que voudras Lèmouzi... Du'ei coumprei..... you ne sei noumas un paison em moun patois, — tu, ses un grand segnour em to lengo, coumo l'oppelas, mai co te fai 'no bravo mino de pous frèjas !

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXV – Année 2008

La Rancontre des bergers périgordins et l'écriture occitane au XVIIe siècle, du théâtre à l'opéra

Existe-t-il une littérature occitane ?

par Christian BONNET*

En hommage très amical à Pierre Desrozier

Il ne paraîtra pas superflu de rappeler, avant l'édition prochaine d'une nouvelle œuvre oubliée du XVIIe siècle occitan, à quel point la littérature d'oc de la période moderne reste encore méconnue [1], malgré plus de trois décennies d'efforts, ouverts par R. Lafont [2] puis Ph. Gardy [3]

---

* Université Blaise-Pascal - Clermont II.

1. On ne dispose guère, pour vues d'ensemble en français, que de l'*Histoire de la littérature occitane* de Charles Camproux, Paris, éd. Payot, 1953, 2e éd. 1971 ; de la *Nouvelle Histoire de la littérature occitane* de Christian Anatole et Robert Lafont, Paris, éd. P.U.F., 1970, 2 vol. ; de l'*Histoire et anthologie de la littérature occitane*, tome II : *L'Âge du baroque, 1520-1789*, Montpellier, éd. Presses du Languedoc, 1997 ; du *Siècle d'or de la poésie gasconne : 1550-1650*, anthologie de Pierre Bec, Paris, éd. Les Belles Lettres, 1997 ; et du succinct *Le Sud, ou l'Autre : la France et son Midi*, de Robert Lafont, Aix, éd. Edisud, 2004.

2. LAFONT (R.), *Renaissance du Sud : essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, éd. Gallimard, 1970 ; LAFONT (R.), *Baroques occitans : anthologie de la poésie en langue d'oc, 1560-1660*, Avignon, éd. Aubanel, 1974.

3. GARDY (Ph.), *L'écriture occitane aux XVI-XVIIIe siècles : origine et développement d'un théâtre occitan*, Lille, éd. ANRT, 1985, 2 vol. ; GARDY (Ph.), *La Leçon de Nérac : Du Bartas et les poètes occitans (1550-1650)*, Talence, éd. Presses Universitaires de Bordeaux, 1998 ; et plusieurs éditions d'auteurs majeurs.

et fructueusement poursuivis [4]. *Particulièrement pauvre a été le siècle d'affirmation universitaire jacobin et nationaliste, 1870-1970 environ, qui succéda à la disparition de l'érudition positiviste bourgeoise du XIXe siècle, de Raynouard à Mistral, à la stérilité duquel le regain d'intérêt de la décennie 1960-1970, suscité par l'introduction dans les études occitanes du renouvellement contemporain des sciences humaines, n'a pas encore complètement remédié.*

Malgré le relatif rétablissement en dignité de la langue d'oc et de son expression littéraire obtenu par le Félibrige et le souvenir du prix Nobel de Frédéric Mistral, en 1904, la perception de la continuité historique globale de la production occitane, du Moyen Âge à nos jours, et par là de sa portée sociale véritable, sont demeurées dans l'ombre. Le public s'est trouvé empêché de toute appréhension effective de cette littérature, et l'historiographie de toute représentation d'une institution littéraire spécifique. Il n'est que de voir d'un côté la critique littéraire dans l'impossibilité de concevoir la production moderne d'expression occitane autrement qu'une « période intermédiaire » indéfinissable entre troubadours et Félibrige, et de l'autre l'école historiographique dans l'incapacité de faire place à un objet scientifique adapté à l'étude d'une culture linguistique s'étendant sur la moitié du territoire national. C'est peu dire que la France, si sourcilleuse au chapitre de son exception culturelle et de la diversité planétaire, ne s'enorgueillit pas de l'ignorance quasi revendiquée de l'une des grandes littératures européennes née de son sol et vivant dans ses frontières.

L'œuvre théâtrale que nous présentons est tout à fait emblématique de cette aporie. Connue et localisée depuis cent trente ans, elle n'a, malgré sa dimension, jamais été étudiée [5] ni a fortiori éditée. La littérature d'oc apparaît une nouvelle fois comme un objet tabou : production textuelle putativement

---

4. Mentionnons entre autres les études et éditions procurées par René Merle, Florian Vernet, Jean Eygun, Jean-François Courouau, Pierre Escudé, ainsi que plusieurs volumes collectifs ou actes de colloques.

5. La découverte en avait été renseignée dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, t. XV, 1888, p. 214, source reprise par J. Eygun dans le *Repertòri deu teatre occitan, 1550-1800* (Bordeaux, éd. Assocacion d'Estudis dels Tèxtes Occitans, 2003, notice n° 110, p. 117). L'ouvrage pourtant incontournable de Pierre Barrière, *La vie intellectuelle en Périgord, 1550-1800* (Bordeaux, éd. Delmas, 1936, p. 269-270), n'y fait allusion que de seconde main (le scrupuleux historien se méprend sur le sens du passage sus indiqué et prend pour nom de l'auteur le personnage du notaire). N'ayant donc pu documenter cette œuvre dans le catalogue de l'exposition consacrée par la Bibliothèque de Bordeaux au *Livre aquitain d'expression occitane* (Bordeaux, éd. C.R.D.P., 1972), nous en avons établi, suite à la présentation de l'exposition à Périgueux, une copie diplomatique sur l'exemplaire des Archives départementales de la Dordogne, origine du présent projet. Celui-ci prend place dans un ensemble de travaux parus et à paraître, présenté dans : « L'Expression dramatique occitane en Aquitaine, entre Goudouli et Molière (vers 1620-1660) », *Revue Française d'Histoire du Livre*, n° 96-97, 1997, p. 265-296 (sur la *Rancontre*, présentée sous le titre *Le Berger par amour*, cf. p. 273-274).

inexistante en vertu de postures idéologiques la maintenant inédite. L'occitan gêne-t-il l'histoire littéraire, injurie-t-il l'édition, fait-il honte à une certaine idée ? Le temps parait donc venu de se déterminer sur pièces et sur place et nous voudrions montrer ici, en attendant la parution de l'édition critique que nous préparons, quelques aspects permettant non seulement de constater l'appartenance de ce produit textuel aux domaines de l'écriture et de l'esthétique littéraires, mais encore de soutenir son inscription dans une pratique littéraire bien socialisée, notamment à travers le choix du genre dramatique adopté, saisissable dans son évolution historique. La *Rancontre des bergers périgordins* confère en effet une visibilité nouvelle à l'institution littéraire occitane sous l'Ancien Régime.

Cette tragi-comédie présente dès l'abord les caractères que nous venons d'évoquer. L'occultation en premier lieu [6] s'observe évidemment dans la fragilité de sa transmission matérielle. Un unique manuscrit, légèrement abîmé au terme d'un cheminement inconnu, nous en a conservé le texte, alors qu'une pluralité se laisse présumer de remaniements décelables. Celui-ci non daté, non signé, l'occultation se fait également palpable dans l'incertitude de sa signification. Elle plane enfin sur l'anonymat textuel et humain de son auteur, contrastant avec ses allusions réitérées à ses compatriotes, tous témoins réjouis de la paix récemment conclue avec l'Espagne (Paix des Pyrénées, 1659). À défaut de pouvoir déjà résoudre l'énigme de son identité, il sera utile d'en approcher le milieu, pour en entrevoir la culture sinon les possibles motivations.

L'intérêt littéraire ensuite ne peut manquer d'être soulevé, puisqu'il s'agit d'un ouvrage versifié de près de deux mille deux cents alexandrins (dont deux rôles en français), où alternent le cours narratif d'une intrigue ne se privant pas de faire appel aux procédés de la rhétorique et aux ressorts de l'imaginaire poétique, et des textes enchâssés en vers hétéromètres. La dimension théâtrale s'impose enfin, triplement porteuse des ancrages sociaux : celui de la représentation scénique matérielle, donc de ses publics et de leur sociabilité ; celui de la mimésis, usant d'amours réussies pour métaphore d'unions familiales, dans le sillage d'une tradition bien identifiée [7] ; celui du moment culturel, où l'ébauche de l'opéra relève par la musique le succès de la comédie, du ministériat de Mazarin (mort en 1661) au début du pouvoir personnel de Louis XIV. Autant de faces qu'il convient d'éclairer pour donner prise à une lecture qui permette de goûter la langue et le charme de ce jalon

---

6. Sur cet aspect et ses conséquences pour la réception des œuvres d'oc aujourd'hui, cf. nos observations dans notre éd. du *Capiote, pastorale limousine, ca 1625 : contribution à la connaissance de la littérature dialectale au XVIIe siècle*, Bordeaux, Univ. de Bordeaux III, 1983.

7. Voir notre éd. des *Amours de Colin et Alyson*, de F. Rempnoux, 1641, Gardonne, éd. Fédérop, 2001, et note précédente.

précieux de la création occitane. Voici donc de premières observations sur le positionnement littéraire de l'ouvrage et les attaches culturelles de l'auteur, propres à en laisser entrevoir les perspectives herméneutiques.

*
* *

Un premier point sur lequel l'attention du lecteur se voit formellement attirée est le sous-titre par lequel la *Rancontre* est qualifiée de *trage-commedie pastoralle*. Du renouvellement humaniste ayant restauré le genre tragique à l'initiative des Italiens, la *Rancontre*, à vrai dire, ne partage aucunement le dénouement sinistre ; mais elle reprend la conception savante d'une intrigue longue, développée en cinq actes et soumise au principe des règles. D'autre part, faisant intervenir pour personnage principal masculin un noble de rang pratiquant la Cour, l'intrigue, de caractère amoureux, ne peut se satisfaire des composants ordinaires de la comédie, notamment des stéréotypes burlesques (capitans matamores, valets fripons, bourgeois niais, etc.). Du reste, on y rencontre des tensions qui ne doivent rien au ressort comique, mais tout à la gravité d'un amour mérité, devenant partagé, occasion d'une réelle perception poétique. Noblesse du sujet et du traitement, dénouement heureux : l'auteur fait donc un choix légitime du genre hybride de la tragi-comédie, qui a connu son heure de gloire dans la décennie 1630-1640, et aux arrières plans politiques duquel l'Aquitaine du nord n'est pas restée étrangère [8].

Le sous-titre introduit cependant une hybridation supplémentaire par l'adjectif *pastoralle*. C'est toutefois moins vers Sannazar et d'Urfé, modèles du genre, qu'incline l'esthétique de la *Rancontre*, qui ne verse point dans l'irréalisme antiquisant malgré quelques allusions convenues, que vers les Espagnols à travers le sentiment plurivoque de la nature, du rêve et de l'identité, et vers l'un des introducteurs en France de la mise en valeur de ces sentiments, le limousin Tristan L'Hermite, dont l'influence est sensible dans la thématique du *locus amoenus* et le lexique associé. Il n'en reste que notre pastorale revêt un caractère nettement plus concret que, par exemple, dans l'optique de religiosité antiquisante de la Pléiade.

---

8. Outre l'indépendance ordinaire et parfois la violence (étudiée ici par Y.-M. Bercé et A.-M. Cocula) de la classe nobiliaire, il convient de noter la rémanence d'un sentiment diffus d'extranéité aquitaine (on part « en France » lorsqu'on gagne la Cour). Deux affaires d'État qui ont secoué la province dans le premier tiers du siècle (Biron et Chalais) restent dans les mémoires, ravivées par la présence régionale de puissantes maisons (Montluc, Epernon, Montmorency, La Rochefoucauld, Puylaurens, etc. Cf. aussi note 35 infra) autour desquelles s'articule une bonne partie de la production littéraire, où l'emploi de la langue occitane n'est naturellement pas dépourvu de signification. Aussi bien Richelieu, qui savait devoir joindre la plume à l'épée, adjoignit encore la langue à la plume.

Si la tonalité du discours des aristocrates n'exclut donc pas une nuance précieuse, celle des propos du personnage principal féminin, sensément fille d'un (riche) paysan, allie au réalisme concret de sa situation des motivations morales qui lui confèrent suffisamment de dignité pour entraîner l'attachement d'un jeune gentilhomme. Le réalisme résulte des contraintes de sa condition d'authentique gardienne du troupeau, bien paternel, et des enjeux matériels soulevés par son mariage. La morale apparaît dans la retenue qu'elle exprime, tant à l'égard des fréquentations en général, dans cette période plus libre de la régence et de l'après guerre, qu'envers celle en particulier d'un homme de condition très supérieure et surtout de sang noble. Jane fait montre, dans un rejet initial de cette sorte de mésalliance par ascension sociale, d'une vertu supérieure d'obéissance aux injonctions paternelles qui n'est pas sans similitude avec les formes de l'honneur nobiliaire et lui vaut le respect d'Amidor. Le traitement pastoral, en fournissant le moyen pour Jane de s'émanciper de son devoir sans lui devenir infidèle, vérifie être un instrument privilégié de dévoilement de la vérité du cœur [9].

La *Rancontre des bergers périgordins* participe ainsi de la comédie cultivée du fait de son dénouement heureux, mais conserve appartenance au tragique par la représentation de la noblesse et les nobles enjeux que cette présence implique. Nous ne sommes guère éloignés, notamment pour la galanterie, de ce que Corneille qualifiait de « comédie héroïque », à laquelle la thématique pastorale, pour l'essentiel empruntée aux réalités du terroir [10], instille la portée d'une métaphore de la distinction (comme noblesse de l'âme) à l'intérieur même de l'action mimétique (classique rencontre de la bergère et du gentilhomme). Ce n'est donc pas sans discernement que l'auteur positionne son ouvrage dans la terminologie théâtrale, ni sans souci d'intéresser de la sorte un public avisé.

---

9. La pastorale, lointaine héritière du *locus amoenus* troubadouresque, via le pétrarquisme, permet de conserver un caractère élitiste au développement des affaires de cœur, alors que la tragédie et la tragi-comédie, autres genres nobles, subordonnent l'amour aux règles publiques et politiques. Elle fait évoluer dans un décor champêtre des personnages saisis dans leur naturel privé, conventionnellement représentés par des bergers. D'où la précaution d'adjoindre parfois à l'adjectif de pastoral, celui d'héroïque (sans qu'il soit besoin d'acte de bravoure), afin de distinguer une production noble d'une populaire, ou popularisante ; terminologie du reste très librement appliquée. Sur ce vaste courant esthétique européen, dont l'incidence en France a été amplifiée par le succès de l'*Astrée*, 1607-1627, d'Honoré d'Urfé, on pourra se reporter, entre autres, à : Dalla Valle (D.), *Aspects de la pastorale dans l'italianisme du XVIIe siècle*, Paris, éd. Champion, 1995 ; Mauri (D.), *Voyage en Arcadie : sur les origines italiennes du théâtre pastoral français à l'âge baroque*, id., 1996 ; Van Elslande (J.-P.), *L'imaginaire pastoral du XVIIe siècle*, Paris, éd. P.U.F., 1999 ; Macé (S.), *L'Eden perdu : la pastorale dans la poésie française de l'âge baroque*, Paris, éd. Champion, 2002.

10. Voir notre étude « François Rempnoux et la pastorale occitane au XVIIe siècle », *loc. cit.* note 7 supra et, plus généralement, Beugnot (B.), *Le discours de la retraite au XVIIe siècle*, Paris, éd. P.U.F., 1996.

Il n'entreprend pas davantage à la légère la conduite de son intrigue, qu'il structure conformément aux règles par nous désormais tenues pour classiques [11]. Il s'agit d'une structuration du jeu au moyen des unités (action, lieu, temps), d'autre part d'une progression rhétorico-séquentielle conduisant, sur un patron en cinq actes, au nœud puis au dénouement. Un rapide synopsis va permettre de s'en rendre compte.

L'acte I (vers 1-412), tout entier d'exposition, ne comprend que deux scènes. La première est un dialogue de sourds entre les avances fort libres du berger Jaquet et les défenses obstinées de la bergère Jane présentée ci-avant. La seconde scène nous transporte dans la forêt où deux jeunes nobles, Amidor et son frère Floridor, partent à la chasse avec deux guides du pays. Détail qui a son intérêt, ces deux gentilshommes s'expriment en français. C'est alors qu'Amidor aperçoit une bergère qui s'enfuit, dont il devient subitement amoureux. Avec ce prologue à parallèles, probablement servi par un dispositif scénique à compartiments, sont campés les acteurs de l'intrigue : le viveur et peu délicat Jaquet échouera à conquérir la vertueuse Jane, pour laquelle s'enflamme le cadet de nos aristocrates. La difficulté, dans le contexte social de l'Ancien Régime, va consister à déjouer la logique du mariage de raison en rendant recevable la mésalliance réciproque, et sciemment assumée, des deux amants. L'affranchissement des contraintes respectives de leurs statuts opposés – dont la différence de langue souligne de façon palpable la double prégnance sociale et culturelle – sera ainsi la leçon insolite de l'œuvre.

Les actes suivants vont en développer méthodiquement l'intrigue. L'acte II (vers 413-947), installe en trois scènes la triangulation de départ : Jane, lasse de supporter des avances peu sages, se plaint du désintérêt de ses parents pour son futur établissement (sc. 1). Informé par l'un des deux guides, Janot, de l'identité de la beauté entrevue, Amidor est introduit par celui-ci auprès de Jane, qui juge leur alliance impossible mais consent à accepter le présent d'un anneau (sc. 2). Après avoir porté au père de Jane une demande en mariage de la part d'Amidor, Janot signifie sa disgrâce à Jaquet, qui menace coléreusement (sc. 3). L'acte III (vers 948-1538) amène le nouement de l'obstacle : Theveno et Piere, parents de Jane, se disputent sur le parti à tenir, le père refusant toute alliance avec un aristocrate (sc. 1). La mère rebutée, rejointe par ses commères, délibère (sc. 2). Jane informe Amidor de l'intransigeance de son père auquel elle est contrainte d'obéir. Mais l'intensité du désarroi d'Amidor la convainc d'une ruse : qu'il se déguise en berger pour gagner l'amitié du père. Hélas,

---

11. Sur la foi de la *Pratique du théâtre* de l'abbé d'Aubignac, 1657 ; cf. édition d'Hélène Baby, Paris, éd. Champion, 2001. Voir SCHERER (J.), *La Dramaturgie classique en France*, Paris, éd. Nizet, 1950 ; PASQUIER (P.), *La Mimèsis dans l'esthétique théâtrale*, Paris, éd. Klincksieck, 1995. Plus généralement, MAZOUER (Ch.), *Le Théâtre français de l'âge classique*, vol. 1 : *Le Premier XVIIe siècle*, Paris, éd. Champion, 2006.

Jaquet entend leur entretien, mais n'osant affronter Amidor, il recourt aux offices d'une sorcière (sc. 3).

L'acte IV (vers 1539-2018) sera par conséquent celui du dénouement. Les trois premières scènes récapitulent la triangulation : 1. le sévère Piere est désemparé car les commères sont liguées contre lui ; le courage du tyran se délite ! 2. Amidor se prépare à son double jeu de « berger ypocrite et fidèlle » (*sic*) et part chez Piere. 3. Jaquet, aveuglé par la haine, fait un pacte avec la sorcière afin de rendre le mariage stérile. La scène 4 opère donc le retournement de situation : Piere, conquis, impose le mariage avec le berger travesti ; Jane opère une soumission habile, et Theveno, sans plus d'objection, presse son mari d'agir (exploitant sa corde misogyne) en cas de... changement d'avis de Jane ! Le notaire est convoqué, selon l'usage réaliste du temps (et non, bien sûr, celui d'un futur poncif boulevardier) qui permet, précisément, d'en rire. Le bref acte V (vers 2019-2187, mais les derniers ont disparu) se situe par conséquent au-delà de l'intrigue, désormais résolue, et constitue ainsi un épilogue parallèle à l'exposition de l'acte I, sur les présence et fonction duquel (sinon l'achèvement, par suite d'une perte de feuillets) l'on peut s'interroger : simple congratulation finale des partenaires (sans Jaquet !) avec péroraison du Vatel annonçant le banquet, ou cadre d'un ultime développement.

Ce court résumé suffit au double constat de la simplicité narratologique de l'intrigue, dépouillée des surcharges romanesques de la tragi-comédie antérieure, et de l'application déployée pour son traitement. L'auteur ne s'est donc pas naïvement lancé dans l'aventure qui a conçu ce plan et l'a mené à bien.

Examinons maintenant la mise en œuvre des règles, en gardant à l'esprit que la somme de l'abbé d'Aubignac à l'autorité de laquelle [12] nous avons l'habitude de nous en remettre aujourd'hui, n'a encore valeur que de consensus sur la représentation théâtrale. L'unité d'action, élaguée d'épisodes adventices, est donc bien observée dans la *Rancontre*. Pour contourner la rigueur d'une ségrégation résultant alors des hiérarchies d'une société d'ordres séparés (noblesse, clergé, Tiers), le premier rôle masculin doit faire montre de sa capacité à abolir, par un altruisme individuel justifié par l'amour, la distance sociale héritée de son origine et de son rang aristocratiques. Le rival se borne à faire planer la menace d'une violence – moins directe, du fait de sa couardise, que médiate, par le recours aux sortilèges – qui traduit néanmoins le bien-fondé des prétentions qu'il soutient au regard du droit naturel. Cette pratique empirique assignait alors au mariage une fonction, entièrement étrangère à

---

12. Le débat ouvert dans les années 1630 par Chapelain et Mairet (celui-ci dans l'orbite de Montluc et Montmorency) s'était prolongé jusqu'aux trois *Discours* de Corneille, 1660. Voir Dotoli (G.), *Temps de préfaces : le débat théâtral en France, de Hardy à la Querelle du Cid*, Paris, éd. Klincksieck, 1997.

l'amour affectif, d'alliance économique par accumulation de capital – d'où l'intérêt d'une compatibilité entre natures de biens concernés et une « priorité » communautaire aux épousailles de voisinage (explicitement formulée au vers 900). La rébellion de Jaquet devant l'immixtion d'un pouvoir à caractère illégitime parce qu'extérieur au milieu, par son essence nobiliaire, par sa langue, et sans doute sa provenance, ne pouvait apparaître que comme une réaction normale dans le contexte. Ce personnage ne constitue donc pas un simple artifice d'écriture (l'obstacle peu redoutable d'un rival disgracieux et jaloux), mais le pôle antithétique de l'action d'Amidor. Leur paire entre ainsi dans une unité esthétique fonctionnelle, dont le thème signifiant est du triomphe de l'amour sur les conventions. L'aboutissement au don de soi de cet apprentissage de l'amour participe d'une vision « généreuse » du héros préclassique, renouvelée du *Cid*. La noblesse, elle aussi naturelle et socialement charismatique, d'Amidor se révèle ainsi, dans sa foncière allégresse, aux antipodes de l'oisiveté délétère où l'enfermeront bientôt les dorures de l'étiquette versaillaise.

Les personnages des parents donnent lieu à un traitement plus circonscrit à l'écriture. On les voit partagés entre ces deux logiques : « communautariste » pour le père, qui ne veut pas d'empiètement nobiliaire dans ses affaires (il est soucieux de troupeaux et n'a cure d'un mariage qui n'y contribue) mais dont la raideur est connotée comme rétrograde ; « individualiste » pour la mère, exprimant avec ses amies une logique féminine résolue, agissante et volontiers manœuvrière. Jane enfin, certes vertueuse et soumise, mais fort consciente de ses droits malgré son jeune âge (jusqu'à se prévaloir de son aînesse face à son frère cadet), apparaît l'actrice essentielle de son destin grâce au subterfuge pastoral. Par cet engagement ingénieux et déterminant, elle conditionne à la fois la gratification hédonique de l'amour à l'endroit d'Amidor, lequel n'a plus à sacrifier qu'en apparence le privilège de sa naissance, et le respect de la hiérarchie familiale, exprimé par la volonté de son père. On retrouve avec cette casuistique modérément subversive et cependant révélatrice d'évolutions en cours, des schémas et des types observables dans les pièces aquitaines contemporaines en occitan [13]. En soulevant divers autres traits sociétaux, la

---

13. Notamment celles citées ci-dessus, notes 5-7. En l'absence de media, le théâtre est l'une des caisses de résonance de la vie publique ; la représentation des faits politiques est ainsi un horizon d'attente du public, pour lequel la métaphore dramatique – aussi bien pastorale, d'approche intemporelle et privée, que tragique ou tragi-comique (la seconde différant seulement par l'issue heureuse), d'approche publique et historisante, ou même burlesque, d'approche satirique – devenue d'usage constant, n'a pas de secret. Voir COUTON (G.), *Écritures codées : essai sur l'allégorie au XVIIe siècle*, Paris, éd. Aux Amateurs de livres, 1990 ; pour la dramaturgie, APOSTOLIDÈS (J.-M.), *Le Prince sacrifié : théâtre et politique au temps de Louis XIV*, Paris, éd. de Minuit, 1985, ou PRIGENT (M.), *Le Héros et l'État dans la tragédie de Pierre Corneille*, Paris, éd. P.U.F., 1986 ; plus généralement les travaux de G. Forestier (*Esthétique de l'identité dans le théâtre français, 1550-1680*, Genève, éd. Droz, 1988), de Colette Scherer, W. Floeck, G. Dotoli, sur la période préclassique, d'A. Viala, de C. Jouhaud (*Les pouvoirs de la littérature* [au XVIIe siècle], Paris, éd. Gallimard, 2000), ensuite.

contribution de ces personnages permet de traiter de façon déliée l'action unique.

Les règles de temps et de lieu sont d'une observation plus nuancée. Si l'essentiel de l'action peut se concevoir en un jour dès lors qu'est admise la convention d'un amour-passion subit et conquérant, il reste que la scène 2 de l'acte II (naissance de l'intrigue) nous présente Amidor au petit matin d'une nuit d'errance amoureuse, tout à la pensée de l'apparition féminine entrevue au départ de la partie de chasse (acte I, sc. 2, prologue). Il s'ensuit nécessairement que cette chasse, activité alors spécifique de la noblesse (comme substitut des armes, que mettent en relief la dangerosité de l'ours ou du sanglier et la noblesse du cerf), avait eu lieu la veille. L'action scénique n'est donc pas rigoureusement contenue entre le lever et le coucher du soleil, mais inclut partie du jour précédent (soit 24 heures), comme on voit souvent après la *Silvanire* de Mairet (1629, éd. 1631). La règle s'entend ainsi d'un jour révolu, et suit l'action jusqu'au lendemain, délai plus approprié au sujet.

L'unité de lieu semble plus relative, car si toutes les scènes se déroulent à proximité immédiate de la maison de Jane (cour ou carrefour pour l'acte IV), certaines changent d'angle, voire de décor. Lorsque Jane, ayant quitté Jaquet sur le pré (I, 1), est incontinent aperçue par Amidor depuis l'orée du bois (I, 2), où il évolue au sein d'un groupe, il est impossible de faire se côtoyer les deux groupes et difficile de supposer en province une scène suffisamment large pour représenter entre ses deux extrémités toute la distance séparant ces personnages, sauf recourir à l'artifice d'un élément de décor figuratif médian. Semblablement, les conversations de Theveno (III, 2), ou l'ambassade de Janot (II, 2-3), à défaut de se dérouler dans la maison (nécessitant un décor d'intérieur) doivent être envisagées sur le seuil. Il faut donc supposer une scène à compartiments, procédé ancien demeuré en usage, bien qu'ici tardif (pour de probables raisons matérielles), ou du moins un jeu de décors efficace (tapisserie coulissante inspirée de la machinerie introduite sur la scène par les Italiens). Ces hypothèses ne vont pas sans soulever l'énigme des lieux (en salle ou en plein air) et des moyens dévolus à la représentation, probable, d'une œuvre par ailleurs sobre en exigences [14].

L'auteur se conforme donc à la mise en oeuvre des unités mais sans en faire toujours une application rigoureuse, sans doute en fonction d'éléments

---

14. Voir les travaux de Georges Mongrédien, par ex. *La Vie des comédiens au temps de Molière*, Paris, éd. Hachette, 1966 ; SCHERER (C.), *Comédie et société sous Louis XIII*, Paris, éd. Nizet, 1983 ; DEIERKAUF-HOLZBOER (S. W.), *L'histoire de la mise en scène dans le théâtre français à Paris, de 1600 à 1673*, Paris, éd. Nizet, 1960 ; les études d'Hélène Visentin ou D. Moncond'huy, « La Scène et le tableau au XVIIe siècle : du décor à compartiment au décor unique », *Scène et image : actes du colloque de Poitiers*, Poitiers, éd. La Licorne, 2000 (« Colloques », 11), p. 109-120.

non narratifs. Nous citions le cas des décors ; on peut aussi s'interroger, par exemple, sur celui du monologue burlesque du cuisinier (V, 2). Mais il faut surtout parler ici des enchâssements signalés au début. Le statut du contrat de mariage également comique, débité par le notaire (IV, 4), qui aurait pu faire partie intégrante de la scène comme on le voit ailleurs [15], s'en trouve ici détaché par un trait séparatif en travers de la page, l'adjonction d'un titre propre et l'adoption d'un mètre octosyllabe [16]. La joyeuse allégresse de ces deux passages insuffle une gaieté sensiblement détonnante dans cette pièce retenue. Or les allusions, en particulier du second, incitent à penser à des séquences musicales.

Cette éventualité reçoit en effet une confirmation formelle qui s'avère essentielle à l'exacte appréhension littéraire de la *Rancontre*. Il s'agit de la présence de quatre intermèdes chantés insérés à la fin de chaque acte (on ne peut se prononcer sur la fin de l'acte V). On sait que ce procédé, loin d'être une nouveauté, était un trait définitoire de la tragédie humaniste érudite [17]. Un chœur, imité de l'antique, y venait interpréter un texte déploratoire chanté, résumant l'acte précédant dans une tonalité eurythmique et sensé éclairer la portée symbolique (morale, religieuse ou politique) du sujet. La tragédie occitane n'avait pas méconnu cette pratique et telle est bien ici la fonction des enchâssements finaux, à savoir respectivement : I : *Chanson d'Amidor et de Jane*, huit sizains lyriques, alternés de chanteur et de langue (48 vers octosyllabes) ; II : *Complainte de Jaquet*, huit sizains déploratoires (48 vers hexasyllabes) ; III : *Chanson de Jane et Amidor*, huit sizains lyriques, alternés dans le même ordre qu'à l'acte un, ce qui conduit à attribuer à la modification de titre une fonction de différentiation des partitions musicales (48 vers octosyllabes) ; IV : *Chanson*, six sizains de réjouissance à l'annonce du banquet, sans doute d'interprétation collective par les personnages en scène, puisque sans nom d'interprète et vu le thème (« Après un Bacus et Cérès / ... », 36 vers octosyllabes). Un point important différencie cependant ces intermèdes de l'emploi des chœurs dans la tragédie. Les acteurs y maintiennent en effet un lien organique avec l'action, puisqu'ils sont, comme on vient de voir, les propres interprètes de ces poèmes musicaux et non plus des choristes extérieurs à la distribution. Le manuscrit ne fournit, malheureusement, aucune indication des airs ni timbres [18].

---

15. Courtète de Prades, *Ramounet, ou lou Paisan agenés tournat de la guèrro*, acte I, sc. 5, éd. Ch. Ratier, 1915, vers 186-231, p. 104-106 ; Lafeuillade, *L'Hausano*, acte IV, sc. 3, vers 1190-1219, éd. C. Bonnet (cf. note 6), p. 222-226 ; Rempnoux, *Les Amours de Colin et Alyson*, acte V, vers 365-385, éd. C. Bonnet (cf. note 7), p. 52-55.

16. Sur l'esthétique des enchâssements, notamment chez Mairet, cf. Lallemand (M.-G.), « Lettres et poésies dans les comédies du XVIIe siècle », *Lettres classiques*, n° 58, 2006, p. 71-85.

17. Voir Mazouer (Ch.), *Le théâtre français de la Renaissance*, Paris, éd. Champion, 2002.

18. Voir Louvat-Molozay (B.), *Théâtre et musique : dramaturgie de l'insertion musicale dans le théâtre français, 1550-1680*, Paris, éd. Champion, 2002 ; pour l'aspect musical, Durosoir (G.), *L'air de*

La manifestation de ce lien a pour effet un caractère plus concret et une plus vive impression produite par ces chansons, et par là même une valorisation spécifique de leur fonction et de celle de leurs interprètes, ne fut-ce qu'au niveau de leurs compétences musicales, induisant une nouvelle hybridation du genre. On sait que l'introduction de la musique sur scène doit beaucoup au succès du ballet d'apparat (dit 'de Cour'), genre dansé qui connut un brillant développement sous Catherine de Médicis (avec B. de Belgioioso / Beaujoyeulx) et se répandit dans l'aristocratie, voire l'élite bourgeoise, jusqu'aux programmes des collèges, à côté du théâtre. On dispose entre autres sur cet engouement des témoignages de Sorel (*Francion*, livre IV, 1617) ou des livrets composés à Toulouse par des proches de Montmorency et du comte de Cramail : Baro, le continuateur de d'Urfé, et Pierre Goudouli [19]. À son apogée sous Louis XIII, affectionné de Louis XIV, ce divertissement scénique permet à des membres de l'élite sociale de se placer au centre de professionnels de la plume, de la danse et de la musique qu'ils stipendient. Si la faiblesse d'intrigue inhérente à ces chorégraphies figuratives n'a pas permis leur fusion avec les genres dramatiques, malgré les tentatives de Bensérade, l'usage s'instaura de mêler la musique à la comédie.

Mazarin fit triompher le procédé à Paris en 1646 avec les pièces à machines des Italiens qu'il avait fait venir au théâtre du Petit Bourbon (Jacomo Torelli et la *Finta Pazza*, admirée par le toulousain Maynard et par Voiture). Mais l'enchâssement de chansons dans le texte dramatique avait déjà rencontré le succès, de l'*Arthénice* de Racan (1619, pastorale en cinq actes devenue *Les Bergeries*, 1621) à la *Comédie des chansons* (1640, supposée de Beys), qui en révèle la grande popularité, et à *L'Inconstant vaincu* (1661, pastorale) qui préfigure le vaudeville [20]. En pays d'oc, la chanson est dès le début du siècle un agrément obligé du théâtre des Caritats de Béziers, production bourgeoise, en relation avec l'activité des États de Languedoc et de conception moderne (comédie à façon érudite, substituant des sujets de société aux types farcesques médiévaux). La *Rancontre* s'inscrit ainsi dans un genre en évolution et peut être rapprochée de ce qui a été désigné sur la scène française, après l'*Andromède* de Corneille (1647-1650), comme « comédie à musique » (au sens générique du premier terme de 'représentation théâtrale'). Elle illustre parfaitement la tendance contemporaine à combiner les divers arts de la scène (ballet, théâtre,

---

cour en France, 1571-1655, Liège, éd. Mardaga, 1991 ; pour la versification : Hilgar (M.-F.), *La mode des stances dans le théâtre tragique français, 1610-1687*, Paris, éd. Nizet, 1974.

19. Autour de Cramail, cf. Bonnet (C.), *Rempnoux*, *op. cit.*, 2001 ; Garrigues (V.), *Adrien de Monluc, 1571-1646 : d'encre et de sang*, Limoges, éd. Pulim, 2006 ; sur Goudouli, éd. présentée par Gardy (Ph.), *Le Ramelet Mondi*, Aix, éd. Edisud, 1984 ; Escudé (P.), *Pèire Godolin, 1580-1649 : un poète au cœur de Toulouse*, Portet, éd. Loubatières, 2002.

20. Voir La Laurencie (L. de), *Les créateurs de l'opéra français*, Paris, éd. Alcan, 1930 ; retirage Éd. d'aujourd'hui, 1977. Attestations encore dans le *Mémoire* des Mahelot.

musique, scénographie), que Molière conduira brillamment jusqu'à la frontière des genres. Or si la tragédie, malgré quelques pièces spectaculaires, n'a pas prospéré dans cette direction, l'évolution de la comédie vers la musique devait se poursuivre dans l'opéra.

Autant que la pertinence terminologique ou la maîtrise structurelle, la place, la forme, le sens et l'esthétique de ces enchâssements intègrent donc un projet soigneusement concerté et d'exécution soutenue, bénéficiant d'une information actualisée sur l'évolution des arts de la scène, en particulier celui, naissant, de l'opéra. C'est précisément ce qu'illustrent au même moment les pastorales de Charles Beys (*Le Triomphe de l'amour*, 1655), de Perrin et Cambert (1669, sous le même titre, décidément programmatique), bientôt suivie de leur *Pomone* (1671, entièrement chantée), fondatrice du genre. La pastorale rencontre des *Bergers périgordins* représente ainsi, vers 1663, un précieux jalon occitan de cette histoire, dont il faut sans doute chercher l'explication dans les rapports du poète avec des intervenants expérimentés, tant du côté théâtral que musical. Tous jugements de valeur mis à part – ceux dont les critères ordinaires (style, registres, postures d'écriture) garantissent par tradition dans l'espace français la précellence *de jure* des productions de la Cour et de la Ville capitale comme une appellation d'origine [21] – nous pouvons donc retrouver dans la *Rancontre* occitane les mêmes composants de savoir littéraire contemporain et la même aptitude aux Belles Lettres que dans tout autre espace linguistique de l'Europe de l'ouest.

*
* *

En l'absence d'information aussi bien sur la provenance du manuscrit (copiste, milieu de circulation, détenteurs), que sur les origines de l'auteur et les circonstances de la composition, malgré des allusions diverses au Périgueux des années 1659-1663, il est difficile de s'avancer sur la genèse de la *Rancontre*. On ne peut, en pareille occurrence, que redoubler d'attention à l'égard du document. Sur le plan matériel, celui-ci se présente comme un modeste cahier de 46 folios de 25 cm, non réglé, non relié, comptant environ 30 à 37 lignes par page. La main est indiscutablement d'un bon professionnel de l'écriture, la copie est d'une disposition claire et le graphisme, rapide, reste de lisibilité aisée. La rareté des remords ou ratures (sauf une question que

---

21. Sur l'ostracisme anti provincial et ses dimensions ethniques, voir les travaux de Robert Lafont et Fausta Garavini ; sur la critique, les travaux récents sur la notion de (œuvre, genre, auteur) *mineur*. Le tenace préjugé français sur les antécédents du classicisme, d'abord dénoncé par l'école historiographique italienne (Giovanni Dotoli, etc.), s'est donc exercé de façon redoublée contre les ouvrages en « patois ».

nous évoquerons) et le faible nombre des lacunes, suggèrent qu'il ne s'agisse pas d'un texte autographe et qu'il ait pu être transcrit sous la dictée. Le cahier n'a pas de pages de garde ni de titre propre. Le titre de départ, sobre et sans ornement, confirme le sentiment d'une copie de communication. Comme telle, cette copie, bien que manuscrite, doit donc être considérée comme relevant de la publication, selon la modalité non marchande encore courante qui perdure sous l'Ancien Régime, voire de façon majoritaire dans certains domaines, tel celui du texte musical [22].

Une source d'information qui peut s'avérer fructueuse dans le texte théâtral réside dans l'examen des didascalies [23]. Parmi ces diverses indications scéniques, on peut distinguer celles résultant d'une formulation directe, du genre : « Il [s'agissant d'un personnage que vient de désigner la rubrique] se retourne », valant injonction muette pour l'acteur même en l'absence d'autre élément, et celles à formulation indirecte, médiatisées par la parole d'un personnage, du genre : « [A s'adressant à B] Sortez, Monsieur ! ». Bien que les premières seules puissent renseigner le spectateur sur des faits de scène auxquels le texte déclamé ne fait pas allusion (gestuelles silencieuses ou dissimulées), elles sont ici totalement absentes, ce qui plaide pour la simplicité des mouvements. Au contraire, de nombreux propos énoncés par les personnages décrivent ou commentent en temps réel les agissements respectifs, avec portée contraignante pour l'interprétation : ainsi du baiser volé par Jaquet à Jane endormie (I, 1), ou d'Amidor s'exclamant au passage de Jane (I, 2). Ces indications renseignent une certaine dynamique scénique, mais elles n'ajoutent guère à la signification actancielle des rôles proprement dits (comportement des acteurs). En revanche, elles permettent de véhiculer une foule d'informations, moins indispensables aux interprètes qu'utiles à la réception de l'œuvre par le public. Ainsi des célébrités locales et de leurs exploits (tels le silène Ridellet, le notaire Baboulin, ou le cuisinier) instrumentalisés en ornements du *locus amoenus* à la signature de la paix (cf. Theveno dressant la liste des cabarets et bonnes tables, III, 2).

Il est cependant une autre catégorie de didascalies, en apparence fort banales, constituée par les rubriques destinées à annoncer la prise de parole des personnages (indiquant ainsi la distribution des rôles) ou à marquer la

---

22. Cf. les articles réunis par JOUHAUD (C.) et VIALA (A.), *De la publication entre Renaissance et Lumières*, Paris, éd. Fayard, 2002 ; sur la problématique des manuscrits : THOMASSEAU (J.-M.), « Les manuscrits de théâtre : essai de typologie », *Littérature*, n° 138, 2005, p. 97-118.

23. Cf. LARTHOMAS (P.), « Notes sur le bon usage des didascalies », *Travaux de linguistique et de littérature*, t. 25, 1987, 2e partie, p. 271-277 ; LOCHERT (V.), « La didascalie dans le théâtre français au XVIIe siècle : une pratique mineure ? », *Littératures classiques*, n° 51, 2004, p. 43-67 ; en domaine occitan, outre nos recherches sur l'histoire éditoriale du *Capiote* de La Feuillade (cf. note 6), nos obs. « Didascalies et signifiance : lectures du théâtre occitan préclassique », *Revue d'histoire du théâtre*, 2001, fasc. 4, p. 265-274.

succession des actes et scènes. Il y a peu à dire des secondes, qui ne laissent apparaître aucune ambiguïté sur le séquencement adopté, sinon rappeler les titres propres des divers enchâssements déjà vus. Par contre les rubriques annonçant les personnages révèlent bel et bien une surprise fort curieuse. Mais il faut cependant, pour en prendre la mesure, établir tout d'abord la liste complète de ces derniers. Par manquement à l'usage, en effet, ni la liste générale des personnages (ni a fortiori celle des acteurs), ni l'indication du lieu de l'action ne sont fournis en tête de la copie, confirmant le sentiment d'une assignation de communication plutôt que d'interprétation (la liste des personnages intervenant dans chaque scène est en revanche fournie en tête de celles-ci). L'effectif total est de onze rôles, ainsi répartis :

Jane, bergère, fille de Piere,
Jaquet, berger, rival d'Amidor,
Amidor, gentilhomme, amant de Jane,
Floridor, gentilhomme, frère d'Amidor,
Piere et Theveno, riches paysans, parents de Jane,
Janot et Loren, valets de chasse des gentilshommes,
Jaquetto et Toynetto, commères de Theveno,
Sorcière.

Or il s'avère que la plupart des noms des personnages font l'objet, d'un bout à l'autre des 92 pages de notre cahier, d'une substitution au moyen de ratures consciencieuses, qui ne manquent pas de frapper le regard dans ce manuscrit si soigné. Seuls conservent leur nom de première apposition les deux gentilshommes et les personnages bien subalternes de Loren [24] et, naturellement, de la sorcière anonyme. Ces ratures affectent ainsi l'ensemble des occurrences, qu'il s'agisse des récapitulations en tête de scène, des rubriques annonçant la prise de parole des personnages, ou des noms de ceux d'entre eux venant à être prononcés dans une réplique. Voici un récapitulatif de ces substitutions, tel que permettent de le déchiffrer les noms raturés :

Laudo	>	Jano, amante
Janin	>	Jaquet, rival
Pierrot	>	Piere, père
Thieveno	>	Theveno, mère
Thone	>	Janot, messager
Japet(t)o	>	Jaquetto, commère
Perneto	>	Toynetto, commère.

24. Encore que Loren soit désigné sous le nom de Thienne par son compère Janot au vers 565, où la correction, du fait même de la rareté du personnage, a échappé au réviseur.

On ne peut manquer d'être intrigué par ces corrections, réalisées par la même main que la copie, comme un long remord, et de s'interroger sur la nécessité qui peut avoir si impérativement motivé des modifications aussi modestes (cf. quasi homophonie des noms des parents) et apparemment si peu pourvues de portée. Il s'agit en effet d'un travail de révision conséquent et systématique, qui n'a laissé échapper aucune occurrence. Il parait avoir été effectué d'un seul tenant, de façon assez répétitive et fastidieuse pour provoquer dans les récapitulatifs en tête de scène quelques substitutions corrigées à leur tour. Il reste difficile d'expliquer de manière évidente les causes d'un pareil remaniement, qui ne procède ni à la rectification d'erreurs de transcription, ni à une quelconque modification dramaturgique. Il fait en tout cas apparaître une étape chronologique distincte dans la transmission, sinon dans la genèse du texte qui nous est conservé, étape à compter de laquelle les prénoms de départ ont été jugés radicalement indésirables. Ceci laisse planer plus d'une incertitude sur les avatars et la circulation qu'il a pu connaître pour nous parvenir sous sa forme actuelle.

Faut-il en voir un indice dans la langue dans laquelle l'œuvre est composée, qui est un parler nord-occitan du Périgord centre-oriental pratiqué à l'est de Périgueux, en direction de Terrasson ? Paradoxe de cette pièce, où nous voyons une scène 2, acte III, remplie d'allusions précises et détaillées à la vie urbaine de Périgueux, dont l'inutilité pour l'intrigue ne fait que souligner la volonté de flatter l'identité locale, rédigée dans le parler phonologiquement contrastif d'une zone hors juridiction sensiblement éloignée. S'il ne fait aucun doute que dans l'intercommunication périgourdine les locuteurs des deux zones se fussent parfaitement compris jusque dans les nuances les plus fines de la conversation, il n'est pas moins certain qu'ils auraient identifié sans hésitation leur origine mutuelle. De sorte que l'on peut s'étonner que le public du principal centre urbain, si fier de ses diverses prérogatives, ait goûté la peinture de ses mœurs familières formulée dans un parler – ce qui valait autant à dire un regard – extérieur et étranger pour autant que voisin. En l'absence d'indication du lieu scénique [25], il est donc loisible de retourner le sémantisme spatial induit par cette spectaculaire présence de Périgueux et de supposer la scène à l'est du Périgord, dans son cadre linguistique et au plus près de son milieu d'origine, une probable noblesse châtelaine. Pour ces terriens, le proche chef-lieu est une destination d'affaire, mais surtout d'échanges sociaux et de distractions dont le récit, au retour, n'était pas moins chargé de couleur locale que celui de Theveno, jusque dans la fréquentation nécessaire de l'hôtellerie [26].

---

25. L'*otium* champêtre suffit à la pastorale : on apprend qu'on le quitte en se rendant à Périgueux, d'où proviennent les rumeurs du monde. Dans le *Caplote*, tragi-comédie, la scène est en ville, lieu de pouvoir : la métaphore fait l'importance de Nontron.

26. Le *Livre vert* du consulat de Périgueux, éd. par J. Roux et J. Maubourguet (Périgueux, éd. SHAP, 1942) répute *Le Gascon* de la meilleure fréquentation. L'on peut inviter un Grand à l'auberge.

Les compétences littéraires attestées par notre dramaturge, son choix de la tragi-comédie et de la pastorale, l'actualité de son esthétique, l'usage discriminant fait du français, la dimension sous-jacente de théâtre privé donnée à entrevoir par cette œuvre, invitent ainsi à tourner nos regards vers une noblesse d'ancienne et haute extrace, parfaitement acclimatée à Paris et probablement admise en Cour [27], mais ayant conservé au lendemain de la Fronde de sécurisantes attaches terriennes, sources de revenus financiers et scène de prestige social (clientèle nobiliaire, préséances et commandements, droits et train de vie).

À cet égard l'aire de localisation de quelques villages de la campagne périgordine à l'est de Périgueux dont les noms sont cités dans la *Rancontre*, notamment la mention réitérée de la paroisse de Chourgnac, retient l'attention pour sa proximité avec le fief d'Hautefort (occitan *Autafòrt*), berceau de grands lignages féodaux, à commencer par celui des Born, rendu célèbre par le troubadour qui en disputa la forteresse. Parvenu aux mains des Gontaut de Badefol qui en prirent dès lors le nom, le chef de nom et d'armes (armes parlantes : à trois forces de sable, posées en pal deux et une) de cette grande famille au milieu du siècle est Jacques François d'Hautefort, 1610-1680, bâtisseur de l'admirable château actuel.

Jacques François est très bien introduit en Cour : gentilhomme de la Chambre de 1640, conseiller du roi aux conseils privé et d'État en 1643, chevalier des ordres, il voit le marquisat de ses terres (érigé en faveur de son père en 1614) confirmé en 1643 pour s'être distingué à Rocroi. Maréchal de camp, il tient le parti du roi lors de la Fronde et emploie contre Condé le régiment qu'il entretient. Grand écuyer de la reine Anne d'Autriche en 1656, il assiste à ses côtés au mariage de Louis XIV en 1660. Le marquisat d'Hautefort s'étend de la vallée de la Loue en direction de Périgueux, au nord, à la baronnie rattachée de Thenon et au comté de Montignac, point de passage de l'axe La Rochelle-Montpellier acquis en 1613 sur le coude de la Vézère au sud, sans atteindre Terrasson à l'est. Assis sur les bassins de la Baure et de l'Auvezère, s'écoulant vers l'ouest, où il confronte la juridiction noble du consulat de Périgueux, ce riche territoire agricole, dont les Hautefort sont seigneurs justiciers, comprend aussi des forges, employant l'énergie hydraulique et le charbon issu des importants massifs forestiers environnants à la fonte du

---

en l'absence de maison noble (Capiote au prince de Guise, I, 2, vers 186 sq.). Nous en avons ici une kyrielle (III, 2), non compris le silène local, Ridellet (cf. notre appel, *BSHAP*, t. CXXXIV, 2007, p. 481). Sur l'hôtellerie, cf. Bercé (Y.-M.), *La vie quotidienne dans l'Aquitaine du XVIIe siècle*, Paris, Hachette, 1978, pp. 73-91.

27. La Cour ne quittera Paris qu'en 1682 pour Versailles.

minerai de fer local. L'important site pré-industriel de Forge-d'Ans, fonderie de canons et boulets, est notamment propriété affermée de la famille [28].

À la tête d'un domaine considérable, le marquis dispose donc, indépendamment des gratifications royales, d'importants revenus locaux, judiciaires, fiscaux et économiques. Ceux-ci lui permettent d'entretenir une politique ambitieuse d'alliances familiales (dotation de ses sœurs), somptuaire (transformation et édification du château, décoration artistique), caritative (fondation d'un hôpital à Hautefort) et, n'en doutons pas, de liens avec une importante clientèle, nobiliaire (comme il se doit) et autre. Il est remarquable que tous ces investissements aient été tournés vers ses fiefs et sa famille (incluant bâtards et parentèle), alors même qu'il passait pour avaricieux à Paris, au témoignage de Madame de Sévigné. La tradition veut même que Molière ait employé son chapeau pour un rôle d'Harpagon – mais il faudrait paradoxalement supposer que le marquis le lui eut offert. Les Grands avaient coutume de faire cadeau aux acteurs de théâtre qu'ils prisaient, de vêtements de prix ! Ses attaches territoriales et familiales constituent donc un ancrage fondamental, du reste conforme à la vision idéologique féodale qu'il partage avec l'ensemble de la noblesse avant Versailles. Il est clair que ce cadre de vie implique une part de sociabilité spécifique, avec ses ostentations et ses loisirs entre pairs [29].

Sans doute la fratrie dont Jacques François sera le chef émancipé, après la mort prématurée du père en 1616, ne peut-elle tout à fait ignorer les Lettres, car la mère est une Du Bellay. Parmi ses cadets il compte, à l'instar de Floridor, un frère, Gilles, qui lui succède dans les charges à un âge avancé, et deux sœurs fort amatrices de poésie et de théâtre, Charlotte, qui épousera François de Choiseul, marquis de Praslin, et l'éclatante Marie que Paris, pour sa précoce beauté, va surnommer Aurore. Née en 1616, Marie d'Hautefort est d'abord élevée au château, milieu occitanophone où elle est toutefois précocement enseignée en français. Soigneusement éduquée, Marie est introduite toute jeune à la Cour, en 1628, en qualité de demoiselle d'honneur de Marie de Médicis [30]. Richelieu, qui appartenait encore à la sphère politique de la reine mère, en fit la connaissance. On sait que le cardinal, pris en tenaille entre la mère et le fils, fit le choix définitif de s'attacher au roi lors de la fameuse « journée

---

28. Pour les Hautefort, *BSHAP*, *passim*. Aperçu plus général : MAGNE (C.), *Au temps où le Périgord-Limousin-Angoumois canonnait en Atlantique : du fer et des canons pour sa Majesté*, Varaignes, éd. C.P.I.E. Périgord-Limousin, 2004.

29. Cf. SECRET (J.), « Sur un feu d'artifice tiré au château de La Force, le 21 décembre 1699 », *BSHAP*, t. XCVIII, 1971, p. 99-101, et sa relation imprimée à Rouen, en célébration, il est vrai, des conversions.

30. GRISELLE (Eugène), *État de la Maison du roi Louis XIII*, Paris, éd. Paul Catin, 1912, article 2382.

des dupes » du 10 novembre 1630. Ayant tout à redouter de ses nouveaux et nombreux ennemis, le soupçonneux ministre ne cessa de nourrir la plus vive inquiétude sur les humeurs de ce monarque complexe et tourmenté auquel il devait tout. Pour tenter d'en prévenir les sautes, ce politique ne cessa de pousser des créatures à lui dévouées dans l'intimité du roi. Tels furent, parmi les officiers servants, de jeunes favoris, comme François de Baradas, Saint Simon, le père du mémorialiste, ou le futur conspirateur Henri Ruzé d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. Plus rares, d'autres furent, malgré la timidité pour le moins vergogneuse de Louis XIII, des favorites. Marie « Aurore » d'Hautefort le devint [31].

Les amours de Louis pour la belle Marie, pour être demeurées platoniques, ne furent pas moins traversées par les répercussions à la Cour de la guerre entreprise par Richelieu contre l'Espagne en 1635. Ce conflit qui choquait le parti pro-catholique, atteignit la reine Anne d'Autriche, accusée de compromission avec son frère régnant à Madrid. Placée au service de la reine Anne après que la reine mère eut été exilée, élevée pour sa distinction au rang de dame d'atours (avec appellation de *Madame* en place de *Mademoiselle*), Marie avait été remarquée par le roi et en était devenue la confidente, puis la favorite. La soupçonnant de complicité avec la reine, Richelieu s'employa à l'écarter, occasion d'une nouvelle liaison royale avec Louise de La Fayette qui ne l'inquiéta pas moins. Marie fut donc rappelée en 1637 mais, trop indocile à se détacher de la reine et à influencer le roi dans le sens voulu, Richelieu employa Cinq-Mars à la discréditer, la faisant à nouveau exiler début 1640, au Mans. Outre la fidélité conservée à sa maîtresse, on remarqua beaucoup de grandeur chez cette jeune personne, qui n'appartenait à aucun clan. Marie d'Hautefort reprit rang à la Cour après la mort du cardinal, en 1643, avant d'en être à nouveau écartée par la politique de Mazarin. Épousée en 1646 par Charles de Schomberg-Espinay [32], grand seigneur fortuné autant que cultivé, maréchal célèbre pour sa prise de Tortosa, qu'elle suivit dans son gouvernement de Metz, elle en devint veuve à quarante et un ans, en 1657. Elle délaissa progressivement la Cour et mena une vie indépendante sur laquelle les mémorialistes se font plus discrets, dans les terres de son mari à Nanteuil (Oise) et à Paris, ce qui n'exclut

---

31. « Il est vrai que je suis amoureux. Il est vrai que je suis roi et que par là je puis me flatter de réussir si je le voulais. Mais plus je suis roi et en état de me faire écouter ; plus je dois penser que Dieu me le défend... », lettre de Louis XIII à Saint Simon, n. d. (le Très-chrétien a été marié à Anne d'Autriche, infante d'Espagne, en 1615, à Bordeaux...). La grand-mère de Marie, Catherine Le Voyer de La Flotte, déjà dame d'atour de la reine Anne, dut être l'intermédiaire des volontés du cardinal.

32. Fils d'Henri, 1575-1632, premier maréchal de Schomberg, vainqueur de Montmorency à Castelnaudary, surintendant (« ministre ») des finances (« Tu n'as benleu pas tan que Mounsur de Chomber », *Capiote*) puis gouverneur du Limousin. Charles, 1601-1656, que son ascendance germanique n'empêcha pas de devenir un parfait occitanophone, est aussi connu des lettres occitanes.

Marie d'Hautefort (Gaitte sculp. ; imp. F. Chardon aîné, Paris) (coll. SHAP).

pas le Périgord [33], poursuivant des fréquentations intellectuelles et pratiquant la charité jusqu'à son décès en 1691. Ces fréquentations ne présentent pas moins d'intérêt que son témoignage sur la vie politique.

---

33. Elle y achète encore des terres en 1682. Sur Marie (1616-1691), voir COUSIN (Victor), *Nouvelles études sur les femmes illustres et la société du XVIIe siècle : Madame de Hautefort*, 3e éd. revue, Paris, éd. Didier, 1868 (travail de qualité, dans les critères du moment, dominés par l'histoire événementielle et politique, selon la vision parisienne) ; MAGNE (J.), *Marie de Hautefort : le grand amour de Louis XIII*, Paris, éd. Libr. académ. Perrin, 2000 (sur la base du précédent).

En effet, Marie d'Hautefort fréquenta les milieux de la Ville (s'entendant du Paris hors des palais) aussi bien que les fêtes de la Cour. Ici, elle put connaître le poète Voiture pour les spiritueux (il en était le fournisseur pour la Maison de la reine !), là – chez Madame de Rambouillet, se faisant apprécier des hôtes de la « chambre bleue » sous le surnom d'*Hermione* – goûter la spiritualité de ce « rey chiquito » (il était hispanophile...) de la convivialité urbaine. Était-elle exilée au Mans qu'avec sa sœur elle s'intéressait au sort de son illustre infirme, l'écrivain Scarron, et lui faisait accorder pension à son retour. Chef de file de la résistance littéraire à l'esthétique classique promue par le Cardinal, Scarron a laissé dans ses œuvres nombre de poèmes exprimant sa reconnaissance à la bienfaitrice qu'il ose appeler « sainte Hautefort ». En matière religieuse même, elle protégea, à Metz, avec son mari, les débuts de Bossuet, tout occupé à la conversion du judaïsme alémanique. Elle reçut des vers de Loret, du P. Lemoine, de Patrix de Caen. Louis XIII, pour elle, composait les paroles de divertissements musicaux qu'il organisait trois fois la semaine, et le jeune Louis XIV, qui avait eu accès, enfant, à sa chambre et lui resta toujours attaché, fit composer par le poète Benserade des stances de la même eau, que Boësset fut chargé de mettre en musique.

Sa fréquentation de l'hôtel de Rambouillet [34], où poésie, musique et théâtre étaient en honneur mais par-dessus tout le goût de l'honnêteté, ce mélange de civilité aimable et distinguée, au parfum italien rompant avec la brusque rusticité de l'ancienne France, et de libre parole aristocratique fuyant la pédanterie, le parti pris et l'étiquette, vaut évidemment d'être considérée. Déjà les seigneurs les mieux en Cour commençaient d'introduire ces goûts dans leurs provinces. Le duc de Montmorency et son aréopage en Languedoc, Adrien de Monluc-Cramail à Toulouse, Louis de Nogaret, duc d'Epernon, en Guyenne, Montausier, naguère initiateur de la poétique *Guirlande à Julie* (la fille des Rambouillet), en Angoumois. Quelques occitans illustres en adoptaient l'élégance de ton, de l'aurillacois Maynard au charentais Balzac [35]. C'est qu'il avait fallu attendre les effets de la paix religieuse, après les démonstrations de force de Louis XIII en 1619-1621, pour voir vraiment se réaliser le vœu du vieux maréchal de Monluc que la noblesse terrienne se souciât de l'éducation

---

34. Sur les salons : *Au temps des Précieuses : les salons littéraires au XVIIe siècle*, Paris, éd. Bibliothèque Nationale, 1968 ; ARONSON (N.), *Madame de Rambouillet, ou la magicienne de la Chambre bleue*, Paris, éd. Fayard, 1988 ; DENIS (Delphine), *Le Parnasse galant : institution d'une catégorie littéraire au XVIIe siècle*, Paris, éd. Champion, 2001 ; études réunies par CONESA (G.) et STERNBERG (V.), *Le Salon et la scène : comédie et mondanité au XVIIe siècle*, éd. Littératures Classiques, n° 58, 2006.

35. Éléments dans nos contributions au vol. *La Lenga d'aur*, Angoulême, éd. Conversa Occitana, 2001 et notre *Rempnoux*, *op. cit.* D'autres dans : *Maynard et son temps* (actes du colloque de 1973), Toulouse, éd. Presses U. du Mirail, 1976 ; LOPEZ (Denis), *La Plume et l'épée : Montauzier (1610-1690) : position littéraire et sociale*, Tübingen, éd. P.F.S.C.L., 1987 (« Biblio 17 », 35).

de ses fils. On relèvera par exemple, la démarche collective initiée au nord du Périgord par le seigneur de Vococour, afin de jouir des fruits de la paix des Pyrénées, de constituer une sorte de ligue de civilité destinée à policer les manières de la gentilhommerie périgordine et limousine en matière de relations, de comportements et de mœurs [36]. Les nouvelles façades de Cadillac (Epernon) ou d'Hautefort ne sont pas en reste sur Vaux et les demeures parisiennes. Mais l'ère itinérante des Valois est révolue : ayant peu de chances de recevoir la Cour, elles sont bâties d'abord pour le faste et la convivialité locales.

Dans le domaine des lettres et de la musique, cette évolution est relayée par la robe et les collèges, favorisant l'acclimatation du théâtre en milieu urbain, et par les effets de la Contre Réforme sur les fastes de l'Église catholique, favorisant le développement institutionnel de la musique instrumentale et du chant dans les maîtrises [37]. S'agissant des arts de la scène, pour lesquels l'espace occitan provincialisé manque de supports (politiques institutionnelles, troupes formées au répertoire moderne, salles adaptées), cette inflexion et l'insatisfaction qu'elle rencontre n'échappent pas aux artistes parisiens. Des Lauriers, qui s'est fait connaître pour le mariage bordelais de 1615, diffuse depuis Bergerac ses *Nouvelles et plaisantes imaginations de Bruscambille* en 1619 ; Brosse situe à Bordeaux sa comédie du *Songe des hommes éveillés*, 1645, éd. 1646 ; Molière fuit en Occitanie ses déboires parisiens, cherchant meilleure fortune auprès des Grands, des Parlements ou des États, comme à Agen en 1650 ; Raymond Poisson, auteur et comédien fameux (sous le nom de Belleroche) de l'Hôtel de Bourgogne, fait proclamer à son *Poète basque*, comédie, 1669, éd. 1670 :

Si vous autres veniez à Bordeaux, Dieu me damne,
Pour les comédiens, c'est où tombe la manne !

L'argent circule à Bordeaux, siège de parlement et place commerciale de première importance, comme le Rouen de Corneille. Mais le français y reste produit d'importation.

Les ballets de cour figuratifs et, naturellement, musicaux rehaussent de leurs entrées allégoriques les solennités locales, donnant à la noblesse

---

36. Cf. Barrière (P.), *La vie intellectuelle en Périgord*, *op. cit.*, note 15, p. 241, d'après un règlement publié par G. Lavergne, *BSHAP*, t. LIII, 1926, p. 285 sq., où l'on note la revendication de liberté du préambule : « Chacun sçait la liberté qui se pratique de tous tems dans les provinces de Perigord et Limousin. Pour la continuation de laquelle nous avons proposé les articles suivants [...] avec le bannissement de toute sorte de ceremonie. »

37. Cf. Hardy (M.), « Nomination d'un maître de psallette à Périgueux en 1652 », *BSHAP*, t. XV, 1888, p. 115-117. Plus largement : Bonnet (J.-L.), Lalanne (B.), *Étienne Moulinié, 1599-1676, intendant de la musique des États du Languedoc*, Montpellier, éd. Presses du Languedoc, 2000.

l'occasion de briller dans ses terres : ainsi à Pézenas pour Montmorency, 1618, à Toulouse sur les livrets de Goudouli, 1619, à Agen, à Bordeaux pour les hyménées royaux de 1615 et 1649 ou pour Epernon, avec un carrousel, en 1627, Angoulême en 1655, pour le beau Montausier enfin marié à Julie d'Angennes. Les représentations théâtrales modernes se multiplient dans les villes, soit à l'occasion de réjouissances publiques, avec des interprètes du cru, soit à l'occasion du passage des troupes en tournée. Ces dernières étaient astreintes à verser des droits aux institutions de secours des villes hôtes. À Bordeaux, J. Mongrédien [38] ne recense pas moins de soixante passages et vingt-cinq versements du « droit des pauvres » dans les registres des recettes hospitalières entre 1644 et 1703 (pour 55 livres en moyenne annuelle, 100 livres en 1668). On n'a malheureusement pas d'enregistrements similaires pour Périgueux. Les troupes les plus notoires sont parisiennes, comme celle de Dufresne rendue célèbre par la présence de Molière, et jouissent de recommandations aux édiles locaux délivrées par leurs protecteurs attitrés à Paris : Gaston d'Orléans, Montmorency, d'Aubijoux. En socialisant la présence du théâtre moderne, ce processus fait évidemment accéder le public occitan à sa pratique, écriture et représentation.

La noblesse s'est familiarisée de bonne heure à la nouvelle écriture théâtrale en côtoyant les auteurs venus dans le fourgon de la Cour lors des affaires de Guyenne (Théophile, Tristan, Racan y sont présents en 1621). Elle fournira de nombreux auteurs de tragi-comédie et de comédie, mais toutes les œuvres, comme on sait, n'ont pas été conservées (pertes attestées par exemple pour Rousset ou Cortète). La robe et la bourgeoisie suivront avec des œuvres tragiques, comme à Périgueux en 1679 (*Héraclius*, tragédie) et 1687, souvent des allégories du devoir sous oripeaux chrétiens, comme à Cahors en 1679 (*Saint Pancrace*, tragédie). L'activité d'un personnel d'acteurs est mal documentée, leur emploi et la constitution de troupes étant plus fugaces. Entre amateurs et professionnels, beaucoup d'acteurs se forment dans la sphère éducative, principalement les collèges jésuites, où les élèves représentent voire souvent composent annuellement une tragédie (la pratique en est documentée pour Périgueux au moins en 1655 et 1682). Le goût du théâtre ne se limitait pas aux seules allégories édifiantes convenant à ces établissements, et trouvait à l'extérieur des prolongements, pour quelque fête publique, ou comme à Paris, dans des enceintes privées à caractère toutefois beaucoup moins éclectique et mondain (les premières sociétés littéraires se constituent dans le dernier quart du siècle, comme à Périgueux en 1684) et plus familier, au sens lignager et clientélaire d'une noblesse terrienne encore enracinée.

---

38. Cf. MONGRÉDIEN (G.) et ROBERT (J.), *Les comédiens français du XVIIe siècle : dictionnaire biographique suivi d'un inventaire des troupes...*, 3e éd., Paris, éd. C.N.R.S., 1981.

On rencontre plus de légèreté au château, préférant les amours de la tragi-comédie comme miroir d'unions familiales où la raison, voire d'État, va céder le terrain devant la thématique pastorale de la liberté, après le régime oppresseur de Richelieu. Nombre d'auteurs font leurs premières armes dans ce contexte, soit en langue française, comme Grenaille de Chataunières, Guérin du Bouscal ou La Calprenède, plus rarement en latin, mais aussi en occitan comme La Feuillade, Rousset ou Cortète de Prades. C'est à eux qu'il faut joindre l'auteur de la *Rancontre des bergers*. Leurs œuvres maintiendront, dans l'entourage d'une noblesse seconde dont les ressources humaines et financières sont encore grandes, un climat hédonique quelque peu idéel, reflétant un *otium* occitan que l'absolutisme versaillais et les impératifs militaro-économiques mettront à mal après 1667. Il ne restera plus alors que la satire locale (Robert : *Le Bourgeois distingué*, Périgueux, 1686 ; *Scatabronda*, Cahors, 1696), et les pièces inspirées du théâtre italien qui domineront au XVIIIe siècle.

Tel est par conséquent le type de milieu auquel doit être rattachée la *Rancontre*. Ceci paraîtra encore plus nettement, comme nous espérons le montrer par l'édition, en considérant la présence des traits esthétiques précieux et galants de son style, qui expliquent le choix pastoral ; l'introduction du chant, par des morceaux enchâssés, et conséquemment de la musique, au diapason de la genèse de l'opéra en France à la même époque (devançant le languedocien Nicolas Fizes, dans le domaine d'oc) ; la thématique des valeurs, par laquelle tente de se refonder une éthique nobiliaire à travers le sacrifice des privilèges devant l'amour (bien proche d'une vision tristanienne où la noblesse, moins que la rente d'un glorieux héritage, est conquête actualisée du mérite personnel) ; enfin le rayonnement intellectuel tant de la personne de Marie que de son époux, maréchal des plus lettrés, mais aussi des mieux acculturés au monde occitan, qui reçoivent tous deux l'hommage de Mairet [39].

*
* *

D'ores et déjà quelques indications se dégagent de l'apport de ce nouveau témoignage de la production littéraire occitane à l'époque moderne. L'une des premières est celle de son abondance numérique et de son acuité thématique, particulièrement manifestes dans les genres théâtraux, qui disqualifient l'ostracisme entretenu par la *doxa* historiographique française, jusqu'ici mal démenti par les défenseurs de « la langue occitane ». Une autre est l'importance de son institution, repérable aux modalités d'édition, de

---

39. Cf. Dotoli (G), *Bibliographie critique de Jean Mairet*, Paris, éd. Nizet, 1973.

circulation et de lecture ou de représentation, scénique et au-delà, sociale ; qui entraîne la question de la signification socio-historique de ses choix génériques et thématiques, notamment en rapport avec les élites nobiliaires et leurs fonctions politiques. Une autre encore celle de l'irrédentisme linguistique dont atteste cette créativité, susceptible de donner à penser, par exemple, sur les *sous-attendus* des objectifs assignables par l'État absolu à cette autre institution de l'Académie française.

Force nous est aujourd'hui de prendre le risque d'en admettre l'évidence : il existe dans la République une littérature occitane constituée et non pas seulement écriture accidentelle de phrases d'oc, quand même (et justement) elle prenne comme ici naissance dans les aspirations, en apparence seulement paradoxalement libérales, d'une noblesse par nature opposée à la raison d'État absolutiste que fera triompher Versailles. C'est principalement par et autour de cette noblesse que se délivre alors, sous la métaphore littéraire que conditionne sa culture (depuis Rome, toute littérature est savante [40]), une leçon historique bien plus signifiante sur le destin de l'espace occitan moderne et son fondement sociolinguistique que celle d'aucune autre catégorie sociale et notamment des masses paysannes privées de l'expression écrite (mais non point d'autres formes de culture), quelque regret que nous en puissions concevoir en fils émancipés de Jacquou. Il est donc essentiel d'apprendre à décrypter, et d'abord de lire, ce vaste corpus métaphorique pour ne pas oublier, à côté des avant-gardes obligées de 1793, la fondamentale diversité culturelle du trop exclusif hexagone.

À l'heure où le texte occitan médiéval révèle sa formidable portée européenne [41], la littérature d'oc moderne n'est donc pas en reste d'intérêt. Par leurs prolongements contemporains, ils ne font pas seulement honneur au génie d'oc – dans lequel le Périgord est flatteusement représenté –, ils en assoient les droits.

C. B.

---

40. Cf., par ex., FUMAROLI (M.), *L'âge de l'éloquence : rhétorique et* res literaria *de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, 3e éd., Genève, éd. Droz, 2002.
41. LAFONT (R.), *Prémices de l'Europe*, Paris, éd. Sulliver, 2007.

Sornette, légende et autres fables en Bergeracois

par René COSTEDOAT

Carthage « a, comme toute ville importante, deux origines : l'origine historique et l'origine fabuleuse, l'origine que lui ont faite les archéologues, et l'origine que lui a faite Virgile. Il va sans dire que l'origine des archéologues, c'est-à-dire la vraie, est obscure, incertaine, perdue dans cette nuit des temps où la science n'apparaît jamais qu'à l'état d'aurore boréale. Il va sans dire que l'origine fabuleuse est claire, précise, probable, et, ce qui ne gâte rien à la chose, poétique en même temps. »
Alexandre Dumas, *Le Véloce ou de Cadix à Tunis*.

Cette réflexion du grand romancier pourrait s'appliquer à l'histoire et à la légende de bien des lieux. En Bergeracois, la magie inconstante du fleuve engendre des rêves, des légendes fabuleuses. Longtemps indompté, il dictait sa loi aux hommes. Paisible et fort, parfois il prenait des airs de catastrophe tranquille, largement étalée, il entretenait sur ses berges humides un milieu amphibie, où grouillèrent monstres et démons, longtemps après la Genèse... La Dordogne fascine : ses reflets, ses remous, sa puissance, son passé. Les légendes qui l'entourent ne manquent pas, notre temps contribue à les conforter, à les enrichir, à en créer. En voici quelques-unes.

I. La « vieille sornette » de Piles

Il était une fois un seuil rocheux sur le fleuve, gênant la navigation entre les châteaux de Piles, rive gauche, et de Tiregand, rive droite, un lieu qui sentait encore le soufre au temps du bon père Dupuy. Piles, le repaire d'un terrible chef de guerre huguenot et Tiregand, où furent amenées les reliques de saint Front dans leur somptueuse châsse, butin de La Palanque et du capitaine Jaure après le sac de Périgueux en 1575. Tiregand, près duquel les ossements ont été jetés dans la Dordogne, juste un peu en amont de Bergerac, « Ville excommuniée [1] » !

La Dordogne et le château de Piles. D'après une diapositive du début des années 1970. Aujourd'hui les arbres masquent le château (cliché R. Costedoat).

Et donc l'une des bouches de l'enfer ? C'est ce que suggère le conte traditionnel, échappé du coin de l'âtre, traduit de l'occitan en français en 1843 par le comte de Larmandie [2].

« Je m'aperçois que j'oubliais la vieille sornette ou sorte de légende sur Piles, populaire en nos contrées. La voici : un des plus anciens seigneurs de Piles, aoutrès-co, aoutrès-co (au temps très ancien), pour obtenir un pont sur

---

1. Dupuy (Jean, récollet), *L'Estat de l'Eglise en Périgord*, Périgueux, impr. P. et J. Dalvy, 1629, t. II, p. 180, 203-204.
2. Archives municipales (A.M.) de Bergerac, ms. Larmandie, vol. 1, p. 126. Publié dans *Le Chroniqueur du Périgord et Limousin*, t. 2, 1854, p. 58. Les parenthèses du texte sont de Larmandie.

la Dordogne et au devant de son château, avait promis sa fille à l'esprit des ténèbres, sa jeune fille, seule et unique héritière (ajoute encore la légende afin de rendre sans doute l'histoire plus dramatique et plus saisissante).

« Voilà donc l'esprit infernal la main à l'œuvre ; il bâtit, bâtit, bâtit, transporte ses matériaux tout bruts des rochers environnants et qui ne manquent point sur les bords de la Dordogne ; il enlève à ses rives ou aux coteaux voisins de Creysse et de Mouleydier, des masses de granit, de calcaire ou de grès, il construit ses piles et ses arches, bref son ouvrage s'avance ; encore un peu plus, un dernier effort et le pont est fini, prêt à être livré et la jeune châtelaine, jeune infortunée qui ne s'y attendait et qui devait être le prix de cette trame (vraiment diabolique) prête à être livrée aussi au malin esprit ! Mais tout à coup, oh ! œuvre inespérée de la Providence qui veille sur tout et fait déjouer les complots de l'iniquité comme protéger l'innocence !

« Tout à coup, au moment où Lucifer posait la dernière clef de son œuvre, les coqs des environs chantent de tous côtés à plein gosier, appelant et saluant l'aube du jour. À cet aspect, désespoir et rage pour les noirs habitants des enfers qui précipitent dans le fleuve tout le gigantesque ouvrage auquel ils allaient mettre la dernière main et qui devait être fait et parachevé uniquement dans la nuit et avant le retour du jour. De là l'encombrement de rochers qui a longtemps barré la rivière à Piles [3] ; de là Las pilas et le château de las pilas. »

II. La légende huguenote du dragon de Bergerac, saint Front et les autres

Il était une fois, en des temps très anciens, une pauvre bête aux formes indécises et à l'appellation incontrôlée, mais qui tient pourtant une place éminente dans les légendes entourant la naissance de Bergerac.

Bergerac est d'origine antique, la légende l'affirme, peu importe à ses yeux l'absence de vestiges archéologiques de type urbain. Cette ville, l'une des capitales en Périgord ne pourrait pas, naturellement, être moins ancienne que Périgueux, la vieille rivale, son dragon en témoigne.

Selon un *Mémoire* des consuls destiné à défendre les privilèges de Bergerac (1780), « il en est fait mention dans l'itinéraire d'Anthonin sous le mot *trajectum* qui dérive de *trajectus*, passage des eaux, à cause du pont qui a toujours traversé la rivière [...] il y en a qui pensent que des mots latins *trajectus aquie* ou *aquarum* s'est formé par corruption le nom de *Bergeracum* ou *Brageracum* [4] ».

---

3. Arasement des rochers réalisé en 1805-1807. Voir COCULA-VAILLIÈRES (A.-M.), *Les gens de la rivière de Dordogne*, éd. Université de Lille III-Honoré Champion, 1979, t. 2, p. 560.

4. CHARRIER (G.), *Les Jurades de la ville de Bergerac*, t. XIII, Bergerac, IGSO, 1904, p. vij. Voir pour l'origine de ce texte, ici p. 189-190.

La légende entourant le dragon qui décore l'actuel blason de la ville est liée à la précédente. Elle est née dans la ville huguenote de la fin du XVIe siècle, à partir de rêveries sur le sceau de Bergerac décrit en 1322.

A. 1322. Un « *videlicet quidam draco* »

La « commune » de Bergerac, en voie d'émancipation de la tutelle seigneuriale, existait depuis le milieu du XIIIe siècle au moins, elle signait alors ses actes de son sceau, tout ceci est avéré. Mais quel sceau ? Il est évoqué en 1322, quand les franchises de la ville sont pour la première fois rédigées, en latin de l'époque. La charte est un compromis, sous l'autorité du roi de France Charles IV le Bel, visant à mettre fin à un conflit armé entre les Bergeracois et leur seigneur.

Aucune des parties ne fait référence à saint Front, ni dans cet article ni dans les autres, il est important de le noter. Aucun lien historique n'est actuellement connu pour Bergerac, à l'époque médiévale, entre un dragon et saint Front [5].

L'article IV décrit ainsi le sceau de Bergerac, en présence de son seigneur et de trois représentants de la ville :

– d'un côté les armes du seigneur.

– de l'autre celles de la ville (de la commune).

Le seigneur de la ville, aléatoire depuis 1334, sera à partir de 1450 durablement le roi de France ; et donc ce sont les armes de ce dernier qui figureront désormais : des fleurs de lys.

Le sceau de la ville, selon l'article IV, porte un animal fabuleux : « *videlicet quidam draco* », dit le texte latin.

Qu'est-ce qu'un « *videlicet quidam draco* » ? Délicate question on va le voir.

B. 1598. « Pensant à part moy »... la légende huguenote du dragon de saint Front à Bergerac

En 1598, pour la première fois, on trouve le dragon de Bergerac rattaché à saint Front, dans une préface aux *Statuts et coutumes* de la ville imprimés en latin et dans leur première traduction en français [6]. Il faut bien voir comment

---

5. Selon le père Pommarède, à Bergerac, « avant la Réforme, les sceaux de la ville portaient l'effigie de saint Front ». Il se base uniquement sur trois sceaux médiévaux conservés aux Archives nationales : POMMARÈDE (Pierre), *La Saga de saint Front*, Périgueux, Pilote-24 édition, 1997, p. 199. Interrogées, les Archives nationales m'ont répondu que les sceaux mentionnés étaient ceux « de la communauté des habitants de Périgueux ; ils ne doivent pas être confondus avec les sceaux de la ville de Bergerac, qui ne sont pas attestés » (lettre du 12 février 2008).

6. *Les Status et Coustumes de la ville de Bragerac en latin et en françois nouvellement imprimés. A Bragerac de l'Imprimerie de Gabriel Decourtaneve* [sic], *1598*.

cette relation est établie et d'abord dans quel contexte : c'est le temps de la Réforme qui invente la légende du dragon frontonien bergeracois.

En 1598, l'année de l'édit de Nantes, un nouvel ordre s'installe, Bergerac entend bien y faire sa place. La ville est à son apogée de capitale huguenote : puissance militaire, importance politique, opulence plusieurs fois mentionnée de « Messieurs de Bergerac ». Et trois pasteurs, plus un pour la campagne... Et impossibilité de tout lieu de culte catholique public [7]. Après une longue sécession, on revient progressivement dans le giron de l'État français, mais avec le souci d'y conserver les droits nouvellement et anciennement acquis.

C'est en 1598 que la municipalité engage pour la première fois un imprimeur à demeure, qui éditera la même année les *Statuts et coutumes* de la ville. L'animal fabuleux, le « *videlicet quidam draco* » latin, y devient simplement un dragon français. Au début de cette édition, on trouve deux dédicaces à la municipalité de Bergerac. La première (deux pages) est signée d'E. Trelier, l'auteur de la traduction, effectuée dit-il, à partir d'un « latin rude et grossier », plus de trente ans auparavant, à une époque où la ville huguenote penchait vers la dissidence armée. Trelier a-t-il alors communiqué sa traduction de l'article IV : « dragon » pour « *videlicet quacum draco* », à un pouvoir soucieux à partir de 1574, en s'engageant militairement contre le roi de la Saint-Barthélemy, d'arborer une enseigne guerrière ? La question doit être posée, même s'il est impossible d'y répondre actuellement.

La seconde dédicace (troisième page), qui débute par une seconde adresse aux autorités de la ville, se termine par les initiales « B. M. [8] ». L'auteur imagine qu'on peut relier le dragon de Bergerac à saint Front :

« Pensant à part moy quelle pouvoit estre la cause que la present ville porte un Dragon en ses Armoiries, je suis tombé sur le recit que fait Antonin au premier tome de son Histoire, Tiltre 6. chap. 26. parag. I. touchant Sainct Front. C'est que ledict Sainct estant chassé de Perigueux par la cruelle persecution de Quirinus Gouverneur, il se retira avec quelques Chrestiens en un lieu escarté pres la Riviere de Dordoigne, auquel endroit y avoit un grand Dragon et multitude d'autres Serpens. Ce que voyant ceux qui estoyent en sa compagnie furent effrayes. Mais Sainct Front, pria le Seigneur ardemment et avec telle efficace que lesdicts Dragon et Serpens furent chasses et entierement destruits. J'estime donc et me persuade que les habitans de Bragerac ayant veu ce miracle si

---

7. L'édit de Nantes (1598) ne sera enregistré par le parlement de Bordeaux – sous la pression du roi et avec des restrictions majeures – et donc rendu applicable en Guyenne, qu'en février 1600. La municipalité de Bergerac fit alors le gros dos... Elle accusa celui qui réclamait des droits, en qualité de curé de Bergerac, de n'être qu'un chanoine de Périgueux... Elle n'accepta de concéder aux catholiques, pour seul lieu de culte, que l'ancienne petite église Notre-Dame du Château (à l'emplacement du temple actuel de l'ERF)... Cet édifice était alors, selon Périgueux, « tout ruyné et descouvert », la ville paya, en 1603, 100 écus pour le remettre en état.

8. Initiales d'un autre signataire ? Celles d'une formule de politesse ?

Les armes de Bergerac sculptées en 1595, provenant de la tour du pont de Dordogne, musée de Bergerac (avec l'aimable autorisation du musée de Bergerac, cliché R. Costedoat).

merveilleux, pour conserver la memoire d'iceluy voulurent qu'un Dragon fut pourtrait en leurs Armoiries. Aquoy mesmement ils furent induits pour avoir esté endommages par lesdites Serpens et furieux Dragon, et s'en voyans delivres par un benefice divin, par tel pourtrait ils jugerent qu'eux et leurs successeurs seroyent incités à jamais de remercier Dieu. Et je croy mesmes que ce miracle fut ung moyen pour ranger ceste Ville au Christianisme. »

Depuis un temps indéterminé, un dragon figurait dans les armes de la ville [9]. Mais dans le contexte de 1598, ces rêveries nouvelles sur le dragon de Bergerac associé à saint Front pourraient paraître étonnantes si l'on s'en tenait aux stéréotypes. En effet, l'auteur de ce *Credo* est manifestement un huguenot érudit, insensible au prétendu « désenchantement du monde » parachevé, a-t-on écrit, par Calvin [10]. Il s'adresse à une municipalité huguenote qui finance l'imprimeur, aux fiers Messieurs de Bergerac, jaloux de leur différence religieuse !

En 1629, un tiers de siècle plus tard, le père Dupuy sanctifie ce texte, réimprimé en 1627, en lui donnant valeur de miracle attesté : « Maintes fois l'Eglise a mis par des peintures emblématiques des dragons representez aux pieds des Saincts [...] Nous ne mettons en ce rang le dragon de nostre S. Front : car nous prenons la vérité de cette histoire rapportée par S. Anthonin premierement du lieu de la Lynde, où le miracle s'est passé... ». Il se réfère uniquement aux rêveries ci-dessus, qu'il attribue à Trelier, « jadis avocat en ceste ville », en précisant qu'il était « religionnaire » (protestant) : il les utilise pour stigmatiser ces « dénaturez » qui ont abandonné aux flots les reliques de celui qui les avait sauvés du dragon « tantost seize cens ans » auparavant [11].

---

9. En 1595, Bergerac fit sculpter ses armoiries sur la tour du pont de Dordogne, du côté du bourg de la Madeleine. La pierre, plusieurs fois déplacée, est conservée depuis 1905 au musée de la ville. Voir La Roque (Louis de), *Annales Historiques de la Ville de Bergerac*, Bergerac, IGSO, 1891, p. 158 ; Coq (Robert), *Monographie des places et des rues de Bergerac*, Bergerac, imp. Trillaud, 1970, p. 42-43. C'est elle qui est représentée ici.

10. Cette expression a été utilisée au début du XXe siècle par Max Weber, dans un ouvrage célèbre, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, réédité par France Loisirs, Paris, 1990, p. 129.

11. Dupuy (Jean, récollet), *op. cit.*, t. I, p. 59. En 1627, une nouvelle édition des *Statuts et coutumes* présente Étienne Trelier comme « Conseiller du Roy en la Cour de Parlement de Bourdeaux, & Chambre de l'Edict de Guienne ». L'exemplaire conservé aux A.M. de Bergerac contient un billet

Quelques décennies encore, et le *Livre des chroniques* [12], traitant du sceau de Bergerac en s'inspirant manifestement du père Dupuy, fait référence au texte, l'attribue à son tour à Étienne Trelier, lequel est-il remarqué, faisait « profession de la Religion prétendue réformée ».

Pour leur part, les autorités épiscopales de Périgueux ne semblent guère avoir attaché d'importance à ces spéculations hasardeuses. En 1758, les *Instructions* de l'évêque considéraient que le grand miracle de saint Front était la conversion des habitants de la province, « qui en suppose et en renferme beaucoup d'autres ». Mais en précisant, en ce qui concerne les autres miracles : « les particularités nous en étant inconnues, on n'en peut rien assurer de positif [13] ».

C. Au XIXe siècle : « un dragon, emblème du triomphe du christianisme sur l'idolâtrie, du bien sur le mal »... ou bien un griffon ?

La Révolution supprima les vieilles armoiries. En l'an II, le procureur de la commune de Bergerac incitait ses concitoyens à se montrer sans indulgence pour un passé révolu : « Brûlons, détruisons, anéantissons tout ce qui pourroit rappeler le règne des rois et de la féodalité. Jurons, citoyens, de vivre toujours libres [14] ».

1. La municipalité de Bergerac et le retour du dragon huguenot

La Restauration réveilla un passé à la fois tout proche et déjà assez flou, après seulement un quart de siècle. Des ordonnances royales des 26 septembre et 26 décembre 1814 prescrivaient aux villes de reprendre des armoiries. Lors de sa séance du 5 juillet 1816, le conseil municipal se prononça pour des armoiries telles qu'elles furent définies en 1779 dans une édition des *Statuts et coutumes* de Bergerac : « Parti au premier d'azur, semé de fleurs de lys d'or, et au second d'argent, au dragon ailé, rampant avec la couronne de comte ». L'ordonnance royale du 3 juillet 1818 en accorda d'autres : « Parti d'azur, semé de lys d'or ; Parti aussi d'azur, à un Dragon volant, d'or, lampassé de gueules et posé en pal [15] ».

---

signé en août 1590 par Trelier syndic, ordonnant à un consul de payer un teston à un artisan pour des travaux au pont de la porte Lougadoire.

12. A.M. Bergerac. Il s'agit d'un manuscrit sur parchemin, rédigé par un ou plusieurs anonymes entre la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe. Il s'arrête le 13 juillet 1704, avec peut être quelques feuillets manquants. On y a ajouté, à partir d'un canevas chronologique basé sur les noms des consuls, des faits jugés marquants, trouvés dans les archives de la ville ou ailleurs. Cette œuvre fut l'une des bases des *Annales historiques de la ville de Bergerac*, publiées en 1891 par Louis de La Roque.

13. POMMARÈDE (Pierre), *La Saga de saint Front*, *op. cit.*, p. 97, 129.

14. CHARRIER (G.), *Jurades...*, *op. cit.*, t. XIV, p. 419-420. Ce procureur de la commune, Jean Valleton de Boissière, médecin, sera maire de Bergerac (1800-1808) ; il était protestant.

15. A.M. Bergerac, 1 D 9. *Registre des délibérations*, séance du 5 juillet 1816, arrêté du maire du 18 octobre 1818.

Rampant ou volant, le dragon était de retour ! Et les rêveries de 1598-1629 ont alimenté à partir des années 1860 une vive polémique, mêlant légende et histoire.

En 1860, les armoiries avaient mal vieilli : il fallut constater alors que « les murs de notre hôtel de ville [en] offrent quelques reproductions mutilées » dans les bureaux militaire et de l'état civil. La municipalité souhaita les réhabiliter, pour mieux authentifier ses extraits d'actes d'état civil et par « une heureuse imitation de ce qui se pratique dans les cités importantes [16] ». Mais comment les définir avec exactitude ? Le rapport de la commission municipale jugea indispensable de prendre pour base le *Livre des chroniques* évoqué ci-dessus : un manuscrit, est-il dit, « dont le vieux parchemin accuse l'authenticité ». Et même, disait cette commission imaginative, « nous pourrions ajouter à notre tour, avec la tradition, que le miracle s'opéra en face de Lalinde », etc. Et donc, « c'est pour conserver nos traditions que M. le Maire a fait restaurer les écussons dégradés ».

2. Léon Dessalles : c'est un griffon et non un dragon, « au lieu de chercher à découvrir, on eut la prétention de deviner... »

L'histoire aurait pu éviter la polémique, en constatant qu'il n'y avait plus ni dragon, ni seigneur, ni roi, et donc en considérant que pour une ville le fait d'arborer des armoiries légendaires était assez plaisant, grand bien lui fasse. Il fallait toutefois prendre en considération la mémoire de l'émancipation de la vieille « commune », apparue dans le flou au milieu du XIIIe siècle... Mais était-ce bien la préoccupation essentielle ?

En 1864, Léon Dessalles, ancien collaborateur de Michelet aux Archives nationales, devenu en 1855 l'archiviste du département, contesta la présence dans les armoiries bergeracoises du dragon, basée écrivait-il sur « une tradition, déjà un peu ancienne, il est vrai, mais qui ne repose sur rien d'authentique et qui a substitué la fantaisie à la réalité avec un plein succès ». Le dérapage, remarquait-il, datait d'une période charnière (fin du XVIe siècle-début du XVIIe) qui s'interrogeait... Mais, « au lieu de chercher à découvrir, on eut la prétention de deviner [...] le vent était aux idées poétiques et la folle du logis trouvait mieux son compte dans le dragon [17] ».

Selon Dessalles, c'est un griffon et non un dragon qu'il faudrait arborer. À ses yeux, le seul texte utilisable n'est pas celui du *Livre des chroniques*. Il est celui – beaucoup plus ancien et bien plus authentique – des *Jurades*, mentionnant l'inventaire des biens de la ville, en juillet 1375. Il y est fait état, en langue d'oc, de deux sceaux, l'ancien et le nouveau :

---

16. A.M. Bergerac, 1 D 15. *Registre des délibérations*, séance du 6 janvier 1860.
17. *Journal de Bergerac*, 13 février et 12 mars 1864.

– Le « *sagel ancia en que son tan solamen las armas ancianas de cossolat, so es assaber un grio* » : le sceau ancien, où sont seulement les armes anciennes du consulat, à savoir un griffon.

– Le « *sagel noel en que son las armas de nostre senhor lo rey de Franssa, de la una part, e de l'autra part son las armas de la vila, so es assaber un grio* » : le sceau nouveau où sont les armes de notre seigneur le roi de France, d'une part, et de l'autre part sont les armes de la ville, à savoir un griffon.

Le texte du 13 février est suivi d'une *Note de la rédaction* anonyme, contestant certains détails de la thèse de Dessalles, « tout en reconnaissant la supériorité de M. Dessalles dans une matière où il excelle et où nous ne pouvons que tâtonner ». Dessalles, malade, ne put obtenir d'y répondre que le 12 mars, il reconnut avoir commis une « étourderie » sur un point de détail, mais il resta ferme sur l'essentiel, et il n'y eut pas une nouvelle *Note de la rédaction*.

Revenant sur le sujet dans son *Histoire du Périgord* [18], il persiste dans sa thèse. Il en appelle au texte latin de 1322, en traduisant « *videlicet quidam draco* » par « un certain dragon, comme qui dirait quelque chose comme un dragon ». Il privilégie à nouveau le manuscrit médiéval des *Jurades* qui ne connaît qu'« un *grio* ». C'est à dire un griffon.

3. Le dragon de Bergerac, étendard d'une croisade très catholique

Dessalles, fonctionnaire de l'Empire, était plutôt républicain et quelque peu iconoclaste. En 1862, il avait osé prétendre, que saint Front n'était pas l'apôtre évangélisateur du Périgord [19]. Ce qui avait excité l'ire d'un milieu attaché à la tradition, choqué par cette allégation osée d'un homme fort de son rang d'archiviste départemental et ressenti, non sans raison, par les historiens locaux comme assez méprisant à leur égard.

Le griffon opposé au dragon bergeracois de saint Front, c'était trop ! Il engendra une polémique, des flots d'encre, d'abord avec le vicomte Alexis de Gourgues (ou de Gourgue), rejoint un peu plus tard par le comte Adolphe de Larmandie et son ami Alfred de Froidefond de Boulazac, trois notables érudits,

---

18. DESSALLES (Léon), *Histoire du Périgord*, t. 2, Périgueux, 1885, note p. 153-154. Cette œuvre, à laquelle il travaillait déjà en 1841, a été publiée inachevée après la mort de son auteur (1878), en 1883 (tome I) et 1885 (tomes 2 et 3). Elle a été rééditée en 1997, augmentée d'une importante table analytique réalisée par Gérard Mouillac (éditions Libro Liber et SHAP).

19. *Établissement du christianisme en Périgord*, Périgueux, impr. Dupont, 1862, 113 pages. Dans cette brochure, Dessalles considère qu'on a fait la part belle à la vision poétique du père Dupuy en 1629, qu'un ouvrage récent (1861), *La vie de saint Front*, du père Pergot, curé de Terrasson, manque de rigueur. Il montre que la tradition citant saint Front parmi les « soixante-douze disciples » du Ier siècle a été plusieurs fois remise en cause. Il situe l'existence du saint vers les années 350-500. Il pense que le premier évêque de Périgueux fut très probablement l'arien Paterne et non saint Front comme l'affirmait le père Dupuy, etc.

royalistes et très catholiques [20], des « traditionalistes endurcis [21] ». En un temps de déclin du christianisme traditionnel, il était important pour eux de défendre le miracle de saint Front à Couze comme origine du dragon de Bergerac !

Ainsi la tradition du dragon de saint Front, d'origine huguenote à Bergerac, servit d'étendard à une croisade de catholiques traditionalistes.

Quelques repères chronologiques dans la polémique :

- 13 février-12 mars 1864. L. Dessalles, *Journal de Bergerac* (articles).
- 1864. A. de Gourgues, *Le Dragon de Bergerac*, Bordeaux, 128 pages.
- 7-8 février 1865. L. Dessalles, *L'Écho de la Dordogne et de Vésone* (articles).
- 1865. A. de Gourgues, *Défense du dragon de Bergerac*, Bergerac, 16 pages.
- 1 et 5 juillet 1865. A. de Larmandie, *Le Périgord* (articles).
- 5 juillet 1865. A. de Froidefond de Boulazac, *Le Périgord* (article, participation anonyme).
- 1885. L. Dessalles, *Histoire du Périgord*, Périgueux, t. 2, note p. 153-154.
- 1891. A. de Froidefond de Boulazac, *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, t. 1, p. 22-25.

Une masse de ressources historiques, philologiques, onomastiques, étymologiques, héraldiques, archéologiques, etc., fut mobilisée, avec en outre, de part et d'autre, un généreux assaisonnement de conjectures. Une montagne d'arguments, où chacun se perd dans des errements de détail, pointés ensuite par l'adversaire, faisant rebondir la polémique...

Quels étaient les rapports de la ville avec son seigneur au milieu du XIIIe siècle ? C'était important pour le sujet, car les Rudel se paraient de pattes de griffon : une communauté en voie d'émancipation et adoptant les armes de son seigneur, selon Dessalles ? Et donc amphibie dès sa naissance ? Inimaginable selon Froidefond ! Les sources connues étaient rares et donc chacun pouvait spéculer à sa guise.

Un dragon « rampant », vaincu par le saint, opposable à un dragon « en pal » (dressé) ? C'est évident, écrit en 1864 Dessalles, qui se dit toutefois « peu fort en blason ». Non ! rétorque Froidefond : « Rampant, dans le langage héraldique, s'emploie pour les animaux posés droits... » ! Et quelle importance accorder au fait qu'un texte de 1243 cite l'église Saint-Front de Couze, en omettant de lui attribuer le « surnom » mentionnant la couleuvre ? Et « un *grio* », en dialecte bergeracois médiéval, désigne-t-il une grue (au féminin) ou plutôt un griffon (au masculin il est vrai) ?

---

20. Rocal (Georges), *1848 en Dordogne*, Paris, éd. Occitania, 1933, 2 tomes (index des noms). *BSHAP*, t. VII, 1880, p. 85-87 ; t. XII, 1885, p. 141-158 ; t. XX, 1893, p. 418. De Gourgues a participé à la *Note de la rédaction* du *Journal de Bergerac* contestataire. Il écrit en l'évoquant dans *Le Dragon de Bergerac* : « l'espace qu'un journal politique consacre à sa partie littéraire, était insuffisant, et j'ai dû continuer seul ».

21. Bel euphémisme utilisé pour d'autres en 1923, par l'abbé Amable de la Valette-Monbrun, professeur à l'Institut catholique de Paris, qui se disait « traditionaliste critique ». Cité dans *La Saga de saint Front*, *op. cit.*, p. 113.

Faut-il se baser sur le texte de 1322 ou sur celui de 1375 ? Une difficulté majeure : comme le vieux sceau de la ville, le texte originel de 1322 a disparu [22] et chacun ne cite pas le même, ce qui change beaucoup l'interprétation ! Pour Dessalles c'est, comme dans toutes les éditions des *Statuts et coutumes*, « *videlicet quidam draco* ». Avec Gourgues, le texte devient curieusement, sans raison invoquée, « *scilicet quidam draco* » (1864), puis « *scilicet draco* » (1865). Larmandie recopie « *scilicet draco* ». Pour Froidefond, c'est tout simplement « *draco* » ! Un regard manifestement déformé au service d'une pieuse intention.

Les adversaires sont d'accord pour considérer que sur le vieux sceau grossier et usé pris en compte par les auteurs du texte de 1322, il était certainement difficile de distinguer un griffon d'un dragon. Et donc, c'est bien un dragon ! Non, c'est donc un griffon ! Etc., etc.

4. Le cœur du débat : la légende de saint Front

Le cœur du débat apparaît clairement.

Gourgues, évoquant le « grand feuilleton du christianisme en Périgord » de Dessalles, affirme que le griffon était « l'annexe et le corollaire de la première œuvre [...] dans le besoin de la même cause ; car si saint Front n'a pas été l'apôtre, le premier évêque du Périgord, le miracle qu'on lui attribue sur les bords de la Dordogne, près de Lalinde, n'a pas eu lieu, et par conséquent les armes de Bergerac ne peuvent pas représenter la tradition d'un événement inventé à plaisir. Il y a donc ici autre chose qu'une question héraldique ».

Dessalles riposta : « Voilà donc le coup de scalpel donné. La question n'est plus une question héraldique [...]. Nous avons affaire à une annexe, à un corollaire de l'*Etablissement du christianisme en Périgord*, et nous allons lui tomber dessus à bras raccourcis. Et non, monsieur, il ne s'agit pas de cela pour le moment. La question, la véritable question est tout héraldique ». Vraiment ?

Froidefond reprendra l'argumentation de Gourgues : « De la négation du miracle de Saint Front comme apôtre découle naturellement cette conséquence que le miracle de Lalinde n'a pas eu lieu ; donc, suivant M. Dessalles, c'est à tort que l'on verrait dans le sceau de la ville de Bergerac le souvenir du monstre vaincu ; ce n'est plus un dragon, emblème du triomphe du christianisme sur l'idolâtrie, du bien sur le mal, c'est tout simplement un griffon [23] ».

---

22. De Gourgues s'est rendu en mars 1864 aux Archives impériales (nationales), où il a rencontré Boutaric, l'un des conservateurs. Il y a cherché, en vain, le vieux sceau de Bergerac : « je n'ai rien pu découvrir pour la ville » (*Le Dragon...*, *op. cit.*, p. 9). Il ne dit pas qu'il y a vu la charte de 1322. Dessalles remarque, il ne sera pas démenti, que le seul texte utilisable est celui de l'édition des *Statuts et coutumes* : le texte originel des 29 articles de 1322 a disparu, il pourrait bien avoir été tiré, par celui qui l'a fait imprimer, dit-il, de « de quelque cabinet particulier » (*L'Écho...*, 8 février 1865). Et c'est donc en fait l'imprimé de 1598, d'origine huguenote, qui sert d'unique référence pour 1322. Il dit bien : « *videlicet quidam draco* ».

23. Froidefond de Boulazac (Alfred, de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, t. I, Périgueux, 1891, p. 22-25.

5. Un point incontesté malgré tout : le dragon huguenot était catholique !

Moins de trois siècles plus tard la légende était déjà fossilisée, tout le monde ignorait son origine exacte. On se réfère seulement à l'édition des *Statuts et coutumes* de 1627 réalisée à Bergerac, dans une ville matée après un nouveau soulèvement, normalisée depuis 1621 par une dure occupation militaire protectrice des prêches missionnaires (ceux du père Dupuy notamment). Personne ne connaît l'édition de 1598 [24].

Selon Dessalles, il y a eu collusion intellectuelle entre l'éditeur et le père Dupuy : « Le texte des *Coutumes* fut imprimé à Bergerac en 1627. *L'Estat de l'Église en Périgord*, par le père Dupuy, fut publié en 1629, après cinq ans de séjour de ce père dans ce même Bergerac en qualité de missionnaire [...] d'où il faut conclure que le père Dupuy et l'éditeur des *Coutumes* se connurent, travaillèrent probablement ensemble et furent d'accord sur la nature des armes [...]. Les armes de Bergerac, telles qu'elles existent aujourd'hui, ne remontent pas, ne peuvent pas remonter au-delà du commencement du XVIIe siècle. ». Et pourtant, à la fin du XVIe siècle, Bergerac la huguenote porte un dragon en ses armoiries.

Gourgues l'affirme, « l'histoire locale est là, connue de tous, pour attester à la face du ciel qu'à cette époque les chefs du mouvement à Bergerac avaient tout autres pensées que d'honorer le miracle de saint Front ». La destruction des reliques du saint par les huguenots contée par le père Dupuy (elle est évoquée ci-dessus à propos de Piles), rend à ses yeux inconcevable que « l'imagination fébrile des meneurs dans la Cité [...] aurait suscité, dans leur âme, une telle dévotion envers saint Front qu'ils auraient choisi, comme l'occasion de remettre un de ses miracles en honneur, le temps pendant lequel leurs amis et compagnons foulèrent aux pieds ses reliques sacrées. La chose est trop impossible pour qu'il soit inutile d'insister ». Et pourtant, Messieurs de Bergerac reçoivent en 1598 une dédicace reliant le dragon de la ville à la légende de saint Front.

La légende l'a évidemment emporté sur une histoire condamnée à bien des conjectures, face au grand flou d'un brouillard parsemé d'ombres fantomatiques. Et c'est pourquoi la ville de Bergerac, fidèle à la tradition, arbore aujourd'hui sur ses armes l'incertain « *videlicet quidam draco* », d'abord normalisé en dragon huguenot, devenu plus tard un dragon très œcuménique.

Un dragon infiniment précieux, car il est le seul témoin de l'antiquité de la ville.

---

24. Il faut rendre hommage à la quête persévérante de Gustave Charrier, archiviste de Bergerac. Il rappelle en 1895, dans le quatrième volume des *Jurades*, p. 377, que la ville possède les éditions de 1598 et de 1627.

III. Deux pierres fabuleuses

Il était une fois deux pierres fabuleuses en bordure de la grande vallée marquées par la magie inconstante du fleuve, témoignages des féeries capiteuses qu'elle engendre.

A. La « Pierre de 100 Ans » de Pomport

La guerre de Cent Ans a débuté en Guyenne en 1345 au lieu-dit Moncuq, c'est en tout cas ce que dit la « Pierre de 100 Ans » située à Pomport, signalée par plusieurs panneaux, au sommet de la petite route menant, à partir de la RD 14, des Hébras à Saint-Mayme. On est un peu déçu en la trouvant de si petite taille (40 x 40 cm) pour commémorer un si grand événement.

1345
ICI DEBUTA
LA GUERRE
DE CENT ANS
EN GUYENNE

La « Pierre de 100 ans » (Pomport) (cliché R. Costedoat).

L'inscription se réfère – on peut le penser en l'absence de référence – à l'un des manuscrits de Froissart. Selon cette rédaction, le comte de Derby, venu d'Angleterre pour défendre la Guyenne attaquée, arriva directement depuis Bordeaux avec son armée anglo-occitane « en un châtel qui se tenoit pour eux, que on appelle Moncuq, séant à une petite lieue de Bergerac ». Le lendemain, s'y trouvant à table, l'un des maréchaux de son ost, Gautier de Mauny, lui dit : « Monseigneur, si nous étions droites gens d'armes et bien apperts, nous burions à ce souper des vins de ces seigneurs de France qui se tiennent en garnison en Bergerac ». La proposition fut agréée et Derby « si fut tout joyeux, et dit « Or chevauchons, au nom de Dieu et de saint Georges, devers nos ennemis ». Donc s'arroutèrent toutes manières de gens, et chevauchèrent, bannières déployées... » pour aller assiéger Bergerac [25]. On s'y croirait, et la suite du récit est une pure merveille !

La guerre de Cent ans a-t-elle débuté en Guyenne en 1345 ? Pas vraiment.

Les opérations militaires ont débuté peu après la rupture, en 1337 entre Édouard III, le roi-duc, et le roi de France ; dès le printemps 1338, l'armée du

---

25. Texte popularisé au début du XIXe siècle, dans un français quelque peu modernisé, par les soins de J.A.C. Buchon. Reproduit en 1891 dans les *Annales Historiques de la ville de Bergerac*, *op. cit.*, p. 14-25.

comte de l'Isle, pour le roi de France, est entrée en Bordelais, menaçant la capitale de la Guyenne. L'accalmie relative, entre 1340 et 1345, n'a été qu'une trêve précaire. C'est un regain des hostilités qui a amené Derby en Guyenne [26].

Derby s'est-il rendu directement de Bordeaux à Bergerac, via Moncuq ? C'est plutôt incertain.

Bertrandy – inspecteur général des Archives – a montré, il y a plus d'un siècle, la difficulté de se référer à un seul manuscrit de Froissart et au chroniqueur, plus généralement, sur les débuts de cette guerre. Selon le « manuscrit de Rome » du même auteur, remarque-t-il, la première ville prise par les « Anglais sortant de Bordeaux » fut Sainte-Bazeille, avant Bergerac [27].

Dessalles dit que Derby est passé de Bordeaux à Saint-Macaire et Langon avant de se rendre à Bergerac. Il n'adhère pas aveuglément au récit de Froissart ; il utilise, dans un mixage amphibie, plusieurs sources, notamment la vieille chronique d'un évêque de Bazas [28].

Évoquant la prise de Bergerac, J.-B. Marquette rappelle à son tour que selon la vieille *Chronique de Bazas*, « après être allé à Saint-Macaire, Derby sur les conseil du sire d'Albret, prit la direction du Périgord [29] ».

En 1345, la campagne de Derby a-t-elle débuté à Sainte-Bazeille ou bien à Saint-Macaire (les deux sur la Garonne) ? Ou encore à Bergerac (sur la Dordogne) ? Ailleurs ? Le choix ne manque pas, mais choisir, comme le fait la « Pierre de 100 Ans », est tout à fait arbitraire. Quand la rédaction de Froissart déjà citée décrit, avec un luxe de détails, la prise de Bergerac par Derby, elle situe l'événement en 1344… en fait ce fut en 1345, on le sait par ailleurs ! Elle place Moncuq à trois lieues et une matinée de chevauchée de Bordeaux, et Bergerac à quatre lieues de Bordeaux seulement… pour une centaine de kilomètres ! Et, trois fois, elle met Bergerac sur la Garonne… et jamais sur la Dordogne ! Alors, quelle crédibilité peut-on accorder à l'ensemble du texte ? Ceux qui l'utilisent corrigent paisiblement, à l'occasion, les invraisemblances constatées, sans remettre en question le reste : c'est si beau [30] ! Quelle tentation de céder au

---

26. Renouard (Y.) et Capra (P.), dans *Bordeaux sous les rois d'Angleterre*, Bordeaux, éd. FHSO, 1965, p. 358-359. Voir encore Favier (Jean), *La guerre de Cent Ans*, Paris, éd. Fayard, 1980, p. 100 ; *Les Plantagenêts*, Paris, éd. Fayard, 2004, p. 847-852. Et Favier parle à juste titre d'une guerre de Cent Ans « qui est au vrai la deuxième d'une guerre de trois cents ans… ».

27. Bertrandy, *Études sur les chroniques de Froissart. Guerre de Guyenne 1345-1346*, Bordeaux, 1870, p. 25, 31, 55, 147. Le « manuscrit de Rome » de Froissart, conservé à la Bibliothèque vaticane, « rédigé vers la fin de la vie du chroniqueur […] paraît plutôt une lecture critique des premières versions », selon George T. Diller, universitaire étatsunien, spécialiste de Froissart, qui a annoté l'édition de 1972 du « manuscrit de Rome ».

28. Dessalles (Léon), *Histoire du Périgord*, t. 2, *op. cit.*, p. 205. Voir encore note 1, p. 208 et p. 213 : « S'il fallait s'en rapporter à Froissart… ».

29. Marquette (Jean-Bernard), « Les Albret, le rôle politique 1240-1360 », *Les cahiers du Bazadais*, n° 41, 2e trimestre 1978, p. 504. Le texte latin de la *Chronicon Vazatense*, transcrit et annoté par Émilien Piganeau, a été publié dans les *Archives historiques du département de la Gironde*, t. 15, Bordeaux, 1874, p. XXI et p. 43-44 pour Bergerac en 1345.

30. Le 18 septembre 1988, lors d'une excursion de la SHAP, j'ai eu l'occasion de montrer, devant la « Pierre de 100 Ans », la précarité historique de cette rédaction de Froissart.

charme, aux riches couleurs, aux détails pittoresques d'un beau récit légendaire ! L'histoire y a beaucoup cédé, elle a récidivé récemment dans une *Histoire du Périgord* évoquant ce texte, sans aucun recul, aucun avertissement, aucun clin d'œil à l'amateur d'histoire, comme si les faits étaient clairement établis [31].

La légende est évidemment la plus belle, la plus simple, la plus probable, la plus forte. Et l'important en Bergeracois n'est-il pas de pouvoir rêver avec certitude devant cette « Pierre de 100 Ans », dans un cadre magnifique associant la butte autrefois couronnée d'un énorme château, les vignes et les vieux cyprès funéraires, au bord de la grande vallée, là où, selon la « Pierre », a exactement débuté, en 1345 en Guyenne, la guerre de Cent Ans ?

B. La stèle héroïque de Montravel, à Montcaret

Cette jolie petite stèle, haute d'environ 1,25 m, est située dans la commune de Montcaret, moins d'un kilomètre à l'O-N-O du bourg, tout près de la cote 96 (carte IGN, 1736 O).

L'inscription fait référence à la dernière guerre opposant en Guyenne le camp mobilisé, au nom de la Réforme, aux troupes royales commandées par le duc d'Elbeuf, en 1622 [32] :

D'Ici rayonna MONTRAVEL, Juridiction
ayant haute et basse justice sur
19 Paroisses
Ville protestante, elle fut attaquée
par les troupes royales
pendant les guerres de religion
le 22 février 1622.
Les Survivants, plutôt que de
se rendre
se réfugièrent dans l'arsenal
et le firent sauter.
De la Cité rasée, il ne reste
que la vieille Tour décapitée,
témoin de quatre siècles de Grandeur,
Mémoire de l'Histoire.

La stèle de Montcaret (cliché R. Costedoat).

---

31. Lachaise (Bernard, sous la dir. de), *Histoire du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 2000, p. 161-164. Dans cette partie de l'ouvrage, le texte est de Yan Laborie. À comparer avec ce qu'écrivait Arlette Higounet-Nadal sur la prise de Bergerac en 1345, avec une sobriété de bon aloi, dans une précédente *Histoire du Périgord* (éd. Privat, 1983, p. 134).

32. Voir notamment Brives (H.), Costedoat (R.), *BSHAP*, t. CXXIV, 1997, p. 275-296 ; Costedoat (René), *Le Festin*, n° double 35-36, 2000, p. 105.

Ce texte a le mérite de rappeler un épisode tragique de cette guerre : la ville de Montravel fut alors prise d'assaut par les royaux, qui l'ont ensuite totalement détruite. Elle a disparu.

Mais de plus, la stèle met en évidence un fait d'armes remarquable : « Les Survivants, plutôt que de se rendre, se réfugièrent dans l'arsenal et le firent sauter » ; elle en fait « Mémoire de l'Histoire ». Ces mots sont très forts, émouvants pour le promeneur : on lui assure qu'ici, dans ce champ, sur le plateau dominant la grande vallée, était autrefois une ville-citadelle où des hommes ont préféré mourir plutôt que de se rendre.

Des récits du temps, qui ne concordent pas toujours exactement, évoquent la sauvagerie du combat. Mais ils ne citent jamais une explosion héroïque.

Le plus détaillé, daté de 1622[33], dit que le siège débuta le 22 février 1622. Les 26 et 27 février, une longue canonnade créa une « breche raisonnable », rendant l'assaut possible. La prise de la ville coûta la vie à 200 défenseurs, parmi lesquels leur chef, La Motte Gachon. Le reste « se sauva dans la Citadelle ». D'Elbeuf, « voyant que l'on vouloit tenir bon dedans la Citadelle, fit amener le canon dans la ville, et commanda que l'on dressast une batterie contre une grosse tour dependant de la Citadelle, où s'estoient renfermez environ sept vingt hommes de resistance, qui voyant la fureur et la verdeur avec laquelle on les attaquoit, sans leur donner repos ny loysir, se voyant sur le point de leur ruyne, demanderent à parlementer ». Le duc refusant un échange d'otages à cet effet, la « batterie » continuant, les défenseurs finirent par demander « nouvelle capitulation », ce que le duc n'accepta « qu'à discrétion, toutefois il promit la vie sauve à cinq capitaines qui estoient là dedans » et rien aux cent quarante soldats. Après « la Tour forcee et emportee », le 28 février, cinquante soldats furent pendus et leurs capitaines faits prisonniers jusqu'à la reddition de Clairac et sur leur engagement de ne plus prendre les armes contre le roi. Ces capitaines étaient « le sieur de S. Orse, De la Serve, De Grand Maison, De Gratteloup et l'enseigne du sieur de Montpouillan, fils du Marquis de La Force ».

Aucune allusion à l'acte héroïque de résistance mentionné sur la stèle.

Au début du mois de mars 1622, Jean de Gaufreteau et Henry de Massip, conseillers au parlement de Bordeaux, nommés pour assister le duc d'Elbeuf, rendirent compte de leur mission et du rôle tenu par les 2 000 hommes des troupes levées par eux en Libournais et dans l'Entre-Deux-Mers, lors de l'attaque, « du côté de la grosse Tour et terrasse » de Montravel. Ils firent état de trois capitaines prisonniers : Grateloup, Papus et Lamaison, otages qu'on

---

33. *La prise par la force de la ville de Mont-Ravel sur les rebelles du Roy. Avec la deffaite des Garnisons de la place. Le Rasement de la ville. Le nombre des chefs & Gentilshommes prisonniers. La quantité desdits rebelles, tuez, pendus & executez, les Enseignes & drapeaux envoyez au Roy. Ensemble le siege mis devant la ville de Clerac. Le tout fait par Monseigneur le Duc d'Elbeuf, General des armées de sa Maiesté en Guyenne.* A Paris chez Pierre Ramier, M. DC. XXII.

espérait pouvoir échanger notamment contre le conseiller Duduc, détenu à Clairac [34].

Des prisonniers, pas de purs héros.

On pourrait soupçonner les vainqueurs et leurs partisans d'occulter une partie des faits. Mais d'autres témoignages sont consultables.

Un contemporain confirme l'extrême violence de l'assaut et de ses suites [35].

Le 22 février 1622, le lieu de Montravel fut attaqué ; le lendemain, il commença à être battu par quatre canons. Huit jours plus tard, il fut pris « et, le Xe jour le rempart, au devant la forteresse, fust pris d'assaut et asses deffendu ; où il fust tué ung grand nombre de soldatz et plusieurs femmes qui defendoyent la bresche. La nuyt la place fut emportée ; toutes les femmes et filles thuees ou viollees, ensembles les petits enfans tenans à la mamelle jettes touts vifs dans le puys ; les soldats blesses poignardes et, apres, brusles, cruauté grande [...] les soldatz qui se rendyrent furent pendus au nombre de 30 ou 40, et plusieurs autres poignardés [...] Vray est que il y en heust quelques uns pris à renson. Apres tout cela, toutes les maisons dudict lieu furent bruslées et les murs de la place abatus, comme fust la plus grande partie des tours [...]. Et sera remarqué que à cette petite bicoque fust tyre 363 coups de canon ».

Un récit marqué par l'émotion face à l'horreur, mais rien sur une explosion gigantesque, sur un suicide collectif pour l'honneur militaire.

Le marquis de Castelnaud écrit [36] que lors du grand assaut des troupes royales, après la mise hors de combat de leurs deux principaux chefs, La Mothe-Gaschon et Bussac, les défenseurs de Montravel « commencèrent à reculer et à céder la place, finalement leur laissant l'entrée libre de leurs fortifications, ils se retirèrent dans une vieille tour qui leur servit seulement à faire leur capitulation. Ceux qui restèrent des principaux d'entre eux, savoir : messieurs de Laserve, de Grateloup et Papus furent faits prisonniers de guerre et menés à Bordeaux, puis quelque temps après, relâchés ».

Castenaud, fils du duc de La Force et avec lui l'un des chefs du camp rebelle, fait seulement état d'une capitulation, pas d'une explosion de l'arsenal. Dans sa culture de seigneur de la guerre, comment aurait-il pu omettre de glorifier un sacrifice, un haut fait de combattants de son parti, au lieu d'être contraint de citer seulement des capitaines prisonniers, après avoir capitulé ?

En 1835, dans un récit historique imprégné de romantisme, Jules Determes conta la fin tragique de Montravel, mais sans faire état d'une

---

34. A.M. Bordeaux, ms. 785, p. 192-193, 196, 213-215.

35. *Arch. hist. Gironde*, t. 23, 1883, p. 163-164. Extraits d'un livre de raison d'Arnaud Vidal, fils de Marguerite de Nogaret.

36. *Mémoires authentiques de Jacques Nompar de Caumont duc de La Force et de ses deux fils les marquis de Montpouillan et de Castelnaut*, Paris, 1843, tome IV, p. 369-370.

prétendue explosion volontaire de la poudrière, en un temps où pourtant la « folle du logis » s'ébattait allègrement [37].

On a depuis enrichi le sujet – qui pouvait s'en passer – par la légende héroïque. En 1983 encore, le général de Brianson affirmait qu'à Montravel, devenue « place de sûreté » (!), lors de l'assaut de 1622, cinquante défenseurs « se sont » fait sauter volontairement [38]. Il y a bien des années, j'ai interrogé à ce sujet le général en lui faisant part de mes objections basées sur mes sources. Il s'est accroché à sa position, en se référant à une « source protestante », sans plus. Depuis, en 2000, traitant de la reddition de Montravel, il écrivait que 50 défenseurs « se seraient » fait sauter volontairement. Il cita, en annexe II de l'article, un « Témoignage de source protestante », écrit en français contemporain, présenté sans autre référence, sans aucun examen critique, donnant plusieurs détails sur ce qui s'est passé à l'intérieur de la poudrière, juste avant qu'elle saute en faisant osciller toute la colline « sous la poussée d'une terrible secousse [39] ». Quel survivant de la poudrière a pu donner ces détails ? Secret défense ?

Les textes historiques sont insuffisants pour la légende. Gravée pour l'éternité dans la pierre battue par les vents, à Montcaret une poésie épique combat victorieusement le prosaïsme étriqué de l'histoire, pour la gloire immarcescible de héros merveilleusement mythiques, et pour l'édification des générations futures.

L'histoire ignore le passé simple, elle se conjugue toujours au passé compliqué, elle accepte d'évoluer. La légende est claire, précise, probable. Et poétique. Elle est indiscutablement la plus forte, elle enchante et réenchante constamment le monde. Elle a survécu à la mort du coin de l'âtre, elle est parfois utilisée, innocemment, comme une réalité historique, pour notre plus grand plaisir à tous, foule sentimentale. Et pour le plus grand intérêt des adeptes du pittoresque marchand.

R. C.

---

37. Determes (Jules), *Albert ou onze mois sur la Dordogne, épisode historique du XVIIe siècle, 1621-1622*, Paris, éd. L. F. Hivert et Dentu, 1835.

38. Brianson (Arnaud, de), *Essai sur l'histoire de l'Église Réformée de Montcaret*, brochure, sans éd., 1983, p. 9, 11. Montravel, « place de sûreté » huguenote ? Elle n'est pas répertoriée comme telle par les frères Haag (qui ne sont pas exhaustifs il est vrai). Mais pouvait-elle l'être ? Son seigneur, qui n'avait pas pu y éradiquer le protestantisme, n'était autre que l'archevêque de Bordeaux ! Voir notamment *BSHAP*, t. LXVIII, 1941, p. 195-197 : deux actes notariés montrent qu'en octobre 1622, l'archevêque a déjà taxé sa juridiction de Montravel, pour le préjudice qu'il a subi du fait de la destruction de « la tour de mondict seigneur (*l'archevêque*) faite par l'armée du roy notre sire ».

39. Brianson (Arnaud, de), « La reddition de Montravel (février-mars 1622) », *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme dans la vallée de la Dordogne*, n° 2, 2000, p. 14, 18. Après la mort de La Mothe Gachon et d'une centaine des siens, dit le texte, « ceux qui restaient debout se retirèrent en bon ordre la mèche allumée. L'officier qui les commandait, jaloux d'imiter son valeureux capitaine de ne pas survivre à la ruine de la place, les conduisit dans la poudrière ; les soldats avaient compris ; tous à la fois sans en attendre l'ordre, ils jetèrent leurs mèches sur les réserves de poudre. Un formidable coup de tonnerre retentit dans les airs, en même temps que la colline de Montravel oscillait sous la poussée d'une terrible secousse ». Une brèche géante ayant été ainsi créée, l'assaut fut donné...

Arnaut de Maruèlh / Arnaut de Mareuil

La grands beutats e'l fins ensenhaments
e'l verais prètz e las bonas lausors
e'l cortés dichs e la frescha colors
que son en vos, bona dòmna valents,
me donan genh de chantar e sciença ;
mas grands paors m'o tòl e grands temença,
qu'ieu non aus dir, Dòmna, qu'ieu chant de vos,
e ren non sai si m'èr o dams o pros.

La grande beauté, les bonnes manières, le mérite éclatant, les beaux éloges, les paroles courtoises et le teint frais que vous possédez, bonne dame de valeur m'inspirent l'adresse et le talent de chanter mais grande peur et grande crainte me l'enlèvent de sorte que je n'ose dire, Dame, que c'est de vous que je chante et je ne sais pas si cela me sera nuisible ou utile.

Qu'ieu vos am tant, Dòmna, celadaments,
que res no'l sap, mas quand ieu e Amors,
ni vos eiçà, tant grands sobretemors
m'o tòl adès que no'us aus far parvents ;
tal paor ai qu'ira e malsabença
m'aiatz, Dòmna, car vos pòrt benvolença,
e puèis no'us aus ren dire a rescons,
dirai vos o sevals en mas chançons.

Car je vous aime, Dame, si discrètement, que personne ne le sait sauf moi et Amour, pas même vous, si grande est la terreur qui m'empêche toujours de vous le laisser voir ; j'ai tellement peur que vous n'ayez colère et mécontentement, Dame, envers moi et puisque je n'ose rien vous dire en secret je vous le dirai du moins dans mes chansons.

Ja non serai vencuts ni recresents
de vos amar, sia'm sens o folhors !
Car s'ieu folhèi per vos, mais m'es d'onors
que s'amb autra m'aondava mos sens ;
e si ricors me tòl vòstra valença,
per mercé'us prèg qu'umilitats vos vença,
sevals d'aitant, Dòmna géncer qu'anc fos,
que mos servirs vos plassa e'us sia bons.

Je ne serai jamais las ni ne cesserai jamais de vous aimer, que cela soit sagesse ou folie de ma part car si j'agis follement à cause de vous, cela me vaut plus d'honneur que si auprès d'une autre j'avais du bon sens en abondance, et si votre puissance me défend de gagner votre noble personne, par pitié je vous prie de vous laisser vaincre par humilité, du moins, Dame la plus belle qui ait jamais existé, autant que mon service vous plaise et vous soit agréable.

Aissí'us autrei, pros Dòmna conoissents,
mon còr, e ja no'm virarai alhors,
e vos faitz-me, quand vos plairà, socors,
qu'ieu vos serai de tots los mals guirents,
sol que'us plassa que'm donetz mantenença
o còr, Dòmna, que d'amar vos cossensa a,
que no'm siatz de semblant orguelhós,
a me que'us sui fisèls e amorós.

Ainsi je vous donne mon cœur, noble Dame éclairée, et jamais je me tournerai ailleurs ; et vous, venez à mon secours quand il plaira, car je vous serai garant contre tous les maux, pourvu que vous me donniez soutien, ou un cœur, dame, qui a la permission de vous aimer, de telle sorte que vous ne soyez orgueilleuse envers moi qui vous suis un fidèle amoureux.

Dòmna, géncer qu'anc fos de nulhas gents,
e la mièlher de totas las melhors,
per vos morrai, çò'm ditz adès paor,
si no'us en pren mercés e chausiments.
Bona Dòmna, aiatz en sovenença
el còr, e ja non m'en fassatz parvença,
trò, conoscatz que ben sia sasons
que'm n'eschàia qual que'us platz guïerdons.

Dame, la plus belle qui fût jamais entre toutes, et la meilleure de toutes les meilleures. À cause de vous je mourrai, la peur me le dit toujours, si merci et clémence ne s'emparent de vous. Bonne Dame, souvenez-vous en au fond de votre cœur et ne me le montrez pas jusqu'à ce que vous reconnaissiez que le temps est venu où doit m'échoir quelque récompense qui vous plaise.

Mon Bèl Esgard, saber e conoissença
e tots bons aips vos fan aver valença,
per qu'ieu retrach vòstre prètz cabalós
al mièlhs qu'ieu sai en mas umils chançons.

Mon Bel Esgard, savoir et intelligence et toutes les bonnes qualités vous font estimer, voilà pourquoi je dépeins de mon mieux dans mes humbles chansons votre superbe mérite.

(extrait de *Les troubadours périgourdins*, par l'Ensemble Tre Fontane et Jean Roux, éd. Princi Negre, 2001)

Arnaut Danièl / Arnaut Daniel

Chançon do'hl mot son plan e prim
farai puèis que botono'lh vim
e l'auçor cim
son de color
de manta flor
e verdeja la fuèlha
e'lh chant e'lh bralh
son a l'ombralh
dels ausèls per la bruèlha.

Je ferai une chanson dont les mots sont subtils et légers, maintenant que les osiers se couvrent de boutons et que les plus hautes cimes sont de la couleur de maintes fleurs ; le feuillage verdoie et les chants et les cris des oiseaux dans l'ombrage se font entendre au fond des bois.

Pel bruèlh aug lo chant e'l refrim,
e per qu'òm non me'n fassa crim,
òbre e lim
mots de valor
amb art d'Amor,
dont non ai còr que'm tuèlha ;
ans si be'm falh
la sèc a tralh
ont plus vas mi s'orguèlha.

Au fond des bois j'entends les chants et les refrains et, pour qu'on ne m'en fasse pas reproche, j'œuvre et je lime des mots précieux avec l'art d'Amour, dont je n'ai nul désir de me séparer ; bien plus, et bien qu'il soit fautif envers moi, je le suis à la traîne, alors qu'il devient plus orgueilleux à mon égard.

Val orguèlh petit d'amador,
que lèu trabucha son senhor
del luòc auçor
jus al terralh,
per tal trebalh
que de jòi lo despuèlha ;
drechs es lagrim
et arda e rim
qui'ncontra Amor janguèlha.

Il vaut peu l'orgueil de l'amant car il abat bien vite son seigneur du plus haut lieu jusqu'au sol, au prix de tant de peines qu'il le dépouille de sa joie, se brûle et se consume, celui qui se plaint contre Amour.

Per janguèlh ges no'm vir alhor,
bona dòmna, vas cui ador ;
mas per paor
del devinalh,
dont jòis tressalh,
fauc semblant que no'us vuèlha ;
qu'anc no'ns gausim
de lor noirim :
mal m'es que lor acuèlha.

Ce n'est nullement pour se plaindre que je tourne ailleurs mes pensées, belle Dame que j'adore, mais par crainte que notre amour ne soit deviné ; lorsque je tressaille de joie, je fais semblant de ne plus vous désirer ; car jamais nous n'avons tiré de joie de la nourriture, et il m'est dur de leur faire bon accueil.

Si ben m'acuèlh tot a esdalh
mos pensaments lai vos assalh ;
qu'ieu chant e valh
pel jòi que'ns fim
lai o'ns partim ;
dont sovents l'uèlhs mi muèlha
d'ira e de plor
e de douçor
car per jòi ai que'm duèlha.

Bien que je me dirige à rebours, ma pensée vous assaille, car je chante et je vaux par la joie que nous ressentîmes, là-bas, quand nous nous séparâmes : voilà pourquoi mes yeux souvent se mouillent, de souffrance et de pleurs, mais aussi de douceur, car je tire joie de ma douleur.

Ges no'm duèlh d'amor dont badalh
ni non sèc mesura ni talh ;
sol m'o egalh
que anc non vim
del temps Caïm
amador mens acuèlha
cor trichador
ni bausador,
per què mos jòis chapduèhla.

Je n'ai nulle douleur d'un amour qui me fait soupirer, et je ne suis ni mesure ni taille. Je ne suis quitte que d'une chose : à savoir qu'on ne vit jamais depuis le temps de Caïn un amant accueillir avec moins de joie un cœur trompeur et mensonger ; et c'est pour cela que ma joie atteint son comble.

Bèla, qui que'us destuèlha,
Arnauts drech cor
lai o'us onor
car vòstre prètz chapduèlha.

Belle, qui que ce soit qui me sépare de vous, Arnaut, court tout droit là où il puisse vous honorer, car votre mérite atteint son comble.

(extrait de *Les troubadours périgourdins*, par l'Ensemble Tre Fontane et Jean Roux, éd. Princi Negre, 2001)

D'Ovide aux troubadours

par Xavier DARCOS*

*Les origines de la poésie des troubadours et sa floraison rapide ont suscité bien des hypothèses. Il n'est pas dans les intentions de ce bref article de revenir sur ces débats étiologiques compliqués. Mais, parmi les quelques sources généralement admises – à côté de la tradition lyrique arabo-andalouse et du corpus revisité des chansons populaires médiévales –, on évoque la poésie amoureuse latine ou néo-latine. Dans cette perspective, une concomitance historique est perceptible, qui mérite l'attention : l'apparition de la littérature troubadouresque, aux alentours du XIIe siècle, correspond à une ère que l'on nomme l'*aetas ovidiana *(l'âge ovidien), c'est-à-dire la période où l'œuvre d'Ovide [1], redécouverte après un relatif oubli, devient une référence obligée et l'objet fervent d'une imitation générale. Ovide succédait, en quelque sorte, à Virgile et Horace dans le rôle de matrice thématique et d'hypertexte fécond.*

Cette correspondance est si couramment admise qu'on en fit même une sorte de doctrine de genèse poétique. Son principal partisan était l'allemand Julius Schwietering [2], historien de la littérature. Il prétendait faire découler

---

* Membre de l'Institut, ministre de l'Éducation nationale.

1. Poète mondain et savant (*Les Métamorphoses*), Ovide (43 av. J.-C.-17 ap.) fut brutalement banni de Rome (en 8) par l'empereur Auguste et passa la fin de sa vie en exil, atténuant sa dépression en rédigeant de superbes poèmes, *Les Tristes* et *Les Pontiques*. Mais c'est surtout sa poésie érotique (*Les Amours*, *L'art d'aimer*, etc.) qui fut vulgarisée au Moyen Âge.

2. 1884-1962. Disciple de Max Weber, professeur à l'université de Westphalie, il s'est intéressé à la littérature médiévale, notamment allemande, et il fut l'un des pionniers de l'analyse sociologique des textes folkloriques. On trouvait déjà des idées de cet ordre chez W. Schrotter (*Ovid und die Troubadours*, Halle, 1908).

la poésie des troubadours directement de la poésie élégiaque d'Ovide [3]. Il s'agissait de démontrer que les prouesses techniques d'Ovide, notamment son système itératif (poussé à l'extrême dans les lettres fictives des *Héroïdes* [4], par exemple) ou son art du lamento d'exil (amplement utilisé dans les *Tristes* et les *Pontiques*) s'adaptaient bien aux refrains homophoniques et à l'errance dolente propres aux troubadours, notamment dans leur leitmotiv de *l'amor de lonh* [5] (l'amour lointain). Quant au culte fervent de l'amour ou à son exaltation comme sources premières de tout vrai sentiment et de tout mobile de vie, ce sont les fondements de l'*Ars amatoria* (*L'art d'aimer*) ovidien, avec lequel le troubadour fait ses gammes et variations. Ces spéculations avaient déjà imprégné toute la littérature amoureuse du haut Moyen Âge, même si, en réalité, les textes de jeunesse d'Ovide se dispensaient de vénérer la passion ou d'idéaliser la femme, voire de la respecter. L'érotisme ovidien véritable est assez loin de l'élévation spirituelle et de la catharsis passionnelle de la poétique d'oc. Ce n'est qu'une fois relégué sur les bords glacés de la mer Noire que, bon gré mal gré, Ovide a fini par devenir spiritualiste [6] et par exalter des valeurs métaphysiques, en transformant son amertume en sentiments sublimés.

Toutefois, de la passion juvénile et destructrice jusqu'à la fidélité tendre de vieux époux inséparables, c'est toute une philosophie de l'amour qui imprègne l'œuvre d'Ovide. De cette vaste panoplie, chaque commentateur a pu tirer des conclusions parfois contradictoires. Mais tous décèlent chez lui une sorte de sensibilité intermédiaire, « *beetween two worlds* » selon la formule de H. Fraenkel [7], et une prédisposition à un moralisme qui se détache des vues païennes. La pauvreté, la charité, l'humilité, la piété, la frugalité, l'espérance d'un au-delà céleste et meilleur figurent parmi les thèmes omniprésents des poèmes de la maturité. Ovide participait à sa manière, contrairement à la réputation licencieuse qu'on lui fit, au renouveau moral, voire édifiant, qui s'organisait sous Auguste. Il contribuait à la naissance d'une mentalité sociale fondée sur une plus grande émancipation de la femme et, d'une façon générale, sur un plus réel respect d'autrui, sur une attention authentique portée à ses désirs ou à ses

---

3. Reto-R. Bezzola pense que c'est Aliénor d'Aquitaine elle-même qui fit connaître à son entourage le style et les idées d'Ovide (*Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident*, 3e partie, t. 1, éd. Champion, 1958-1963).

4. Des héroïnes mythologiques, comme Didon, Pénélope, Ariane, Médée ou Phèdre, s'y répandent en imprécations savantes contre la déception amoureuse.

5. Jaufré Rudel, notamment, brode sur une énigmatique « princesse lointaine » : « Lorsque les jours sont longs en mai /J'aime le doux chant des oiseaux lointains /Et quand de là je suis parti /Il me souvient d'un amour lointain... ».

6. Un roman, naguère, esquissa même l'idée curieuse qu'Ovide mourut en devenant l'un des premiers convertis au christianisme naissant : Horia (Vintila), *Dieu est né en exil*, Prix Goncourt 1960.

7. Fraenkel (H.), *Ovid, a poet beetween two Worlds*, Berkeley, 1945. Ovide lui semble inspiré par l'imagerie antique, tout en étant capable, par sa sensibilité et le drame final de sa vie, de s'ouvrir à l'ère nouvelle.

sentiments. L'encyclopédie amoureuse ovidienne, même dans ses disparités, a indéniablement enrichi la réflexion éthique sur la relation amoureuse moderne. Or, l'idéal érotique des troubadours procède à un retournement comparable : au sein d'une société féodale volontiers misogyne, le chevalier-poète renonce à ses prérogatives et se fait vassal d'une femme suzeraine et de ses caprices.

Au demeurant, pour en revenir aux troubadours, ils sont eux-mêmes fort divers et ils ne constituent pas un groupe unifié qui adopterait conjointement une paternité unique, fût-elle ovidienne. Ce sont souvent des seigneurs instruits comme le belliqueux Bertran de Born (v.1140-v.1215) ou comme Jaufré Rudel, prince de Blaye, sans doute décédé à Damas, durant la Croisade de 1147. Ils ont dû avoir accès à des bibliothèques, même indirectement. Certains sont des ducs, des princes ou des rois, tel le plus ancien d'entre eux, le comte de Poitiers et duc de Gascogne Guillaume IX d'Aquitaine (1071-1127) : ils avaient à leur service des clercs, des scribes ou des moines, férus de littérature antique. D'autres sont d'extraction plus humble, sans qu'on ait une connaissance précise de leurs filiations ou de leur formation : ils sont bourgeois comme Peire Vidal ou manants. À l'instar de Bernart de Ventadour (v.1150-v.1200), dont les *Chansons* louent « la Dame de Ventadour » ou Aliénor, ils vivent forcément au contact de puissantes personnalités et de mécènes. La cour d'Aliénor d'Aquitaine, à Poitiers, ou celle des comtes de Toulouse, parmi les plus brillantes, leur accordent protection et prébendes. Enfin, certains d'entre eux échappent à tout classement, étant plutôt des inventeurs que des suiveurs. Pensons au Ribéracois Arnaut Daniel (né v. 1150), créateur génial (et parfois obscur) de la sextine [8], et célébré comme le « plus grand maître d'amour » par de fervents admirateurs aussi prestigieux que Pétrarque ou Dante [9].

Malgré cette hétérogénéité, tous fréquentèrent, au moins de seconde main, ces « arts d'aimer » qui occupèrent une place si importante dans la littérature morale du Moyen Âge [10]. Ces ouvrages didactiques procédaient plus ou moins de l'*Ars amatoria* d'Ovide. Dès l'époque carolingienne, parmi les poètes latins auxquels les grammairiens empruntaient leurs exemples, Ovide fut le plus cité après Virgile. Paradoxalement, les clercs, voués à l'étude édifiante de la Bible et des pères de l'Église, appréciaient le ton didactique de cette œuvre allègre. Ils y voyaient une sorte de recueil de préceptes moraux. De fait, Ovide présente d'emblée son ouvrage comme un poème destiné à « instruire », écrit par un *praeceptor amoris*, c'est-à-dire un précepteur de la chose amoureuse. Il y développe des conseils et des procédés pour trouver,

---

8. La sextine est une forme poétique : une *canso* composée de six sizains, dont les mots en fin de vers restent les mêmes, mais répartis selon un ordre différent. Cette technique favorisait aussi la mémorisation de la chanson.

9. Tous deux saluèrent sa maîtrise formelle et la qualité de son lyrisme amoureux. Dante en fait un vif éloge dans le 26e canto du *Purgatoire*, où Arnaud Daniel est désigné comme « *il miglior fabbro* » (« le meilleur forgeron de sa langue maternelle »). Dante le cite encore dans le *Traité de l'éloquence*.

10. L'influence d'Ovide sur les romans de l'époque a été déjà largement démontrée, notamment par J. Frappier dans *Amour courtois et Table Ronde* (éd. Droz, 1971).

séduire et garder l'objet aimé, tels que compliments et promesses. Il fait la revue des artifices et des tactiques. Nous dirions aujourd'hui qu'il s'agit d'une collecte de textes argumentatifs, sous couvert d'anecdotes parfois lestes, mais qui ne choquaient guère plus à l'époque que de nos jours.

La vogue fut générale. Vers 1160, Chrétien de Troyes commence sa carrière par une série d'*Ovidiana*, autrement dit de textes à la manière d'Ovide. Quelques années plus tard, c'est en latin qu'André Le Chapelain compose un *De amore*, qui fusionne les préceptes d'Ovide et le code de l'amour courtois. Il examine par exemple : le rôle du regard comme premier contact ; la règle de loyauté due à la dame ; les égarements de la jalousie sans fondement ; la nécessaire méfiance envers les entremetteurs et les médisants, etc. Un peu avant 1260, Richard de Fournival propose trois traités en prose qui sont des adaptations fragmentaires de l'*Ars amatoria* : *La puissance d'amours*, *Les consaux d'amours* et *Le commens d'amours*. Un ouvrage anonyme, *La Clef d'amors*, probablement d'origine normande, fait évoluer les amants dans un cadre médiéval, au marché, à l'église, devant des estrades de bateleurs. Conformément au code courtois, l'amoureux emmène sa bien-aimée à des joutes, à des luttes ou à des tournois, mais il évite toute comparaison coquine ou allusion grivoise. Ovide aussi avait recours à l'ironie pour décrire le jeu des séductions, ce qui atténuait la grossièreté et gommait sa réputation sulfureuse : il pouvait paraître moins comme un incitateur que comme un critique distancié.

Quand on s'en tient à lire la lyrique d'oc, l'influence d'Ovide reste ambiguë. Les rapides mentions de quelques figures mythologiques en langue d'oc ne permettent pas de tracer les lignes d'une filiation directe. Par ailleurs, le *fin'amor* [11] suppose une réserve, des atténuations et des euphémismes : le poète-amant ne formule son désir à sa dame que par des contournements et des allusions : sa stratégie de conquête est masquée. Enfin, le lexique troubadouresque est fort simple et limpide. C'est sur sa sobriété et sa densité émotionnelle qu'il fonde son lyrisme, maniant l'antithèse et l'oxymore [12] plutôt que l'efflorescence savante, la citation exubérante ou l'inventivité métaphorique. La chanson recourt à un vocabulaire limité, simple, familier. Elle cherche à créer une connivence, une forme de sympathie. Les références antiques ou mythologiques, auxquelles se mêlent quelques héros médiévaux, n'ouvrent la voie à aucune digression. Le poème d'oc expose la souffrance amoureuse vécue et recluse, sans qu'elle est besoin de s'authentifier à travers des modèles savants [13].

---

11. C'est un idéal : l'amoureux, tout en restant loyal à son seigneur, se consacre à la dame de ses pensées. D'aventures en périls, il tente d'attirer son attention pour que l'amour qu'il lui porte devienne réciproque, tout en sachant que sa belle ne pourra probablement jamais être sienne.

12. Tour littéraire qui manie l'alliance des contraires. B. de Ventadour parle de « soleil obscur », de « neige fleurie », de « joie chagrine », de « douce souffrance » etc.

13. Voir notamment : POUND (Ezra), *Sur les pas des troubadours en pays d'oc*, éd. du Rocher, 1970.

Mais Ovide étant, culturellement, la plus haute autorité en matière d'amour, les troubadours en reprennent les thèmes, tels qu'ils circulent dans les milieux lettrés, sans même que le poète ait toujours conscience de sa dette. L'idée première repose sur le truisme selon lequel seul l'amour donne du prix à la vie : « Vis sans amour : qu'un dieu me tienne ce langage et je le prierai de m'épargner cette peine, tant est doux le mal qui me vient de ma belle [14] ». Telle est bien le ressort premier de la lyrique provençale, comme l'écrit Bernart de Ventadour : « Il est vraiment misérable / celui que ne demeure dans la joie d'amour / et qui ne tourne point vers elle / tous les désirs de son cœur [15] » ; « est bien mort qui ne sent pas d'amour au cœur quelque douce saveur [16] ». Ce sentiment amoureux ne doit rien au choix ou à la volonté. Il est ravissement, au sens propre. Ce lieu commun, dans la poésie latine, est illustré par la flèche de Cupidon, qui perce subitement un innocent, ou par la fascination narcissique. Bernart de Ventadour reprend les mêmes symbolismes : « Jamais plus je n'eus de pouvoir sur moi ni ne m'appartins / depuis l'heure qu'elle me laissa regarder dans ses yeux / en un miroir qui tant me plaît. / Miroir, depuis que je me mirais en toi, / les profonds soupirs m'ont tué et je me perdis, / comme se perdit le beau Narcisse en la fontaine » ; « hélas ! je croyais tout savoir en amour / et j'en sais si peu. / Car je ne puis m'empêcher d'aimer / celle dont je n'aurai rien. Elle a pris mon cœur et m'a pris moi-même, / elle-même et tout le monde / et quand elle me dérobe, / elle ne me laisse que désir et cœur en émoi [17] ».

Ce plaisir dans la souffrance tient forcement de l'inachevé, l'amoureux exerçant, tel un vassal, son « service » patient en faveur de sa dame, attendant un hypothétique *guerredon*, c'est-à-dire la récompense amoureuse. La passion est donc esclavage, obligeant à des tâches indignes. Ovide a beaucoup glosé et ironisé sur cette humiliation, voire cet avilissement, tel celui d'Hercule filant sur son rouet, aux pieds d'Omphale. Guillaume IX de Poitiers, dans son langage d'homme peu habitué à servir, le dit simplement : « Il doit être obéissant à bien des gens celui qui veut aimer, et il convient qu'il sache faire des actes avenants [18] » ; « Si ma dame me veut son amour donner, je suis tout prêt à recevoir et rendre grâces, à tout cacher pour la servir, tout dire et faire à son plaisir [19] ». Ainsi conçu, l'amour est une maladie aux symptômes divers : pâlir, perdre l'appétit ou le sommeil, maigrir, être insomniaque, soupirer : « Maintenant je maigris et me dessèche » se lamente Giraut de Borneilh (1156-1200). Ce cliché est si itératif que l'auvergnat Peire Cardenal (1180-1278) persiflera avec brio, en subvertissant la formule, développée du point de vue de celui qui a cessé d'aimer : « Maintenant j'ai le droit de louer

---

14. *Les Amours*, 2, 9.
15. 6, 2.
16. 4, 3.
17. 43, 2 & 3.
18. 7, 31-36.
19. 8, 37-40.

l'amour : il ne m'enlève ni l'appétit ni le sommeil, ne me fait sentir ni froid ni chaud ; je ne baille ni ne soupire ; je ne vais pas, la nuit, errant çà et là ; je ne suis ni conquis ni torturé ni triste ni dolent ; je n'ai pas à soudoyer de messager, je ne suis ni trahi ni trompé et je m'en tire les braies nettes ; [...] je ne suis pas traître et ne fais pas trahir ; je ne crains à son sujet ni traîtresse ni traître, ni brutal ni jaloux qui m'en déteste ; je ne me livre point à de stupides exploits ; pour lui je ne suis ni frappé ni désarçonné ; et je ne suis non plus ni violé ni dépouillé ; je ne fais point à cause de lui longue attente ; et je ne dis point que je suis étreint par amour ni qu'il m'a volé mon cœur ; [...] je ne dis pas que je meurs pour la plus noble ni que la belle me fait languir ; je ne la prie pas ni ne l'adore ni ne la demande ni ne la désire ; je ne suis pas son vassal et elle ne tient pas mon cœur en gage, et je suis pas son prisonnier en chaînes, mais je dis que je lui ai échappé [20] ». Dès lors, l'amour est équivoque, porteur de contradiction interne, délices et tourment, comme le dit par exemple Bernart de Ventadour : « Cette amour me pénètre si gentiment au cœur / d'une grande douceur / que cent fois le jour, je meurs de douleur / et je revis cent autres fois. / Mon mal est de si douce apparence / que mieux vaut mon mal qu'un autre bien / et puisque le mal même est si bon, / bon est le bien après la peine [21] ».

Ce double jeu est résumé, chez les troubadours, par la notion de « *joy* », mélange indécis d'exaltation et de soif que rien n'étanche, une forme de « chaud-froid » permanent, thème ovidien par excellence : « Toute la joie du monde est à nous, / ô dame, si tous deux nous nous aimons », dit Guillaume IX [22], « je n'ai point, vous le savez, coutume de me vanter ni de m'attribuer de grandes louanges, mais je puis dire que si jamais aucune joie peut fleurir, celle-ci doit, bien plus que toutes les autres, porter graine et resplendir au-dessus d'elles, comme un jour sombre qui tout à coup s'éclaire ; [...] jamais homme n'a pu se figurer quelle est cette joie, ni par le vouloir ou le désir, ni par la pensée ou la fantaisie ; telle joie ne peut trouver son égale, et celui qui voudrait la louer dignement ne saurait de tout un an y parvenir [23] ». Jaufré Rudel répond en écho : « Nulle joie n'est à la mienne comparable, / quand ma dame me regarde et me mire, / car son beau et doux regard me va droit au cœur [24] ; [...] rien qu'en me montrant un beau visage / quand elle le peut et que le lieu le permet / j'ai tant de joie que je ne me sens plus ; / aussi elle me tourne, me retourne et me vire [25] ». Et Arnaut Daniel semble gloser un cantique, reprenant l'idée ovidienne de l'amante maîtresse et déesse, *domina et dea* : « Chaque jour je m'améliore et me purifie, / car je sers et révère la plus gentille dame du monde, / je vous le dis franchement, je suis sien des pieds jusqu'à la tête, / et bien que la froide bise vante, / l'amour qui

---

20. 29, 2-3.
21. 4, 4.
22. 11, 27.
23. 1, 1-2.
24. 17, 41.
25. 27, 28.

ruisselle en mon cœur / me tient chaud au plus fort de l'hiver [26] ». On retrouve le même fond religieux détourné chez Giraut de Borneil : « La belle fleur de lys prit mes yeux / et saisit mon cœur au point que, depuis, / tout ce que j'ai de sagesse et d'intelligence / est consacré à celle à qui je suis ; [...] c'est celle pour qui je chante et pleure, / en épurant les désirs qui me portent vers elle, / souvent je soupire, m'incline en un geste d'adoration, / du côté de ce lieu où j'ai vu resplendir sa beauté. / La fleur de toutes les dames / qu'on doit révérer avec reconnaissance, / voilà ce qu'est celle qui m'a si doucement conquis, / douce et bonne, condescendante et de haut parage, / noble en actions, courtoise en son accueil, / gracieuse envers tous ceux qui le méritent [27] ».

Autre motif de la littérature élégiaque latine, donc d'Ovide : le secret. L'amour est furtif, se cachant des gouvernantes, du mari, du protecteur ou des parents. Cette image antique est souvent réduite au thème du portier revêche qui tient clos tout accès, malgré prières ou prébendes [28]. L'amour courtois, lui aussi, est un amour défendu, donc rarement conjugal. Les troubadours soulignent l'inquiétude du *fin'amor*, avec ses bonheurs provisoires et ses incertitudes. Le secret est essentiel dans la tradition troubadouresque. Giraut de Borneil, s'adresse ainsi aux *losangiers*, c'est-à-dire aux envieux : « Renoncez, je vous le dis au nom d'Amour et au mien, renoncez, perfides jaloux accomplis en toute malice, à demander qui elle est et quel est son pays, s'il est loin ou près, car je vous le tiendrai bien caché. Je mourrais plutôt que de faillir en un seul mot [29] ». De même qu'on ignore l'identité de la Corinne d'Ovide, on ne connaît pas davantage les dames chantées sous des pseudonymes bizarres [30] (et masculins parfois) par Bernart de Ventadour (Bel Vezer, Aziman, Tristan, Conort) ou par Peire Vidal (Vierna). Enfin, le cadre idoine au secret, c'est la nuit. Ovide accable l'Aurore de reproches et de sarcasmes [31] : il souhaite que le nocturne sensuel n'en finisse plus. Ce lieu-commun est repris par la lyrique provençale, au point de donner naissance à un sous-genre, la « chanson d'aube ». Chez Giraut de Borneil, semblant citer divers passages ovidiens, c'est le guetteur qui prévient : « Beaux compagnons, ne dormez plus, / car j'entends chanter les oiseaux qui vont / cherchant le jour par le bocage, / et je crains que le jaloux ne vous surprenne, / car bientôt va paraître l'aube. / Ne dormez plus, réveillez-vous doucement, / car je vois grandir à l'Orient / l'étoile qui amène le jour, je la reconnais, / et bientôt paraîtra l'aube [32] ».

Bref, Ovide a surtout condensé et vulgarisé des clichés épars, réitérés dans toute la poésie élégiaque antique. Sa probable influence sur les premiers

---

26. 9, 2.
27. 16.
28. Un poème qui se fonde sur cette thématique est nommé *paraclausithuron*, c'est-à-dire « devant porte close ».
29. 16, 4.
30. Ce nom à clé s'appelle le *senhal*.
31. *Les Amours*, 1, 13.
32. 66, 2-3.

troubadours s'explique surtout par le côté accessible et pratique de ses recettes thématiques et formelles [33]. Ni philosophe ni scrupuleusement superstitieux, Ovide a montré, dans ses œuvres majeures, telles les *Métamorphoses* ou les *Fastes* [34], des hommes amoureux qui prient ou qui invoquent les dieux pour obtenir secours et compréhension, voire connivence. Ses héros semblent parfois déconcertés devant le monde surnaturel, tout en se tournant naturellement vers lui. Ce sentiment trouble, loin d'aboutir à l'incroyance, relie [35] la créature à un dieu mystérieux et présent, ce que le christianisme reprendra à sa manière. Loin de voir dans la compassion ou dans l'affection dolente des manifestations indignes, le poète intériorise bienfaisance et bienveillance, et il confond dans un même mot la pitié et la piété (la *pietas*), ce qui unit chacun aux autres hommes et à Dieu.

Peut-être les troubadours l'ont-ils donc compris avec plus de profondeur qu'on ne croit souvent. Ils l'ont en quelque sorte « moralisé » avant l'heure [36]. Chez eux, les thèmes ovidiens sont transformés et utilisés dans un contexte certes gaillard mais où se mêlent toujours humanisme religieux, mystère passionnel et courtoisie. L'idéal d'amour que les troubadours développent doit beaucoup au mysticisme chrétien ou au culte de la Vierge Marie, vulgarisé par les foyers clunisiens ou cisterciens. De même, non loin du Limousin, premier berceau de la poésie lyrique d'oc, l'abbaye de Fontevraud diffusait une spiritualité qui exaltait le rôle rédempteur de la femme [37]. Cette conception imprègne tout le Moyen Âge et elle se révèle jusque dans les formes poétiques, comme ces litanies à la *Domna*, que l'on trouve chez Peire Vidal [38] : « Bonne Dame, tant me tenez en votre puissance, / Dame, que je n'en ai pas d'autre volonté, / Dame, s'il vous plaît, ayez égard pour moi, / Dame, puissiez-vous de moi avoir miséricorde ».

Tel un orant, le *fin'amant* doit rester un adorateur réservé, voire timide, au point que son émotion intime complique sa stratégie de séduction et gêne la virilité de sa conquête, jamais achevée. Ainsi, paradoxalement, le leste Ovide s'est trouvé métamorphosé en instigateur principal d'un art d'aimer adapté à la vertu d'une société chevaleresque et chrétienne. Lui qui fut probablement exilé par Auguste pour ses excès d'indécence ou d'indiscrétion aurait été heureux de ce curieux retournement et de cette pieuse descendance.

X. D.

---

33. Voir DAVENSON (Henri), *Les Troubadours*, éd. Le Seuil, 1961.
34. Où Ovide fait la revue complète des fêtes religieuses romaines.
35. C'est une des deux étymologies possibles de *religio* : ce qui « relie » l'homme à dieu.
36. Source incontournable des mythes gréco-latins pour les poètes du XIVe et du XVe siècle, première traduction en langue vernaculaire de l'ensemble des *Métamorphoses* d'Ovide, l'*Ovide moralisé*, écrit vers 1310, est un monument anonyme (72 000 vers octosyllabiques) de la littérature médiévale française.
37. BOZZOLA (Reto-R.), *op. cit.*
38. 4, 5.

Troubadours et *fin'amor* : le Périgord Vert, source de l'Europe...

par Michel DEBET *

Le Périgord Vert, c'est le béret qui couvre le visage arrondi de la Dordogne. Étroit vers ses extrémités, à Saint-Aulaye et à Lanouaille, il s'épaissit dans sa partie centrale. Dans le classement (commode pour la communication) du Périgord en quatre couleurs, il est incontestablement le plus vert car le plus humide. L'eau, utilisée partout sur ce pays, des forges de Savignac-Lédrier aux papeteries de Vaux en passant par une multitude de moulins et de forges, lui a toujours procuré généreusement l'énergie hydraulique nécessaire à son développement. C'est la partie la plus « limousine » de la Dordogne, avec les bois de châtaigniers qui alimentaient son artisanat ; mais limousine aussi par sa langue. On y a de tout temps parlé avec le chuintement qui caractérise ce dialecte d'oc : on dit « un chavau, una vacha » quand on prononce « un cabal, una vaca » en languedocien, plus au sud, en Bergeracois.

---

* Michel Debet est né le 12 octobre 1944 à Tocane Saint-Apre. Enseignant en lettres modernes et occitan, il fut également directeur du Centre de documentation pédagogique (CDDP) à Périgueux. Sa carrière politique débute dès 1977 lorsqu'il est élu au conseil municipal de son village natal. Il succède à Raymond Gayou comme maire durant 27 ans : 1981-2007. De 1992 à 2008, il est conseiller général du canton de Montagrier ; vice-président de l'institution départementale de 1998 à 2008. En juin 2007, il est élu député de la 3e circonscription de Dordogne. À l'Assemblée Nationale, il appartient au groupe parlementaire « socialiste, radical, citoyen et divers gauche ». Il est membre de la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire. Fervent défenseur de la laïcité, de la ruralité et des langues régionales, il se définissait avec ironie comme le « député des broussailles ». Il meurt le 6 mars 2008 à Périgueux. (notice établie par Marie-Pierre Mazeau-Janot)

Ce qu'assez massivement les gens ignorent, c'est le rôle qu'ont tenu dans le passé la langue et la culture occitanes ; c'était le prix à payer pour unifier linguistiquement la France en rabaissant les langues minoritaires au rang du patois et en culpabilisant le petit peuple des locuteurs occitans au début du XXe siècle.

Et pourtant...

C'est ici, dans ce coin de campagne française profonde, qu'a pris sa source, dès le début du XIIe siècle, l'Europe d'aujourd'hui, avec le surgissement d'un mouvement poétique, philosophique et musical qui donnait naissance au monde moderne. C'est sur cette terre que les premiers troubadours, en rupture avec la rudesse des mœurs de la chevalerie du Haut Moyen Âge, ont « réinventé » le thème fondateur de nos littératures actuelles : l'amour. Une conception neuve et révolutionnaire : la femme n'est plus la proie que l'on chasse, inférieure à l'homme en tous points ; elle est idéalisée, source d'élévation spirituelle. On loue sa finesse, sa culture et la noblesse de ses manières. *La fina amor*, l'amour courtois est né. Pierre Bec [1] déclare : « À partir de 1180, c'est une véritable apothéose poétique, dans le cadre d'un nouvel art d'aimer et de nouvelles valeurs civilisatrices qui embrase toute l'Occitanie avant de gagner et de s'immiscer partout, en France du Nord, en Catalogne, en Italie, au Portugal et jusque dans la lointaine Allemagne ».

Et c'est d'ici, de ce Périgord Vert, que les plus beaux chants sont montés vers le ciel de l'Europe :

- de Ribérac, avec Arnaud Daniel, « le meilleur orfèvre de la langue maternelle » selon Dante, qui fut le maître du *trobar clus*, poésie dont le parti pris était de dire obscurément les choses ;
- d'Excideuil, avec Guiraut de Bornelh qui lui disputa le titre de *Mestre dels trobadors* ;
- de Mareuil-sur-Belle, d'où partirent les « saluts d'amour » d'Arnaud de Mareuil, maître reconnu de la *fin'amor* ;
- enfin d'Hautefort où le belliqueux Bertran de Born lança ses *sirventès* où se mêlaient art de la guerre et politique.

C'est Aragon [2] qui a le mieux parlé, dans un texte resté célèbre, *Leçon de Ribérac ou l'Europe française* [3], du rôle fondateur de ces génies poétiques, qui

---

1. Pierre Bec (1921) est linguiste, spécialiste de littérature et de linguistique occitane. Il écrit en occitan sous le nom de Pèir Bèc.
2. Louis Aragon, qui, dans la débâcle de 1940, trouva dans l'œuvre du troubadour ribéracois la force d'espérer, de résister et d'appeler à la reconstruction d'une Europe fondée sur l'humanisme et la fraternité.
3. *Le Crève cœur*, 1941. Ce recueil réunit 22 poèmes et un essai écrits par Aragon d'octobre 1939 à octobre 1940. Il est présenté en deux parties : la première comprenant 13 poèmes écrits

« domineront, créeront l'expression occidentale jusqu'à l'époque moderne » ; c'est par eux que « naquirent les grands thèmes poétiques qui n'ont pas cessé de faire battre nos cœurs ». La morale courtoise, en réaction avec la barbarie précédente, apporte une lumière civilisatrice qui « envahit poétiquement l'Europe ». « Cette morale de l'amour est vraiment le prélude des idées qui feront plus tard de la France le flambeau du monde... elle porta à travers l'Europe une passion de justice, le goût de la chevalerie, de la défense des faibles, de l'exaltation des hautes pensées. »

Curieux destin d'une langue de prestige et d'une culture qui deviendra universelle, que l'on a ramené sur son territoire d'origine au rang d'un vulgaire patois...

On a mis un bonnet d'âne à ceux qui utilisaient des mots d'oc à l'école. Cette langue, à travers les vicissitudes de l'histoire, a continué à vivre dans les campagnes, mais on avait transmis à ceux qui la parlaient le sentiment d'une faute, d'un avilissement, d'une honte. Sociologiquement, on sait les ravages que peuvent faire les sentiments d'abaissement par rapport à sa culture profonde, ses racines. C'est pourquoi, nous avons voulu redonner les lettres de noblesse de ce pays, nous avons voulu rappeler que c'est d'ici, de ces campagnes un temps méprisées, qu'est parti un formidable mouvement civilisateur. Que la littérature de tous les pays d'Europe leur est redevable : « C'est là qu'ont chanté, aimé et célébré l'amour, les premiers troubadours, les plus grands peut-être ».

Il faut tirer de l'oubli cette période essentielle, la plus brillante certainement qu'ait connu le Périgord Vert...

M. D.

NDLR : La direction du Bulletin *a souhaité publier* in extenso *l'ébauche de l'article proposé par Michel Debet. Décédé en mars 2008, l'auteur n'a pu poursuivre son travail de recherches avant publication.*

---

d'octobre 1939 au 10 mai 1940 et la seconde 9 poèmes écrits après le 10 mai 1940. D'abord prépubliés dans des revues l'année où ils ont été composés, l'ouvrage paraîtra le 25 avril 1941 chez Gallimard dans la collection Métamorphoses.

Léonce Sauveroche

O Jasémin

As aoubit, Jasémin, lou brut de l'ossembladò
Lous trunquòments dé mos d'unò foulò encantadò,
Quand del fû dé tous els, tous lous cos àlucats
Sé sention per tous bers jusqu'al found boulégats !
A cos plus un plozéï ! mas a cos un déliré !
Ca d'un émerveillà aurio pougût té dire :

Aounou à l'homé dé génio !
Qué dé flous dé lo poësio
A floucat son humblé mestié !

Atal, al temps passat dins un poulit castel,
Como tu fils del puplé et como tu troubayre,
Lou ribal de Bertrand, nostr'Arnal de Maruel,
Per cado pensonem troubado un nouvel ayre,
Et de sous bers rabis, damas et grands signours
Crédaben, en admiront sous planhs encatadours :

Aounou...

Mas nostr'Arnal, enfin, oublidèt so neissençò
De sa glorio espoumpat, se foguêt grand moussu !
Elou puplé d'Arnal perdiguét souvénençò.
Tu per puplé cantas ! se souvendro dé tu !
Lou puplé ! dins mil ans per tous bers annoublido,
La Gascougno, la Françò ! entend la commo crido :

Aounonu...

À Jasmin

Tu as entendu, Jasmin, le bruit de l'assemblée,
Les battements de main d'une foule enchantée,
Quand du feu de tes yeux tous les cœurs incendiés
Se sentaient par tes vers jusqu'au fond remués !
Ce n'est plus du plaisir ! mais c'était du délire !
Chacun émerveillé aurait bien pu te dire !

Honneur à l'homme de génie !
Que de fleurs de poésie
Il a orné son noble métier !

Ainsi, au temps passé, dans un joli manoir,
Comme toi fils du peuple et comme toi trouvère,
Le rival de Bertrand, notre Arnault de Mareuil,
Pour dire chaque pensée trouvait un nouvel air,
Et de ses vers ravis, dames et grands seigneurs
S'écriaient, admirant ses accents enchanteurs :

Honneur...

Mais enfin notre Arnal oublia sa naissance
Et de sa gloire enflé il se fit grand seigneur.
Et le peuple d'Arnal perdit la souvenance !
Toi, tu chantes pour le peuple ! il se souviendra de toi.
Le peuple ! dans mille ans par tes vers ennoblis,
Sera la Gascogne, la France ! entends-la comme elle crie :

Honneur...

(composé à l'occasion du passage de Jasmin à Périgueux, extrait de *Poésies françaises et en patois périgourdin de Léonce Sauveroche* [1806-1868], extraits avec préface par Paul Galy, Périgueux, impr. J. Bounet, 1890)

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXV – Année 2008

Frédéric Mistral, le Bournat et la décentralisation

par Gérard FAYOLLE

Sous l'impulsion de Frédéric Mistral, le Bournat du Périgord est fondé en 1901. Il milite pour la renaissance et la pratique de la langue d'oc, mais aussi pour une certaine forme d'autonomie des identités régionales. Mistral et les félibres évoquent souvent le fédéralisme, le régionalisme et la décentralisation.

Mais la revendication, en Provence comme en Périgord, apparaît beaucoup plus culturelle que politique.

C'est à Font-Ségugne, le 21 mai 1854, qu'est créé le Félibrige par Frédéric Mistral et ses disciples. L'association des sept fondateurs fait tache d'huile dans le Midi. Devant le succès, elle se structure, adoptant ses premiers statuts en 1862, les modifiant, en Avignon, le 21 mai 1876, jour de la Sainte-Estelle. Lors de cette même journée, Mistral nomme les cinquante premiers majoraux, dont deux Périgordins, Camille Chabaneau et Auguste Chastanet.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, les « écoles » félibréennes se multiplient. Citée par le majoral Jean-Claude Dugros [1], la *Revue félibréenne* se félicite des

1. *Le Bournat, école félibréenne du Périgord*, Périgueux, éd. Lo Bornat dau Perigord, 2001.

succès en 1893 : « jamais telle avalanche de livres en langue d'oc et de travaux concernant nos études. On peut affirmer sans exagérations que la production annuelle a centuplé en moins d'un demi-siècle [...]. Dix journaux de langue d'oc bataillent sans trêve au nom des revendications méridionales ».

En Périgord, après diverses tentatives, une organisation se précise à la fin de l'année 1907, sous l'autorité d'Auguste Chastanet et avec la participation d'Eugène Le Roy. Elle s'inscrit, bien entendu, dans le vaste mouvement du Félibrige, sous le haut patronage de Frédéric Mistral. Comme le maître de Maillane, elle va défendre les idées de régionalisme et de décentralisation.

La position de Mistral [2]

Peut-on définir, sur ces questions, une position précise de Mistral ? On peut, en tout cas, à travers ses diverses déclarations et ses articles, étudier l'évolution de sa pensée.

Les mots de « décentralisation », de « régionalisme » et même de « fédéralisme » reviennent souvent dans les textes mistraliens (et parfois les mots de « partition » et d'« indépendance provençale », mais toujours pour les condamner fermement) [3].

Les premiers statuts, en 1862, ignorent toutes ces expressions et invoquent une sorte de patriotisme provençal :

« article I : Le Félibrige a pour but de conserver longtemps à la Provence sa langue, son caractère, sa liberté d'allure, son honneur national et sa hauteur d'intelligence, car telle qu'elle est la Provence nous plaît. Par Provence, nous entendons le Midi de la France tout entier. »

Le reste du texte ne fait aucune allusion, même lointaine, aux questions politiques. Il s'agit de l'organisation d'une académie qui regroupe des historiens, des écrivains et des artistes. Les statuts modifiés de 1876 n'apportent pas, sur ce point, de nouveauté.

C'est plutôt à l'occasion de divers événements que le mot de « décentralisation » apparaît dans les textes de Mistral. Ainsi, en 1859, lorsqu'il écrit à son ami Adolphe Dumas, il s'y plaint du peu d'enthousiasme de la presse du Midi, après la publication de son poème *Mireille* :

« Il semble que la province et surtout la Provence dont mon poème est la glorification devait être la première à applaudir, à faire du bruit, ne serait-ce que pour encourager l'art local, la poésie du lieu, la décentralisation [4] ».

---

2. MISTRAL (Frédéric), *Écrits politiques*, Marseille, éd. Prouvènço d'Aro, 1989.
3. FAVOLLE (Gérard), « Régionalisme et régionalisation », *in Périgord, occitan et langues de France*, colloque de Périgueux, Institut Eugène Le Roy, éd. Copédit, 2001.
4. Lettre à Adolphe Dumas du 10 mars 1859, citée dans : JOUVEAU (René), *Histoire du Félibrige*, Nîmes, 1970.

En 1864, Frédéric Le Play publie *La réforme sociale en France*[5] où il préconise la division de la France en treize grandes circonscriptions. Quatre des capitales choisies, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Limoges, se trouvent être des chefs-lieux des grandes formes dialectales de la langue d'oc. Un dialogue s'instaure avec Mistral, qui précise bien que l'amour de la langue du pays natal « est le plus sûr moyen de restaurer le culte de la famille et de la patrie [...] Qu'on ne vienne pas nous accuser de séparatisme [...] mais nous nous opposons à ce que, au nom de la langue nationale, les langues locales soient détruites[6] ».

Mistral, à cette époque, reste, pour quelque temps, un admirateur de Proudhon, chantre du fédéralisme et, paradoxalement, de Napoléon III, défenseur du principe des nationalités.

Frédéric Mistral. Carte illustrée envoyée au Bournat en 1902 par F. Mistral (extrait de Lou Bournat, *1903, n° 3, p. 26).*

5. Paris, éd. Plon, 1864.
6. Jouveau (René), *op. cit.*

En 1865, dans une lettre à son confrère félibre Bonaparte-Wyse, il précise : « Non pas que j'ai l'idée niaise de rêver une séparation de la France. Les temps futurs sont à l'union et non à la séparation. Mais aussi et surtout, ils sont à la liberté, à la liberté des races, des individus, dans l'harmonie. L'empereur lui-même, en clairvoyant génie, entre dans cette voie et favorise la décentralisation [7] ». Et dans la même lettre, Mistral indique bien sa foi provençale et se plaint à son ami du peu de zèle des pères fondateurs du Félibrige : « Nous ne sommes pas assez patriotes dans le sens provençal du mot. Roumanille a la fibre profondément populaire, mais le légitimisme stupide lui fait oublier que la Provence a été une nation, et que nos principales cités étaient des républiques ». S'il reproche à son ami Roumanille son dévouement à la monarchie, il reproche son catholicisme à son ami Aubanel : « Toutes ses aspirations politiques et sociales sont contenues et étouffées sous la calotte du pape, et même de son curé, [...] Quant aux autres, Mathieu, Crousillat, Brunet, ils ne s'émurent jamais au souvenir de nos vieilles libertés locales, de nos grandeurs littéraires du XIIIe siècle. Ils sont franchement et vraiment provençaux de caractère et de cœur, mais ils n'ont pas la pensée nationale ». Et Mistral souligne : « le vingtième siècle ouvrira l'ère des fédérations ».

Le principe « fédératif »

C'est en poursuivant son œuvre littéraire, et grâce à elle, que Mistral veut militer pour ses idées politiques. En 1866, paraît *La Coumtesso* [8]. Cette œuvre témoigne de la déception de Mistral à l'égard de l'Empire. La comtesse, c'est une personne séquestrée dans un couvent par sa sœur. Il s'agit de la Provence privée de la liberté par la France impériale. Puis en 1867, est publié *Calendau* [9] dont Mistral dira en 1868, dans l'*Armana prouvençau* : « *Calendal* est enfin le résultat de sept ans de travail et d'observation et la suite de mon idée de lutte contre la centralisation et l'uniformité. Le programme politique que j'ai esquissé dans mon *Ode aux Catalans* est la fédération ».

Et Alphonse Daudet écrit dans l'*Événement* en 1866 [10] :

« Ce qu'il y a, avant tout, dans *Calandau*, c'est la Provence – la Provence de la mer, la Provence de la montagne – avec son histoire, ses mœurs, ses légendes, ses paysans, tout un peuple naïf et libre qui a trouvé son grand poète avant de mourir. Et maintenant, tracez des chemins de fer, plantez des poteaux à télégraphes, chassez la langue provençale des écoles ! La Provence vivra éternellement dans *Mireille* et dans *Calendal* ».

---

7. *Le Provençal de Paris*, 17 novembre 1912.
8. *In l'Armana prouvençau*, 1867.
9. Avignon, imp. J. Roumanille, 1867.
10. JOUVEAU (René), *op. cit.*

Mistral, déçu par l'Empire, est hésitant. Parfois, il espère encore une politique nouvelle. Il pense que le régime de Napoléon III reste solide et que l'empire libéral mettra en place la liberté des collectivités et peut-être des régions. Parfois, au contraire, il se prend à rêver à la République. En effet, certains opposants à l'Empire, comme Jules Ferry, font l'éloge de la décentralisation : « La centralisation et la liberté sont incompatibles. Entre les deux, il faut choisir. [11] »

Mistral suit avec la plus grande attention les événements de 1870 et 1871. Il s'interroge dans divers courriers à ses amis sur ce que peut retirer le Midi de la crise et du changement de régime. Ses idées et ses objectifs restent les mêmes, mais il se refuse à sauter le pas et à entrer dans l'action politique. Une lettre à son ami Anfos Tavan le 6 octobre 1870 [12] précise sa pensée. Il rejette la proposition de devenir député :

« Je ne suis pas ambitieux et tout mon idéal, tu le sais, est la résurrection de la patrie provençale écrasée depuis cinq cents ans par la centralisation française... Voilà pourquoi je ne ferai pas un pas pour briguer n'importe quoi dans mon pays... Il n'est du reste pas certain que je puisse à l'heure actuelle être utile à mon pays comme je le voudrais. Si je participais au travail d'une constitution nouvelle, je ferais tous mes efforts pour faire triompher le principe fédératif, et je crois malheureusement que cette idée n'est pas encore comprise en France. Nos républicains français rêvent sans cesse des bienfaits des constitutions américaine et suisse, et tous ou presque tous ignorent ou repoussent le seul moyen de les atteindre, qui est la fédération ».

Et dans une deuxième lettre à Tavan [13], il confirme :

« Le Félibrige ne peut être que girondin, fédéraliste, religieux, libéral et respectueux des traditions. En dehors de cela, il n'a pas de raison d'être ».

République et région

C'est dans un article de l'*Armana Prouvençau* de 1871, qu'il précise sa vision de la décentralisation, au moment où le débat politique fait rage dans une France déchirée.

« Au lieu d'émousser, de niveler sans cesse et d'uniformiser, [...] au lieu d'encaserner et de châtrer la nation, rajeunissons-la dans les indépendances provinciales et communales, dans le fort renouveau de la nature mère et dans la richesse du terroir ».

Dans cet article, Mistral donne une idée de la mise en place de ce fédéralisme :

---

11. GAILLARD (Jean-Michel), *Jules Ferry*, Paris, éd. Fayard, 1989.
12. Citée par la revue *Calendau* en 1933.
13. *Ibid.*

« Que les départements d'une même région groupent leurs volontés, leurs intérêts, leurs forces ; que les conseils généraux, de départementaux et faibles et sans enthousiasme comme ils sont aujourd'hui, deviennent régionaux, reçoivent de sérieux pouvoirs, et qu'ils ne soient plus les domestiques du préfet, et qu'il se réunissent un mois, deux mois s'il le faut, et non huit jours ».

On peut constater que dans ce projet, s'il ne s'agit pas encore d'un état fédéral, il s'agit bien d'une régionalisation poussée qui prépare le fédéralisme.

Paul Arène [14] partage l'enthousiasme de Mistral. Il lui écrit en mai 1871 : « Que dites-vous de mes prévisions politiques ? Est-il vrai, comme je vous le disais, que les trois quarts des républicains intelligents sont fédéralistes, ou tout au moins grands décentralisateurs. [...] Maintenant la moitié de la France républicaine voit son salut dans la fédération [15] ».

L'installation de la République et l'organisation des pouvoirs locaux déçoivent les félibres. L'heure n'est pas à la décentralisation, encore moins au fédéralisme. Il convient au contraire, au dire de Gambetta, de renforcer le centralisme pour défendre la démocratie et, le cas échéant, l'unité nationale. Pourtant, les idées fédéralistes poursuivent leur chemin. Une déclaration des félibres parisiens en 1892 fait grand bruit. Elle est notamment publiée dans *Lou Felibrige* de cette année-là :

« Depuis trente-sept ans le Félibrige existe. Depuis trente-sept ans on fête la Sainte-Estelle. Depuis trente sept ans, [...] on appelle au combat toutes les énergies de la terre d'oc.

« Nous avons entendu cet appel et maintenant nous allons dire, non pas comme autrefois devant des auditoires de frères et des assemblées de lettrés, mais dans des assemblées politiques et devant tout le peuple du Midi et du Nord les réformes que nous voulons. Nous en avons assez de nous taire sur nos intentions fédéralistes, quand les centralisateurs parisiens en profitent pour nous jeter leur méchante accusation de séparatisme [...]. C'est pourquoi nous ne nous bornons pas à réclamer pour notre langue et pour nos écrivains les droits et les devoirs de la liberté : nous croyons que ces biens ne feront pas notre autonomie politique, ils en découleront. [...] Voila pourquoi, avant toute chose, nous réclamons la liberté de nos communes : nous voulons qu'elles deviennent maîtresses de leurs fonctionnaires et de leurs fonctions essentielles. »

De même, les félibres parisiens demandent que les régions retrouvent leur existence juridique et leurs pouvoirs.

---

14. 1843-1896. Écrivain, d'expression française et provençale, qui réside à Sisteron. Il entretient une correspondance avec Mistral. Auteur notamment de *Jean des Figues* et de *Contes de Paris et de Provence*.

15. Cité dans Jouveau (René), *op. cit.*

« Nous voulons délivrer de leurs cages départementales les âmes des provinces dont les beaux noms sont encore portés partout et par tous [...]. Nous sommes autonomistes, nous sommes fédéralistes, et si, quelque part dans la France du Nord, un peuple veut marcher avec nous, nous lui tendons la main. [...] Oui, nous voulons une assemblée souveraine à Bordeaux, à Toulouse, à Montpellier ; nous en voulons une à Marseille ou à Aix. Et ces assemblées régiront notre administration, nos tribunaux, nos écoles, nos universités, nos travaux publics ».

La position du Bournat

À l'époque où le Bournat se constitue en école félibréenne, le débat sur le régionalisme s'affirme bien vivant. Les positions des félibres parisiens ne font d'ailleurs pas l'unanimité. Mistral lui-même, s'il a souvent affirmé que le fédéralisme restait son idéal politique, calme le jeu. Le mot de décentralisation, plus vague, permet de réunir toutes les tendances. Les « fédéralistes » sont souvent accusés d'extrémisme. Ils passent pour des disciples de Proudhon, ou alors, à l'autre bout de l'échiquier, pour des admirateurs de Charles Maurras.

Les fondateurs du Bournat ne semblent pas préoccupés par cette question politique. La renaissance de la langue les intéresse davantage que le débat sur les institutions. Ils préfèrent militer pour l'enseignement de ce qui va devenir l'occitan ; ils s'occupent à publier des textes littéraires ou à faire des recherches linguistiques ou historiques. Notons que les fondateurs se retrouvent aussi, bien souvent, aux réunions de la Société historique et archéologique du Périgord.

Ce qui les intéresse en Frédéric Mistral, et ce qui intéresse d'ailleurs prioritairement Mistral comme il le dit souvent, c'est la littérature. Les œuvres du sage de Maillane, qui va obtenir le prix Nobel en 1904, la fondation en Arles du musée Arlaten, le combat pour l'enseignement des langues régionales, la question de la graphie fournissent déjà amplement matière aux travaux du Bournat. Est-il besoin de souligner que les fondateurs sont des linguistes, des écrivains et non des hommes politiques ? Ce sont les querelles sur l'appartenance du Bournat à l'école de Brive et à la langue limousine, qui animent la vie de la jeune association.

Cependant, l'idéal de décentralisation n'est pas renié, bien au contraire. Il figure en bonne place dans les statuts de 1901 [16] :

« article I : Il est fondé à Périgueux une école félibréenne ayant pour objet de servir, en Périgord, la cause de la décentralisation en faisant revivre ou en fortifiant tout ce qui peut constituer le pittoresque et l'originalité de notre province.

---

16. Bulletin du Bournat.

Elle encouragera la culture de nos dialectes et favorisera toutes les manifestations de la pensée, qui, dans le domaine des lettres, des arts, ou de l'érudition, se proposent le même but ».

On voit donc que si l'école s'assigne pour objectif premier la décentralisation, il s'agit d'une décentralisation culturelle.

En outre, l'article II insiste bien sur cette dimension et sur l'autonomie du Périgord, par rapport au Limousin. La préoccupation linguistique est essentielle.

« article II : L'école, quoique s'affiliant à la Maintenance du Limousin dont le dialecte a, avec le Périgourdin, les plus étroites affinités, conserve son autonomie ; elle n'entend fixer ses règles orthographiques ou grammaticales que d'après les œuvres des auteurs périgourdins ».

Il s'agit avant tout de protéger - ou de reconstruire - une identité culturelle du Périgord, comme l'indique Albert Dujarric-Descombes, membre à la fois du Bournat et de la SHAP : « Grâce à son essaim de travailleurs, notre École félibréenne est devenue la digne sœur de la SHAP, à laquelle appartiennent plusieurs d'entre nous. Tout en gardant leur individualité propre, ces deux sociétés continueront à marcher en se donnant la main vers ce but identique et plein de grandeur : ressusciter par la poésie et par l'histoire, l'âme de la vieille patrie périgourdine [17] ».

Auguste Chastanet.

Pourtant, à Excideuil, le même jour, dans un discours qui suit celui de Dujarric-Descombes, un autre félibre, Amédée de Lacrousille, donne au Bournat une mission au contenu beaucoup plus large : « Certes, notre première préoccupation est de sauvegarder notre idiome local [...] mais notre programme ambitieux a un cadre plus vaste ; il va du Félibrige, cantonné à l'origine dans les questions de linguistique, au régionalisme qui étudie tous les problèmes économiques et sociaux [18] ».

Cette ligne d'une décentralisation globale prônée par Lacrousille paraît alors assez marginale. Cet avocat de Périgueux (1864-1955), fondateur du journal *Le Combat périgourdin*, et écrivain à ses heures [19], semble

17. Discours à la félibrée d'Excideuil, 1904, cité dans Dugros (Jean-Claude), *op. cit.*
18. *Idem.*
19. *Mon Périgord*, Périgueux, éd. P. Fanlac, 1950.

le plus engagé politiquement. Ses collègues mainteneurs, en 1901, s'orientent davantage vers la littérature. Auguste Chastanet (1825-1902), majoral dès 1876, a été maire de Mussidan sous le Second Empire, mais poursuit une carrière de percepteur et surtout d'auteur prolixe de contes et de fables [20]. Ses collègues ne font pas parler d'eux dans la vie politique. On mettra à part le cas d'Eugène Le Roy dont on ne peut nier l'engagement et le militantisme laïque. Mais il ne semble pas s'être prononcé sur les questions du fédéralisme ou même de la décentralisation. S'il s'est engagé fortement lors de la fondation du Bournat, s'il déplore les menaces qui pèsent sur notre langue d'oc, s'il réussit à l'utiliser pour enrichir les tournures linguistiques et le vocabulaire de ses œuvres, il ne semble pas avoir précisé sa pensée sur les questions des autonomies régionales. On peut dire qu'il fut un ardent patriote, passionné par l'unité nationale. Son départ précipité du Bournat ne lui a peut-être pas donné l'occasion d'exposer ses idées sur la question.

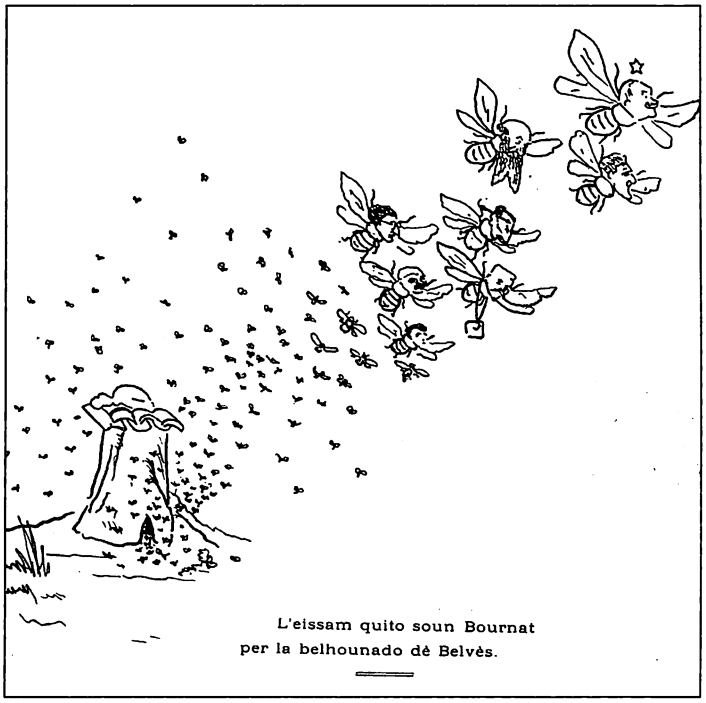

A. de Lacrousille caricaturé par Pierre de Lestrade, en « abeille à barbe », 1928 (?) (extrait de Mon village, caricatures périgourdines*) (coll. SHAP).*

20. PENAUD (Guy), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999. Et *BSHAP*, 1991, t. CXVIII, p. 694.

Au début du XXe siècle, les félibres, ceux du Périgord comme ceux de Provence, expriment une certaine nostalgie des provinces, de leurs langues, de leurs coutumes, de leurs costumes. D'ailleurs, le géographe aquitain Onésime Reclus, s'il ne se lamente pas sur le sort de l'occitan, consacre néanmoins aux provinces un important chapitre, dans sa présentation de la France, parue en 1880[21] :

« Quoique mortes, les provinces vivent encore [...] leur noms survivent à la division par départements. Ils sont bien plus vrais ; ils sortent du fond de l'histoire, de la vie de la France pendant mille ans, des entrailles du sol quand la France n'était pas encore née. Les départements sont nés d'un décret, et peuvent mourir d'un décret ».

Mais en dépit de ce retour en grâce, on voit que la revendication devient rarement politique. Elle reste littéraire et linguistique et les Périgordins se montrent peu sensibles aux idées de Proudhon ou de Maurras. D'ailleurs, les événements ne se prêtent pas à ce genre de débat. Les batailles de la Séparation, les perspectives de la guerre européenne, l'expansion coloniale accaparent l'attention des hommes politiques, comme de tous les citoyens.

Il faudra attendre longtemps, c'est-à-dire le referendum perdu du général de Gaulle sur la régionalisation en 1969 et les lois Defferre de 1983 sur la décentralisation pour que ces idées reviennent à l'ordre du jour. Mais la renaissance culturelle et linguistique de l'occitan s'est poursuivie, avec une littérature riche et variée, notamment en Périgord, et avec le succès populaire des félibrées. Les régions du Midi peuvent désormais servir de cadre et de soutien à ce renouveau.

G. F.

---

21. *France, Algérie et colonies*, Paris, éd. Hachette, 1880 (coll. Histoire universelle, sous la dir. de M. V. Duruy).

Jean Mouzat, ou la quête du « Limousin » perdu

par Robert JOUDOUX *

Paul Faige, président des Amis de Collonges, *nous a présenté la vie quotidienne de Jean Mouzat à Collonges* [1], *nous voulons simplement évoquer ici, la fresque, le chercheur infatigable du pays réel et le poète dont le cœur battait à l'unisson des anciens.*

Aux XIIe et XIIIe siècles, notre langue littéraire, parler de la fin'amor *(l'amour absolu) est réputée* lemosina *(limousine). On l'appellera plus tard « provençale » ou « occitane »... De Ventadour à Blaye, de Bernard de Ventadour à Bertrand de Born, à Giraut de Bornelh (Excideuil) ou à Jaufré Rudel (Gironde) et dans tout le Midi, l'Europe et l'outre-mer, c'est la « langue d'or » commune des écrivains, comme l'affirme alors R. Vidal,* « lo lenguatge de Lemozi es mai apte e convenable a trobar e a dictar en roman que deguns autres lenguatges » *(la langue limousine est celle qui convient le mieux à créer et à composer en parler roman...).*

---

* Professeur honoraire de lettres classiques, président fondateur de la *Société Historique et Régionaliste du Bas-Limousin*, directeur de *Lemouzi*, maître ès Jeux Floraux, majoral du Felibrige.

1. FAIGE (Paul), « Jean Mouzat, universitaire et Limousin (1905-1986) », *Lemouzi*, n° 98 (avril 1986), p. 103-105. Voir notre étude d'ensemble, *Lemouzi*, tome 1, n° 152 (octobre 1999), p. 11-36, et tome 2, n° 153 (janvier 2000), p. 159-167, etc.

Jean Mouzat

Ainsi, *lo vent del Chabrier* (le vent du Nord) [2] anime la nature et conduit à l'essentiel, aux choses et aux êtres, d'où les mille nuances de la terre limousine, qui expriment une esthétique de la sérénité, de la joie et de la pureté. Les couleurs sont brillantes, parfois rutilantes, et dignes d'un « âges d'or » : *l'ersa rossela del froment* (la vague blonde du froment), *l'aiga d'argent* (la rivière d'argent), *los vimes verds* (les osiers verts), la *bruja porpala* (la bruyère pourprée), le *pial d'argent jòune e clar* (la chevelure d'argent jeune et clair) [3]...

La vision s'intériorise de plus en plus, et s'enracine dans une durée mystique, faite de blancheur, de lumière et de feu.

E aitanben tot çò que viu
lusis e raia, ondeja e creda la soa gei... [3]

(Et aussi tout ce qui vit luit et rayonne, ondule et crie sa joie...).

Le *vent rei*, mouvement primordial issu du *cial nauturier* (haut ciel) vient errer sur les chaumes, *suls rastolhs*, et crée le verbe, force primitive et irrésistible qui emporte le poète.

... parler que l'ausel dins lo beç,
bolegat, balançat, banlevat per ton flus... [3]

(..., pareil à l'oiseau dans le bouleau, secoué, balancé, emporté par ton flux...)

Alors, dans cette hyperconscience de l'immanence, dans les profondeurs du « monde sensible », s'opère la découverte d'un idéal à la fois consubstantiel aux réalités et au-delà d'elles-mêmes. C'est pourquoi, justifiée et nourrie, profondément enracinée, la pensée du poète, devenu, lui aussi, *trobaire de l'azur*, peut s'élever jusqu'aux espaces fréquentés par « les anges » (dialectique ascendante) !

---

2. Mouzat (Jean), *L'ort sur lou Puech. Poemas Lemouzis*, Tulle, imprimerie Juglard, 1935.
3. *Ibid.*, p. 50-51.

Que tu marcas lo ritme als mots
tu que farjas chançons dins la rama dels faus
e dona'al chassanh mila votz ;
trobaire de l'azur, joglar de l'amonaut,
ròtla, vai te'n sens fin onte candes e blos
los anges on repaus ! [3]

(Car tu (le vent) marques le rythme aux paroles, toi qui forges des chansons dans la ramure des hêtres et qui donnes aux chênes mille voix : poète de l'azur, chanteur du zénith, vagabonde, erre sans fin là-haut où immaculés et purs se reposent les anges).

Moment irremplaçable ! La création poétique, chez Jean Mouzat, n'a rien à voir avec les thèmes romantiques, voire régionalistes, de la solitude, des tourments d'une âme passionnée et « oxymorale », ni avec toutes les nostalgies ! Les affres de la déréliction n'accablent point une âme aussi solide ! En revanche, le bonheur est dans chaque « saisie » du pays, où s'objective quelque perfection,

Quante sei lonh de Lemosin
dins un terraire estrange
e que vese un chastanh florit,
me sembla veire un ange... [4]

(Quand je suis loin de Limousin, dans un terroir étranger, et que je vois un châtaignier fleuri, il me semble voir un ange...)

L'ange est, ici encore, le « signe » ou l'appel lancés par le « monde intelligible » à *l'initié*, poète et paysan : le symbole du *chastanh* ouvre, alors, la voir royale de la pureté. Comme *lo flume blos* (le fleuve pur) passe *lusent e nud* (luisant et nu) [3], le châtaignier – un grand arbre *rebond eclar* (rond et clair) – est

... florit de lutz, d'ambre e de lach,
color de cera blancha...

(... fleuri de lumière, d'ambre et de lait, couleur de cire blanche...)

Le châtaignier limousin n'est ce qu'il est *qu'en Limousin* ! Ailleurs, son « aura » s'estompe, sa « charge émotionnelle » disparaît...

---

4. *Un chastanh*, dans *Color del temps, poemas occitans*, 1938. *Infra*, p. 75. Un analyste des grands courants littéraires et philosophiques pourrait évoquer ici l'influence platonicienne (*La République*, la dialectique, le symbole de la ligne, 509 e, 510 a, etc.), le symbolisme, les synesthésies baudelairiennes surtout et l'unité ou la profondeur du « réel » par les « correspondances », etc. Un spiritualisme idéaliste qui s'oppose aux fameuses antinomies kantiennes, à ce pessimisme criticiste et relativiste...

Cireis en flor

Ò cireis vos lauvarai
per çò que setz fachs de lutz !
Ò cireis, brumas dels rais
de l'Abrial esmogut ;
cireis candes, cireis d'òr
cireis muts,
jòunessa de l'Abrial
que fasetz raiar dins l'òrt
tota la jòia del cial !

Cireis qu'onoratz lo sòl
e lo cial de Lemosin,
tal un bleuje e linde vòl
d'auselas color de lin ;
pincats sus nòstres ranvers
eblausits,
samenatz un cande fuec
en dessur dels jargàs verds,
dels bòsc prunds coma la nuech.

Dels còps un de vos es sol
dins los sornes bòscs dels sucs,
coma una canda nivol
dins lo cial a l'albalutz
e fai coma un bon chalel ;
dona lutz
al mieg del negre brossier,
que beu lo vin del solel
per renaisser primadier.

Sembla un flambe blanc batel,
lo terrador lemosin ;
es un tremolant veissel
jos vòstras velas de lin.
Beleu vai partir emb vos,
eberit,
com'ierla volant pel cial,
devers un solel mai doç,
al devant de l'Abrial ! [5]

Cerisiers en fleur

Ô cerisiers, je vous louerai parce que vous êtes faits de lumière ! Ô cerisiers, écume des rayons de l'Avril ; cerisiers blancs et or, cerisiers muets, jeunesse de l'Avril qui faites rayonner dans le jardin toute la joie du ciel !

Cerisiers qui honorez le sol et le ciel du Limousin, semblables à un vol pur et limpide d'oiselles couleur de lin ; debout sur les pentes éblouies, vous semez une flamme immaculée au-dessus des prunelliers verts et des bois profonds comme la nuit.

Quelquefois l'un de vous est seul dans les sombres bois des sommets, comme un nuage immaculé dans le ciel du crépuscule, et il est comme une bonne lampe ; il brille au milieu des noires broussailles qui boivent le vin du soleil pour renaître printanières.

Le terroir limousin semble un beau bateau blanc ; c'est un vaisseau tremblant sous nos voiles de lin. Peut-être va-t-il partir avec vous, tout joyeux, comme une île volant dans le ciel, vers un soleil plus doux, au-devant de l'Avril !

---

5. Sur cette évocation mythique, voir aussi notre introduction, tome 1, n° 153 de *Lemouzi*.

Aussi bien, la poésie – au sens premier : création ! – naît quand cessent tous les faux-semblants et que s'effondrent les insolentes tyrannies d'une société factice parce que trop industrieuse : une disponibilité et une « naïveté » absolues sont nécessaires à la perception du message des siècles, difficile ascèse ! Alors, *drecia l'òrle del cial* (jusqu'au bord du ciel), tu peux lire, *umplir tas parpelas* (emplir tes paupières),

Pòdes legir. As aquí 'na escrichura :
ieròglifas de borduras, de devesas
e de randals e de parets – las raias
dels talhsòcs dessinats per l'acier blanc
de l'araire – e las levadas, còps de pala
qu'a seguit l'aiga, coma una saba blueia... [6]

(Tu peux *lire*. Tu as ici une écriture : hiéroglyphes de bordures, de limites et de haies et de murailles – les raies des sillons dessinés par l'acier blanc de la charrue – et les rigoles, coups de pelle qu'a suivis l'eau, comme une sève bleue...).

Tu peux lire ! Tout un manuscrit, un livre aux pages pleines de *bòrias* (fermes), de *borgs* (bourgs), de *charrieras* (chemins),

los chamins nauts e lors ribans de peira.

(les chemins hauts et leurs rubans de pierre).

En effet, « comment ne pas garder une âme triomphante et chantant dans le cœur un amour sans pareil, à serrer contre soi la lumière, splendide infante, qui s'en vient, insouciante, sous la ramure des châtaigniers... [7] ». Ce « jardin sur le puy » ressemble, avant la lettre, au jardin « ombilical » de Marcelle Delpastre, à Germont : plein d'images précises, fulgurantes autant que fugitives, de reflets colorés et d'odeurs suaves, c'est la

... granda Terra ufluda emb los sangs de las sabas

(... grande terre gonflée du sang des sèves),

... O tu que fas plejar l'aubralha dins las òrtas
jos la frucha rossela, al temps qu'Estiu s'achaba [8].

(... Ô toi qui fais plier les arbres dans les jardins, sous les fruits blonds, au temps où l'Été finit.)

---

6. *Lo Messatge* (« *Messatje* »), *ibid.*, p. 86.
7. *L'òrt sur lou Puech*, *op. cit.* ; tome 1, p. 55. Ici, la traduction de la 2e strophe *de Sent-Jan-d'estiu* (Saint-Jean d'été).
8. *Ibid.*, *La Terra*, p. 56.

Avec Jean Mouzat, le lyrisme personnel, dégagé des falbalas ethnographiques et de l'esprit étroit d'inventaire, conquiert, en Limousin, ses lettres de noblesse : les harmonies du terroir, entre ciel et terre, incantations de la créature à la nature universelle sont pensées et rythmes, « javelles de blé » et « javelles de mots »,

... Òc, vòle queste ser dels mots precios e lindes,
- la petialeta font que lusis sus l'autura
ne'n sab d'aquestes mots que desgruna pietosa
per los quatre faus blancs e la darzena sola - ... [9]

(... Oui, ce soir je veux des mots précieux et limpides – la petite fontaine qui brille sur la colline en sait, de ces mots qu'elle égrène, pleine de piété, pour les quatre hêtres blancs et les ajoncs solitaires – ...).

País perdut, país trobat	***Pays perdu, pays trouvé***
Al mestre Ismaël Girard, « dom doctor d'Occitan », compahnon d'un mieg-sègle (benabel)	
Ont ses, ont ses, Occitania ?	*Où es-tu, où es-tu, Occitanie ?*
- Sòi ont los joves vòlon viure Occitans en Occitania, onte los vielhs vòlon morir Occitans en Occitania ! Ont lo solelh de chada jorn es l'Ò d'ÒC d'Occitania... Aquò per la gràcia de Dieu e per lo bel voler del pòple.	*- Je suis où les jeunes veulent vivre* *Occitans en Occitanie,* *où les vieux veulent mourir* *Occitans en Occitanie !* *Où le soleil de chaque jour* *est l'O d'Oc d'Occitanie...* *Ceci par la grâce de Dieu* *et par le bon vouloir du peuple.*
- Ont començas, Occitania ? Dijas-me ont te trobarai.	*- Où commences-tu, Occitanie ?* *Dis-moi où je te trouverai.*
Aicí sòi unica e diversa sus los òrlutz de mas provincias ont tant de còps m'as retrobada. Remembra-te, vengut del Nòrd, de l'Orient, o de l'Africa...	*Ici je suis unique et diverse* *sur les horizons de mes provinces* *où tant de fois tu m'as retrouvée.* *Souviens-toi, venu du Nord,* *de l'Orient, ou de l'Afrique...*

---

9. *Pausa* (repos), *L'òrt sur lou Puech*, *op. cit.* ; tome 1, p. 59. Jean Mouzat avait obtenu pour ce recueil poétique l'*Églantine d'or des Ussels*, aux fêtes de Joseph Roux, le 23 septembre 1934 (sous le titre de *Javelas sur l'Autura*, « Gerbes sur la Colline »). Ancien élève, à Toulouse, du professeur Joseph Anglade, et donc romaniste convaincu, il avait envoyé, dès 1926, des poèmes à l'*Académie des Jeux Floraux*...

E te saludaran mas vinhas
e mai ma primiera figuiera ;
ploraras al primier oliu
e als ametlièrs a la prima...

Mas m'encontraras als chassanhs
e als lindes beçòls tan candes,
als chastanhs emai a las brujas,
avant Lemòtges e Clarmont
avant los causses e las serras...

Vai-te'n de Banyuls a Menton,
mai de Tarragona a la Grava,
dels monts de Blond a Montserrat,
de serra a serra e d'aiga en aiga,
pertot ont auviras tindar
las mias paraulas saborosas.

- Ont t'achabas, Occitania ?

- Sai pas... no sai pas, Occitan !
E perqué vòles que m'achabei ?
Ieu sòi qui sòi per tot país,
per plana, autura o ben montanha,
onte los joves ont lo lanç
e los vielhs òmes la memòria !

Te vau dire : m'atrobaras
sus los puegs e dins las garrigas
ont los joves vivon en jòi,
en far l'amor sus l'erba fina...
mai dins las vilas en remor
ont los ancians gardan l'istòria
dels trobadors e dels faidits,
dels davanciers de grand-memòria,
del desert, dels camps e dels erms,
per lo trabalh e las batalhas...

De Montsegur a Montpazier
e dels Acrins debàs las Landas
e de la ciutat d'Avinhon

Et te salueront mes vignes
et aussi mon premier figuier ;
tu pleureras au premier olivier
et aux amandiers au printemps...

Mais tu me rencontreras aux chênes
et aux doux bouleaux si blancs,
aux châtaigniers et également aux bruyères,
avant Limoges et Clermont
avant les plateaux et les crêtes...

Vas-t'en de Banyuls à Menton,
aussi de Tarragone à La Grave,
des monts de Blond à Montserrat,
de crête en crête et d'eau en eau,
partout où tu entendras tinter
mes paroles savoureuses.

- Où tu finis, Occitanie ?

- Je ne sais pas... je ne sais pas, Occitan !
Et pourquoi tu veux que je m'achève ?
Je suis qui je suis pour tout pays,
pour plaine, colline ou bien montagne,
où les jeunes ont l'élan
et les hommes vieux la mémoire !

Je vais te dire : tu me trouveras
sur les puys et dans les garrigues
où les jeunes vivent en liesse
en faisant l'amour sur l'herbe fine...
aussi dans les villes lointaines
où les anciens gardent l'histoire
des troubadours et des exilés,
des précurseurs de grande mémoire,
du désert, des camps et des landes,
pour le travail et les batailles...

De Montségur à Monpazier [10]
et des Écrins en bas des Landes
et de la cité d'Avignon

---

10. Monpazier, ancienne bastide fondée par les Anglais (1284), avec son église fortifiée (XIVe-XVe siècles)...

tresc'a Tolosa, Pau e Blaia,
jamai, segur, m'achabarai
ieu, la tua maire Occitania,
mai que i aja un còr occitan
de Bordeus a Niça la bela.

jusqu'à Toulouse, Pau et Blaye [11],
jamais, pour sûr, je m'achèverai
moi ta mère Occitanie,
pourvu qu'il y ait un cœur occitan
de Bordeaux à Nice-la-Belle.

Sòi ont los joves vòlon viure
Occitans en Occitania.
Sòi ont los vielhs vòlon morir
Occitans en Occitania...
E lo solelh de chada jorn
serà l'Ò d'ÒC d'Occitania,
se nos dona sa gràcia Dieu
Qu'aja voler nòstre pòple...

Je suis où les jeunes veulent vivre
Occitans en Occitanie.
Je suis où les vieux veulent mourir
Occitans en Occitanie...
Et le soleil de chaque jour
sera l'O d'Oc d'Occitanie,
si Dieu nous donne sa grâce
et que le veuille notre peuple...

J.M.
Òc, n° 241 (printemps 1973)

Comme le notait déjà Pierre Tintignac [12] : « ... Jean Mouzat est surtout un poète de la nature... Spectateur ébloui des enchantements de la terre, il a fait une belle moisson d'images fondues en rythmes purs. Son rêve habite un monde à la fois idéal et familier, où les « nuages sont navires aux voiles de jour », où « les églantines fleurissent de lumière la haie et la prairie »... La lumière, la *lutz* ! Grâce à elle, le poète fait des *somnhes d'aur e de seda* (rêves d'or et de soie), environné du calme (*caume*) et de « la fraîche douceur » (*frescha doçor*) du Limousin, « *Ò lutz* »,

> *... Ò tu que fas los blats pariers a tos pials, gorgs*
> *de solelh, concha d'aur, e flume de claror,*
> *e qu'ondejas sens fin voluptuosa e lenta* [13] !

(... Ô toi qui rends les blés pareils à tes cheveux, gouffres de soleil, fontaine d'or et fleuve de clarté, et qui ondoies sans fin voluptueuse et lente !).

---

11. Dans le Bordelais, qu'illustra son troubadour et « prince » Jaufré Rudel, qui pratique la langue littéraire « limousine » pour chanter « *l'amor de lonh* » (l'amour lointain) et se croisa en 1147, amoureux de la comtesse de Tripoli, et mourut, dit sa *vida*, dans ses bras...
12. Pierre Tintignac, alias Roger Ténèze, dans sa critique de *L'òrt sur lou Puech*, parue dans le *Courrier de la Corrèze* du dimanche 3 novembre 1935, étude suivie d'une comparaison entre Albert Pestour, P.-L. Grenier et Jean Mouzat, le 18 janvier 1936... Voir le tome 2.
13. *L'ort sur lou Puech*, p. 55, *Sent-Jan d'estiu*. Etc.

La poésie, à l'instar des *cireis en flor* [14], tissée de blanc et or, « fait rayonner dans le jardin toute la joie du ciel » : elle est « une flamme immaculée au-dessus des prunelliers verts et des bois profonds comme la nuit »... La matière, déliée vers le haut, devient contemplation d'elle-même, et vous êtes, vous le cerisier isolé dans « les sombres bois des sommets », *coma una canda nivol* (comme un nuage immaculé dans le ciel) au crépuscule...

Cet envol éthéré, loin de toutes les contingences physiques et sociales, est le gage incomparable d'une renaissance printanière (*per renaisser primadier*), tel le Phénix sauvé par le feu. *Lo terrador lemosin* apparaît alors sous l'aspect d'*un tremolant veissel* (tremblant vaisseau) portant « les voiles de lin » des cerisiers en fleur. Comme l'île errante du mythe celtique d'Avalon, peut-être va-t-il partir avec vous, *eberit* (joyeux), comme une *ierla volant pel cial* (île volant dans le ciel),

devers un solelh mai doç
al davant de l'Abrial. [14]

(vers un soleil plus doux, au devant de l'Avril) : un univers affectif où dominent l'enthousiasme et ses symboles !

Peintre original de la Beauté, de la *belor* [15] cachée dans l'étoile, Jean Mouzat ressentit, tel un Limousin d'Armorique [16], l'appel des grands espaces, lui qui aima pourtant, sans affectation ni mièvrerie, son *ranvers* (versant), son *coderc* (enclos), ses *brujas* (bruyères), arcanes du pays réel où s'irradient tous les espoirs d'une âme *canda e blosa* (blanche et pure).

Nous prendrons pour exemple typique l'admirable *Monedieira* [17]. Véritable généalogie poétique, ce poème évoque avec discrétion le pays et ses contrastes : la tendresse et la suavité des images, ferments de vie intense, ces certitudes lumineuses éclatant dans un monde sombre, fondent le « mystère limousin » qui, comme la *fin'amor* dans l'éthique des troubadours, est une quête intérieure et solitaire d'un idéal, d'une patrie originelle, cette Occitanie mystique et charnelle à la fois. Bernard de Ventadour décrit une telle métamorphose complète du cœur et du réel, grâce au *jòi d'amor* :

---

14. *Supra, Cireis en flor.*
15. Voir *Poetica*, dans *Dieu Metge, Messatges*, 1950, 1950 ; *Lemouzi*, n° 152, t. 1, p. 110. La quête « jamai sera achabada », et « la paraula es pas trobada » qui exprimerait cette « reina del lanç de l'Univers », le mystère de l'Amour, et, « per sorceleria perduda l'empresonaria dins un vers ».
16. La légende veut qu'il y ait eu, au temps de *Lemovix*, un rameau du peuple limousin installé en Armorique ! Affabulation ou vieille tradition de « parenté » celtique ? Jean Mouzat nous en parla, un jour à Collonges... dans une discussion à bâtons rompus, selon son habitude, sur les chemins de Saint-Jacques, en allant « boire frais » à Benge ! ... « D'après les manuscrits d'Oxford, ajouta-t-il, Roland et Olivier seraient Occitans... » Voir, également, DELOCHE (Maximin), *Études sur la géographie historique de la Gaule...*, Paris, imp. Impériale, 1861.
17. *Color dels tems*, n° 152, *op. cit.*, p. 71.

Tant ai mon còr plen de jòia,
tot me desnatura...[18]

(Jean Mouzat discerne, lui aussi, dans l'au-delà du regard – et comme en filigrane sous la perception concrète des choses –, un Limousin « perdu et retrouvé » dont les vestiges ne laissent pas de gouverner toujours notre sensibilité et nos actes...[19])

Notre patrie occitane est une « acquisition pour toujours », dans les « mots » de notre héritage, dans les valeurs familiales et historiques de notre environnement et, en bref, dans cet enracinement moral et patrimonial... Puisse notre peuple envisager enfin l'avenir avec confiance !

R. J.

ANNEXE

En l'honneur d'Albert Pestour

« Lors d'un séjour d'Albert Pestour à Paris, à l'occasion de l'*Exposition du Livre d'Oc*, les *Amis de la langue d'Oc* tinrent une séance en l'honneur de notre poète limousin, qui, dans sa propriété de Chantemerle [Coulounieix-Chamiers], est Périgordin d'adoption. Ce 26 juin 1964, j'eus l'honneur de saluer notre troubadour le plus célèbre et le plus pur, en présentant le *Florilège limousin d'Albert Pestour*, modeste choix de ses plus beaux poèmes. Peu avant cette soirée, que le renom de Pestour transforma en un magnifique succès, j'eus soudain l'idée de saluer le poète par un poème. Voici ces vers consacrés à la noble gloire d'Albert Pestour.

---

18. Trad. : J'ai le cœur si plein de joie que tout paraît changer de nature en moi (deuxième interprétation : « pour moi », que tout se transforme pour moi). La glace lui semble fleur, la neige verdure, etc. Voir Bec (Pierre), *Nouvelle anthologie de la lyrique occitane du Moyen Âge*, éd. Aubanel, 1970, p. 191-195.

19. Cf. Joudoux (Robert), *Œuvres poétiques limousines et occitanes de Jean Mouzat (1905-1986)*, réunies et normalisées graphiquement, avec biographie, études, notes, glossaire, traductions françaises, etc. par R.J., 349 pages (t. 1 et 2).

T. 1 *Lemouzi*, n° 152, octobre 1999 : Avant-propos et biographie (R.J.) – *Chançons de davant lo jorn* (1926) – *L'òrt sur lo Pueg* (1934) – *Color del temps* (1938) – *Dieu metge* (1950) – *Javela* (1964) – *Dieu metge novel* (1927-1950) – *Marinas* (1964). 1 vol., 154 pages. « Collection Bernard de Ventadour ».

T. 2 *Lemouzi*, n° 153, janvier 2000 : Introduction et étude (R.J.) – *Ai ! Lemosin !* (1943-1975) – *Planhs e pregieiras* (1960-après 1973) – *Nocturns* (1940-1962) – *L'aubre e la luna* (1922-1972) – *Jòi* (1958-1967) – *Occitania...* (1940-1972) – *Amor totjorn !* (1943-1972) – *Temonhatges e documents* – Glossaire – Épitaphe... 1 vol. 170 pages, avec le concours du ministère de la Culture. « Collection Bernard de Ventadour ». Inédits à publier prochainement...

Laus de Pestor

Quò es vertat que montei pas
sus lo pueg de Chantemerle ;
non gran, sei pas arribat
drecia l'ostal del poeta,
e n'ai pas 'chabat d'intrar,
n'ai pas tustat a sa pòrta ;
per çò que, el, l'ai trobat
sens lo cerchar, d'aventura,
davant lo cledon de l'òrt
e la cleda de la boija...

Dins los vernhes pres del riu
ai vist sa chara me rire ;
dins las amoras del frau,
ai vist lusir sos uelhs negres ;
sos braç, los tenia levats
dins los grands chassanhs tan riules,
me faision signe sas mans
dins lo lusent de la rama ;
emai quel pibol pincat
pres del fresche de la serba,
quò era el que me fasia
lo sent senhal dels poetas,
non d'un domnhon esbolhat
mas de tota l'ampla autura !

Òc, lo poeta mesclat
a las marcs e a l'autura,
lo poeta avia creissut :
lo chassanh es sa mesura,
que lo poeta aura es grand
tant que la maire natura !

E ieu vòle gran saber
se son sorciers los poetas,
o se son dieus, d'aquels dieus
del rius e de las montanhas,
mas sabe que, trobador,
s'es fondut dins las auturas,
e qu'aura s'es enraijat
dins los aubres e dins l'erba...

E quò es el que pòrta flors,
el que brugis dins la rama,
el que ris nòstras fonts ;
e quand los pibols tremolan
dins lo vent que vai de nuech
per lo lach de la lunada,
es el que vai mormonant
sas paraulas envibladas...

Louange à Pestour

Il est vrai que je ne suis pas monté sur le puy de Chantemerle ; non, je ne suis pas arrivé jusqu'à la maison du poète, et je n'ai pas « fini d'entrer », car je n'ai pas frappé à sa porte parce que lui, je l'ai trouvé sans le chercher, par aventure, avant la porte de son jardin et la barrière du clos...

Dans les aulnes près du ruisseau, j'ai vu son visage me sourire ; dans les mûres des halliers, j'ai vu luire ses yeux sombres ; ses bras, il le tenait levés dans les grands chênes vigoureux, et ses mains me faisaient signe dans les reflets des ramures ; et puis, ce peuplier debout près de la fraîcheur de la mare, c'était lui qui me faisait le saint signal des poètes, non d'un donjon aboli, mais de toute l'ampleur de la montagne !

Oui, le poète mêlé aux frondaisons et aux montagnes, le poète avait grandi à la mesure du chêne, car le poète maintenant est aussi grand que la mère Nature !

Et je ne désire point savoir si les poètes sont sorciers, ou s'ils sont dieux, de ces dieux des fleuves et des montagnes ; mais je sais que lui, le troubadour, il s'est fondu dans les montagnes, et qu'il est maintenant enraciné dans les arbres et dans l'herbe...

Et c'est lui qui porte les fleurs, lui qui va bruissant dans les ramures, lui qui rit dans nos sources ; et quand les peupliers vibrent dans le vent qui court la nuit, par le lait lumineux de la lune, c'est lui qui va murmurant ses paroles enchantées...

Pestor, pasta del país,
ses prestit amb nòstra terra,
e perduraras pertot
dins las fonts mai dins la fuelha !
tos uelhs dins lo chap del dotz
e tas pòtas dins la bisa,
ton front el blanc de la neu,
e ton alen dins la sauras !
Ton nom sonara dins tots
Los mots del nòstre linhatge,
Chantara per totjorn
Sillabas lemosinas... !

26 del mes de junh 1964 [20]. »
Jean Mouzat

Pestour, pâte du pays, tu es pétri avec notre terre, et tu dureras à jamais dans les sources et les feuillages ! Tes yeux sont dans la fontaine où naît le torrent, et tes lèvres dans la bise ; ton front dans la blancheur de la neige, ton haleine dans les brises ! Ton nom résonnera dans tous les mots de notre lignage, et chantera pour toujours dans les syllabes limousines...

Hélas ! *Chantemerle* et ses fées ont disparu, mais il reste les vers de Pestour, en limousin et en français, pour en maintenir et illustrer la mémoire. R.J.

---

20. Extrait de *Lemouzi*, n° 152 (octobre 1999), *Œuvres poétiques*, p. 120-121. Voir les nombreux textes du poète dans *Lemouzi*, les biographies et études de Robert Joudoux et de Roger Ténèze, et le *Florilège* précité, présenté par André Berry et Jean Mouzat...

Bertrand de Bòrn / Bertran de Born

Chasuts sui de mal en pena
e vau lai o'l còrs mi mena,
dont jamais
no'm descharjarai del fais ;
car mes m'a en tal chadena
dont malha no's descontena,
car m'atrais
amb un esgard de biais
una gàia, frescha Elena.
Fach ai longa quarantena,
mas uèi mais
sui al dijuòs de la Cena.

Je suis tombé de malheur en misère et je vais là où m'entraîne mon cœur, et jamais je ne me délivrerai de mon fardeau. En effet, j'ai été lié d'une chaîne dont aucun maillon ne cède, car m'a attiré avec un regard de côté une gaie et fraîche Hélène. J'ai observé un long carême, mais désormais j'en suis arrivé au jeudi Saint.

Tant es d'amorosa mena
qu'ieu morrai, si no m'estrena
d'un douç biais.
Mas en tròp d'orguèlh m'eslais !
De tota beutat terrena
an prètz las tres de Torena,
fi'n essais.
Mas ilh val sobre elas mais
tant quant val aurs plus qu'arena ;
qu'ieu non vuèlh aver Ravena
ni Roais,
ses lièis que ja no'm retena.

Ses manières attirent si bien l'amour que je mourrai si elle ne me gratifie pas d'un doux baiser. Mais je m'emporte en un excès d'orgueil ! De toute beauté terrestre, le prix revient aux trois de Turenne, j'en ai fait l'épreuve, mais elle les surpasse en valeur autant que l'or surpasse le sable ; aussi je ne veux posséder ni Ravenne ni Edesse, s'il me faut renoncer à ce qu'elle me garde auprès d'elle.

Ren de beutat non galia
ni'n fai nulha fantaumia
lo joiós,
joves, gents còrs amorós ;
e gença qui la deslia ;
et ont òm plus n'ostaria
garnisons,
plus en seria envejós,
que la nuèch fai parer dia
la gola, e qui'n vesia
plus en jos,
tots lo monds en gençaria.

Sa joyeuse, jeune, gracieuse et aimable personne ne trompe pas sur la beauté et n'en possède pas que l'apparence ; elle embellit, si on la déshabille. Et plus on lui ôterait de vêtements, plus elle inspirerait le désir, car sa gorge change la nuit en jour, et, si on la voyait plus bas, tout l'univers en deviendrait plus beau.

Doncs be's tanh qu'Amors m'aucia
per la gençor qu'el mond sia,
en perdons,
que quand remir sas faiçons
conosc que ja non èr mia,
car chausir pòt, si's volia,
dels plus pros
chastelans o rics barons ;
qu'en lièis es la senhoria
de prètz e de cortesia,
de gents dons
e de far que ben l'estia.

Donc, il convient bien que l'Amour me tue à cause de la plus belle qui soit au monde, et cela inutilement. En effet, quand je contemple ses traits, je comprends que jamais elle ne sera à moi, car elle pourrait, si elle le voulait, choisir parmi les châtelains ou les puissants barons ceux qui ont le plus haut mérite : en elle se trouve la souveraineté du mérite, de la courtoisie, des présents gracieux et des actions glorieuses.

Jamais non èr corts complia
ont òm non gab ni non ria :
corts ses dons
non es mas parcs de barons.
Et agra'm mòrt ses falhia
l'enuèis e la vilania
d'Argentons,
ma'l gentils còrs amorós
e la douça chara pia
e la bona companhia
e'l respons
de la Saissa'm defendia.

Jamais cour ne sera parfaite si l'on n'y plaisante ni rit : une cour sans libéralité n'est qu'un parc de barons. Et sans faute m'auraient tué l'ennui et la grossièreté d'Agentan, mais l'aimable et noble personne, le doux visage plein d'indulgence, l'agréable compagnie et les réparties de la Saxonne me protégeaient.

(extrait de *Les troubadours périgourdins*, par l'Ensemble Tre Fontane et Jean Roux, éd. Princi Negre, 2001)

Guilhem de la Tour

Bon'aventura mi veigna,
q'en mon cor tan grant ioi ai
q'eu no sai vers on me teigna.
Dunt m'es venguz aqest iois, no sai,
q'amors nuill ben no m'atrai ;
mas cuit senes doptanza
qe'l iois me ven de lai,
o la dolza res estai,
en cui ai m'esperanza.

Que la bonne aventure vienne vers moi, puisque j'ai dans le cœur une si grande joie ce à quoi elle tient je ne sais. D'où m'est venue cette joie, je ne sais, puisque amour ne m'apporte aucun bienfait ; mais moi je pense que la joie me vient de là, où la douce personne demeure, dans laquelle se trouve mon espoir.

Fin'amors soven m'enseigna
que ves lei d'anar m'essai ;
Qant sui lai, faz m'entreseigna
e sembla'm qe m'amors li desplai.
Ensi ven amors e vai :
ar ai ioi, ar ai pesanza ;
Greu cuit que pro'i aurai.
Me q'en car, si pro no n'ai,
q'ades i ai honranza ?

Même amour m'enseigne que je dois essayer d'aller vite vers elle ; quand je suis là, je lui montre mes sentiments et il me semble que mon amour lui déplaît. Ainsi vient amour et s'en va : tantôt j'éprouve de la joie, tantôt j'éprouve de la douleur ; je pense que j'en tirerai difficilement un avantage. Que m'importe si je n'en tire pas un avantage, du moment que j'en tire toujours de la dignité.

Honor voill, honors mi veigna ;
c'ab honor pro conqerrai.
Be'm sembla q'onor reteigna,
se m'entent en lei, q'a prez verai.
Entendre lai on volrai
puosc assaz ; mas qe m'enanza,
pois q'il s'amor m'estrai ?
Ensi puosc amar, si'm plai,
la reïna de França.

Dignité je veux, dignité vient à moi : car avec la dignité j'obtiendrai un avantage. Il me semble que je mes crois digne si je dirige mon âme où je voudrais ; mais à quoi cela sert-il, puisqu'elle me refuse son amour ? Ainsi je peux aimer, si cela me plaît, la reine de France.

(extrait de *L'âge d'or de la langue d'Oc. Les Troubadours Périgordins*, par Guy Penaud, éd. La Lauze, 2001)

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXV – Année 2008

Les noms de saints dans la toponymie occitane du Périgord : une restitution parfois difficile

par Jean-Louis LÉVÊQUE [1]

Les hagiotoponymes (du grec hagios, *saint ;* topos, *lieu et* nymos, *nom) sont des noms de lieux donnés en référence à un saint ou à une sainte. Actuellement, environ une commune française sur huit porte le nom d'un saint. En Périgord, cette proportion passe à une sur quatre, faisant de notre département l'un des plus prolifiques en la matière.*

Comme dans le reste de la chrétienté, c'est généralement au Haut Moyen Âge que beaucoup de paroisses du Périgord prirent le nom d'un saint protecteur. Les formes les plus anciennes de ces toponymes nous sont très majoritairement parvenues dans des documents en latin tardif, rarement antérieurs à l'an 1100. D'une manière générale, on dispose de peu de mentions hagiotoponymiques dans des textes en occitan, d'autant que le mouvement de francisation des toponymes écrits fut engagé en Périgord dès le début du XVIe siècle. De plus, la diffusion du saint patron dans la liturgie locale a parfois abouti à la construction de formes semi-

1. joan-lois@wanadoo.fr

savantes, à mi-chemin entre la forme latine classique et le nom de baptême occitan. Au total, la restitution des formes occitanes des hagiotoponymes ne peut s'envisager qu'à l'issue d'une enquête orale, dont les résultats doivent être confrontés aux formes généralement latinisées recueillies dans les textes anciens [2].

Un patrimoine dense et diversifié

Procéder au recensement le plus complet possible des hagiotoponymes du Périgord s'avère un exercice difficile. L'une des méthodes envisageables consiste à classer les noms de lieux commémorant l'existence d'un saint ou d'une sainte selon quatre catégories :

1. les noms de commune [3], avec ou sans déterminant, dont le premier élément correspond à un hagiotoponyme ; par exemple : Saint-Cassien, Sainte-Alvère, Saint-Martin-de-Fressengeas, Sainte-Eulalie-d'Ans. 148 toponymes répondent à ce premier critère.

2. les hagiotoponymes intégrés dans un nom de commune : il s'agit presque toujours du nom d'une ancienne commune ayant fusionné avec la première ; par exemple : Bouteilles-Saint-Sébastien, Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert. Font exception à cette règle : La Chapelle-Saint-Jean ou Sceau-Saint-Angel. Ce deuxième critère correspond à 15 toponymes.

3. les anciennes communes dont le nom a disparu de la nomenclature officielle ; par exemple : Saint-Cybard, Saint-Etienne-des-Landes, La Chapelle-Saint-Reynal, Pont-Saint-Mamet. 38 toponymes satisfont à ce troisième critère.

4. les autres hagiotoponymes, qui correspondent le plus souvent à une ancienne paroisse, parfois à un établissement religieux ou à un simple lieu de culte. Vouloir en approcher le nombre exact nécessiterait de mener une étude microtoponymique sur chacune des communes du département. Toutefois, en croisant l'annuaire téléphonique et le dictionnaire topographique de Gourgues [4], on parvient à dénombrer environ 750 toponymes supplémentaires, avec de fréquentes homonymies, mais sans aucune garantie d'exhaustivité ; par exemple : Saint-Augûtre, Saint-Dramont, Saint-James, Sainte-Claire.

---

2. Cette enquête a été conduite de 2004 à 2006 par la commission toponymie de l'association Novelum, section périgorde de l'Institut d'Études Occitanes, dans le cadre d'un travail de restitution du nom occitan des 557 communes de Dordogne (publication à paraître).

3. Selon les règles administratives en vigueur, les noms de commune disposent d'une morphologie et d'une orthographe officielles, répertoriées dans une nomenclature établie par l'INSEE (le code officiel géographique). Tel n'est pas le cas des autres toponymes, notamment les noms de village, lieu-dit, écart ou quartier (microtoponymes).

4. Gourgues (Alexis de), *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, Paris, Imprimerie Nationale, 1873. Certains hagiotoponymes référencés par Gourgues ont disparu ou sont sujets à caution.

Fort de ces estimations, on peut avancer que le patrimoine hagiotoponymique du Périgord comporte près d'un millier de références. Toutefois, ce dénombrement ne s'appuie que sur environ 130 noms de baptême, un même saint ayant pu donner son nom à plusieurs lieux différents ; à titre d'exemple, avec ou sans déterminant distinctif, on recense plus d'une trentaine de Saint-Jean, presque autant de Saint-Martin, ou encore une dizaine de Saint-Julien.

En théorie, chacun des saints ou saintes éponymes possède trois formes : latine (classique), française et occitane. Cependant, il arrive qu'un même saint, selon les lieux, présente plusieurs formes occitanes : c'est le cas de saint Sulpice (*Soplesí*, *Suplesí*, *Soplice*), de saint Georges (*Jòri*, *Jòrgi*) ou de saint Barthélemy (*Bertomeu*, *Bertomiu*). Par ailleurs, la francisation d'un même hagionyme, en fonction des endroits, a pu s'opérer soit de manière complète (par exemple Saint-Séverin, Sainte-Eulalie, Saint-Romain), soit en référence à la phonétique occitane (respectivement Saint-Seurin, Saint-Aulaye, Saint-Rome, pour *Sieurin*, *Eulàlia* et *Róman*). Enfin, le nom occitan en usage ne correspond pas forcément à la forme populaire, mais à une forme semi-savante, le plus souvent socialisée par la liturgie locale ; exemples : *Sent Marcòri* (Saint-Marcory, au lieu de *Mercor* ou *Mercuèr*), *Sent Gervasi* (Saint-Gervais, au lieu de *Gervais*), *Sent Grapasi* (Saint-Capraise, au lieu de *Caprais*).

Les saints du Périgord : des plus célèbres aux plus obscurs

Pour faciliter leur approche, il est possible de classer les hagiotoponymes du Périgord selon deux grandes catégories :

- la première regroupe ceux qui font référence à des saints ou saintes très célèbres, pour lesquels la mémoire liturgique et toponymique, en pays d'oc comme ailleurs, a gardé de très nombreuses traces ; par exemple : Pierre, Jean, Martin. En général, leur restitution occitane ne soulève pas de difficulté.
- la seconde rappelle la mémoire de saints moins connus, souvent vénérés à un échelon plus local, et pour lesquels la restitution occitane est parfois moins aisée ; par exemple : Sulpice, Cassien, Hilaire. On trouvera également dans cette catégorie ceux qui ont fait l'objet d'une francisation approximative, voire fautive, pour lesquels la restitution nécessite une très bonne connaissance de la langue occitane et de sa phonologie locale ; par exemple : Aulaye, Trie ou Cybard. Accessoirement, on traitera également dans cette catégorie les noms de lieux faussement et malencontreusement compris comme des hagiotoponymes.

Jean, Pierre, Martin mais aussi Marie et Catherine

En Périgord, Jean est à l'origine d'une trentaine de toponymes, dont 5 noms de communes. En graphie normalisée, sa forme occitane est *Joan*,

prononcée ['zãᵐ], ['dzãᵐ] ou ['tsãⁿ] selon les parlers. Jean-Baptiste explique également l'étymologie de Saint-Nexans (voir plus loin). Pierre et Martin sont également très bien représentés, avec environ 25 références chacun, dont plusieurs noms de communes et d'anciennes paroisses. La forme locale de Pierre est *Peir* ['pɛj], parfois francisée en Pey ; Martin se restitue par *Martin*, rendu par [mɒr'ti] ou [mar'ti], l'amuissement de -n final ayant souvent conduit à des francisations en Marty.

Marie a donné son nom à une vingtaine de toponymes, dont trois furent édifiés en commune (administrativement, seule subsiste Sainte-Marie-de-Chignac). Sa forme occitane est *Maria*, prononcée [mɒ'riᵖ] ou [ma'riᵖ]. Notons que sous l'influence française, d'autres lieux dédiés à Marie ont été plus tardivement nommés Notre-Dame, et généralement occitanisés en *Nòstra Dama* > [nɔtrɒ'damɒ].

Georges et Michel ont fait œuvre toponymique dans toute la chrétienté. Le Périgord n'a pas échappé à ce mouvement, puisque les deux saints y sont vénérés dans une quinzaine de lieux chacun. La particularité de Georges, dont la forme latine classique est *Georgius*, est d'être représenté par deux formes occitanes. L'une est la forme populaire, *Jòri* (généralement prononcé ['zɔri] ou ['dzɔri]), qui a été francisée en Jory : Saint-Jory correspond donc à une francisation phonétique de *Sent Jòri*. L'autre est une forme semi-savante, *Jòrgi* (['zɔrzi] ou ['dzɔrdzi]), qui a directement été francisée en Saint-Georges : par exemple, la forme occitane de Saint-Georges-de-Montclard est *Sent Jòrgi de Montclar*. Connu pour protéger des lieux de culte construits sur des points culminants, Michel possède aussi deux formes occitanes, mais il s'agit là d'une différence d'ordre dialectal. En zone nord-occitane (c'est-à-dire de dialecte limousin s'agissant du Périgord), il devient *Micheu*, majoritairement prononcé [mi'ɕɛw] ou [mi'tsɛw] : Saint-Michel-de-Double est *Sent Micheu de Dobla*. Au sud du département (c'est-à-dire en zone dialectalement languedocienne), Michel passe à *Miquèl* > [mi'kɛl].

En Europe, Jacques est très bien représenté en toponymie, ne serait-ce que par la vénération que lui a valu le pèlerinage de Compostelle. En Périgord, il n'a donné son nom à aucune commune, actuelle ou ancienne, mais à une douzaine de lieux, dont une église et donc une paroisse de Bergerac. En graphie normalisée, sa forme occitane est *Jacme* > ['zaːme] ou ['dzaːme] ; il arrive que cette forme ait été francisée en James (c'est par exemple le cas de la forêt s'étendant entre Cercles et Léguillac), qui n'a rien d'un anglicisme.

Julien est à l'origine d'une dizaine de lieux, dont quatre sont aujourd'hui des communes ; sa restitution occitane présente une petite difficulté. En pays d'oc, le latin *Julianus* a normalement abouti à *Julian* ; c'est la forme que l'on

retrouve en Sarladais sous la phonologie [tsy'ʎɔ] (« tsu-liô »), -an final passant presque toujours à [ɔ] en Périgord : *Sent Julian de Lamponh* (Saint-Julien-de-Lampon) ; toutefois, dans le reste du département (Bergeracois compris), ce nom a subi une remontée de l'accent tonique > ['zyʎɔ] ou ['dzyʎɔ], conduisant à graphier *Júlian* : *Sent Júlian de Bordelha* (Saint-Julien-de-Bourdeilles).

Laurent, Vincent et Antoine se traduisent respectivement par *Laurenç* > [lɔw'rẽ^{m}], *Vincenç* > [vin'ʂẽ^{m}] (ou [βin'ʂe^{n}] en Sarladais) et *Antòni* > [ã^{n}'tɔni]. Bien attestés en Périgord, ils sont commémorés dans treize communes à eux trois. Dans la majeure partie des pays d'oc, Étienne est rendu par *Estève*. En Périgord cependant, la forme en usage est *Estefe* > [ɛj'tɛfe] ~ [ɛj'tefe] (ou *Estèfe* > [e^{h}'tɛfe] en Sarladais), construction semi-savante issue du latin *Stephanus*. On notera que sur la dizaine de toponymes dédiés à saint Étienne, seule la commune de Saint-Estèphe a conservé sa phonétique occitane, à restituer *Sent Estefe*. Bien que Catherine et Claire n'aient pas donné de noms de commune en Périgord, elles sont à l'origine d'une dizaine de toponymes, presque toujours liés à des lieux de culte, le plus souvent disparus. Leur restitution en *Catarina* (majoritairement prononcé [kɒtɒ'rinɒ]) et *Clara* (['klarɒ]) ne soulève pas de difficulté. André est célébré dans deux communes sous la forme *Andriu* > [ã^{n}'driw]. Enfin, peu de toponymes périgordins rattachent leur origine à saint Louis, sans doute en raison de sa canonisation tardive. La seule commune qui porte son nom, Saint-Louis-en-l'Isle, est une ancienne bastide fondée au début du XIVe siècle : l'usage oral y a conservé la prononciation médiévale ['luj], qui correspondait à l'ancienne graphie *Loys*. Selon la norme graphique actuelle, il convient donc de restituer *Lóis* [5].

Nous ne pouvions clore l'étude de ce premier groupe sans évoquer saint Front : le Périgord l'a honoré d'une douzaine de toponymes, dont cinq [6] ont été édifiés en commune. Logiquement, le latin *Fronto* a évolué en *Front*, majoritairement prononcé ['fru^{m}].

Martial, Avit, Pantaly et les autres

Particulièrement honoré en Limousin, Martial a également fait œuvre toponymique en Périgord. Une douzaine de lieux vénèrent encore sa mémoire, dont cinq sont administrativement des communes. En zone dialectalement limousine (à l'exception du parler bas-limousin), Martial se dit *Marçau*, majoritairement prononcé [mɒr'ʂaw] ; son équivalent languedocien (commun au bas-limousin) est *Marçal* > [mɒr'ʂal].

---

5. La forme occitane moderne du prénom est *Loís* > [Lu'i], car elle a subi l'influence du français.
6. En comptant Couze-et-Saint-Front.

Dans les pays d'oc, *Saturninus*, considéré comme le premier évêque de Toulouse, n'a jamais été francisé en Saturnin, mais en Sernin, proche de la forme occitane *Sarnin* > [ṣær'ni] ou [ṣar'ni]. La graphie Cernin, dont l'usage s'est imposé en Périgord [7], est fautive. *Pardulphus*, qui fut abbé de Guéret au VIIe siècle, est à l'origine d'une petite dizaine de toponymes, généralement francisés en Pardoux ; *Pardol*, son équivalent occitan majoritairement prononcé [pær'du], a souvent subi l'attraction de *perdon* (« pardon »), les deux termes étant quasiment homonymes [8]. On sait que sainte Foy fut martyrisée à Agen à la fin du IIIe siècle. *Senta Fe* > [fe] est la forme occitane des localités qui honorent sa mémoire.

Medardus (forme latinisée du germanique *Math-hard*) fut évêque de Noyon au VIe siècle. En Périgord, par amuissement de *-d-* intervocalique, sa forme occitane est *Meard*, prononcé selon les zones [me'ær], ['mja:r] ou ['mjæ:r]. On remarquera que parmi les quatre communes dont le nom occitan est *Sent Meard*, deux seulement ont été francisées en Médard [9].

Plusieurs saints ont porté le nom de *Sulpicius*, l'un des plus célèbres fut évêque de Bourges au VIIe siècle. Sa forme occitane savante est *Sulpici*, mais en Périgord, il se présente sous plusieurs variantes locales. Saint-Sulpice-de-Mareuil et Saint-Sulpice-d'Excideuil sont *Sent Soplesí* > [ṣuple'zi] ; Saint-Sulpice-de-Roumagnac se dit *Sent Suplesí* > [ṣyple'zi] ; enfin, Saint-Sulpice-d'Eymet est *Sent Soplice* [ṣu'pliṣe], le nom de cette dernière localité ayant vraisemblablement subi l'attraction du français « supplice ».

Une tradition locale veut qu'au début du VIe siècle, *Avitus*, combattant wisigoth né en Périgord, aurait été converti au christianisme par la reine Clotilde, épouse de Clovis, puis se serait retiré dans une grotte du Mont-Dauriac, sur le territoire de l'actuelle commune de Saint-Avit-Sénieur. C'est près de cet ermitage que fut édifié le monastère en l'honneur de saint Avit, avant qu'une douzaine d'autres lieux soient ainsi dénommés. Si le latin *Avitus* a normalement abouti à l'occitan *Avit* ([ɔ'vi] ou [a'vi]), sa restitution nécessite une précision. En effet, il arrive que devant certaines voyelles, notamment la lettre *-a-*, l'adjectif « saint » conserve en occitan sa forme ancienne *Sench*, ce qui est le cas s'agissant d'Avit. De ce fait, et par mauvaise coupure, les toponymes *Sench Avit* ont souvent été francisés en Saint-Chavit.

---

7. Dans une dizaine de toponymes dont trois communes.
8. Cf. la francisation Saint-Perdoux, commune du canton d'Issigeac.
9. Saint-Médard-d'Excideuil et Saint-Médard-de-Mussidan, mais Saint-Méard-de-Drône et Saint-Méard-de-Gurçon.

L'accident phonologique décrit ci-dessus n'est pas isolé. Pareille mésaventure est arrivée à Astier, pour lequel le toponyme *Sench Astier* > [ʂɛ̃ⁿɕɑː'tje] a longtemps été graphié Saint-Chastier. Idem pour l'infortuné Amand, *Sench Amand* > [ʂɛ̃ⁿɕɒ'mɑ̃ᵐ] (ou en Sarladais [ʂeⁿtsɒ'mɑ̃ⁿ]) étant compris Saint-Chamand ; ou encore pour Aubin, éponyme de Saint-Aubin-de-Lanquais, dont la forme languedocienne *Sench Albin* > [ʂeⁿsal'bi] s'est transformée en Saint-Chalbit. Parfois, la mécoupure s'est propagée dans la forme française moderne, rendant difficile l'identification du saint patron. C'est le cas de Saint-Chamassy, pour lequel seule la forme occitane *Sench Amaci* > [ʂɛ̃ⁿɕɒ'maʂi] permet de retrouver le bienheureux *Eumachius*. C'est encore et seulement cette mécoupure qui permet d'expliquer comment *Euparchius*, célèbre évêque d'Angoulême né à Trémolat, s'est francisé en Cybard : en occitan, la forme latine *Euparchius* s'est réduite à *Ibarç* (attesté Ybard au XVᵉ siècle) ; ainsi, Saint-Cybard représente la prononciation phonétique de *Sench Ibarç* > [ʂɛ̃ⁿɕi'bar], faussement graphié *Sen Chibard* dans un pouillé du XIIIᵉ siècle [10]. La forme française en *C-* s'explique par le passage, quasi systématique en Périgord, de /ch/ à la sifflante [ɕ] ou [s] [11].

Eulalie a également souffert de plusieurs vicissitudes d'ordre phonétique et graphique. Sa forme occitane classique est *Eulàlia*, dont la prononciation populaire est [ɔw'lajɒ] (« ow-layo »). Cette forme orale, combinée à une mauvaise liaison, explique la francisation phonétique de *Senta Eulàlia* en Saint-Aulaye. Il arrive également que le second *-l-* d'*Eulàlia* se rhotacise pour aboutir à [ɔw'larjɒ] (« ow-laryo ») : Sainte-Eulalie-d'Eymet sera par exemple restituée *Senta Eulària d'Aimet* [12].

En évoquant Julien, nous avons vu qu'en Périgord le graphème final -an s'ouvrait presque toujours en [ɔ]. Ce phénomène se rencontre dans la restitution de plusieurs autres noms : la forme occitane de Cyprien est *Cibran* > [ʂi'brɔ], celle de Cassien est *Cassian* > [ka'sjɔ] ; très souvent, et systématiquement en zone dialectalement limousine, cette ouverture s'accompagne d'une remontée de l'accent tonique, [ɔ] étant perçu comme une voyelle finale atone. Ainsi, Agne et Agnan [13] sont les formes francisées d'un même saint, *Anianus*, dont la forme occitane unique est *Ànhan* ['aɲɔ]. De même, Romain se traduit par *Róman* > ['rumɔ], l'homonymie avec *Roma*, capitale de l'Italie, ayant conduit à de mauvaises francisations en Saint-Rome. C'est également à la lumière du passage de -an à [ɔ] que peut s'opérer la restitution de Sainte-Trie : *Troianus*

---

10. Gourgues, *op. cit.*
11. Saint-Cybard est le nom d'une ancienne paroisse aujourd'hui rattachée à Mouleydier.
12. C'est aussi le cas de Saint-Aulaire, en Corrèze.
13. Saint-Agne, canton de Lalinde ; Saint-Agnan, commune d'Hautefort.

est le nom d'un évêque de Saintes au VIe siècle. Sa forme occitane historique est *Trojan* ou *Troian*, mais la remontée de l'accent tonique a abouti à la forme populaire *Trían*, prononcé ['trijɔ]. La féminisation de *Sent Trían* en Sainte-Trie, relativement récente, s'explique par le traitement de la finale atone comme un féminin [14].

Bibianus est le nom d'un évêque de Saintes au Ve siècle. Contrairement à la francisation en Vivien, la forme occitane locale a conservé les *-b-* étymologiques pour aboutir à *Bébian* > ['bɪbjɔ], s'agissant de Saint-Vivien de Paussac, et de *Bebian* > [be'bjãⁿ] (sans remontée de l'accent tonique, et sans ouverture de -an final) s'agissant de Saint-Vivien, canton de Vélines [15].

Certains saints, moins célèbres que les précédents, ont toutefois bénéficié d'une vénération particulière en Périgord. Parmi eux, on citera Sicaire, dont la forme occitane est *Sicari* > [ʂi'kari] ; Pompont, francisation de *Pomponius*, évêque de Naples au VIe siècle, mais que la malice locale a transformé en *Sent Plemponh* > [plẽᵐ'puᵑ] (phonétiquement et littéralement, « à pleines poignées ») ; Pancrace, dont la forme occitane semi-savante est *Pancraci* > [pɔ̃ⁿ'kraʂi] ; *Sent Abre* > [ʂẽⁿ'tabre], francisé en Saint-Apre, et issu d'un certain *Aper*, sans doute clerc grenoblois au VIIe siècle ; l'hypothétique *Riberius* ou *Riparius*, nullement attesté, à l'origine de *Rabier* > [rɒ'bje] ; ou encore la mystérieuse sainte Orse, généralement assimilée à saint Ours, mais pour laquelle la forme locale, *Senta Òrsa* [ʂẽⁿ'tɔrʂɒ], laisse planer le doute [16].

Aquilinus, évêque d'Evreux au VIIe siècle, est vraisemblablement à l'origine de Saint-Aquilin, dont la forme occitane est *Agulin* [17] > [ɒgy'li]. Pour sa part, *Aegidius* est le nom, peut-être d'origine grecque, d'un ermite qui s'établit près de Nîmes au VIIe siècle. Francisé en Gilles, sa forme occitane classique est *Geli*, mais la variante locale qui s'est imposée en Périgord est *Geri* > ['zɛri], donnant ainsi naissance à Saint-Géry. Evêque de Poitiers au

---

14. Les mauvaises francisations concernant Saint-Aulaye et Sainte-Trie avaient déjà été relevées par Alberte Sadouillet-Perrin il y a une trentaine d'années (« Des patrons au sexe équivoque », *BSHAP*, 1981, p. 67).

15. Le maintien de *-b-* étymologique ne procède pas du traitement de *-v-* par la bilabiale [β], qui n'est en vigueur dans aucun des parlers concernés.

16. *Sanctus Ursus*, abbé crossé et mitré natif de Cahors, a bien été canonisé au VIe siècle ; il serait à l'origine des hagiotoponymes Saint-Ours du Puy-de-Dôme et de Savoie. *Ursus* est également le nom d'un soldat de la légion thébaine martyrisé à Soleure (Suisse), et canonisé à la fin du IIIe siècle. En revanche, le martyrologe ne conserve aucune trace d'une éventuelle *Sancta Ursa*. Toutefois, cette mention figure explicitement en 1072 dans le cartulaire d'Uzerche (Gourgues, *op. cit.*). Il est certes possible que l'hagionyme Saint-Ours ait subi localement l'attraction du nom commun occitan *orsa* (= ours), qui est du genre féminin. Resterait alors à expliquer pourquoi la voyelle initiale [u] s'est transformé en [ɔ] dans la prononciation locale.

17. Saint-Aigulin, en Charente-Maritime, en est la forme saintongeaise.

IVe siècle, *Hilarius* a donné le français Hilaire ; sa forme locale est *Alari* [18] > [ɒ'lari].

Trois anciennes paroisses vénèrent saint Maxime sous des formes francisées à la graphie incertaine [19] : dans tous les cas, il sera restitué en *Maime* > ['majme]. Sa forme diminutive (Maximin) est *Maimin* > [mɛj'mi], à l'origine de Saint-Mesmin. Pantaly, bien honoré dans la région d'Excideuil, est la forme francisée de *Pantali* > [pɔ̃ⁿ'tali], lui-même issu de *Pantaleon*, martyr du début du IVe siècle. On sait que *Remigius* (Rémi), apôtre des Francs et baptiseur de Clovis, fut évêque de Reims, au Ve siècle. Son nom a été très tôt confondu avec celui de *Remedius*, porté par plusieurs saints des VIIIe et IXe siècles ; les deux latinisations ont abouti à l'occitan *Remei* ou *Remèg*. Cependant, la restitution locale de Saint-Rémy est *Remedi* > [re'mɛdi], forme semi-savante favorisée tant par les vertus supposées du saint guérisseur que par l'homonymie avec l'occitan *remedi* (« remède »).

Sancti incogniti

Pour conclure, nous ne pouvions passer outre les quatre communes dont le nom, malgré les apparences, ne correspond, avec certitude, à aucun saint inventorié. Commençons par Saint-Nexans : à la lecture des latinisations tardives *Naxentius* et *Nassentius* [20], certains auteurs ont estimé que ce toponyme provenait d'un hypothétique *sanctus Naxentius*, par ailleurs nullement attesté. Or, le patron de la paroisse est saint Jean Baptiste, *Naissent* > [nɛj'ʂɛ̃ⁿ] en étant le déterminant (du participe présent occitan de *nàisser* = naître). *Sent Joan Baptista Naissent* est ainsi fêté le 24 juin, jour consacré à la Nativité de saint Jean Baptiste. En définitive, *Naissent* a pu (tout comme Baptiste, lui-même à l'origine déterminant de Jean), être employé seul comme un nom de saint distinct [21]. Poursuivons avec Saint-Cybranet. Il n'existe, là non plus, aucun saint éponyme [22], et pour une raison simple : le nom de la commune représente « le petit Saint-Cyprien », *Sent Cibranet* étant le diminutif de *Sent Cibran* (cf. supra). En toponymie, ce type de formation n'est pas rare, le Périgord en fournissant de nombreux exemples [23]. Saint-Saud est peut-être l'hagiotoponyme

---

18. À ne pas confondre avec *Alaric* (Alary), nom d'origine germanique.
19. Saint-Maime-de-Péreyrol (forme officielle), Saint-Meyme-de-Rozens (ou de-Rauzan, commune de Mauzac-et-Grand-Castang) et Saint-Mayme (aujourd'hui rattaché à Pomport).
20. Gourgues, *op. cit.*
21. Cette hypothèse, que nous devons à Bernard Lesfargues, nous paraît la plus probable. La forme officielle de la commune a par ailleurs été Saint-Naixent jusqu'en mai 1985.
22. *Sanctus Cyprianetus*, relevé par Gourgues (*op. cit.*) dans un document du XVIe siècle, est une amusante fantaisie.
23. Par exemple, Nontronneau, Carlucet, Orliaguet, Monsaguel et Gonaguet sont les diminutifs de Nontron, Carlux, Orliac, Monsac et Agonac.

ayant le plus alimenté la controverse. Relevées par Gourgues [24], la forme occitane ancienne *Sen Saut* et la latinisation *Sancti Saltus* sont de fausses interprétations : il n'existe aucun saint de ce nom. On a certes pu invoquer une forme populaire locale *Sau(v)* issu de *Salvius*, saint représenté généralement par les formes savantes *Salvi* ~ *Sauvi* ; mais il est douteux qu'elle ait pu être graphiée *Sau<u>t</u>* avec *-t* final au XIIIe siècle. D'autre part, ce saint n'est nulle part mentionné comme patron ou objet d'un culte des églises de cette paroisse ni des paroisses voisines. Cela étant dit, l'étymologie de ce toponyme reste obscure. Il pourrait s'agir d'un composé formé avec le nom commun occitan *saut* (« forêt » ou « défilé, passage étroit ») issu du latin *saltus* ; resterait à éclaircir, dans ce cas, l'identité et le sens du premier élément [25]. Nous terminerons par Saint-Geyrac, toponyme malencontreusement compris comme un nom de saint ; cette mauvaise interprétation, sans qu'elle se soit toujours imposée, était déjà réalisée au XIVe siècle. En réalité, la commune a pour origine un nom de domaine gallo-romain, dont le propriétaire se nommait probablement *Singarius*. La forme graphique correcte est *Sengeirac* > [sɛ̃ⁿdʒɛj'ra] [26].

J.-L. L.

Annexe : liste des principaux noms de baptême ayant donné un hagiotoponyme en Périgord

La première colonne correspond, s'agissant des communes, aux formes administratives répertoriées dans le code officiel géographique (INSEE) ; s'agissant des autres toponymes, aux formes écrites majoritairement en usage.

La seconde colonne présente les formes correspondantes en latin classique ; ces formes peuvent différer des mentions relevées dans des textes anciens rédigés en latin tardif.

La troisième colonne restitue les noms occitans ayant servi de base aux hagiotoponymes, selon les différentes formes locales en usage.

---

24. *Op. cit.*

25. Dans le doute, il convient de restituer la graphie *Sensaut* > [sɛ̃ⁿ'saw], attestée depuis le XIVe siècle, et qui correspond toujours à la prononciation locale.

26. Mes remerciements et ma reconnaissance vont à Jean Roux et à Jean Rigouste, qui m'ont transmis leur passion de l'onomastique occitane, et sans qui cette contribution n'aurait pu voir le jour. Je tiens également à remercier Denis Chaput-Vigouroux de ses précieux conseils.

Formes françaises ou francisées	Formes latines classiques	Formes occitanes locales
AGNAN / AGNE	Anianus	ÀNHAN
ALVÈRE	Alvera	ALVÈRA
AMAND	Amandus	AMAND
ANDRÉ	Andreas	ANDRIU
ANGEL	Angelus	ANGEU / ANGÈL
ANTOINE	Antonius	ANTÒNI
APRE	Aper	ABRE
AQUILIN	Aquilinus	AGULIN
ASTIER	Asterius	ASTIER
AUBIN	Albinus	AUBIN / ALBIN
AVIT	Avitus	AVIT
BARTHÉLÉMY	Bartholomaeus	BERTOMIU / BERTOMEU
CAPRAISE	Caprasius	GRAPASI
CASSIEN	Cassianus	CASSIAN
CATHERINE	Catharina	CATARINA
CERNIN / SERNIN	Saturninus	SARNIN
CHAMASSY	Eumachius	AMACI
CHRISTOPHE	Christophorus	CRISTÒU
CIRQ / CYR	Cyricus	CIRC
CLAIR / CLAR	Clarus	CLAR
CLAIRE	Clara	CLARA
CLÉMENT	Clemens	CLEMENÇ
CLOUD	Clodoaldus	CLAUD
COLOMBE	Columba	COLOMA
CRÉPIN	Crispinus	CRESPIN
CROIX	Crux	CROTZ
CYBARD	Euparchius	IBARÇ
CYPRIEN	Cyprianus	CIBRAN
ÉTIENNE / ESTÈPHE	Stephanus	ESTEFE / ESTÈFE
EULALIE / AULAYE	Eulalia	EULÀLIA / EULÀRIA
FÉLIX	Felix	FELIÇ
FLORENT	Florentius	FLORENÇ
FOY	Fides	FE
FRONT	Fronto	FRONT
GENIES	Genesius	GINIÉS
GEORGES / JORY	Georgius	JÒRGI / JÒRI
GÉRAUD	Geraldus	GERAUD
GERMAIN	Germanus	GÈRMAN / GERMAN
GERVAIS	Gervasius	GERVASI
GÉRY	Aegidius	GERI
GRÉGOIRE	Gregorius	GREGÒRI
HILAIRE	Hilarius	ALARI
HIPPOLYTE	Hippolytus	POLITI
INNOCENCE	Innocentia	DENENÇA
JACQUES / JAMES	Jacobus	JACME / JAUME
JEAN	Johannes	JOAN
JULIEN	Julianus	JÚLIAN / JULIAN
JUST	Justus	JUST
LAURENT	Laurentius	LAURENÇ

LAZARE	Lazarus	LASAR
LEGER	Leodegarius	LEGIER / LEGER
LEON	Leo	LÈON
LOUIS	Ludovicus	LÓIS
LUCE	Lucia	LUÇA
MADELEINE	Magdalena	MAGDALENA
MAIME / MAYME / MEYME	Maximus	MAIME
MAMET	Mammès	MÀMES
MARCEL	Marcellus	MARCÈL
MARCORY	Mercurius	MARCÒRI
MARIE	Maria	MARIA
MARTHE	Martha	MARTA
MARTIAL	Martialis	MARÇAU / MARÇAL
MARTIN	Martinus	MARTIN
MAURICE	Mauritius	MAURICI
MÉDARD / MÉARD	Medardus	MEARD
MESMIN	Maximinus	MAIMIN
MICHEL	Michaël	MICHEU / MIQUÈL
MONDANE	Mundana	MUNDANA
NATHALENE	Nadalena	NADALENA
ORSE	Ursus ?	ÒRSA
PANCRACE	Pancratius	PANCRACI
PANTALY	Pantaleo	PANTALÍ
PARDOUX / PERDOUX	Pardulphus	PARDOL
PAUL	Paulus	PAU
PIERRE	Petrus	PEIR
POMPONT	Pomponius	PLEMPONH
PRIEST	Praejectus	PRÍECH
PRIVAT	Privatus	PRIVAT
QUENTIN	Quintinus	QUENTIN
RABIER	Riberius ou Riparius	RABIER
RADEGONDE	Radegundis	RADEGONDA
RAPHAËL	Raphaël	RAFEU
REMY	Remigius	REMEDI
REYNAL	Reginald	RAINAU / RAINAL
ROBERT	Robertus	ROBERT
ROCH	Rochus	RÒC
ROMAIN / ROME	Romanus	RÓMAN
SABINE	Sabina	SABINA
SAUVEUR	Salvator	SAUVADOR / SALVADOR
SÉBASTIEN	Sebastianus	SABÀSTIAN
SÉVERIN / SEURIN	Severinus	SIEURIN
SICAIRE	Sicarius	SICARI
SILAIN	Silanus	SÍLAN
SOUR	Sorus	SOR
SULPICE	Sulpicius	SOPLESÍ / SUPLESÍ / SOPLICE
TRIE	Troianus	TRÍAN
VALÉRIE	Valeria	VALERIA
VICTOR	Victor	VICTOR
VINCENT	Vicentius	VINCENÇ
VIVIEN	Bibianus	BÉBIAN / BEBIAN

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXV – Année 2008

Les rapports de quelques Périgordins célèbres avec le Félibrige, Mistral et la Provence

par Pierre MARTIAL

Le félibrige, dont la création répondait peut-être à une attente et un besoin de reconnaissance nationale des occitanistes, fut promis dès le début à un vif succès. Il fut également à l'origine de la fondation d'écoles et d'associations, se réclamant de ce renouveau notamment de la langue, dans les provinces du Midi, mais aussi en région parisienne. Le félibrige parisien, ou « La Cigale », fut fondé en 1875 par des méridionaux pour « ne pas perdre l'accent et servir de trait d'union entre eux et le pays natal [1] ».

Certains de nos compatriotes, tels Paul et Mounet Sully, Jules Claretie ou Jacques Gardet, qui en fut le chancelier, y adhérèrent spontanément. La découverte en 1880 par Paul Arène, à Sceaux, de la tombe de Florian considéré par tous, comme précurseur en raison de sa pastorale provençale, Estelle et Némorin, *a fait de cette cité d'Ile-de-France un des hauts lieux de mémoire du félibrige, et de réunion pour les félibres.*

1. Le félibrige parisien existe toujours. Son siège social est 47-49, rue du Père-Corentin 75014 Paris.

Paul et Mounet Sully

Les frères Mounet restèrent toujours très attachés à leur province, à ses traditions, et à la langue d'oc qu'ils parlaient volontiers [2]. Ils s'impliquèrent donc tout naturellement, dès l'origine, dans ce mouvement, surtout Sully, qui leur permettait de retrouver près de chez eux, des amis dans une ambiance festive et gastronomique, qui n'étaient pas sans leur rappeler le Pays.

Les occasions de festoyer ne manquèrent pas. En 1878, Mounet Sully assistait au banquet donné à l'hôtel Continental en l'honneur des félibres provençaux. Fidèle des festivités scéennes, il participe aux pèlerinages méridionaux organisés par les félibres et cigaliers parisiens. Le premier voyage en août 1888 a un retentissement national. Le *Monde illustré* en donne un compte rendu et publie la composition du comité des fêtes dans lequel figure notre tragédien. Celui de 1894, avec la descente du Rhône en bateau, est également un événement que reprend le *Monde illustré*, qui lui consacre 4 pages. À Orange, la Comédie française interprète *Oedipe roi* ; le *Soleil du dimanche* relate l'événement et publie en première page un portrait de Mounet dans le rôle titre. 1897 fut le point d'orgue de ces voyages, avec la participation du président de la République Félix Faure, qui retarde une visite à Moscou pour une descente du Rhône en bateau avec les félibres, et pour assister à la représentation d'*Antigone* par les Comédiens français. Les pèlerinages s'arrêtèrent en 1901. Les frères Mounet revinrent toutefois chaque été à Orange ; la dernière pièce jouée fut, en 1913, *Sophonisbe* d'Alfred Poizat. La municipalité d'Orange, reconnaissante, donna leur nom à la place située face au théâtre antique. Mounet Sully prêta souvent son concours lors de manifestations organisées au profit des victimes de catastrophes naturelles, dans le Midi, grandes inondations, ou éboulement minier comme à Graissessac. Il participa à l'inauguration de la statue de Molière en récitant des vers de l'écrivain héraultais Henri de Bornier, et apparaît dans *La fille de Roland*, une de ses œuvres les plus connues. Son frère Paul fut un interprète fidèle d'Alphonse Daudet. En mai 1885, il est Balthazar, lors de la reprise de *L'Arlésienne*, et en 1887 à l'Odéon, *Numa Roumestan*, pièce éponyme, dont le magazine *L'Illustration* se fait l'écho et donne en pleine page une gravure très « théâtrale » de la dernière scène. En 1900, il se rend aux fêtes de Nîmes, contribue à l'inauguration du monument d'Alphonse Daudet, et à l'Académie du Gard, lit des extraits de son œuvre, et joue *L'Arlésienne*. Il décède en 1922. Avec lui disparaît le dernier grand témoin de cette période riche en événements régionalistes majeurs.

---

2. Dans ses mémoires, Mounet-Sully, à propos de son père comédien amateur, écrira même quelques phrases en occitan.

Septième année N° 32 — EDITION COMPLETE — VINGT-CINQ CENTIMES — LITTERATURE ET MODE — Dimanche 12 Août 1894

L'Illustré SOLEIL du DIMANCHE

LES FÊTES D'ORANGE — M. Maurice Sully dans le rôle d'Hélio[illegible]

L'illustré du Soleil du dimanche, 12 août 1894 (coll. P. Martial).

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

PRIX DU NUMÉRO : 75 CENTIMES
Collection mensuelle : 3 fr. — Volume semestriel : 18 fr.

45e ANNÉE — VOL. LXXXIX. — N° 2261
SAMEDI 19 FÉVRIER 1887
BUREAUX : 13, RUE ST-GEORGES, PARIS

PRIX D'ABONNEMENT
PARIS & DÉPARTEMENTS
ÉTRANGER

ODEON — « NUMA ROUMESTAN », COMÉDIE EN CINQ ACTES, PAR M. ALPHONSE DAUDET

NUMA ROUMESTAN (MOUNET) ET LA FEMME DU JUGE, DÉPOSÉE (ACTE I)

L'Illustration, 19 février 1887 (coll. P. Martial).

Jules Claretie

Tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes félibréen. Mistral ne fait pas toujours l'unanimité, et l'on reproche aux provençaux d'être fédéralistes, maurassiens et « Blancs ». Claretie, fidèle des fêtes scéenes, qu'il présida en 1895[3], est un de ses plus virulents opposants. Dans un article écrit dans *L'illustration*, sous le pseudonyme de Rastignac, il dénonce « la haine profonde contre la France moderne et républicaine qui perce derrière les prétentions littéraires du félibrige ». Accusation reprise sans doute involontairement par Aubanel, qui déclare au cours d'un repas, qu'il y a dans le félibrige des hommes compromettants. La querelle entretenue par la presse dura plus d'un an, obligeant Mistral à multiplier les protestations. En février 1887, toujours dans *L'Illustration*, Claretie, dans un article en demi teinte, commenta ainsi la réception de Mistral à l'Académie de Marseille : « Ces Marseillais, ils ont une Académie comme les parisiens et Fréderi Mistral y est reçu té donc tout comme M. Édouard Hervé au bout du pont des arts [sic]. Il a prononcé

Jules Claretie, publicité pour Lefèvre-Utile (coll. P. Martial).

3. Cette année-là, il rendit hommage à Jean-François Cailhava, auteur languedocien mort à Sceaux, dont les œuvres furent jouées à l'Académie française.

son discours de réception en pur provençal, et ne pouvant faire l'éloge du duc de Noailles, il a prononcé celui de Théodore Aubanel, qui fut un duc en poésie. Toute la canebière en a tressailli d'aise [...] Et ce n'est pas dans leur Paris que les Académiciens parlent le Provençal a t-on dit fièrement sur le port. »

Claretie n'aimait guère Mistral. Il l'avait fortement attaqué et, de ce fait, ne souhaitait sans doute pas le rencontrer. C'est peut être pour cela qu'il ne vint pas à Arles pour le mariage de Francis de Croiset, dont il était le témoin avec Jean Richepin, Mistral étant témoin de la mariée avec Paul Marieton. Il se fit représenter par le préfet du Vaucluse. Toutefois en 1911, en compagnie de Mounet Sully, il se rend dans le Midi, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, et parcourt la Camargue, sous la houlette du marquis de Baroncelli et de Jules Grand, président de la confrérie des gardians. Le journal *Exelcelsior* dans son numéro du 23 avril rend compte de ce voyage, sous le titre de « Quelques notables parisiens dans le Midi ».

Notre compatriote s'entendait mieux avec Alphonse Daudet et fut un fidèle de Champrosay. En revanche, il eut des démêlés avec son fils Léon, à propos d'une pièce qu'il fut obligé de retirer de l'affiche, suite à une cabale de l'Action française. Un duel s'en suivit, dont Léon Daudet, redoutable escrimeur, sortit vainqueur, non pas face à Jules Claretie, beaucoup plus âgé, mais à son fils Georges qui le représentait. L'affaire fit grand bruit, d'autant que Léon Daudet appréciait l'auteur de *Pierrille*, qu'il appelait « Mon excellent confrère ».

Jules Claretie meurt subitement en 1913, à la veille de la publication de ses mémoires, qui auraient peut-être pu nous renseigner plus en détail sur son engagement félibréen, mais resteront malheureusement inédites.

Alcide Dusolier

Quelques années auparavant dans un article à propos de *Calendau*, Émile Zola, avait déjà abordé la question du fédéraliste provençal. Considérant que « Mistral est chef de parti en même temps que poète, c'est-à-dire qu'il dirige un groupe littéraire qui regrette activement les vieilles franchises provençales, et qu'il rêve ». Tout en lui donnant d'abord raison, Alcide Dusolier, par ailleurs découvreur d'Eugène Le Roy, dans son ouvrage *Propos littéraires et pittoresques de Jean de la Martrille* (avec un envoi à Alphonse Daudet) prend la défense de Mistral. Ce texte, intitulé « Un poète citoyen » est également celui d'un visionnaire, qui un siècle plus tôt parle de décentralisation et autonomie des provinces. « Apres avoir loué le félibre pour ses beaux vers, M. Zola croit démocratique de railler les ardentes espérances du citoyen. N'est-ce pas railler mal à propos ? Si l'on pouvait, à l'heure présente, traiter sans précautions ce grand sujet, le moins expert aurait, ce me semble, bientôt fait de prouver que les mêmes gens qui vantent les décrets centralisateurs de la République doivent

aujourd'hui pousser à l'émancipation des provinces. [...] La République ne supprima pas, elle suspendit simplement l'action provinciale. Émanciper les provinces, c'est, naturellement, fatalement, mettre à l'œuvre démocratique une foule d'énergies toutes neuves et, partant, se montrer le fils intelligent et fidèle de la révolution. Tel nous apparaît Frédéric Mistral. Et je m'étonne qu'un écrivain révolutionnaire ait pu traiter aussi légèrement le poète agitateur. Il rêve dites-vous. Soit. Mais il rêve avec le pays tout entier ».

Dusolier dans le chapitre 2, s'intéresse à la langue : « Que de fois n'ai-je entendu demander « Pourquoi Mistral n'écrit pas en français ? » On part de là pour le nier, on le traite avec superbe de poète patois, croyant le déshonorer littérairement, croyant l'écraser de cette épithète ! Sans rechercher comment une langue dans laquelle Dante écrivit les deux premiers chants de l'enfer peut être ainsi méprisée. » Donner ici ce texte en entier, malgré son intérêt pour le sujet traité, serait trop long, en voici la conclusion : « Un dernier mot. Ce beau poème de *Calendau* me semble une œuvre très opportune et d'un excellent exemple. Nous lisons Mistral avec une sorte d'admiration honteuse. En face de son livre si plein et si riche, nous rougissons de nos pauvres volumes [...]. Nous comprenons que ce Paris affaibli, ce Paris effacé, sans caractère et sans relief, n'a plus rien qui puisse tenter des imaginations un peu hautes, et que décidément, il faut regarder ailleurs ! [...] Et quelque jour, un jour qui n'est pas très éloigné, si nous le voulons bien, on verra revenir, se tenant par la main, la Poésie et la Liberté. Allez, mes beaux, et ne vous laissez pas rebuter par la senteur de l'ail ! »

Émile, le fils d'Alcide Dusolier, membre du Bournat, fut un fervent défenseur de langue occitane.

Léon Bloy

Le *Mendiant ingrat* ne suivit pas la même démarche que ses compatriotes périgordins. Toutefois, le mouvement félibréen et Mistral ne le laissèrent pas indifférent. Dans son roman, *Le désespéré*, véritable pamphlet littéraire, commencé en 1884 mais publié en 1886, Bloy cite simplement Mistral comme compatriote d'un de ses personnages, le peu sympathique Gaston Chaudesaigues, inspiré par Alphonse Daudet. La venue à Paris du chantre de la Provence lui inspire en revanche quelques propos en préambule d'un article consacré à la traduction de *L'Atlantide*, poème de Jacinto Verdaguer, écrit en langue catalane. Ce texte sera publié le 31 mai 1884 dans le *Chat noir* sous le titre « Le dernier enfant d'Homère ». Voici les passages qui nous intéressent plus particulièrement : « Le Félibrige triomphe à cette heure. La présence à Paris de Frédéric Mistral a ranimé pour une heure le petit cadavre de la poésie contemporaine qui puait depuis quelques temps sur l'étal vermineux des marchands de littérature. »

Léon Bloy, sanguine (coll. SHAP).

Il continue plus loin par une réflexion sur les méridionaux : « ils ne sont pourtant pas toujours faciles à aimer les méridionaux ! Leur assurance indéconcertable d'être les premiers d'entre les mortels, leur sempiternelle vantardise, l'indégonflable vessie de leur bavardage et, surtout, l'exacerbante chaudronnerie de leur accent, les rendent à peu près insupportables à tout le reste de la terre. Mais ils sont vivants et pleins de santé et leur esclaffante folie est assez riche pour faire l'aumône à la maussade sagesse des sceptiques hyperboréens. Ils sont, après tout, les plus incontestables survivanciers du vieux monde latin par qui le babélique genre humain fut dompté, bâté, éduqué, discipliné et parqué pour toute la durée des siècles dans les intervalles des monts et fleuves. »

Ouf ! voilà qui est dit, gentiment, sans toutefois perdre son style.

La langue provençale trouve également grâce à ses yeux : « L'antique langue provençale, aïeule de toutes les langues méridionales de l'Occident et nourrice du parricide Dante qui tenta de la faire oublier aux hommes, cette langue de porphyre et d'or, calcinée de son soleil et teintée de l'azur des flots de sa sommeillante Méditerranée, continue de vivre six siècles encore après la formidable expugnation de la Divine comédie. Cela est d'une force à ne jamais mourir [...]. Des poètes tels que Mistral, Aubanel, Roumanille et tant d'autres chanteurs cigaliens, ne sont pas seulement des remueurs d'âmes, [...] Ils sont aussi par la seule vertu de leur langue unique, les choéphores et les porte-signes du plus beau rêve d'amour qui soit jamais tombé du haut des cieux sur la dormante humanité. »

Après quelques lignes sur la poésie catalane jugée « consanguine » de la poésie provençale et quelques vers en catalan, Bloy, pour clore le chapitre explique très fidèlement à ses lecteurs l'origine de la « Coupe-Sante », symbole de ce rapprochement : « Lorsque la guerre civile d'Espagne contraignit le célèbre Don Victor Balaguer, surnommé le Troubadour de Montserrat, à venir se réfugier en Avignon, les Provençaux acclamèrent en ce restaurateur de la Catalogne littéraire un émule glorieux de leurs adorés poètes et, plus tard, les catalans reconnurent cette fraternelle hospitalité des félibres par le don d'une coupe très riche où la Catalogne et la Provence étaient symboliquement représentées. »

En mars 1885, dans un article paru dans l'éphémère revue *Le Pal* et intitulé « Les Cabotins sanglants : Madame Clovis Hugues et son mari », Léon Bloy reprend « Le dernier enfant d'Homère ». Mais si les termes sont pratiquement les mêmes, le ton est différent. Clovis Hugues poète et romancier, ancien séminariste, député « rouge » de Marseille, majoral du félibrige, avait tué en duel un journaliste, qui l'accusait de s'être marié civilement. Son épouse a abattu à coups de revolver un diffamateur à la solde d'adversaires politiques de son mari. Elle fut acquittée en cours d'assises.

« De tous les cabotins qui empoisonnèrent jamais Paris et le monde, je n'en connais pas de plus répugnants, de plus exaspérants de plus trépanants que les cabotins provençaux [...]. Ah il faut qu'ils aient de rudes qualités naturelles ou acquises, les méridionaux de Provence, pour qu'on arrive à les endurer [...]. L'indégonflable vessie de leur bavardage et surtout, l'exarcerbante chaudronnerie de leur accent, les rendent à peu près abominables à tout le reste du genre humain. » Etc., etc.

Mistral n'échappe pas non plus à la vindicte bloyenne : « Que dis-je ? notre stupidité les épouse pour d'étonnantes ribotes de gloire. Témoin Mistral, imagier romantique et patoisant qui aurait pu être un si bon vacher troubadour dans son pays de cigales et d'oliviers, mais qui préféra le métier de ramasseur de crottin de journaliste sur le boulevard Montmartre. »

Quant à Daudet, il est une de ses cibles favorites, son nom suit bien souvent celui de Zola qu'il exècre - peut-être avec quelques raisons, car dans les funérailles du naturalisme on trouve ce passage : « On remplirait quelques volumes des accusations charmantes que portèrent contre moi des hommes tels que MM. Zola, Goncourt, Daudet, Maupassant ou leurs caudataires. »

Comme en matière d'accusations charmantes, Bloy n'a de leçon à recevoir de personne, il étrille l'auteur des *Lettres de mon moulin*, dans « Un voleur de gloire [4] » à propos de Tartarin sur les Alpes. À noter que son double fictif, Gaston Chaudesaigues, cité plus haut, était doté d'un roman intitulé *Sancho Pança dans les Pyrénées*.

Et quelques autres

D'autres Périgordins se sont intéressé également au mouvement félibréen. C'est le cas de Jacques Gardet, cité plus haut. Originaire de Sarlat, fonctionnaire à Paris, il participa à nombre de réunions et banquets au cours desquels il prit souvent la parole. Il est l'auteur de plusieurs recueils de poésies, en français et en occitan, intitulés *Fleurs d'amitié - Poésies françaises suivies de chants félibréens*. Le géographe et anarchiste Élisée Reclus prénomma sa

---

4. « Belluaires et porchers », article daté du 31 décembre 1888.

Léon Bloy, sanguine (coll. SHAP).

Il continue plus loin par une réflexion sur les méridionaux : « ils ne sont pourtant pas toujours faciles à aimer les méridionaux ! Leur assurance indéconcertable d'être les premiers d'entre les mortels, leur sempiternelle vantardise, l'indégonflable vessie de leur bavardage et, surtout, l'exacerbante chaudronnerie de leur accent, les rendent à peu près insupportables à tout le reste de la terre. Mais ils sont vivants et pleins de santé et leur esclaffante folie est assez riche pour faire l'aumône à la maussade sagesse des sceptiques hyperboréens. Ils sont, après tout, les plus incontestables survivanciers du vieux monde latin par qui le babélique genre humain fut dompté, bâté, éduqué, discipliné et parqué pour toute la durée des siècles dans les intervalles des monts et fleuves. »

Ouf ! voilà qui est dit, gentiment, sans toutefois perdre son style.

La langue provençale trouve également grâce à ses yeux : « L'antique langue provençale, aïeule de toutes les langues méridionales de l'Occident et nourrice du parricide Dante qui tenta de la faire oublier aux hommes, cette langue de porphyre et d'or, calcinée de son soleil et teintée de l'azur des flots de sa sommeillante Méditerranée, continue de vivre six siècles encore après la formidable expugnation de la Divine comédie. Cela est d'une force à ne jamais mourir [...]. Des poètes tels que Mistral, Aubanel, Roumanille et tant d'autres chanteurs cigaliens, ne sont pas seulement des remueurs d'âmes, [...] Ils sont aussi par la seule vertu de leur langue unique, les choéphores et les porte-signes du plus beau rêve d'amour qui soit jamais tombé du haut des cieux sur la dormante humanité. »

Après quelques lignes sur la poésie catalane jugée « consanguine » de la poésie provençale et quelques vers en catalan, Bloy, pour clore le chapitre explique très fidèlement à ses lecteurs l'origine de la « Coupe-Sante », symbole de ce rapprochement : « Lorsque la guerre civile d'Espagne contraignit le célèbre Don Victor Balaguer, surnommé le Troubadour de Montserrat, à venir se réfugier en Avignon, les Provençaux acclamèrent en ce restaurateur de la Catalogne littéraire un émule glorieux de leurs adorés poètes et, plus tard, les catalans reconnurent cette fraternelle hospitalité des félibres par le don d'une coupe très riche où la Catalogne et la Provence étaient symboliquement représentées. »

En mars 1885, dans un article paru dans l'éphémère revue *Le Pal* et intitulé « Les Cabotins sanglants : Madame Clovis Hugues et son mari », Léon Bloy reprend « Le dernier enfant d'Homère ». Mais si les termes sont pratiquement les mêmes, le ton est différent. Clovis Hugues poète et romancier, ancien séminariste, député « rouge » de Marseille, majoral du félibrige, avait tué en duel un journaliste, qui l'accusait de s'être marié civilement. Son épouse a abattu à coups de revolver un diffamateur à la solde d'adversaires politiques de son mari. Elle fut acquittée en cours d'assises.

« De tous les cabotins qui empoisonnèrent jamais Paris et le monde, je n'en connais pas de plus répugnants, de plus exaspérants de plus trépanants que les cabotins provençaux [...]. Ah il faut qu'ils aient de rudes qualités naturelles ou acquises, les méridionaux de Provence, pour qu'on arrive à les endurer [...]. L'indégonflable vessie de leur bavardage et surtout, l'exarcerbante chaudronnerie de leur accent, les rendent à peu près abominables à tout le reste du genre humain. » Etc., etc.

Mistral n'échappe pas non plus à la vindicte bloyenne : « Que dis-je ? notre stupidité les épouse pour d'étonnantes ribotes de gloire. Témoin Mistral, imagier romantique et patoisant qui aurait pu être un si bon vacher troubadour dans son pays de cigales et d'oliviers, mais qui préféra le métier de ramasseur de crottin de journaliste sur le boulevard Montmartre. »

Quant à Daudet, il est une de ses cibles favorites, son nom suit bien souvent celui de Zola qu'il exècre - peut-être avec quelques raisons, car dans les funérailles du naturalisme on trouve ce passage : « On remplirait quelques volumes des accusations charmantes que portèrent contre moi des hommes tels que MM. Zola, Goncourt, Daudet, Maupassant ou leurs caudataires. »

Comme en matière d'accusations charmantes, Bloy n'a de leçon à recevoir de personne, il étrille l'auteur des *Lettres de mon moulin*, dans « Un voleur de gloire [4] » à propos de Tartarin sur les Alpes. À noter que son double fictif, Gaston Chaudesaigues, cité plus haut, était doté d'un roman intitulé *Sancho Pança dans les Pyrénées*.

Et quelques autres

D'autres Périgordins se sont intéressé également au mouvement félibréen. C'est le cas de Jacques Gardet, cité plus haut. Originaire de Sarlat, fonctionnaire à Paris, il participa à nombre de réunions et banquets au cours desquels il prit souvent la parole. Il est l'auteur de plusieurs recueils de poésies, en français et en occitan, intitulés *Fleurs d'amitié - Poésies françaises suivies de chants félibréens*. Le géographe et anarchiste Élisée Reclus prénomma sa

---

4. « Belluaires et porchers », article daté du 31 décembre 1888.

Couverture de Fleurs d'amitié *de Jacques Gardet (1898).*

fille aînée Magali, et sollicita Mistral, alors proudhonien, pour être son parrain. Son frère Élie, dans un article paru dans *Le Monde Maçonnique* d'août 1864, reproche à Mistral de ne pas dénoncer avec assez de virulence l'effroyable cataclysme dû au catholicisme du XIIIe siècle (la croisade des albigeois), à cause duquel la langue qui aurait pu être la plus belle du monde, est traitée de patois, le devient tous les jours davantage, et périra comme patois. Onésime, leur autre frère, inventeur du mot « Francophonie », s'il se réjouit au contraire de la disparition des patois, s'inquiète pour le français, et déclare, dans un ouvrage de géopolitique *France, Algérie et colonies* [5], qu'il serait bon que la francophonie doublât ou triplât pendant que décupleront certaines hétérogloties : car l'humanité qui vient se souciera peu des beaux idiomes, des littératures superbes, des droits historiques. Elle n'aura d'attention que pour les langues très parlées, et par cela même très utiles. Le fait que paraisse aujourd'hui ce numéro spécial de notre revue tend à prouver qu'ils n'ont raison ni l'un ni l'autre. Cela sera pour moi le mot de la fin, pas de *la lengua nostra*, mais de mon article.

P. M.

Bibliographie et sources

- DUSOLIER (Alcide), *Propos littéraires et pittoresques de Jean de la Martille*, Paris, éd. Achille Faure, 1867.
- JOANNIDES (Alexandre), *Relevé des représentations de Mounet-Sully à la Comédie-française*, Paris, éd. Plon, 1917.
- MOUNET-SULLY, *Souvenirs d'un tragédien*, Paris, éd. Pierre Lafitte, 1917.
- PENESCO (Anne), *Mounet-Sully et la partition intérieure*, Lyon, éd. Presses universitaires de Lyon, 2000.

5. *France, Algérie et colonies*, Paris, éd. Hachette, 1880 (coll. Histoire universelle, sous la dir. de M. V. Duruy).

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord – Tome CXXXV – Année 2008

La Pinalie (Saint-Saud-Lacoussière) : du toponyme au patronyme, éléments de recherche

par Alain PINALIE

Pinalie ou Pinaly sont les deux variantes actuelles, depuis l'introduction du livret de famille [1]. *Comme on pourra le lire plus loin, ce patronyme eut des fluctuations orthographiques innombrables au fil des siècles. Si on admet la filiation toponyme/patronyme, sont répertoriés, sur la commune de Saint-Saud-Lacoussière (Dordogne), deux toponymes, la Pinalie de Grandcoing et la Pinalie de Montagnac, gués sur la Dronne, remontant donc,* a priori, *à des temps forts anciens.*

---

1. Créé à Paris en 1875, après la destruction des Archives pendant les incendies lors de la Commune en 1871, son utilisation fut d'abord confinée au département de la Seine, puis instituée en principe par une circulaire du 18 mars 1877, puis généralisée par la loi du 5 avril 1884. Il est intéressant de relever quelques extraits du texte, en date du 18 novembre 1876, de Jules Armand Stanislas Dufaure (avocat, homme politique, académicien, Saujon 04-12-1798, Rueil-Malmaison 28-06-1881), alors président du Conseil : « [...] Si cette mesure [l'obligation du Livret de famille] vient à être généralisée, ce sera un troisième dépôt des actes de l'état civil, confié à la garde des familles [...], permettant de reconstituer les registres d'état civil en cas de destruction et évitera les erreurs qui se présentent si fréquemment dans l'indication des prénoms ou l'orthographe des noms et prénoms [...]. Grâce à ce Livret, le lien de famille restera établi, il développera chez les travailleurs le sentiment si nécessaire de la famille. Les aristocrates ont leurs parchemins. Ce livret sera l'arbre généalogique de la Démocratie ».

Le patronyme est, aujourd'hui, rare (l'I.N.S.E.E. estime à une centaine, le nombre de personnes le portant) et est très souvent ignoré des bases de relevés patronymiques de nombreux généalogistes. Enfin ce mot fut utilisé comme sobriquet.

Le toponyme

Les cartes de Cassini, Michelin et I.G.N. ne retiennent que la Pinalie de Montagnac. Cependant, certains actes des registres paroissiaux (baptêmes, mariages, sépultures) de Saint-Saud-Lacoussière mentionnent la Pinalie de Grancoingt. Dans les deux cas, il s'agit d'un accès à un gué sur la Dronne, auquel était adjoint un moulin : celui de Grancoing, aujourd'hui une minoterie, et le moulin de Montagnac, situé en amont du saut du Chalard. Dans ces registres paroissiaux, « la Pinalie » (de Grancoing) est toujours suivie du mot « Grancoing », alors que l'autre, « la Pinalie » est souvent écrit seul, sans l'adjonction de « Montagnac », comme s'il était évident qu'il ne puisse s'agir que de celle de Montagnac. Nous ne retrouvons qu'une seule fois le patronyme Pinalie à la Pinalie de Grancoing. La famille Pinalie est plutôt située à la Pinalie de Montagnac, surtout au XVIIe siècle. D'autres groupes familiaux Pinalie étaient aux Farges et aux Bourneix de cette même paroisse. Cependant, l'existence, par le passé, de deux toponymes Pinalie pose la question de la prééminence de l'un par rapport à l'autre ; ainsi, la lecture des registres de Saint-Saud montre à deux reprises une erreur du curé de l'époque : lors de la rédaction de l'acte, il écrivit « Montagnac », qu'il raya ensuite pour être remplacé par « Grancoingt ». Ainsi, est-il vraisemblablement permis de penser que celui de Grancoingt est un dérivé de celui de Montagnac ; il est tout de même curieux de noter l'existence de la même appellation pour deux gués sur la Dronne situés sur la même la paroisse de Lacoussière... Peut-être un « sieur Pinalie » a-t-il eu deux tenances, celle de Montagnac et celle de Grancoingt ? réalisant une boucle toponyme>patronyme, puis patronyme>toponyme sur un autre lieu, ou bien une personne X est désignée pour s'occuper du gué de Grancoingt et donne alors à ce gué le nom de celui d'où il venait « La Pinalie ».

L'étude de l'histoire de Saint-Saud aurait pu nous aider, et en particulier le fond de la famille Pérusse des Cars, mais, malheureusement il se trouve, non classé, aux Archives de la Haute-Vienne et n'est pas accessible au public. Il faut se contenter de la *Monographie de la ville et du canton de Saint-Pardoux-la-Rivière* de Pierre-Henri Ribault de Laugardière. Après avoir été possession du comte d'Angoulême et de Chabanais, la paroisse passa à la maison de Rochechouart, puis progressivement à partir du XIIe siècle glissa dans la maison de Pérusse des Cars qui la posséda en entier du XIVe au XVe siècle. Suite à des querelles entre les familles de Lambertye et Pérusse des Cars, Laugardière note :

Saint-Saud-Lacoussière (coll. SHAP).

« Jehan Vallier, lieutenant des appeaux de la vicomté de Limoges [...] intervint entre les dites parties, suivant acte passé au château de Marval, en Poitou, sous le scel du vicomte de Rochechouart, et reçu Sarlande et Ducourtieu, notaires, le 29 août 1634, une transaction portant que le seigneur de la Lambertye jouira : « d'ores et advant des hommages de Lambertye, justice aulte moyenne et basse et aultres droicts aliénés par feu messire Jean Des Cars, comte de Lavauguyon et Jacques Estouard de Caussades conte de la dicte conté de Lavauguyon par les contracts des huictiesme octobre 1590 receus par Rambaud et Marey, notaires et dixceptiesmes janvier 1621 receu par Tournier, notaire royal [...] à la charge par le dict seigneur de Lambertye [...] de payer et rembourser au dict seigneur de Frugie acceptant la somme de 5 500 livres de principal a quoy lanchère des dicts hommages et droits de lièves montent [...] avec intérests [...] et a este les dicts intérests stipulles à raison de dix huict denier autrement six liards pour livre [...] et en oultre et pardessus le dict seigneur de Lambertye a remis au dict seigneur de Frugie purement et irrévocablement tous droicts de justice, rantes et fondallités dheues et appartenant sur l'enclave de La Pignellie et de Grand Coingt sise dans la paroisse de Saint-Saud. »

La seigneurie fut ensuite vendue à la maison d'Arlot de Frugie. Le 6 octobre 1659, devant Archier notaire royal, par un acte passé au château de Frugie, Jacques d'Arlot de Frugie voulut régler les arrérages de rentes entre « haut et puissant seigneur messire d'Arlot de Frugie, chevalier, seigneur dudit lieu, baron de la Coussière-Saint-Saud, Romain, Sainte-Marye, La Vallouse et

autres places, et les tenanciers du village et du tènement de Grancoing et de la Pynalye », par lequel acte ces derniers se reconnaissent débiteurs d'une : « Rente annuelle de quatre sestiers de froment, seigle dix sestiers desquels le moulin de Grandcoing en paye quatre, advoyne six sestiers, gellines quatre et une sur le pred dudict moullin, argent quatre livres dix sols ; et, sur la tenance de la Pinalhie : argent vingt sols, qu'ils s'engagent solidairement à l'avenir comme par le passé, ainsi que de faire le guet et garde aussy a l'avenir et icelluy payer et daller moudre leurs grains au moullin du dict seigneur ».

Il ne faut pas oublier que « le chef dominant de la seigneurie, dont la juridiction s'étendait sur les deux paroisses de Saint-Saud et de Romain, était le château fort de La Coussière [...]. Ayant eu grandement à souffrir des guerres anglaises et [...] de religion, il était depuis longtemps inhabitable et presque à l'état de ruine, d'après les cartes géographiques des XVIIe et XVIIIe siècles. [...] Ce caractère de château fort résulte en outre de la charge de faire le guet, imposée aux tenanciers dans toutes les paroisses où se trouvaient des constructions de ce genre pour la défense de la contrée et servir de refuge à tous les habitants en temps de troubles et de guerre, tandis que cette charge ne se trouve jamais mentionnée dans les titres de rente concernant les paroisses privées de ce moyen de défense. [...] Ce droit de guet et de garde était fixé, en temps de paix, pour les tenanciers alors dispensés de le faire, à trois sols quatre deniers par feu, suivant une quittance passée le 8 octobre 1663 devant Dumonteil, notaire royal, entre ledit Jacques d'Arlot et les habitants du village de la Verrière, susdite paroisse de Saint-Saud [2] ».

Le patronyme

Roger Drouault et Ribault de Laugardière évoquent tous deux, dans leur monographie, le couvent des dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière fondé à la fin du XIIIe siècle. Ils nous apprennent qu'à la fin du XIVe siècle, la prieure était Bonne de Lespinalh. Elle « est connue par sa supplique envoyée au Pape Boniface, qui l'accepta et accorda au couvent, en 1390, une bulle le dispensant, à cause des souffrances endurées et des pertes subies pendant les guerres, de dîmes, tailles et autres subsides jusqu'en l'an 1404. » Son patronyme s'apparente à notre Pinalie (voir infra).

En 1581, la seigneurie de Saint-Pardoux, « avec tous ses droits, sauf ceux de moyenne et basse justice appartenant au couvent », fut vendue par Henri, vicomte de Limoges, roi de Navarre, à Antoine Vigier, seigneur

---

2. Pour plus d'informations sur le droit de guet, voir : RIBAULT DE LAUGARDIÈRE (Pierre-Henri), *Monographie de la ville et du canton de Saint-Pardoux-La-Rivière*, éd. Libro-Liber, 1991.

de Saint-Mathieu. « Aussitôt mis en possession de cette terre, Vigier, sans doute fort bien en cour, obtint du roi son érection en baronnie et en juillet 1581, des lettres patentes établissant des foires à Saint-Pardoux, celles créées par Charles VIII en 1491 étant tombées en désuétude. Avant de procéder à l'entérinement de ces lettres, les juges de la sénéchaussée procédèrent à une enquête qui fut commencée le 20 novembre 1581 ». Devant eux comparurent plusieurs personnes, dont « Guilhen Pignallye, syndic de St Sault ».

Passée cette rapide esquisse historique, nous avons analysé les registres des baptêmes, mariages, sépultures de Saint-Saud, Miallet, Milhac-de-Nontron, ainsi que les relevés de paroisses avoisinantes publiés par le cercle d'histoire et de généalogie du Périgord, et arrêté l'étude en 1792.

Si, dans les deux premières paroisses, l'orthographe est presque toujours celle d'aujourd'hui, on peut noter quelques variantes : Pinnalie, Pignalie, Pignolie, Pynalhie, Pénalie, Pynaly, Pinalier (retrouvé en Ardèche vers 1750), Pinaliou. Dans nombre d'autres paroisses l'orthographe est plus fantaisiste.

À Milhac-de-Nontron, le patronyme est cité 70 fois : 46 fois l'orthographe Pinalie est correcte ; 24 fois, des variantes, certaines identiques à celles ci-dessus mentionnées, d'autres plus surprenantes : Pygney, de Peynalis, Pinerou, Puynalie, Perpinalle, Perpinelle, Prinalie.

À Chaleix, cité 60 fois ; 13 variantes : Pignalie, Pignaliot, Pivalie.

À Saint-Martin-de-Fressengeas, cité 10 fois ; on ne trouve que 3 variantes : Pinolieau, Vigalie, Pinareau.

À Villars, cité 21 fois ; 6 variantes : Pinalhiot, Pinaliot, Piney (2 fois), Pignalie, Pynaliot.

À La Chapelle-Faucher, en 1604 on note Pignarie, en 1605 Pinalye.

Dans d'autres relevés : Pinaille (ex : à Saint-Jory-de-Chalais), Pinay.

Mais il est à noter que pratiquement toujours, où que ce soit, le toponyme, lorsqu'il est mentionné, est correctement écrit.

Que penser de toutes ces variables : erreurs de transcription, par le curé de l'époque mais aussi par le lecteur d'aujourd'hui ; il faut tenir compte de la prononciation de l'époque, de la pratique habituelle de l'occitan, des habitudes orthographiques d'un moment donné [3]. Ainsi le « g » indûment ajouté devant le « n » ; l'« y » a été en faveur à la Renaissance, surtout à la finale ; le « n » peut être doublé donnant « nn » en raison de la nasalisation de la voyelle précédente, etc.

---

3. DAUZAT (A.), *Les noms de famille en France*, Paris, éd. Guenegaud, 1998.

Un sobriquet

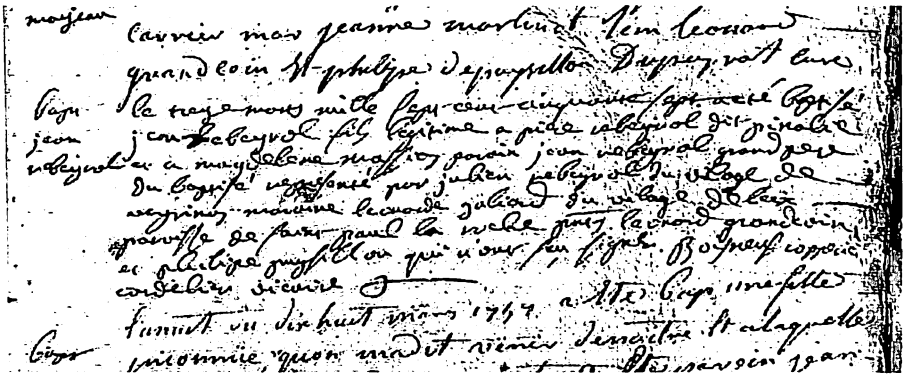

Dans le registre paroissial de Saint-Saud, à la date du 13 mars 1757, nous pouvons lire le baptême suivant :

« Jean Ribeyrol, fils légitime à Pierre Ribeyrol dit « pinalie » et à Magdelene Massias [...] »

La question est posée : à quel imaginaire renvoie ce nom pour être pris comme sobriquet ? Peut-être aussi, ce qui est plus vraisemblable, il s'agit tout simplement du toponyme, soit parce que Pierre Rebeyrol y habitait, soit y possédait quelques biens.

En conclusion, quel peut être l'étymon du mot (son origine étymologique) ?

Les recherches dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IXe au XVe siècle* de Fredéric Godefroy n'apporte aucun élément.

Gourgues, dans son *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne* (1873), cite Pinalie de Montagnac comme étant un vieux toponyme, sans autre commentaire.

Deux racines possibles ont donc été étudiées :

- tout d'abord « penna, pinna » (sommet, faîte), rapidement écarté, car ce toponyme n'est pas situé sur une hauteur ;

-puis « pin » qui, en ancien français donne « pigne » et des dérivés avec les suffixes collectifs -ay, -ey, eux même donnant en ancien français, pinaye, pinée, pinnye, pinoie, semblait donner une explication à certaines variantes orthographiques, d'autant plus qu'existe à Saint-Saud les patronymes Pinier, Pinié, Pigné, Pignier (issus du mot occitan « pinhier », pin).

Monsieur Yves Lavalade, docteur es Lettres, professeur honoraire de l'Université de Limoges, linguiste et professeur d'occitan, dont les travaux font référence en la matière, aux questions posées, me fait parvenir un courrier dont j'extrais, avec sa très aimable autorisation, les passages suivants :

« Monsieur,

J'ai pris le temps de réfléchir à votre demande en tenant compte des éléments que vous me fournissez concernant votre nom. Étant donné le travail que j'ai accompli, [...] je suis assez souvent sollicité [...] et chaque cas est un cas d'espèce. Je suis un linguiste, occitanophone – donc parlant limousin – et pas un généalogiste. Mais les généalogistes semblent apprécier ce que j'ai fait car je leur apporte une analyse et des éléments qu'ils ne possèdent pas ; en même temps qu'une base de données considérable [...]

Il se trouve que j'ai fait en 2000 l'enquête sur les noms de lieux de St-Saud. J'ai donc relevé *La Pinalie*, dite de Montagnac, que j'écris *La Pinaliá* (accent tonique sur la finale), et non *La Pinalha*, qui serait accentué sur le premier -a-. J'avais pensé à l'époque que c'était un dérivé collectif de « pin » (pin, sapin). J'avais noté que le lieu n'était pas en hauteur. Le détail d'accès « à un gué sur la Dronne » va dans ce sens. Les variations graphiques que vous apportez sont déconcertantes ; ce qui ne me surprend pas. C'est pour cela que je tiens pour essentielle la façon de dire en occitan, transmission la plus fiable et qui peut aider à l'élucidation. Parmi les graphies je retiens en particulier celle de *Bonne de « Lespinalh »* (prieure du XIVe siècle) [...].

Après réflexion, voici quelles sont mes actuelles conclusions :

- *La Pinaliá* a un sens collectif, par son suffixe (-ia).

- Je l'apparente à la racine latine *spina-le* qui donne normalement en oc *espinal*, *espinau*, *espinalh* (ces trois formes sont données par Mistral dans son dictionnaire) : fourré d'épines, lieu de buissons. *Spinale* est aussi le point de départ de la ville d'Epinal (Vosges).

- La forme supposée *espinaliá* a du subir l'aphérèse de sa syllabe initiale, phénomène courant en nord-occitan, devenant *pinaliá*, puis se faisant précéder dans l'usage par l'article féminin : *La Pinaliá*.

- De la même manière nous disons aujourd'hui en Limousin un *pinasson* (un buisson), *pinassar* (planter des buissons) ; cf. mes deux dictionnaires de langue (français/oc et oc/français) ; à côté des vocables *espina*, *espinar*, *espinas*, *espinasson*, *espinet*, *espinos*.

- P. Ribeyrol dit « pinalie » a dû prendre ce surnom car lui ou ses ascendants venaient de La Pinalie ou y possédaient des biens. Il s'agit là encore d'un toponyme et rien d'autre.

Meilleurs sentiments limousins. Y. Lavalade (7 mars 2008- Limoges) ».

Ainsi donc, il semblerait que ce patronyme soit fixé depuis fort longtemps et avec certitude depuis 1384. Certains généalogistes mettent sous la même rubrique les patronymes Pinalie, Pinaly, Lespinasse, Lépinasse, Lespinace, Lépinace. Bien que les toponymes Lespinasse et Pinalie aient la même racine, les patronymes qui en dérivent sont deux entités patronymiques différentes et distinctes l'une de l'autre. Il n'y a jamais eu à Saint-Saud et à Miallet, où coexistent les patronymes Lespinas/Pinalie, de liens réciproques dérivés.

Reste le toponyme, bloqué par la non possibilité d'accéder aux archives Pérusse des Cars. Peut-être qu'en l'abordant par sa fonction, celle de gué, pourrons-nous recueillir de plus amples informations.

A. P.

Giraut de Bornèlh / Giraut de Borneilh

Reis gloriós, verais lums e clartats,
Dieus poderós, Sénher, si a vos platz,
al meu compahn siatz fisèls ajuda,
qu'ieu non lo vi puèis la nuèch fo venguda,
e adès serà l'alba !

Roi glorieux, lumière et clarté véritables,
Dieu puissant, apportez, s'il vous plaît, Seigneur, votre aide fidèle à mon compagnon. Car je ne l'ai point revu depuis que la nuit est tombée, et bientôt poindra l'aube !

Bèl companhon, si dormètz o velhatz,
non dormatz plus, suau vos ressidatz ;
qu'en Orient vei l'estèla creguda
qu'amena'l jorn, qu'ieu l'ai ben coneguda,
e adès serà l'alba !

Beau compagnon, que vous dormiez ou veillez, ne dormez plus ; éveillez-vous doucement ; car je vois grandir à l'orient l'étoile qui amène le jour ; je l'ai bien reconnue, et bientôt poindra l'aube !

Bèl companhon, en chantant vos apèl ;
non dormatz plus, qu'ieu aug chantar l'ausèl
que vai querent lo jorn per lo boscatge,
et ai paor qu'el gilós vos assatge
e adès serà l'alba !

Beau compagnon, mon chant vous appelle, ne dormez plus ; j'entends chanter l'oiseau qui va cherchant le jour dans le bocage ; et j'ai bien peur que le jaloux ne vous surprenne, car bientôt poindra l'aube !

Bèl compahnon, issètz al fenestrèl,
et esgardatz las ensenhas del cèl :
conoisseretz si'us sui fisèls meswatge.
Si non o faitz, vòstres n'èr lo damnatge !
e adès serà l'alba !

Beau compagnon, montrez-vous à la fenêtre, et regardez les étoiles du ciel ; vous saurez ainsi si je vous suis fidèle messager. Si vous ne le faites point, vôtre sera le dommage, car bientôt poindra l'aube !

Bèl compahnon, puèis mi partí de vos,
ieu no'm dormí ni'm mòc de genolhons,
ans pregèi Dieu lo filh Santa Maria,
que'us mi rendés per leial companhia ;
e adès serà l'alba !

Beau compagnon, depuis que je vous ai quitté, je n'ai point dormi et n'ai cessé de prier à genoux Dieu, le fils de Sainte Marie, afin qu'il me rende mon loyal ami ; car bientôt poindra l'aube !

Bèl companhon, lai fòras als peirons
me prejàvatz qu'ieu non fos dormilhós,
enans velhès tota nuèch trò al dia.
Ara no'us platz mos chants ni ma paria,
e adès serà l'alba !

Beau compagnon, vous m'avez prié, là-bas, sur le perron de ne point m'endormir et de veiller toute la nuit jusqu'au jour ; et maintenant ne vous plaisent ni mon chant ni ma compagnie ; mais bientôt poindra l'aube !

Bèl douç companh, tant sui en ric sojorn,
qu'ieu non vòlgra mais fos alba ni jorn,
car la gençor que anc nasqués de maire
tenc et abraç, per qu'ieu non prèsi gaire
lo fòl gilós ni l'alba !

Mon doux ami, je suis en si noble séjour, que jamais je ne voudrais voir venir ni aube ni jour, car je tiens dans mes bras la plus belle qui naquît de mère. Voilà pourquoi je ne prise guère ni le stupide jaloux ni l'aube.

(extrait de *Les troubadours périgourdins*, par l'Ensemble Tre Fontane et Jean Roux, éd. Princi Negre, 2001)

Giraut de Salanhac / Giraut de Salignac

Aissi com cell q'a la lebre cassada
e pueis la pren autres a la rete,
tot en aissi es avengut a me
d'una falsa q'ai lonjament amada
e servida de bon cor humilmen ;
E qan cuiei aver en jauzimen,
per sordeior ha mes mi en soan :
aisso o fes con las lobas o fan.

Ainsi qu'à celui qui a chassé le lièvre et puis un autre le prend et le garde, tout à fait de même il est advenu à moi de la part d'une hypocrite que j'ai longuement aimée et servie de bon cœur humblement ; et quand je crus en obtenir quelque joie, elle m'a pour un autre qui vaut moins tournée en mépris : en quoi elle a agi comme les louves font.

E si merces me fos adretz jujada,
sivals ma part i degra aver be
en s'amistat, on non vueilh aver be ;
Qar tals donna m'a s'amor otreiada
q'es bella certz a mos hueilhs per un cen,
coinda e pros al laus de tota gen,
fina e leial e senes cor truan :
per q'ieu l'am mais non fes Auda Rollan.

Et si l'indulgence m'avait été équitablement accordée ma part j'aurais dû au moins avoir en son amitié, où je ne veux avoir rien ; car telle dame à présent m'a octroyé son amour, qui est belle certainement à mes yeux cent fois autant, gracieuse et vertueuse selon l'éloge qu'en font tous les gens, fidèle et loyale et sans cœur vil : aussi je l'aimai plus que Roland ne fit Aude.

E sitot m'a la vista trop tardada,
per merce'l prec qe vas me no's malme,
qez ieu l'am tant leialmen, so'lcove,
qe null'autra del mon tant no m'agrada,
s'ieu anc l'amei ni pauziei mon enten,
en lui ai mes trestotz lo cor e'l sen,
a leis mi don de bon cor e'm coman,
e ill fassa de mi'tot son talan.

Et bien qu'elle ait pour moi trop retardé le moment de la voir, par pitié je la prie qu'elle ne se montre pas méchante envers moi, car je l'aime si loyalement, je le lui assure, que nulle autre dans le monde ne m'agrée tant, si jamais j'en ai aimé une où j'ai placé mon inclinaison, en elle j'ai mis tout entier mon cœur et mon esprit, à elle de bon cœur je me donne et je me recommande, et qu'elle fasse de moi toute sa volonté.

Soven sospir vas la doussa contrada
on ill estai, e sitot ill non ve,
ieu la vei ben inz mon cor per ma fe ;
Qar mantas ves li ai sa man baizada
e n'ai agut mil plazers en durmen,
qe del menor ai plus mon cor jauzen ;
Qant m'en soven e m'en vai remenbran,
veiaire m'es q'ades li e deman.

Souvent je soupire vers la douce contrée où elle se trouve et bien qu'elle ne vienne pas, moi je la vois bien en mon cœur par ma foi ; car maintes fois je lui ai sa main baisée et j'ai eu d'elle mille plaisirs en dormant, si bien que du moindre j'ai mon cœur plus joyeux ; quand il m'en souvient et que je vais me remémorant cela, il m'est avis de lui demander sur le champ ses faveurs.

(extrait de *L'âge d'or de la langue d'Oc. Les Troubadours Périgordins*, par Guy Penaud, éd. La Lauze, 2001)

Gaston Guillaumie (1883-1960) : un éminent occitaniste

par Jeannine ROUSSET

Notre collègue Bernard Lachaise, en présentant le professeur Gaston Guillaumie dans l'ouvrage Eugène Le Roy, esprit libre [1], *a éveillé ma curiosité. Des journaux, des bulletins (*Lou Bournat, Le Périgourdin de Bordeaux...*) ont relaté les conférences, les diverses activités de cet occitaniste apprécié, renommé mais oublié dans son canton natal de Saint-Pierre-de-Chignac. J'ai puisé mes sources dans ces documents en m'attardant sur les activités littéraires du professeur en rapport avec l'Occitanie.*

Lorsque le professeur Gaston Guillaumie présente la conférence [2] au titre volontairement provocateur « Les patois du Périgord », il cite ces vers de Gabriel Tarde :

« Il est deux langues que j'adore
Et que je parlais autrefois,
Il me vient des pleurs dans la voix
Si parfois je les parle encore,

1. LACHAISE (Bernard), « Gaston Guillaumie », *in Eugène Le Roy, esprit libre*, Périgueux, éd. Fanlac, coll. Les cahiers de Vésone, n° 3, 2000.
2. *Le Périgourdin de Bordeaux* (bulletin de la Société amicale du Périgord), juillet 1937, n° 180.

Et je sens un trouble soudain
Dont toute mon âme est saisie,
Au moindre mot de poésie
Ou de patois périgourdin »

La première langue est la langue d'amour, la deuxième l'idiome périgourdin. Et c'est de cet idiome périgourdin que l'éminent occitaniste va, toute sa vie, faire une profession de foi pour lui redonner, avec d'autres Périgordins, ses lettres de noblesse.

Faisons connaissance avec Gaston Guillaumie

Gaston Guillaumie (coll. Mme F. Guillaumie).

Il est né à Atur le 14 mai 1883 de parents instituteurs. Son père, Barthélemy Guillaumie, né à Egletons (Corrèze) en 1840, fait toute sa carrière dans le canton de Saint-Pierre-de-Chignac et notamment au chef-lieu. Il y prend sa retraite dans sa maison sise au Chambon (route nationale 89). Passionné d'histoire, ce directeur rédige un discours avec des envolées lyriques à l'occasion de fêtes organisées à Saint-Pierre par le maire G. H. Secrestat pour le centenaire de la Révolution française. Il aime parler patois en dehors de l'école, avec son fils et la population. Il décède en 1932. Son épouse, Anna Boyer, née en 1843 à Bassillac, est institutrice. Elle décéda en 1921. Le couple est inhumé au cimetière de Saint-Pierre.

Le jeune Gaston va à l'école de Saint-Pierre et parle patois avec ses camarades. Il fait ses études au lycée d'État (Bertran de Born) de Périgueux [3]. Ayant obtenu son baccalauréat en 1902, il fréquente l'université de Toulouse, puis celle de Bordeaux et le voici agrégé de grammaire ; sa carrière d'enseignant est tracée. Ce chercheur intelligent, ambitieux, passionné de littérature, poursuit une ascension sociale sans renier le monde rural de son enfance qu'il aime et qu'il continue à fréquenter.

---

3. LACHAISE (Bernard), *op. cit.*, p. 77-78.

Après avoir présenté sa thèse sur « J.-L. Guez de Balzac et la prose française » en 1927 à Paris, il obtient un poste de chargé de cours à la faculté de lettres de Bordeaux, cours Pasteur. Puis, il devient titulaire de la chaire de langues et littératures du Sud-Ouest, ayant soutenu, devant la Sorbonne, une thèse complémentaire sur la « contribution à l'étude du glossaire périgourdin » avec la mention très honorable. Sa passion des vieux dialectes et de la littérature vont alimenter, éclairer, combler sa vie d'enseignant et de Périgordin de Bordeaux. Ce sera le combat de sa vie.

De quelques activités littéraires

1. Le *Glossaire* et quelques exemples de débats [4]

En 1927, paraît l'ouvrage clé pour l'étude du parler périgourdin : *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin (canton de Saint-Pierre-de-Chignac) précédé d'un essai de délimitation phonétique des parlers de la Dordogne*. Ce livre est le fruit de plusieurs années de recherches approfondies, faites par passion et par devoir, obéissant ainsi aux vœux de Camille Chabaneau [5] : il faut sauvegarder « l'âme de nos ancêtres qui vit dans leur langage » et se persuader que « les troubadours actuels sont les héritiers de cette langue la parlant encore sinon avec son ancienne pureté [...] du moins avec toute son énergie, sa grâce ».

G. Guillaumie choisit le parler du canton de Saint-Pierre-de-Chignac car il trouve sur tout le pourtour méridional « des éléments linguistiques qui rappellent le parler sarladais gascon ou même le parler périgourdin ». Il a pu ainsi repréciser les limites (fixées par Chabaneau) de l'aire du dialecte par l'examen minutieux des zones phonétiques en parlant avec la population de toutes les communes et en comparant avec les caractères linguistiques des autres parties du Périgord. Cette étude est accompagnée de cartes, de tableaux comparatifs. Il donne des indications sur la prononciation et l'écriture du dialecte. Le vocabulaire du glossaire, classé par thèmes, montre, s'il en est besoin, la richesse du parler de « nos anciens ». Le professeur connaît ce vocabulaire – et il insiste – car pendant quarante ans, il a fait de longs séjours dans le canton, et, dit-il, « les plus petits détails des mœurs rustiques et leur langage, les travaux des champs et leur vocabulaire, lui sont aussi familiers que les paysages au milieu desquels s'est formée son âme d'enfant ».

---

4. GUILLAUMIE (Gaston), *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin (canton de Saint-Pierre-de-Chignac), précédée d'un essai de délimitation phonétique des parlers de la Dordogne*, Paris, éd. Picard,1927.

5. BATTUT (Suzanne), « Camille Chabaneau », *in Cent portraits périgourdins*, Périgueux, éd. Fanlac, 1979, p. 167.

Les patois, le patois [6]

Voici un sujet qui lui tient à cœur et qu'il aime traiter. Il veut faire passer un message : « notre Périgord ne peut être comparé à une véritable tour de Babel ». Ainsi, lors de manifestations félibréennes d'hiver (1937) à la faculté de lettres de Bordeaux, le professeur G. Guillaumie présente avec des collègues de la Société amicale du Périgord et du Bournat sa conférence : « Les patois du Périgord ». Il s'acharne à démontrer qu'en réalité il n'y a qu'un patois en Périgord avec des parlers et des orthographes différents. C'est une soirée mémorable, vivante avec projection de cartes pédagogiques, passionnante aux dires des Périgourdins de Bordeaux déracinés et qui se sont délectés. Il faut savoir que pour prouver ses arguments, un récital de poésies et chants par le Dr Balard, MM. Fournier, Robert Benoît, Barrière, Mlle de Cardenal, etc., clôt avec enchantement la séance.

Le patois à l'école : une idée qui germe et progresse [7]

G. Guillaumie soutient A. J. Connord qui lance une enquête dans le bulletin. C'est une idée juste car trop de gens « se servent d'une langue barbare qui n'est point du français et encore moins du patois » et chacun pense aux belles poésies de Méry de Bergerac.

Débat autour du mot « folklore » [8]

Ces messieurs les spécialistes des langues romanes se penchent sur le mot « folklore » suite à un référendum lancé dans le bulletin. Une causerie est organisée, il ne faut pas perdre de temps ! Le professeur Guillaumie décortique ce mot galvaudé. Il faut faire cesser la confusion honteuse existant entre la science ou méthode folklorique et la simple, belle, honorable « recherche des choses du passé qui porte sa fin en elle-même ». Le majoral Robert Benoît est entièrement d'accord et propose l'expression « us et coutumes » ou plutôt le vieux mot français « usance » signifiant « usage et connaissances des usages ».

2. *L'anthologie de la littérature et du folk-lore gascons*

Le professeur veut constituer une série d'ouvrages regroupant les auteurs gascons afin de mieux les faire connaître et aimer. Il consacre le premier livre, en 1941, à Jasmin [9] (1798-1864). Sa passion pour le troubadour agenais est telle qu'il présente à ses étudiants cette biographie très fouillée où il a analysé

---

6. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1937, n° 174.
7. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1939, n° 205.
8. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1935, n° 154.
9. GUILLAUMIE (Gaston), *Jasmin, troubadour de la charité*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 1, 1941.

avec beaucoup de talent les œuvres « du chantre des pauvres » qui, ne l'oublions pas, a parcouru le Périgord. Selon lui, le poème *Caritat* est « d'une singulière élévation d'âme » que nous devrions connaître. De nombreux fragments sont traduits en français. En songeant aux fêtes félibréennes de juillet, relisons ces vers de Jasmin :

> « *Car s'es gascouno pel lengatge*
> *Es touto francezo pel có* »
> (Car si elle [notre langue] est gasconne par le langage
> Elle est toute française par le cœur)
>
> « *o ma lengo, tout me zou dit,*
> *Plantarey un estèlo a toun frount encrounnit* »
> (Ô ma langue, tout me le dit,
> Je planterai une étoile à ton front obscurci)

Nous laissons le soin à d'autres de poursuivre l'analyse de l'anthologie de Guillaumie car notre collègue Bernard Lachaise nous dit qu'elle comprend 7 tomes !

Jasmin (coll. SHAP).

3. *Eugène Le Roy, romancier périgordin* [10]

G. Guillaumie fut l'auteur de la première biographie publiée sur le romancier Eugène Le Roy, vingt-deux ans après sa mort : elle fut préfacée par Yvon Delbos. Lorsque l'ouvrage paraît (1929), c'est une pluie d'éloges : « cette étude est le plus beau des monuments qu'on pouvait réserver à la mémoire du grand romancier ». Pourquoi cette passion ? G. Guillaumie aime à dire que « la langue de Le Roy est une merveille qui réalise ce tour de force de rester très française, tout en étant saturée des sucs du terroir, chargée d'expressions locales, d'archaïsmes empruntés au patois ».

Les étudiants sauront tout ce qu'il est possible de connaître de Le Roy et même les Bordelais et les Périgordins grâce aux longs articles publiés dans les journaux et les bulletins de la Société amicale du Périgord [11].

Connaissez-vous le grand événement ? « On va tirer un film de *Jacquou le Croquant*. Le scénario sera écrit par G. Guillaumie ; metteur en scène :

---

10. GUILLAUMIE (Gaston), *Eugène Le Roy, romancier périgordin*, Bordeaux, éd. Feret, 1929.
11. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1928, n° 58, 59, 61 et 1936, n° 84, 93.

Gaston Guillaumie (coll. Mme F. Guillaumie).

Jacques Chabanne ; dessinateur : Duquercy. Les extérieurs seront tournés en Périgord ; première représentation donnée à Périgueux ». Projet de mai 1938 [12] !

4. Ses liens avec des associations culturelles

Le conseil d'administration de la société amicale du Périgord en 1932 (Le Périgourdin de Bordeaux, mars 1932, n° 108). Assis en bas, tout à fait à gauche, Gaston Guillaumie.

Nous n'en citerons que quelques-unes :

Il est membre actif du Bournat dont il suit toutes les activités. Ses amis ont le même idéal que le sien : défendre notre dialecte et « l'usance » du Périgord. Le bulletin fait souvent mention de G. Guillaumie.

Pendant la période entre les deux guerres et notamment sous la présidence du Dr Balard, il est l'un des vice-présidents de la Société amicale du Périgord. Le bulletin *Le Périgourdin de Bordeaux* relate toutes ses conférences et ne tarit pas d'éloges.

12. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1938, n° 190.

Pour faciliter la parution des nombreux articles sur Eugène Le Roy, G. Guillaumie fonde en 1935, avec des collègues, l'association « Les amis d'Eugène Le Roy » et en fut le président jusqu'à sa mort en 1960 [13].

Il fut également le rédacteur de la revue *Les Cahiers de Jacquou le Croquant et de la terre paysanne* (éditée par Christian Seignol).

Le professeur Gaston Guillaumie décède à Bordeaux le 5 juillet 1960 ; il est inhumé au cimetière de Saint-Pierre-de-Chignac. Il a été chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, officier de l'Instruction publique, plusieurs fois lauréat de l'Académie française et de l'Institut. Les journaux, dont *Sud Ouest*, et divers bulletins [14] relatent la cérémonie et font les éloges du défunt. Jean Secret représente la Société historique et archéologique du Périgord [15]. Le dimanche 10 juillet, au cimetière, le Bournat rend hommage à Gaston Guillaumie. Sur la photo de Jacques Lagrange, publiée dans *Sud Ouest*, nous reconnaissons Jean-Louis Galet et le majoral Fournier qui adressa en patois un dernier adieu à son ami [16] :

« Notre counfrai Gaston Guillaumie, proufessour ounourari de Lengas e de Litteraturas, Mieijournalas à la Faculta de les Lettras de Bourdèu, defunta dins sous 77 ans, apre uno lounjo maladio, ei uno grosso perto per lou Bournat.

Agreja de l'Universita, doctour es Lettras en Sourbouno, Gastoun Guillaumie fugue lou grand specialiste de la Lengo d'Oc e de la litteraturo doù Perigord, de la Guieno e de la Gascougno.

Soun cours à la Faculta, transmettu per Bourdèu-Lafayetto, fague bèucop per notro causo. Sous libreis sur Ugeno Lou Rey, sur Jansemin (per lou quau lou Bournat li avio preita de las lettras de l'autour de las Papilhotas) soun Anthouloujio de la litteraturo e doù folk-lore gascou soun sas obras las mai counegudas. Mas n'oùblude pas vèu que, fils d'un institutour, avio vicu soun efanço à St-Pei-de-Chignac, lou pitit endre que fugue sa bresso, e en 1927 publique, deidica à la memorio de sa mai, un Goussari Perigordin doù cantou de St-Pei, preceda d'un eissai de delimitaciu phonetiquo doùs parlas de la Dourdounho. Quel oubrage preciu deurio siervir de modèlo à tous quis que volen trabalhar sur notro Lengo.

Lou Bournat, prevengu trop tard, pougue pas esse present à soun entarramen, mas quéou jour aven vougu veni en impourtanto delegaciu pourtar

---

13. LACHAISE (Bernard), *op. cit.*, p. 79-81.
14. *Le Périgourdin de Bordeaux*, 1960, n° 346.
15. *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, 3e livraison.
16. *Le Bournat*, 1960.

de las flours sur sa toumbo à St-Pei-de-Chignac e dirè la recouneissenço doù Bournat à quèu que fugue un sabent umaniste e un occitan de valour e que n'oùblude jamais soun Perigord. »

J. R.

Remerciements : à Mme veuve François Guillaumie, belle-fille de Gaston Guillaumie, au majoral Jean-Claude Dugros, à Mme Roche, bibliothécaire du Bournat.

Bibliographie

- *Le Périgourdin de Bordeaux* (collection SHAP).
- *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, 3e livraison.
- LACHAISE (Bernard), « Gaston Guillaumie », *in Eugène Le Roy, esprit libre*, Périgueux, éd. Fanlac, coll. Les cahiers de Vésone, n° 3, 2000.
- Bulletins *Lou Bournat*.

Œuvres de Gaston Guillaumie

- *J.-L. Guez de Balzac et la prose française. Contribution à l'étude de la langue et du style pendant la première moitié du XVIIe siècle*, thèse principale pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Paris, éd. A. Picard, 1927, 563 p.
- *Contribution à l'étude du glossaire périgourdin (canton de Saint-Pierre-de-Chignac) précédée d'un essai de délimitation phonétique des parlers de la Dordogne*, thèse complémentaire pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, Paris, éd. A. Picard, 1927, 164 p.
- *Eugène Le Roy, romancier périgordin (1836-1907)*, Bordeaux, libr. Feret et fils, 1929, 187 p.
- *Jasmin, troubadour de la charité*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 1, 1941, 173 p.
- *Le Théâtre gascon*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 2, 1941, 191 p.
- *Florilège des poètes gascons (des troubadours aux temps modernes)*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 3, 1941, 160 p.
- *Les Pyrénées dans la littérature gasconne*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 4, 1942, 135 p.
- *J.-François Bladé et Les Contes populaires de la Gascogne*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 5, 1943, 173 p.
- *Les Conteurs gascons des Landes aux Pyrénées*, Bordeaux, éd. Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 6, 1943, 165 p.
- *Chansons et danses de la Gascogne*, Bordeaux, éd Delmas, coll. Anthologie de la littérature et du folk-lore gascons, n° 7, 1945, 199 p.

De la permanence de la langue d'oc

par Patrice TURQUET

A. Thauziès (alias Max Ellian) a publié, en 1899, chez D. Joucla imprimeur-éditeur (rue Lafayette à Périgueux), L'écolier Périgourdin : livre de lectures morales et littéraires.

Ce livre, lu et relu par notre famille depuis sa parution, comporte, entre autres, une présentation des cinq arrondissements de la Dordogne, des biographies anecdotiques de Daumesnil, Baupuy, Fénelon, Bugeaud, Maine de Biran, un « Récit patriotique : les Mobiles de Coulmiers », des « Biographies-esquisses de tous les personnages célèbres du Périgord depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. »

Si l'auteur cite, avec une certaine émotion, le sergent Bérail dans les Mobiles de Coulmiers : « Nous écoutions ces chants patois que nous ne comprenions pas ; et ces fils des lointaines provinces nous saluaient, en passant de leur adieu : *Adicias ! Adicias !* », il ne parle jamais de langue d'oc mais de patois et le considère comme devant être oublié au profit du français.

Son ouvrage contient un chapitre relatif aux Périgourdinismes, dont je donne quelques extraits. Force est de constater que, un siècle plus tard, nombre de ces particularités linguistiques (héritées de la langue d'oc) sont encore vivaces...

Périgourdinismes

Locutions et expressions patoises qu'il faut éviter d'employer ;
équivalents français.

L'auteur entend désigner par là les locutions incorrectes, les expressions impropres et détournées de leur sens, qui sont d'un usage courant en Périgord.

Il se borne, bien entendu, à citer les principales : la liste complète de ces regrettables idiotismes [1] serait trop longue.

Tant qu'à moi, tant qu'à cela.
Quant à moi, quant à cela.

Lui empêcher.
L'empêcher.

Échapper un oiseau, un chien, etc.
Laisser échapper un oiseau, un chien, etc.

Il se croit de sa fortune.
Il est orgueilleux de sa fortune.

Se rappeler de quelqu'un, de quelque chose.
Se rappeler quelqu'un, quelque chose.

Rentrons. Ex. : Rentrons dans cet hôtel.
Entrer. Ex. : Entrons dans cet hôtel. « Rentrer » signifie « entrer de nouveau. »

Renvoyer. Ex. : Je lui ai renvoyé une lettre.
Envoyer. Ex. : Je lui ai envoyé une lettre.

Il est fatigué : le médecin viendra le voir.
Il est malade, il est souffrant : le médecin viendra le voir.

Nous étions pilés.
Nous étions serrés, entassés.

Ouvrir les poules, les oies, etc.
Ouvrir aux poules, aux oies, etc.

Chez Paul sont malades.
La famille de Paul est malade ; chez Paul on est malade.

Il l'a dit à chez Durand.
Il l'a dit aux Durand.

Ainsi qu'ainsi. Ex. : Aimez-vous mieux le lapin sauté ou en civet ? – Cela m'est égal : c'est aussi bon ainsi qu'ainsi.
Ex. : Aimez-vous mieux le lapin sauté ou en civet ? – Cela m'est égal : l'un est aussi bon que l'autre.

Rapiette, bourrier, clou.
Lézard, boîte ou fosse à ordures, hameçon.

P. T.

---

1. Idiotisme : Façon de parler particulière à une langue, à un dialecte, à un patois.

René Lavaud, un enfant d'Hautefort (1874-1955)

Dernier enfant d'une famille de treize, né en 1874, René Lavaud quitta très tôt Hautefort pour ses études secondaires et supérieures. Sa vie professionnelle et familiale le tint par la suite éloigné de son Périgord natal, mais dès 1902, il publie un ouvrage sur Bertran de Born ; une quinzaine d'autres titres se succèderont, tous consacrés à la langue occitane. Il conserve toutefois des liens étroits avec sa province d'origine, où il se fait inscrire en 1903 au « Bournat », nouvellement créé, et participe régulièrement aux félibrées ; ainsi, durant plus d'un demi siècle (René Lavaud est décédé en 1955), de fortes relations s'établiront avec ses amis de l'association : Camille Chabaneau, Robert Benoit, Marcel Fournier. L'abbé Jean-Baptiste Goumet, pour le centenaire de sa naissance, lors d'une fête folklorique dans le parc du château de Hautefort en 1974, lui rendit, en sa commune natale, un hommage exceptionnel. En 1976, le Bournat et la municipalité de Hautefort apposèrent une plaque à sa mémoire sur le bâtiment de la mairie, près de ce qui fut sa maison familiale, démolie par la suite et remplacée par la place qui porte son nom à Hautefort.

Homme de lettres, romaniste, infatigable chercheur des racines de notre langue occitane, devenu familier des œuvres des troubadours, René Lavaud nous a laissé une œuvre remarquable d'études pour mieux faire connaître notre langue, pour ne pas l'oublier. Nous devons à sa petite fille Eveline Demangeon-Hey, de précieuses informations sur son ancêtre, démontrant l'attachement qu'il portait à sa famille et ses origines.

Pierre Villot, président de Hautefort, Notre Patrimoine.

René Lavaud : souvenirs croisés, par Eveline Demangeon-Hey

René Lavaud, homme de lettres occitan, né à Hautefort le 18 avril 1874, est décédé le 7 avril 1955 à Saint-Raphaël (Var), où il s'était retiré. Il était littéralement mort au travail, en mettant au point ce qui fut son œuvre maîtresse : la publication des œuvres du célèbre troubadour du Puy, Peyre Cardenal (1180-1278).

René Lavaud avait étudié les transformations de la langue périgordine en remontant jusqu'à la langue classique de Bertrand de Born. Mais notre propos n'est pas ici de fournir une liste exhaustive des travaux de ce félibre distingué [1], mais de faire revivre l'homme qu'il fut. Nous égrènerons donc, plus modestement, une double série de souvenirs : ceux d'une de ses petites-filles, car cet homme était mon grand-père du côté maternel, et ceux qu'il avait lui-même gardés de sa prime enfance. Ces réminiscences convergent toutes vers le bourg d'Hautefort, au pied du château de Bertrand de Born, sa terre natale, où la famille Lavaud était bien enracinée depuis des générations : sa mère venait de Badefols-d'Ans, son grand-père paternel Jean Lavaud était né près du lac de Cherveix et les parents de sa grand-mère Elisabeth Semenon avaient tenu un café au bourg.

Eveline Demangeon-Hey dans les bras de son grand-père, René Lavaud.

René Lavaud séjournait depuis 1934 dans la villa Les Lys Rouges, boulevard des Myrthes, à Saint-Raphaël, lorsque j'y suis moi-même née le 2 novembre 1939. C'est lui qui alla déclarer

1 René Lavaud portait la Cigale Narbonnaise depuis le 23 mai 1920 (Alès).

ma naissance et il nous raconta plus tard l'anecdote qui suit : l'officier d'état civil avait rédigé l'acte en écrivant mon prénom Eveline avec un « y » et René provoqua alors un incident qui contraria quelque peu l'employé de mairie. Pour René Lavaud, cet « y » était une décoration inutile voire une erreur étymologique. En revanche, écrire Eveline avec un « i », orthographe à laquelle il tenait, avait un sens, cela signifiait « petite Eve », le suffixe « line » étant apparenté au « lein » germanique, qui veut dire petit. La rature que l'on peut voir sur mon acte de naissance a fixé le souvenir de cette petite anecdote. Elle aurait sans doute fait sourire les personnes qui ont connu René Lavaud car elle explicite bien le souci de précision philologique, qui caractérisait ce fin lettré. Le souvenir le plus vif que je garde de mon grand-père est d'ordre spirituel. Entre cinq et six ans, j'ai vécu pratiquement un an, seule avec mes grands-parents dans la maison de Saint-Raphaël. À cette époque, René Lavaud m'a appris à lire dans ses traductions des troubadours et m'a ainsi transmis très tôt le goût de la littérature et une certaine curiosité pour les langues. J'entends encore quelques-unes de ses devises comme : « le soleil me fait chanter », ce qu'il me disait en occitan ou bien cette autre maxime : « bon vin, bonne tête », cette fois en grec, en désignant ses rangées de vieux livres qui jouxtaient à la cave celles des bouteilles. Troisième enfant d'une famille nombreuse [2], j'ai découvert dans ce foyer, une attention, une paix et une liberté, qui m'ont marquée pour toujours ce qui m'amène à exprimer ici toute ma reconnaissance, envers lui et son épouse Alice Granger. Beaucoup

René Lavaud, son épouse Alice, sa belle-mère Léontine Granger et deux de ses filles, Mireille et Odette.

2. Celle d'Odette Lavaud (1909-1999), deuxième fille de René Lavaud.

plus tard, en juillet 1952, René rendit hommage à Alice le jour de leurs noces d'or et il loua entre autres qualités sa « sagesse équilibré ». Pour lui exprimer ses vœux, il recourut alors à un sonnet de Frédéric Mistral [3], qui se termine ainsi : « Sur le front de ta dame, cherche donc la clarté ».

Parlons à présent des souvenirs que René Lavaud avait gardé de son enfance à Hautefort. Il vouait à sa famille et notamment à sa sœur aînée Hortense Lavaud, institutrice à Teillots, une extrême reconnaissance [4]. Tout jeune, il habita là-bas avec elle et sa grand-mère maternelle Maria Brachet, veuve Desmartin. C'est Hortense qui l'a alors pratiquement élevé et instruit. Plus jeune, lorsqu'il était encore au bourg, dans la maison d'en haut, située sur la place qui porte aujourd'hui son nom [5], c'est son « bon frère Alfred [6] », qui fut un « véritable frère nourricier » pour lui : « il me portait dans ses bras, faisait ma toilette, s'occupait de me mettre en tenue pour aller à l'Asile [7] », écrit-il dans un petit récit autobiographique inédit. René y parle également de la tendre affection [8] qui l'unissait à son autre frère Sylvain. Bien qu'il eût déjà quitté la maison pour suivre les cours de l'école ecclésiastique. Il le voyait pendant les vacances. René était cependant « encore trop jeune pour que pût se graver un souvenir net de Sylvain se rapportant à cette époque ». Toujours attentif à la vie des siens, René Lavaud tendit plus tard une main secourable à ce frère qui avait voulu être prêtre. Il fut un certain temps encaisseur des créances pour le « Bon Génie » mais René lui procura ensuite un travail plus intéressant dans la diffusion des « Cahiers de la Quinzaine » de Charles Péguy [9]. René Lavaud habitait alors Paris au lycée Victor-Duruy dont son épouse était directrice. On sait qu'une autre sœur de René, Hélène Lavaud, avait été chez les Sœurs de Nevers en même temps que Bernadette Soubirous. Mais à ma connaissance, la liste exacte et exhaustive des douze frères et sœurs de René Lavaud n'a pas été établie à ce jour. Quoiqu'il en soit, Hortense, Berthe et Sylvain sont les seuls frères et sœurs de René Lavaud que ses filles aient vraiment connus. Les trois filles de René Lavaud, Suzanne, Odette et Mireille n'étaient d'ailleurs pas de l'âge de leurs cousines germaines (Marie-Jeanne et Marie, respectivement

---

3. Le sonnet des *Iles d'or* : « Lou lume es la courouno – que porto la beuta – Sus lou front de ta damo ... Cerco dounc la Clarta. »
4. Hortense Lavaud, mariée avec un agriculteur éleveur qui s'appelait aussi Lavaud (Arnaud).
5. Pose de la plaque en septembre 1976.
6. Cité d'après le récit autobiographique inachevé de René Lavaud. Dans la suite de cet article, les passages cités entre guillemets sont également extraits de ce texte. Ce récit, dont nous possédons une copie mériterait d'être connu à Hautefort dans son intégralité. Nous en citons quelques extraits, pour illustrer notre propos, mais il est dans son ensemble très instructif, tant sur la vie de René Lavaud que sur celle de ses compatriotes.
7. *Ibid.*
8. *Ibid.*
9. René Lavaud a bien connu Charles Péguy, il partageait sa chambre avec lui à l'École Normale Supérieure.

filles d'Hortense et de Berthe). Les filles Lavaud étaient en fait de la même génération que Roger et Marie-Paule Loubignac (enfants de Marie-Jeanne) et de l'âge de Marcel Chauveron (fils de Marie). Aujourd'hui, le fils de Marie-Paule Loubignac, notre cousin Jean-Philippe Emery (né en 1943) est, avec Marie Cusset, ancienne institutrice (décédée en avril 2007), une des dernières personnes au pays à avoir connu René Lavaud de son vivant.

Pour clore ces souvenirs de la petite enfance de René Lavaud, évoquons les deux personnes dont il fait aussi un portrait précis et savoureux au début de ses mémoires inachevées : Arnaud Lavaud son père (1824-1901) et Jeanne-Maria Desmartin (1831-1903) sa mère. Ils reposent tous deux au cimetière de Saint-Agnan. René Lavaud décrit son père comme un personnage haut en couleur. Il était huissier de justice près du tribunal civil de l'arrondissement de Périgueux et travaillait durement pour subvenir aux besoins de sa grande famille, tantôt dans son étude, où il rédigeait des actes, et tantôt « par monts et par vaux pour les signifier aux justiciables ». Il était « assez respectueux du clergé, et dégagé de toute pratique sinon de toute croyance [...] mais sans hostilité envers le dogme ». La mère de René était en revanche « très pieuse, elle puisait son énergie dans sa foi très vive [10] ».

Au terme de cette rétrospective nous voudrions évoquer un autre aspect de l'histoire d'Hautefort dont il ne semble pas rester de trace dans les mémoires si l'on en juge par les documents exposés au musée de l'Hospice. À cet égard, les notices autobiographiques de René Lavaud sont très éclairantes car elles mettent l'accent sur la variété des activités des congrégations religieuses à l'époque de sa petite enfance. Nous voulons parler de leur rôle dans l'instruction des enfants de Hautefort. L'enseignement public était certes obligatoire depuis 1882 mais, à l'époque de la jeunesse de René Lavaud, l'Église et l'État n'étaient pas séparés [11]. On peut donc admettre que dans la France profonde, les églises palliaient les insuffisances de l'enseignement public et ce fut sans doute le cas à Hautefort avec l'activité des Sœurs et des Frères. Ainsi René Lavaud se souvient-il d'avoir été accompagné chez les Sœurs par son frère Alfred qui se rendait lui-même à l'école des Frères d'Hautefort. Il raconte que les Sœurs de la congrégation de Nevers « soignaient les malades et les pauvres » comme le visiteur de l'actuel musée de la Médecine peut le constater. Mais « elles s'occupaient en même temps de l'éducation des tout petits et tenaient pour les fillettes une école primaire avec pensionnat [12] ». La description détaillée que

---

10. Récit autobiographique.
11. Rappelons ici que Combre, président du Conseil de 1902 à 1905, expulsa les congrégations religieuses et proposa la loi sur la séparation des Églises et de l'État.
12. Récit autobiographique.

fait René Lavaud de cette dernière activité mériterait à notre avis de figurer dans une exposition sur le patrimoine. La simple liste des religieuses supérieures qui séjournèrent à Hautefort ne donne qu'un reflet incomplet du rôle historique et sociologique des congrégations religieuses dans le passé d'Hautefort. Ce que les autres sœurs firent pour l'instruction des enfants du pays et partant pour la famille de René Lavaud dépasse largement leurs fonctions religieuses et médicales. Elles avaient élevé avant René « plusieurs de ses sœurs et les avaient vues partir avec regret pour l'important pensionnant du Sacré Cœur de Terrasson où elles préparaient le Brevet [13] ». Elles lui firent « le meilleur accueil » quand il fut à son tour « en âge d'être conduit chez elles à l'Hospice ». Plus tard il fut, dit-on, un des premiers élèves de l'école primaire publique et la fierté de son maître M. Raboisson.

René Lavaud n'avait pas la foi chrétienne mais il croyait en l'homme. Aussi a-t-il parlé avec gratitude du rôle que les Sœurs de Nevers et les Frères d'Hautefort avaient joué dans l'éducation des enfants du pays au temps de sa prime jeunesse. Nous terminerons donc ces lignes en citant les propos qu'il a tenus à ce sujet dans ses souvenirs : « Depuis la loi sur les congrégations les Sœurs de Nevers ont cessé d'enseigner. Je me souviens encore de quelques-unes d'entre elles : la Supérieure, mère Marie, excellente petite vieille à figure ridée et douce, qui trottinait par les couloirs, attentive et courtoise ; elle était escortée par une grosse personne, joufflue et colorée, pleine d'une importance et d'un orgueil mal dissimulé de co-adjutrice : Sœur Symphrorose. Je ne retrouve plus le nom de celle qui s'occupait de nous à l'Asile, figure effacée et plus ordinaire, mais d'une inépuisable sollicitude envers les marmots turbulents – garçonnets et fillettes – qui garnissaient les bancs, aussi hauts qu'eux, de la salle d'Asile [14] ».

Les photographies de René Lavaud et de sa famille nous ont été confiées par Mme Demangeon-Hey.

---

13. Récit autobiographique. Nous savons qu'au moins deux des sœurs de René Lavaud se vouèrent à l'enseignement par la suite.
14. Récit autobiographique. Dans ce récit, le terme d'asile désignait aussi l'hospice.

Bibliographie de René Lavaud (incomplète), comme « romaniste », par Marie Cusset

I : *Bertrand de Born* : à propos du livre de R. de Boysson, *Études sur B. de Born, sa vie, ses œuvres, son siècle* Paris, éd. Picard, Toulouse, éd. Privat, 1902.

II : *Les Poésies d'Arnaut Daniel : réédition critique d'après Canello* (avec traduction française et notes), Toulouse, éd. Privat, 1910.

III : *Les trois troubadours de Sarlat : Aimeric, Giraud de Salignac, Elias Cairel*, Périgueux, éd. du Bournat, 1912 (texte et traduction des 24 poésies conservées, avec variantes et notes).

IV : *Les troubadours cantaliens* : Dame Castelloza, Le Moine de Montaudon, Peire Rogier, etc. Édition nouvelle et complète avec traduction française dans le tome II de l'ouvrage du duc de La Salle Rochemaure (*Les troubadours cantaliens XIIe-XVe siècles*) Aurillac, Paris Blond frères, 1910 (paru en 1911).

V : *Les troubadours cantaliens : notes complémentaires critiques et explicatives*, 1910 (sur les textes publiés dans le tome II ci-dessus).

VI : *Nouvelle anthologie des troubadours* (Jean Audiau et René Lavaud), Paris, éd. Delagrave, 1928 (avec traduction française notes et lexique).

VII : *Boecis* (R. Lavaud, G. Machicot), Toulouse, Institut d'études occitanes, 1950 (poème sur Boèce (fragment anonyme de 258 v). Le plus ancien texte littéraire occitan, reédité, traduit et commenté, 106 p.).

VIII : *Débat de la sorcière et de son confesseur* (R. Lavaud et R. Nelli), Carcassonne, éd. de la Revue Folklore (texte provençal du XIIIe siècle, transcrit par P. Meyer, revu et acompagné d'une traduction française et de notes).

IX : *La gestion de Raimon de Cornet* (R. Lavaud, R. Nelli), texte de Chabaneau et Noulet (Dans « 2 manuscrits »), revu, accompagné d'une traduction d'un commentaire.

X : Compte rendu de l'étude de Martin de Riquer sur *Tirant la Blanch* de Johanot Martorell (*Romania*, 1949).

XI : Compte rendu de l'anthologie de Martin de Riquier, *La Lirica de los Trovadores*, t. I (*Romania*, 1950).

XII : *Édition critique des Poésies complètes du troubadour P. Cardenal (1180 – 1278)*, éd. Privat (texte, traduction, variantes complètes, commentaire lexique (ouvrage manuscrit de 1180 p.).

XIII : *Trésor poétique, romanesque, mystique, etc. de l'Occitanie ancienne* (René Lavaud, R. Nelli), Paris, éd. Desclée de Brouwer (comprenant le texte de Flamenca, d'après la 2e éd. de Paul Meyer, avec une traduction, le texte de Jaufre d'après l'éd. Clovis Brunel avec une traduction et notices).

Discours d'inauguration par le Majoral Marcel Fournier, de la place René Lavaud, à Hautefort le 19 septembre 1976

Veiqui una d'aquelas jornadas que marquaretz d'un calhau blanc, ante lo Felebrige, la Mantenença Guiena – Périgord, lo Bornat van marquar dins la peira lo nom de Renat Lavaud en sinne de lur reconeissença per l'Ome e lo Félibre de tria que fugue.

Déu méma lan, brava gent que m'eicotatz, balharem à vostre Autafort quèu titre envejat d'endre ante bufa l'esperit. Car, dins nostre Périgord, vostra villa podra s'enorguelhir d'aiei estada la bressa d'un Bertran de Born, d'un Ugéna lo Rey e d'un Renat Lavaud, de quela trilojia de testas bien fachas, ante Poéte, Romancier e Sabent fan lusir une tripla corona subre lo vilaje, qu'es coma 'na gruada de meijons l'entor de son châtèu, que dirian 'na cloca eiborissada de tors e de croiseias.

Monsur lo Decan Goumet, que devem ahuei gramarciar per la granda part qu'a prenguda à quel óumaje, vos conte en 1974, centenari de sa nascuda, ça qu'era lo j´óune Renat, cacha-nid d'una familha de trege meinages. Vos tornarai pas contar sa vita d'eicolié, eileva de Mr Raboisson, un régent qu'a leissat un sobenir reconeissent chas sos anciens eilevas, de quauque bord que fuguessen.

Pas mai que vos contarai sas reussidas au Lycée de Périgueux, sa borsa de mérite au Lycée Lakanal à Bourg la Reina que lo meneren à l'Escóla Normala Superiora en 1897 quela escóla de la rua d'Ulm, d'ante sont surtits tant d'escrivans, d'omes politiques, d'eiveiques, de professors, que fugueren de grands noms de nostre païs.

Lo I^e^ poste de R. Lavaud lo mene au Pey en Velay ante era professor de 2e en 1900. En 1902 devenia agrejat de las Lettras e qu'es la méma annada que se fague marquar au Bornat dóu Périgord.

Es d'aremarquar que parieramen à forsa estudiants e universitaris d'ahuei, qu'es pas dins sa familha qu'aprengue nostra Lenga, mas sole e butit per una curiosetat scientifica, eidat per los conselhs dóus mai grand romaniste de l'epôca, nostre Camille Chabaneau. Coma lo sabent de Nontron avia deicrubert la poesia dóus Trobadors dins son parlar, R. Lavaud, qu'es au païs de Bertran de Born e au Pey en Velay que pouse la coneissença de Peire Cardenal e dóus Trobadors Cantaliens que li serviran, pus tard, à portar d'utilas correccions au libre dóu duc de la Salla de Rochemaure.

Per los qu'an pas conegut quel amor prigond que portava à nostre Lenga, veiqui ça que m'escrivia lo 13 de Mar 1946 : Me doni lo plasei de reipondre en nostra Lenga périgorda à vostra eimabla lettra, perque eici, sei véritablamen trop privat de l'auvir, vai sen dire...

E lo 30 de Julhet 1946 : Qu'es 'na deleitosa lenga périgorda que manejatz, plo saborosa plo gostosa, lenga de solelh e de miau. M'en sei regalat e pensi sinceramen que ten bien sa plaça à cotat dóu melhor provençau. Que los eicoliés e estudiants d'ahuei n'en prenan de la grana !

Un autra facia dóu caratari de Lavaud es son amabilitat, sa cortesia e sa modestia que vos anaven drech au cór, un cóp que lo coneissiatz. Qu'es quela modestia que li fague subordonar sa carriera universitaria à la de Dona Lavaud e que los vigue en 1904 à Laon, pei en Algéria, pei à Marsilha, à Versailla e enfin à Paris. En 1934, prend sa retreta, mas qu'es per miei trabalhar à far coneisse e einautar sa Lenga. N'es mas de fulhetar lo Bulletin dóu Bornat per, fidèu à nostras Félibrejadas, li trobar las eitudias las mai seguras, las mai prigondamen fachas sur nostres Trobadors. En 1904 : Eicideu : Giraud de Bornelh–1906 : Brageirat : Saïl d'Escola ; Elias Fonsalada, Peire de Brageirat–1908 Sarlat : Aimeric de Sarlat, Giraut de Salinhac ; Elias Cairel-1909 Arnaud Daniel que n'en publicara, pei prés chas Privat, à Tolosa las poesias. En 1928 qu'es vèu qu'achabara la Novela Antologia dóus Trobadors que lo Lemosin Jean Audiau, défuntat à 29 ans avia commençada.

1950 veira pareisse Boeci, lo poéme lo mai ancien conegut, eitudiat per èu. E l'annada 1957, achabara son grand trabalh : l'édicion critica (700 pajas) subre Peire Cardenal. 1960 enfin veira pereisse 2 libres remarcables, ai-las postumes car R. Lavaud era defuntat à Sant Rafèu en 1955. De meitat en Renat Nelli avia fai n'eitudia folhada sur los Trobadors e los romans epics : Jaufre, Barlaam e Josaphat, e Flamenca, libres que sont un monument per tots aquis que volen coneisse nostra Lettradura.

Apondretz à có, los articles pareissuts dins nostre Bulletin, yabe que l'ajuda saben tosa que porte à Robert Benoit per son « Eicorsit de Gramaria Périgorda ».

Bornat e Felebrige coneissian sos mérites, remiraven sos trabaus. En 1911 à Nontron lo Bornat li remetia la brócha de jarric, sa pus nauta recompensa. En 1920 à la Santa Estella d'Alés fugue eilegit Majorau e porte la Cigala de la Narbonesa.

Autafort e lo Périgord poden se carrar d'aiei balhat à l'Occitania, apre Dessalles, Chabaneau, Cledat, un romaniste coma Renat Lavaud, mai conegut e estudiat en Alemanha, en America, Italia que dins son païs.

Qu'Autafort siaie gramarciat d'aiei pensat à marquar son nom subre sa meijon comuna. Si Lavaud eimava nostra Lenga, portava un amor prigond à son païs natau.

Lo vesian tornar, anar un pau pertot per lo romivage familhau anadié, visitant parents e amics, son béret redond sur sos piaus rebelles, la man larjamen uberta e los uelhs francs que vos alucaven.

Personalamen, si trobat dins sas lettras onte la critica se fasia amitosa e los compliments chalorents, i ai pousat, mai d'un cóp un coratge afortit e una

mai granda fisança en io per complir ma taca. Qu'es per acó que sei uros, au ser de la vita, de rendre queu dever de reconneissença au respet d'aquèu que fugue mon peirin au Consistóri e à qui deve quela Cigala d'or qu'ai sempre auborada en eissaiant de li far óunor.

Au nom dóu Felibrige e dóu Capolié R. Jouveau pórte nostre salut à sa memória em lo reconeissent ómenatge de la Mantenença Guiena-Périgord e dóu Bornat. Nos clinen dins una amitosa gratituda davant los geneiros donators, davant lo devoamen dóu chanoeine Goumet e de Monsur lo Mera Sarlandia à qui balhen la garda de quela peira dóu sobenir.

E disen respetuosamen eimoguts à sa familha nostre fidela e vertadiera amistat. E vautres que m'escotatz, brava gent d'Autafort, n'óubludes pas cambe lo Majorau Renat Lavaud era l'ami de vostras familhas, que fuguesse pitit eicolié óusabent professor, mas sempre defensor de nostra Lenga, ante vesia, coma nautres, una Lenga de Libertat.

Per gardar quèu païs, per que li vivan nostres dróles en trabalhant coma lurs reires ; per que demore lur éicola ante s'assietavan à rasis R. Lavaud, lo chanoeine Goumet, coma mon amic Jan Dumas e tant d'autres ; per que nostre Périgord garde son eime, son biai de viure e sa terra, coma R. Lavaud : Parlatz Vostra Lenga.

Majoral Marcel Fournier

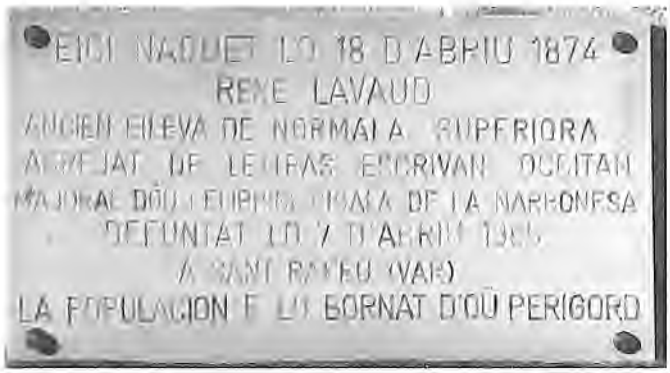

Plaque dédiée à la mémoire de René Lavaud, apposée sur la façade est de la mairie de Hautefort (photographie : Pierre Villot, 2008).

Discours de Michel Sarlandie, maire de Hautefort, à ses côtés les Majoraux Monestier et Fournier (photographie extraite de Jean Goumet, Autour du château d'Hautefort, *éditions du Périgord Noir, 1986).*

Le public, à l'écoute des discours : à droite : Jean-Louis Galet, secrétaire des « Amis d'Eugène Le Roy », à sa droite avec un porte document, Emmanuel Leymarie, éditeur des éditions du Périgord Noir, Périgueux (photographie extraite de Jean Goumet, Autour du château d'Hautefort, *éditions du Périgord Noir, 1986).*

Traduction en français du discours du Majoral Marcel Fournier

« Voici une de ces journées que vous marquerez d'une pierre blanche, où le Félibrige, la Maintenance Guyenne-Périgord et le Bournat, vont marquer dans la pierre le nom de René Lavaud en signe de leur reconnaissance pour l'homme et le félibre de choix qu'il fut.

Dans un même élan, braves gens qui m'écoutez, nous donnerons à votre Hautefort ce titre envié de lieu où souffle l'esprit. Car dans notre Périgord, votre ville pourra s'enorgueillir d'avoir été le berceau d'un Bertrand de Born, d'un Eugène Le Roy et d'un René Lavaud, de cette trilogie de têtes bien faites, où poète, romancier et savant font briller une triple couronne sur le village, couvée de maisons autour de son château, couveuse hérissée de tours et de fenêtres.

M. le doyen Goumet que nous devons aujourd'hui remercier pour la grande part qu'il a prise à cet hommage, vous conta en 1974, centenaire de sa naissance, qui était le jeune René, dernier né d'une famille de 13 enfants. Je ne vous conterai pas à nouveau sa vie d'écolier, élève de M. Raboisson, instituteur qui a laissé un souvenir reconnaissant chez ses élèves de quelque « bord » qu'ils fussent.

Pas plus que je ne vous conterai ses réussites au lycée de Périgueux, sa bourse de mérite au lycée Lakanal, à Sceaux, qui le menèrent à l'École Normale Supérieure en 1897, cette école de la rue d'Ulm, d'où sont sortis tant d'écrivains, d'hommes politiques, d'évêques, de professeurs, qui furent de grands noms de notre pays.

Le premier poste de René Lavaud le conduisit au Puy-en-Velay, où il était professeur de seconde en 1900. En 1902, il devenait agrégé des Lettres et c'est la même année qu'il se fit inscrire au Bournat du Périgord.

Il est à noter que pareillement à beaucoup d'étudiants et d'universitaires d'aujourd'hui, ce n'est pas dans sa famille qu'il apprit notre langue, mais seul et poussé par une curiosité scientifique, aidé par les conseils du plus grand romaniste de l'époque, notre Camille Chabaneau. Comme le savant de Nontron qui avait découvert la poésie des troubadours dans son parler ; c'est au pays de Bertran de Born et au Puy-en-Velay que René Lavaud puisa sa connaissance de Pierre Cardenal et des troubadours cantaliens qui lui serviront plus tard à porter d'utiles corrections au livre du duc de la Salle de Rochemaure.

Pour ceux qui n'ont pas connu cet amour profond qu'il portait à notre langue, voici ce qu'il m'écrivait le 13 mars 1946 : « Je me donne le plaisir de répondre en notre langue périgorde, à votre aimable lettre, parce qu'ici, je suis véritablement trop privé de l'entendre, cela va sans dire ».

Et le 30 de juillet 1946 : « C'est une délicieuse langue périgordine que vous maniez, bien savoureuse, bien succulente, langue de soleil et de miel. Je

m'en suis régalé et pense sérieusement qu'elle tient bien sa place à côté du meilleur provençal ».

Que les écoliers et étudiants d'aujourd'hui en prennent de la graine !

Un autre aspect du caractère de René Lavaud, est son amabilité, sa courtoisie et sa modestie qui vous allaient droit au cœur, lorsque vous le connaissiez. C'est cette modestie qui lui fit subordonner sa carrière à celle de Mme Lavaud et qui les vit à Laon, puis en Algérie, puis à Marseille, à Versailles et enfin à Paris.

En 1934, il prend sa retraite mais c'est pour mieux travailler à faire connaître et exalter sa langue. Il n'est que de feuilleter le bulletin du Bournat, pour, fidèle à nos Félibrées, y trouver les études les plus sûres, les plus profondément faites sur nos troubadours. En 1904, Excideuil : Giraud de Borneil ; 1906, Bergerac : Saîl d'Escola, Elias Fonsalada. Peire de Bergerac : 1908, Sarlat : Aimeric de Sarlat, Giraut de Salinhac, Elias Cairel ; et 1909, Arnaud Daniel dont il publiera peu après chez Privat, à Toulouse, les poésies. En 1928, c'est lui qui achèvera la *Nouvelle anthologie des troubadours* que le Limousin Jean Audiau, décédé à 29 ans, avait commencée. 1950, verra paraître *Boèce*, le poème le plus ancien connu, étudié par lui. Et l'année 1957, il terminera son grand travail, édition critique de 700 pages, sur Pierre Cardenal, qui ne laissent plus rien à écrire sur le poète satirique, le Juvénal du Puy-en-Velay.

1960 afin, verra paraître deux livres remarquables, hélas posthumes, car René Lavaud était décédé à Saint Raphaël en 1955. En collaboration avec R. Nelli, il avait établi une étude fouillée sur tous les troubadours et les romans de Jauffre, Barlaam et Josaphat et Flamenca, qui sont un monument pour tous ceux qui veulent connaître notre littérature.

Vous ajouterez à cela les articles parus dans notre bulletin [du Bournat] ainsi que l'aide savante qu'il porta à R. Benoît pour son *Abrégé de grammaire périgordine*.

Le Bournat et le Félibrige connaissaient ses mérites, admiraient ses travaux.

En 1911, à Nontron, le Bournat lui remettait la branche de chêne, sa plus haute récompense. En 1920, à la Sainte-Estelle d'Alès, il fut élu majoral et porta la Cigale de la Narbonnaise.

Hautefort et le Périgord peuvent être fiers d'avoir donné à l'Occitanie, après Dessalles, Chabaneau, Clédat, un romaniste comme René Lavaud, plus connu et étudié en Allemagne, Amérique, Italie, que dans son pays. Qu'Hautefort soit remercié d'avoir pensé à marquer son nom sur sa maison commune.

Si Lavaud aimait notre langue, il portait un amour profond à son pays natal. On le voyait revenir, aller un peu partout pour le pèlerinage familial annuel, visitant parents et amis, son béret rond sur ses cheveux rebelles, la main largement ouverte et les yeux francs qui vous dévisageaient.

Personnellement, j'ai trouvé dans ses lettres, où la critique se faisait amicale et les compliments chaleureux, j'y ai puisé, maintes fois un courage renforcé et une plus grande confiance en moi pour accomplir ma tâche. C'est pourquoi je suis heureux, au soir de sa vie, de rendre ce devoir de reconnaissance à l'égard de celui qui fut mon parrain au Consistoire et à qui je dois cette Cigale d'or que j'ai toujours arborée en essayant de lui faire honneur.

Au nom du Félibrige et du Capoulier R. Jouveau, je porte notre salut à sa mémoire, avec le reconnaissant hommage de la Maintenance Guyenne-Périgord et du Bournat. Nous nous inclinons dans une amicale gratitude devant les généreux donateurs ; devant le dévouement du chanoine Goumet et de M. le maire Sarlandie, à qui nous confions la garde de cette pierre du souvenir.

Et nous disons, respectueusement émus, à sa famille, notre fidèle et sincère amitié. Vous qui m'écoutez, braves gens d'Hautefort, n'oubliez pas combien le majoral Lavaud était l'ami de vos familles, petit écolier ou savant professeur, mais toujours défenseur de notre langue, en laquelle il voyait, comme nous, une langue de liberté.

Pour conserver ce pays, pour qu'y vivent nos enfants, en travaillant comme leurs ancêtres ; pour que leur école demeure, là où s'asseyaient à côté de René Lavaud, le chanoine Goumet, comme mon ami Jean Dumas et tant d'autres ; pour que le Périgord garde son esprit, sa façon de vivre et sa terre : comme René Lavaud : parlez votre langue ».

Peire de Bergerac / Peire de Brageirac

Bel m'es cant aug lo resso
qe fai l'aubercs ab l'arso,
li bruit, e'il crit e'il mazan
que'ill corn e las trombas fan,
et aug los retins e'ls lais
delz sonails. Adoncs m'eslais
e vei perpoinz a ganbais
gitatz sobre garnizos,
e'm plai refrims dels penos.

Doux m'est d'entendre les heurts que fait le haubert contre l'arçon, les bruits, et les cris et le tapage que les cornes et les trompes font, et aussi les tintements et les refrains des sonnailles. Alors je m'élance et je vois les pourpoints et les (gamboisons) jetés sur les armures, et me réjouit aussi le bruissement des étendards.

E platz mi guerra, e'm sap bo,
entr'els ric home que so ;
e dic per que ni per tant :
car nuilla ren non donaran,
menz de guerra e de pantais.
Cascus se sojorna e's pais
entro que trabaillz lor nais.
Pois son larc et amoros,
humil e de bel respos.

Et me plaît la guerre, et il me paraît bon, entre les puissants de ce monde qu'il y ait guerre ; et je dis pourquoi et à quel prix ; car ils ne donneront rien, à moins de guerre et de râle. Chacun d'eux se repose et se repaît jusqu'au jour où une épreuve surgit devant eux. Puisqu'ils sont larges et amoureux, condescendants et de bon propos.

Oimais sai qu'auran sazo
ausberc et elm e blezo
cavaill e lansas e bran
e bon vassaill derenan.
Pois a Monpeslier s'irais
lo reis, soven veiretz mais
torneis, cochas et essais
als portals maintas sazos,
feiren cops, voidan arços.

Désormais je sais que seront de saison hauberts et heaumes et boucliers, chevaux et lances et glaives et bons vassaux pendant longtemps. Puisque à Montpellier s'irrite le roi, vous verrez souvent encore mêlées, chocs et assauts contre les portes à maintes reprises, frapper des coups, vider les arçons.

E si'il bos reis d'Arago
conquer, en breu de sazo,
Monpeslier, ni'n fai deman,
eu non plaing l'anta ni'l dan
d'en Guillem, car es savais.
Ni'n tem lo seignor d'Albais
anz... mou tal ais.
Per la fe que dei a vos
no sai si l'er danz o pros.

Et si le bon roi d'Aragon conquiert, à bref délai, Montpellier, et lui fait sommation de se rendre, je ne plains ni la honte ni le dommage de Guillaume, car il est méprisable. Je ne crains pas non plus le seigneur d'Aubrais plutôt... quitter un tel séjour. Par la foi que je dois à vous je ne sais s'il lui en sera dommage ou profit.

(extrait de *L'âge d'or de la langue d'Oc. Les Troubadours Périgordins*, par Guy Penaud, éd. La Lauze, 2001)

Sahl de Scola / Sail d'Escola

Gran esfortz fai qui chanta ni's deporta
e cuy amors no mante ni coforta.
Per mi'us dic que sec la via torta ;
E car chanti d'amor d'amia morta,
menhs ai de sen
que non ac selh que culhic la redorta
don fon perdutz al ven.

Grand effort fit celui qui chante et qui s'amuse et qu'amour ne le soutient ni ne le réconforte. Quant à moi, je vous dis qu'il suit un mauvais chemin ; et puisque je chante l'amour d'une amie morte, j'ai moins de sens que celui qui alla lui-même chercher la corde pour qu'on le pende.

Per aisso m'es salvatga et esquiva
quar l'apelliey morta, sana e viva,
enqueras vuelh e no sai si m'o pliva,
si a lieys platz, qu'elha'm sia aiziva celadamen,
quar plus s'empren amors quan recaliva e tug mal
eyssamen.

Voici pourquoi elle m'est sauvage et farouche, c'est que je l'ai appelée morte, bien portante et vivante, veut m'enquérir et ne sait que s'il lui plaît elle me soit accommodante à l'insu de tous, car s'embrase davantage l'amour quand la flamme couve et pour tout le mal il en va de même.

Hieu cujava, e no sai si m'o digua,
qu'om se degues venjar de mal'amigua,
mas er vey ben que si meteys destrigua
selh qu'ab amor querreia ni playdigua son escien,
e conosc ben que n'olh dey mostrar migua
vas lieys mo mal talen.

Je croyais, et je ne sais si je dois me l'avouer, qu'on devait se venger d'une mauvaise amie, mais aujourd'hui je vois bien qu'il fait son propre malheur celui qui avec l'amour guerre ou procès à son escient, et je comprends bien que je dois découvrir en rien à mon amie envers elle mes mauvaises intentions.

Truep la dezir, mas no sai cum la segua,
que denan me s'en plus d'une lega.
Ben aya selh que a mos ops la pregua,
qu'avenhat m'er qu'en esfrangua la tregua
don fi'l coven ;
Que re no sen qu'es bes qui'n amor negua
pus qu'en aigua corren.

Trop je la désire, mais je ne sais comment la suivre, car elle marche devant moi à plus d'une lieue. Qu'il soit récompensé celui qui la suppliera, en ma faveur car il me faudra rompre la trêve dont je fis pacte avec elle ; car celui plutôt qu'en eau courante en amour se noie ne juge nullement que c'est un bien.

(extrait de *L'âge d'or de la langue d'Oc. Les Troubadours Périgordins*, par Guy Penaud, éd. La Lauze, 2001)

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE *

Eugène Le Roy et l'archéologue Charles Durand

par Brigitte et Gilles DELLUC

Comment deux archéologues périgordins d'aujourd'hui peuvent-ils intervenir dans une livraison de notre Bulletin *consacrée à l'Occitanie ?*

Bien modestement, en évoquant des lieux qu'ils connaissent, comme la Roque Saint-Christophe, la cave de l'hôtel de Lestrade à Vésone ou la grotte de la Mouthe, en tentant de faire parler des images d'autrefois, revivre un peu quelques personnages (le romancier Eugène Le Roy et l'archéologue Charles Durand), et en essayant de recoller les morceaux...

Les deux amis Eugène Le Roy et Charles Durand, liés par des convictions et des souvenirs communs, vont quitter le Bournat alors qu'ils ont participé à sa fondation.

---

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont inventoriés, répertoriés et archivés à la SHAP.

En 1978, dans sa grande biographie d'Eugène Le Roy, Marcel Secondat signale la présence du romancier sur une carte postale éditée par Oscar Domège, au début du siècle dernier (fig. 1) [1]. Il rapporte qu'Antony Puyrénier avait découvert cette carte dans la vitrine de ce libraire-papetier, tenant alors commerce place Bugeaud à Périgueux.

Fig. 1 – La Roque Saint-Christophe. On reconnaît Eugène Le Roy à gauche et Yvonne Durand à droite (1903). Édition O. Domège (cliché Charles Durand).

Cela ne surprend pas : Oscar Domège (1860-1932) fut le plus important éditeur de cartes postales de Dordogne (4 500 clichés recensés). Il n'était point photographe : ses clichés du *Comptoir photographique de la Dordogne* étaient pris par d'autres, tels H. Astre, P. Belvès ou H. Brugière, et, plus tard, par un opérateur professionnel [2].

---

1. Secondat (M.), *Eugène Le Roy, connu et méconnu*, Périgueux, Les Éditions du Périgord Noir, Emmanuel Leymarie, 1978, p. 609-610. Dans sa monographie (*La Roque Saint-Christophe en Périgord. Le fort. La cité troglodytique*, Périgueux, éd. Fanlac, 1980), l'auteur ne fait pas allusion à la visite de E. le Roy sur le site.

2. Boisvert (Th.), *Photographes en Dordogne, 1850-1930*, Périgueux, éd. La Thèque, 2005. Jean-Oscar Domège fut initié au sein de la loge *Les Amis Persévérants et L'Étoile de Vésone réunis* en 1890. Il en a été radié en 1896 (Penaud (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999).

Le biographe de Le Roy s'était fait confirmer cette identification par le capitaine Robert Le Roy en 1936, lors du banquet du centenaire de la naissance du romancier.

Deux amis choisis

Son informateur ajoutait que la jeune femme figurant à droite du cliché était Yvonne, fille de l'archéologue Charles Durand. Elle épousa Roger Fournier de Laurière (1881-1942). Durand avait rencontré ce jeune dessinateur au service de la municipalité de Périgueux et l'avait associé à ses fouilles : on lui doit de nombreux travaux historiques et archéologiques, « malgré ses fonctions fort prenantes de chef des travaux municipaux. En 1939, les archives municipales lui furent confiées. [Il fut] vice-président de la Société historique et archéologique du Périgord [3] ».

Sur le cliché, le charme juvénile de cette jeunette (22 ans), chapeautée et strictement vêtue de sombre, contraste avec le rude négligé du vieux romancier à l'immense barbe blanche (67 ans : un vieillard à l'époque). Le photographe n'est autre que le père de la jeune fille : Charles Durand lui-même. Certes Le Roy est bon marcheur mais tous sont sans doute venus en voiture de louage pour escalader la falaise de la Roque Saint-Christophe (Peyzac-le-Moustier), aménagée au Moyen Âge et depuis lors abandonnée.

Le romancier sera croqué par le Ribéracois Antony Puyrénier comme « un vieillard à la barbe de fleuve, la chevelure débordante de partout, coiffé d'un vieux canotier ; les mains dans les poches d'une veste de mince toile, pantalon à l'avenant [4] ». Gaston Guillaumie le verra avec « sa longue barbe, des cheveux en broussaille, sa longue redingote un peu râpée et ses gros souliers à clous de paysan [5] ». Gérard Fayolle le décrit « avec sa barbe et son allure de Victor Hugo périgourdin [6] ».

Marcel Secondat pensait que ce cliché avait été pris en 1903, à la même époque que celui, si célèbre, représentant Le Roy dans son cabinet de travail : « La preuve en a déjà été donnée [disait-il] par les lettres de Le Roy du 5 octobre et du 13 octobre 1903 que nous avons déjà citées [7] ».

---

3. PENAUD (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac.
4. *Le Périgourdin de Bordeaux*, n° 169, octobre 1936. A. Puyrénier, journaliste à *La France du Sud-Ouest* était aussi l'auteur de *Les Nuits veuves. L'autre livres*, poèmes (1911), de *Esthétique. Mon salon* (1919) et de *Le Poète dans la cité* (1926).
5. GUILLAUMIE (E.), *Eugène Le Roy, romancier périgourdin (1836-1907)*, Bordeaux, éd. Féret et fils, 1929.
6. FAYOLLE (G.), « Eugène Le Roy et la décentralisation culturelle », *in* : *Eugène Le Roy, esprit libre*, Les Cahiers de Vésone n° 3, éd. Association des Amis de Pierre Fanlac, 2000, p. 17.
7. SECONDAT (M.), *op. cit*, hors-texte, cahier suivant la page 255.

Rareté, deuil et amitié

Cette carte postale mérite de retenir l'attention pour trois raisons.

1. C'est donc une des rares photos de Le Roy à la fin de sa vie. Une autre le représente « en promenade au Moustier [8] ». Le romancier périgordin est peu concerné par la Préhistoire, mais bien plus par les archives. Son *Carnet de notes d'une excursion de quinze jours en Périgord* se contente de citer « les célèbres rochers préhistoriques du Moustier » et le dolmen de Blanc à Nojals-et-Clotte [9], mais, en fait, ces pages rapportent des promenades effectuées en 1899 [10].

Fig. 2 – Eugène Le Roy en 1903. Édition O. Domège (cliché Charles Durand).

2. Sur les deux clichés, un détail permet, croyons-nous, de confirmer la date avancée par A. Puyrénier : Le Roy porte, autour de son chapeau (un canotier rigide de couleur sombre), un large ruban de drap noir : c'est un crêpe de deuil (fig. 2). Le 21 juillet 1902, Yvon, son fils aîné, étudiant en médecine en fin d'études à Bordeaux, est mort d'une insuffisance rénale aiguë [11].

Eugène Le Roy aime bien escalader les rochers. Comme son Jacquou : « On domine le pays, [...] mes chagrins s'apaisent. À mesure qu'on monte, l'esprit s'élève aussi ; on embrasse mieux l'ensemble des choses de ce bas monde où tant de misères sont semblables aux nôtres, et l'on se résigne [12] ».

3. En outre, la présence, sur un même cliché, d'Eugène Le Roy et de Mlle Durand permet de rappeler les liens existant entre le romancier et l'archéologue, son père. Les deux familles se sont connues en 1881 à Montignac et les Durand ont été reçus à Hautefort par les Le Roy. En outre, lorsque Le Roy prit sa retraite à Montignac, il occupa la maison qui avait été celle de son grand ami Durand de 1882 à 1884, ainsi qu'il le précisa dans un poème à Yvonne Durand : « Dans la même demeure / Où tu fis tes premiers pas, / Il faudra que je meure, / Lorsque sonnera l'heure / De mon trépas. [13] »

---

8. Secondat (M.), *op. cit.*, h.-t., cahier suivant la page 255. Il porte alors une veste noire. La célèbre photo de Le Roy à sa table de travail de Montignac est datée de 1903 par J. Chevé (*Eugène Le Roy, Icare au pays des Croquants*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2000, p. 214), mais de 1904 par E. Guillaumie (*op. cit.*, h.-t.) et d'après *Eugène Le Roy, esprit libre, op. cit.*, p. 54.

9. Ce dolmen de Blanc sera légué à la Société historique et archéologique du Périgord par le Pr Léo Testut. Contrairement à qu'on dit parfois, c'est le seul mégalithe lui appartenant. Mais, autour de 1935, notre compagnie a subventionné la réfection (« lamentable » selon Jean Maubourguet) du dolmen de Paussac.

10. Soulie (D.), « Un certain regard sur la Périgord de 1899 », *in* : *Eugène Le Roy, esprit libre, op. cit.*, p. 37.

11. Lui-même disparaîtra le 6 mai 1907. Son fils cadet, Richard, mourra sur le front en 1914.

12. Un *Jacquou le Croquant* récent de Laurent Boutonnat (2006) a fait regretter à beaucoup le feuilleton que Stellio Lorenzi en 1969 produisit pour l'ORTF. Mais ce nouveau film permet de visiter de beaux sites des Carpates roumaines.

13. Penaud (G.), *in litt.* le 1er avril 2008 et Secondat (M.), *op. cit.*, p. 567-568.

C'est avec Durand qu'Eugène Le Roy découvrira, gravé par un inconnu, sur un mur ruiné du château de l'Herm, cette inscription : *Ce château a été brûlé par Jacquou le Croquant*. Ce qui lui fera marmonner : « Voilà comment se forment les légendes [14] ».

Trop de marquis, trop de chanoines...

Charles Durand (1849-1921) est d'une douzaine d'années le cadet d'Eugène Le Roy (fig. 3). Contrairement à lui, c'est un petit monsieur, aux cheveux en brosse coupés bien droit, moustaches de chat et barbiche de mousquetaire, dont Pierre de Lestrade fera la caricature (fig. 4) [15]. Conducteur puis sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, il est membre fondateur de la Société historique et archéologique du Périgord : il en est secrétaire-adjoint puis vice-président et il l'installe dans la salle du château Barrière de Périgueux, restaurée pour la circonstance. Il donne dans son *Bulletin* des études, notamment sur l'histoire de Bergerac (pont, jurade, révolte, statuts et coutumes), de Périgueux et de Merlande [16].

Fig. 3 – Charles Durand (BSHAP, 1921).

Fig. 4 – Charles Durand. Dessin chargé par Pierre de Lestrade.

14. Guillaumie (E.), *op. cit.*, p. 79.
15. Lestrade (P. de), *Charges périgourdines* (sans mention d'édition, imprimé à Perigueux ?, s.d.).
16. Roumejoux (A. de) *et al.*, *Bibliographie générale du Périgord*, 3 tomes, impr. de la Dordogne, 1897-1899, et tome quatrième, Complément, 1901.

Fig. 5 – Le mur gallo-romain de la cave de l'hôtel de Lestrade, 5, rue Romaine à Périgueux. Cliché Durand, pris à la lumière du jour.

Il est surtout célèbre pour ses fouilles de Vésone de 1906 à 1913 et il en publie les résultats en sept volumes brochés (près de 300 pages très illustrées). Il est aussi premier adjoint au maire de Périgueux, officier de l'Instruction publique et franc-maçon [17]. C'est un photographe de qualité, habile à faire virer les sels d'argent. On lui doit de nombreux clichés de Vésone, y compris du mur antique de la cave de l'hôtel de Lestrade, au 5 de la rue Romaine : ils ont été pris, à vrai dire, à la lumière du jour (fig. 5). Sur plaque de verre, bien entendu. Sans doute utilise-t-il, comme tout le monde, les plaques sèches 13 x 18 *Étiquette bleue* de A. Lumière et ses fils, Lyon, au gélatino-bromure d'argent. Ce sont celles dont se sert le marquis de Fayolle et qu'il a léguées à la Société historique et archéologique du Périgord. Elles ont obtenu le Grand Prix de l'Exposition de 1889.

Malgré les lois anti-maçonniques de Vichy et sur la suggestion de Robert Benoît, félibre majoral, la municipalité du Dr Félix Gadaud [18], sénateur-maire, donna, le 9 novembre 1940, son nom à la place de Vésone, rond point accédant au pont du chemin de fer de Vésone [19].

La vie d'Eugène Le Roy (1836-1907) a été étudiée et rapportée par nombre d'auteurs de grande qualité. Il est l'ami de Charles Durand, fonctionnaire et franc-maçon comme lui, et ce dernier fréquente la loge *Les Amis Persévérants et l'Étoile de Vésone Réunis*, à Périgueux, jusqu'en 1885 [20].

---

17. Dujarric-Descombes (A.), Nécrologie de Charles Durand, *BSHAP*, t. XLVIII, 1921, p. 333-334 avec 1 pl. h.-t. Ch. Durand habitait 28, rue Carnot à Périgueux.
18. Ancien interne des hôpitaux de Paris, promotion de 1899.
19. Penaud (G.), *Le Grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003.
20. Penaud (G.), « Eugène le Roy et la Franc-Maçonnerie », *in* : *Eugène Le Roy, esprit libre*, *op. cit.*, p. 66, et « L'engagement maçonnique et anticlérical d'Eugène Le Roy », *in* : *Eugène le Roy, fils de la Révolution et narrateur du XIXe siècle*, actes du colloque de Périgueux, Périgueux, éd. La Lauze, 2002.

Le Roy n'est point membre de notre Compagnie. Dans son *Bulletin*, en avril 1896, elle n'a point parlé du *Moulin du Frau* [21]. De surcroît, elle compte « trop de marquis et de chanoines », observe-t-il [22]. Bien plus, il rédige un moqueur et très amusant pastiche d'une de nos réunions [23].

150 bougies...

Surtout, il est demandé à Charles Durand par le Dr Émile Rivière, préhistorien étudiant les gravures préhistoriques de la grotte de la Mouthe (Les Eyzies), découvertes en 1896, d'en immortaliser les principaux aspects pour essayer de convaincre les archéologues. De multiples clichés sont pris, « après de nombreux essais », sous un éclairage constitué par 150 bougies : les poses duraient de 5 à 6 heures [24]. Ce grand nombre de chandelles ne doit pas étonner : une bougie ordinaire émet approximativement 1 bougie ou 1 candela cd ; une lampe à incandescence classique environ 120 cd [25].

Les photographies retenues par É. Rivière et C. Durand sont au nombre de six : une vue extérieure, le renne tacheté, un aurochs de la première salle, le bison de la découverte et le signe nommé la « hutte ». La sixième, une vue proche de la paroi du bison, est « mal venue en raison des difficultés de travail, elle sera recommencée ». Ces clichés seront présentées à Paris, à la Société d'Anthropologie, le 3 juin 1897.

Ce sont les premiers clichés d'art pariétal paléolithique connus (fig. 6). On peut citer aussi les deux photographies des gravures de la grotte Chabot (Ardèche), publiées en 1893 par Léopold Chiron, mais la nature paléolithique de ces œuvres n'avait pas été explicitement reconnue et la grotte était éclairée par la lumière du jour [26].

Les parois de la grotte de la Mouthe en furent enfumées durablement, dit-on, mais les épreuves montrent des aspects peints aujourd'hui disparus. Notamment la dizaine de taches noires dessinées sur la robe d'un renne, « avant le moulage qui a noirci la paroi [27] ».

---

21. Penaud (G.), *in litt.* le 1er avril 2008 et Secondat (M.), *op. cit.*, p. 40.
22. Secondat (M.), *op. cit.*, p. 258.
23. « Une séance de la Société archéologique, historique et linguistique de Savillac-en-Savillacois », *Le Périgourdin de Bordeaux*, juin 1932. Le texte s'inspire, pour s'en gausser, des comptes rendus des séances des années 1879, 1880 et 1881, prêtés à E. Le Roy par C. Durand (Secondat (M.), *op. cit.*, p. 259). Deux autres archéologues sont aussi francs-maçons : les préhistoriens Denis Peyrony à Sarlat et Louis Didon à Périgueux.
24. Rivière (É.), « La grotte de la Mouthe (Dordogne) », *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1897, communication du 3 juin 1897, p. 303-330.
25. Le lumen, mesurant le flux lumineux, en est dérivé.
26. Chiron (L.), « La grotte Chabot », *Revue historique, archéologique et littéraire du Vivarais*, 1893, p. 437-442, 2 fig. Ces vénérables clichés nous ont été signalés par Jean-Pierre Bitard.
27. Breuil (H.), *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Montignac, éd. Centre d'études et de documentation préhistoriques, 1952, p. 303, fig. 347.

Fig. 6 – Le renne gravé tacheté de la grotte de la Mouthe (Les Eyzies). Cliché Durand pris en pose, à la lumière de 150 bougies.

Une visite sur place avait déjà convaincu le Dr Louis Capitan, en septembre 1896. L'abbé Henri Breuil ne vit pas la grotte lors de son voyage de 1897, mais il put « en causer avec son inventeur, Gaston Berthoumeyrou ». Il ne la visita qu'en automne 1900 et Émile Rivière lui fit exécuter ses premiers relevés [28]. Malgré ces copies et les photos de Durand, la nature paléolithique des gravures et peintures de la grotte ne fut reconnue par le monde savant qu'en août 1902, lors de la visite d'une délégation, « officieuse » selon H. Breuil, du congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.

Et l'irritant guidon du *Bournat*

Pour Marcel Secondat, qui étudia leur correspondance, « Durand eut souvent recours à l'érudition de Le Roy, et Le Roy s'est servi des talents de Charles Durand, "artiste" dans l'art photographique ». Si Le Roy a bien vu, lu et traduit les paysages de la Dordogne [29], il s'est peu intéressé, en revanche, aux recherches d'archéologie préhistorique et gallo-romaine.

---

28. « Ma vie en Périgord », *BSHAP*, 1960, t. LXXXVII, p. 115.
29. Genty (M.), « La géographie périgourdine d'Eugène Le Roy », *in* : *Eugène Le Roy, fils de la Révolution*, *op. cit.*, p. 37-44.

Les deux amis vont vivre une mésaventure qui se solde par leur indignation après la félibrée, la première du *Bournat*. Pensez donc. Le guidon du *Bournat*, brodé – entre autres fanions – par la comtesse douairière de Mirandol (sur le modèle du drapeau du régiment de Périgord de l'Ancien Régime), vient d'être solennellement béni au cours de la messe, à l'offertoire, en l'église de Mareuil-sur-Belle, le 20 septembre 1903 [30].

La comtesse [31] a souhaité « que ce petit étendard éclaire les chemins et les routes de ceux qui le porteront ». Ce n'est guère dans l'air du temps : depuis 1901, la lutte contre les congrégations est ouverte ; le radical Émile Combes est président du Conseil ; la séparation des Églises et de l'État interviendra en 1905. À la même époque, le combatif Mgr François Delamaire, dernier évêque concordataire de Périgueux et de Sarlat, se rend célèbre par un violent texte (1903), *Le Franc-Maçon, voici l'ennemi...* Il lui vaudra de devenir en 1906 coadjuteur de l'évêque de Cambrai [32].

Un drame que cette histoire de fanion. On se doute que cette bénédiction solennelle n'est pas du goût de Durand ni de Le Roy, qui vient juste de terminer son copieux *Études critiques sur le christianisme* [33]. Ils ne peuvent supporter cette atteinte à la neutralité religieuse : de concert, ils quittent le *Bournat* et leur démission est annoncée à l'assemblée générale du 17 janvier 1904. Eugène Roux, un des fondateurs du Bournat, tonne dans son *Journal de la Dordogne* : « L'esprit des loges pénètre aujourd'hui partout, apportant avec lui la zizanie, le trouble et la désorganisation. Puisque ce couple de francs-maçons [Le Roy et Durand] tenait tant à laïciser le *Bournat*, on peut s'étonner qu'il n'ait pas proposé d'arracher de sa bannière les étoiles qu'on y a brodées, et qui symbolisent sainte Estelle, la patronne du Félibrige [34] ».

Cette démission fut certainement une « déchirure » pour les deux amis [35]. En 1901, Le Roy avait été le parrain de cette école félibréenne, en avait imaginé le nom en hommage à l'activité bourdonnante de cette ruche,

---

30. Après Marcel Secondat, Pierre Pommarède a détaillé quelques épisodes de cette affaire (Pommarède (P.), « La brodeuse du Bournat », *BSHAP*, 2007, t. CXXXIV, p. 147-148). Cette bénédiction fut donnée par l'abbé Constant Prieur (1862-1947), curé doyen de Mareuil et futur curé-archiprêtre et chanoine de Saint-Front.

31. Née de la Faye. Son époux, Édouard Frédéric Marie, ancien officier des Affaires indigènes en Algérie, meurt à la cinquantaine, en 1903 (Penaud (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, *op. cit.*).

32. Pommarède (P.), *La Séparation de l'Église et de l'État en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1976, p. 39, note 97.

33. Le manuscrit (plus de mille pages), écrit entre 1891 et 1901, sera enfin édité en 2007, avec des introductions de Guy Penaud, Richard Bordes et du Dr Jean Page (Périgueux, éd. La Lauze). À partir de 1902, Le Roy rédige les pages de *L'Année rustique en Périgord* et de *Au Pays des pierres*. Son dernier livre, *L'Ennemi de la mort*, est commencé le 10 septembre 1904 (Penaud (G.), « Eugène Le Roy, romancier, essayiste, libre penseur. Sa vie, son œuvre », *in* : *Études critiques sur le christianisme*, Périgueux, éd. La Lauze, 2007, p. 16-17).

34. Cité par G. Penaud (introduction, *in* : Le Roy (E.), *Études critiques sur le christianisme*, *op. cit.*, p. 30-31).

35. Penaud (G.), *Histoire de la Franc-Maçonnerie en Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1989, p. 151.

et, comme son ami, avait été élu, dès sa création, membre du conseil des mainteneurs [36]. Mais c'est l'inconvénient de la vie en province : elle est plutôt monotone et des incidents dérisoires tournent vite au drame...

B. et G. D. [37]

NDLR : Pour satisfaire votre curiosité, nous vous conseillons de consulter la correspondance entre Charles Durand et Eugène Le Roy que notre société a déposée aux Archives départementales de la Dordogne (2 J 356), et que nous envisageons de publier dans une prochaine livraison.

---

36. DUGROS (J.-C.), *Le Bournat, école félibréenne du Périgord. Son histoire : naissance et envol*, Périgueux, éd. *lo Bornat dau Perigòrd*, 2001.

37. UMR 5198 du CNRS, département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, et abri Pataud, 24620 Les Eyzies. Courriel : gilles.delluc@orange.fr. Gérard Fayolle et Guy Penaud nous ont fait l'amitié de relire ce texte. Nous avons tenu le plus grand compte de leurs remarques.

NOTES DE LECTURE

La bannière et la rue : les processions dans le Centre-Ouest au XIXe siècle (1830-1914)

Paul d'Hollander

éd. Pulim, 2003, 305 p., 20 €

Paul d'Hollander, professeur d'histoire contemporaine (université de Limoges), consacre ses recherches à l'histoire religieuse de la période révolutionnaire et du XIXe siècle. *La bannière et la rue* traite des processions au cours de la période 1830-1914 dans le Centre-Ouest, du Limousin aux Charentes et du Périgord au Poitou. Cet ouvrage met en scène de façon très vivante, en s'appuyant notamment sur les rapports des préfets au ministre des Cultes, les problèmes posés par les cérémonies catholiques dans l'espace public. Le déroulement des processions est autorisé par le Concordat de 1801. Les autorités peuvent cependant les interdire lorsqu'elles sont susceptibles de troubler l'ordre public ou dans les localités à forte présence protestante comme Bergerac et le sud de la Dordogne. Les processions solennelles organisées à l'occasion des grandes fêtes liturgiques sont l'occasion pour l'Église catholique de réaffirmer sa présence et de renforcer sa visibilité dans l'espace public dans un effort de reconquête des âmes au cours du XIXe siècle. Cette volonté se heurte à la méfiance, parfois à l'hostilité d'une partie de la population.

Le département de la Dordogne fournit de nombreuses illustrations à la démonstration de l'auteur. À la fin du XIXe siècle, le diocèse de Périgueux reproduit sur son territoire la diversité des comportements religieux de la région étudiée, allant de l'indifférence au nord à une ferveur relative au sud, en passant par une zone centrale de pratique maintenue.

De nombreuses notes et un double index facilitent la lecture de cet ouvrage riche et bien documenté. ■ P. P.

Bernard de Ventadour ou les jeux du désir
Luc de Goustine
éd. Pilote 24, 2008, 331 p., 23 €

L. de Goustine, médiéviste averti, prend le parti de nous faire goûter la poésie occitane du Moyen Âge. Pour ce faire, il introduit avec talent les textes des troubadours dans deux récits entremêlés.
Premier récit : des troubadours voyagent en 1173 au cœur des pays occitans : Peire d'Alvernhe, Guiraut de Bornelh, Raimbaut d'Orange et Bernard de Ventadour. Ce dernier raconte les incidents du voyage, les rencontres. Un récital de poésie occitane agrémente les étapes. L'auteur en présente la version française.
Deuxième récit : la description du voyage s'enrichit d'une histoire. Bernard raconte à ses compagnons sa jeunesse à Ventadour (Limousin), ses origines, ses amours interdites avec Marguerite de Turenne, épouse de son protecteur Ebles III. Marguerite est répudiée et Bernard chassé. C'est cette aventure centrée sur « les jeux du désir » et la découverte de la poésie qui fournit le thème du second récit.
C'est donc un double tableau du Moyen Âge, en Limousin au temps d'Aliénor, puis, cinquante ans plus tard, celui du monde méditerranéen que dresse Luc de Goustine. C'est aussi un vaste panorama de la poésie des troubadours. Grâce à la précision historique, à la présentation des poèmes, nous entrons agréablement dans une civilisation quelquefois trop vite survolée. L'auteur nous la présente, sous la forme d'un roman historique dont il nous dit qu'il a pour objet de nous faire mieux connaître le passé. ■ G. F.

Le Périgord des maisons paysannes
Jean Cornet et Nicole Vlès
éd. Pilote 24, 2007, 104 p., ill., 23 €

Jean Cornet, l'infatigable animateur de l'association des Maisons paysannes de Dordogne, nous livre ici un ouvrage intimiste sur l'architecture des maisons de nos campagnes. Le texte fourmille de détails sur l'utilisation et l'histoire de telle ou telle partie d'un bâtiment et les dessins de Nicole Vlès illustrent le propos. On entre dans cet univers architectural plein de vie que l'auteur dépeint et explique avec application pour mieux défendre ce patrimoine qui a échappé à la boulimie des restaurations. Ainsi, nous apprenons à prendre le temps, à s'arrêter pour regarder, pour mieux comprendre le charme de « cette apparente anarchie » de la maison paysanne. Et ce charme tient avant tout à ce que « la maison paysanne est liée à la vie, elle est la vie, elle a eu et a encore une vie ». L'auteur sait que s'en approcher d'un peu plus près fait qu'on « ne peut échapper à cette émotion », qu'il suscite si bien tout au long des pages. En plus d'une démarche de sensibilisation, l'auteur fait là œuvre de pédagogie pour essayer encore et toujours de préserver ce qui peut être encore sauvé. ■ A. B

Vitrac en Sarladais : au fil du temps, au fil de l'eau
Anne Bécheau
éd. Les Amis de Vitrac, 2008, 224 p., ill., 19,50 €

Traversée du temps en treize chapitres très fouillés présentant grottes et carrières, La Cuze et les moulins, la Dordogne, le petit patrimoine, les châteaux et repaires nobles, l'école, l'histoire religieuse, les mutations du XIXe siècle, le XXe siècle son élan moderniste, les lieux-dits... Témoignages du passé et évolutions nouvelles se juxtaposent, se succèdent, s'opposent parfois. Vitrac n'a pas échappé à ce destin. La monographie proposée par Anne Bécheau, médiéviste, sort de l'ombre la commune s'appuyant sur des recherches fournies, s'inscrivant ainsi définitivement dans les travaux précieux. S'adressant à tous : enfants du pays, visiteurs, historiens, cette étude détaillée s'arrêtant sur toutes les périodes, est le révélateur d'une bourgade sarladaise dont la richesse de son patrimoine est le premier sujet. Un foisonnement structuré d'informations, complété par des visuels choisis avec à propos. Une monographie de référence. ■ M.-P. M.-J.

L'Institut du Tabac de Bergerac (1927-2007) : 80 ans au service de la recherche
René Delon
éd. Altadis, 2008, 103 p., ill., 15 €

Dès sa création en 1927, l'Institut du Tabac de Bergerac s'impose comme centre de ressources indispensable aussi bien auprès des planteurs, des consommateurs que dans la science. Ainsi, depuis 80 ans, le centre d'envergure internationale ne déroge pas à son rayonnement. Toute la pertinence de cet ouvrage ciselé tient pour l'essentiel à la sagacité et à la passion d'un homme, René Delon, qui fut responsable du service de recherche à l'ITB. Il y a au fond de cette saga liée à l'industrie, à une région, une fabuleuse aventure humaine qui n'a pas échappé à l'auteur, une manière certainement de souligner que le chemin parcouru est intimement lié à cette corrélation. Les nombreuses illustrations valident la véracité de cette introspection. Tout y est pour révéler sans ostentation la véritable dimension de la filière tabacole. Nous imaginons qu'une telle démarche s'apparente sans détours à la résurgence d'un temps passé pour mieux projeter l'avenir. Exemplaire, le travail se poursuit... ■ M.-P. M.-J.

Le tour de France de Lawrence d'Arabie
Guy Penaud
éd. La Lauze, 2008, 332 p., ill., 26 €

Cet ouvrage s'impose sans contexte comme un récit d'aventures du début du XXe siècle. En 1908, Thomas Edward Lawrence, alias Lawrence d'Arabie, débarque au Havre pour entamer un périple extraordinaire, seul, à bicyclette, sur les routes de France pour une boucle de 101 étapes. En cinquante-quatre jours, du Nord aux Baux-de-Provence, de Narbonne à Angoulême, pour enfin rejoindre Saint-Malo l'insatiable aventurier parcourt pas loin de quatre milles kilomètres. L'auteur a pris le parti de nous embarquer dans les roues de Lawrence de ville en ville où le lecteur découvre son quotidien mais surtout l'intérêt qu'il porte à l'histoire médiévale et aux arts de cette période. S'agissant du département de la Dordogne, il s'est rendu à Monpazier, Saint-Michel-de-Montaigne, Périgueux et Hautefort avant d'emprunter les routes du Limousin. Guy Penaud a su, sans que jamais le spectaculaire ne vienne contredire la qualité fondamentale de la recherche, révéler l'authenticité d'une aventure humaine singulière. ■ M.-P. M.-J.

Ont participé à cette rubrique : Patrick Petot, Gérard Fayolle, Anne Bécheau, Marie-Pierre Mazeau-Janot.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse à Marie-Pierre Mazeau-Janot, au siège de la SHAP. Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Les programmes de nos réunions mensuelles sont désormais envoyés régulièrement par Internet à tous les membres ayant fourni leur courriel. Si ce n'est déjà fait, pensez à le communiquer à notre secrétariat. Pour les autres, le programme continue à être fourni par la presse locale.

- Notre sortie d'été, organisée par A. Ribadeau Dumas et J. Rousset, aura lieu le 28 juin 2008. Au programme : l'église de Champagnac-de-Belair et les châteaux de Vaugoubert (Quinsac), Saulnier et Pommier (Saint-Front-la-Rivière), La Renaudie (ruines à Saint-Front-la-Rivière) et Richemont (Saint-Crépin-de-Richemont).

- La sortie d'automne aura lieu le samedi 20 septembre 2008 après-midi. Le programme provisoire : deux moulins à Saint-Jory-Las-Bloux (sur les traces d'Eugène Le Roy), le manoir de Laubertie, le château de la Chabroulie à Hautefort.

- Le conseil d'administration rappelle que le prêt de livres est interdit par le règlement intérieur. Dans quelques cas très exceptionnels, les bibliothécaires peuvent accorder le prêt d'un ouvrage pour une durée limitée dans le temps et en échange d'un chèque de caution d'un montant équivalent au double du prix de l'ouvrage.

DEMANDE DE LA SHAP

Quelques fascicules de notre *Bulletin* manquent dans la collection mise à disposition des chercheurs dans la salle de lecture. Nous recherchons tout particulièrement les fascicules suivants : 1940, fasc. 2 ; 1943, fasc. 1 ; 1948, fasc. 1 ; 1951, fasc. 3 ; 1960, fasc. 2 ; 1963, fasc. 1 ; 1972, fasc. 2 ; 1974, fasc. 1 ; 1975, fasc. 1 à 4 ; 1976, fasc. 1 à 4 ; 1980, fasc. 1 à 4 ; 1982, fasc. 1 ; 1987, fasc. 1 et 2. Si certains d'entre vous acceptaient de s'en défaire à notre profit, nous leur en serions très reconnaissants, en particulier en leur proposant les fascicules qui manqueraient dans leur propre collection.

COURRIER DES LECTEURS

- La mise en vente prochaine par l'État du stade de la route d'Atur a incité le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) à nous envoyer une note sur les peintures qui décoraient ce stade. « Au printemps 1943, René Bousquet, de sombre mémoire, est secrétaire général de la police depuis un an et il le restera jusqu'en décembre. Il est venu à Paris rencontrer Himmler le samedi 3 avril 1943. Les 20 et 21 avril 1943, il vient à Périgueux baptiser une promotion de l'École de la Police nationale et inaugurer son Centre d'éducation physique et sportive. Ce Centre était situé dans la ci-devant École Saint-Georges, réquisitionnée le 8 décembre 1941 et devenue École de la Police nationale et casernement du Groupe mobile de réserve *Périgord* (le mur d'enceinte a été percé de meurtrières, encore visibles aujourd'hui). Avant cela, l'école fut successivement École cléricale, École primaire supérieure professionnelle, puis lieu d'accueil pour les réfugiés espagnols. Après la Libération, elle fut occupée par les FFI, avant de devenir la caserne de la CRS 22 (PENAUD (G.), *Le grand livre de Périgueux*, éd. La Lauze, 2003). Avec le préfet Jean Popineau, Bousquet préside diverses manifestations dans l'École et sur le cours Montaigne. Il visite le stade de la route d'Atur, en inaugure un autre à Brantôme. Le colonel Pascot fait un exposé au cinéma *le Palace* (LE BAIL (S.), *Les forces de l'ordre sous Vichy. Le Groupe mobile de réserve du Périgord*, éd. Le Chêne vert, 2003, avec d'intéressants clichés du 21 avril 1943). Le 26 août 1943, Bousquet revient inaugurer le stade de la route d'Atur, au lieu-dit Monplaisir (Boulazac), avec le colonel Joseph (*alias* Jep) Pascot. Cet ex joueur de rugby à XV est commissaire général à l'Éducation générale et aux Sports. L'éducation « générale » était une nouvelle discipline susceptible de former une jeunesse forte (GIOLITTO (P.), *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, éd. Perrin, 1991). Ce Pascot, successeur de Jean Borotra (jugé rétif), était un irréductible ennemi du rugby à XIII, des fédérations et du sport professionnel. Né à Port-Vendres en 1897, il est mort à Ribérac, le 4 juin 1974. Dans le stade d'Atur, rien ne manque : tribune d'honneur avec kiosque décoré, podium pour le chef, mât de pavillon, parcours du combattant. Après la guerre, ce stade connaîtra une longue suite de vicissitudes et il pourrait bientôt disparaître. Vaste de 1 425 m^2, cadastré sous le n° 495 de la section D, il est rattaché au ministère de l'Éducation nationale et a été loué par la mairie de Périgueux pour le collège Michel-Montaigne. La location a été résiliée le 25 octobre 2005 pour vétusté. L'État souhaiterait le mettre en vente (*Sud Ouest* du 10 avril 2008). Le kiosque était orné de peintures murales, dans le style de l'époque, œuvres de Julien Saraben : de gauche à droite, un discobole (après le départ du disque) (fig. 1), des lutteurs (avec une vue du stade en fond et la signature *J. Saraben*) (fig. 2), trois coureurs à pied (fig. 3), un blason tricolore (avec trois anneaux de mêmes couleurs, feuilles de chêne et épi de blé) (fig. 4). Après la guerre, ces

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

peintures furent protégées par un lambris durant de longues années. Remises au jour vers 1970-1980, elles ont été détruites par le vandalisme, de même que le kiosque lui-même. Nos photographies, prises en 1988 (la toiture du kiosque avait déjà disparu), rappellent le souvenir de Julien Saraben (1892-1979), ancien élève des Beaux-Arts de Paris (atelier de Robert Colin, peintre et affichiste), professeur de dessin au Lycée de garçons (aujourd'hui Bertran de Born) et à l'École normale de Périgueux, illustrateur et conservateur du musée du Périgord. Une exposition lui a été consacrée en décembre 2007 au Bugue. Des peintures du même auteur et de même inspiration (policiers en tenue de sport, policiers en uniforme à pied et à cheval) décoraient aussi une salle de cours du Centre d'éducation physique (Le Bail (S.), *op. cit.*, p. 140). Toutes ces peintures témoignaient d'une bien triste époque.

- M. André Goineaud-Bérard (90-92, avenue de Choisy, 75013 Paris ; andre.goineaud@orange.fr) adresse une note sur un sarcophage découvert récemment à Saint-Paul-la-Roche : « La maison des commandeurs du Temple de Saint-Paul-la-Roche fut longtemps la propriété de ma famille. Elle vient d'être achetée par des Anglais. Lors des travaux de rénovation, il a été trouvé un sarcophage avec la croix pattée templière (fig. 5 et 6). Le 13 octobre 1397,

Fig. 5.

Fig. 6.

de bonne heure, les templiers de Saint-Paul et leur commandeur étaient arrêtés par les soldats du sénéchal du Limousin (GOINEAUD-BÉRARD (A.), *Templiers et Hospitaliers en Périgord*, Pilote 24 édition, 2002). Les hospitaliers reçurent les biens templiers vers 1316 et seront rattachés à Condat. Les templiers avaient édifié plusieurs maisons fortes et dépendances sur le coteau à 300 m de l'église », en particulier, la maison forte dite « des gardes » et la maison « du Commandeur ». « Le cimetière des templiers était derrière les bâtiments de servitude, à droite du chemin conduisant à la carrière de quartz, aujourd'hui abandonnée. Dans les années 1930, plusieurs squelettes furent mis au jour : ils étaient dans des sarcophages en pierre calcaire, avec une pierre sous la tête, et faisant face à l'est. Des dalles de couverture étaient empilées derrière une petite chapelle. » Le texte complet de cette note est déposé à la bibliothèque où il peut être consulté.

- Le Dr Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr), intrigué par une bannière de pèlerinage de l'abbaye de Cadouin (musée du Suaire), a pu y identifier une superbe locomotive. « Cadouin, jadis chef lieu de canton, a dû laisser la place au Buisson, devenu un important nœud ferroviaire. Les cheminots du Buisson ont offert à Cadouin, vers 1880, un drapeau de procession (velours rouge et franges d'or) représentant saint Pierre et une locomotive, apparemment de fantaisie (fig. 7). En réalité, cette broderie est une reproduction fidèle de la locomotive Forquenot type 121 de la compagnie Paris-Orléans ou PO. La belle Forquenot n° 340 (de 1882) du musée du Chemin de fer de Mulhouse permet de confirmer cette identification (fig. 8). Le nombre 121 désigne les 4 essieux et les roues que l'on peut schématiser ainsi : oOOo. Soit 1 essieu porteur, 2 essieux moteur (pour la vitesse) et 1 essieu porteur arrière (pour la stabilité) (VERGEZ-LARROUY (J.-P.), *Les Chemins de fer Paris-Orléans*, Paris, La Vie du Rail, La Régordane, 1997 ; *La Vie du rail*, n°1323 de janvier 1972 ; *Notre Métier* n° 86 du 14 février 1949). Le revêtement de la chaudière, du dôme et de la sablière était en laiton, comme on le voit sur la broderie.

Victor Forquenot de la Fortelle (1817-1885), ancien élève de l'École des Arts et Manufactures, était à la tête du service Matériels et Traction du PO. Cet ingénieur en chef a conçu de nombreux modèles de locomotives. Sa 121 a été produite à partir de 1873 et va équiper la plus grande partie de l'effectif des locomotives à voyageurs. Elle parcourait Paris-Bordeaux en tirant 160 tonnes à la moyenne de 75 km/h, arrêts déduits. Un record pour l'époque et ces locos vont rester en service longtemps. En 1890, Périgueux a donné le nom de Forquenot à une rue du Toulon, proche des Ateliers du PO. L'ingénieur était venu à Périgueux le 17 septembre 1860 pour l'inauguration de la ligne Périgueux-Brive (PENAUD (G.), *Le Grand livre de Périgueux*, éd. La Lauze, 2003). Le PO desservait le Sud-Ouest à partir des gares d'Orsay puis d'Austerlitz. C'était l'une des six grandes compagnies privées de chemin de fer dont les réseaux ont été fusionnés en 1938 pour constituer la SNCF.

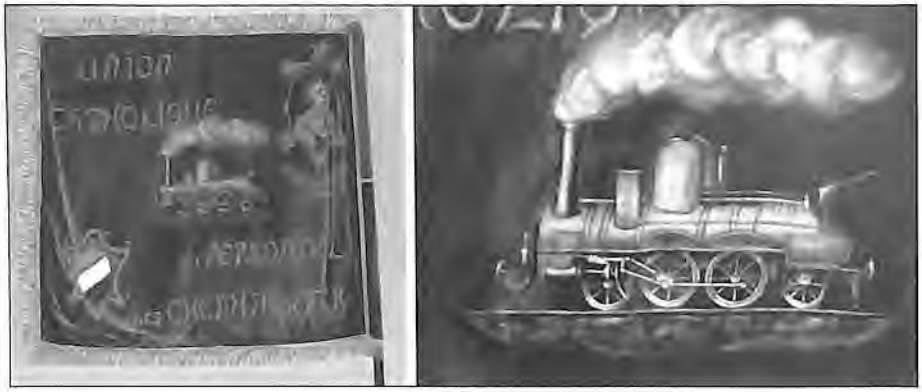

Fig. 7.

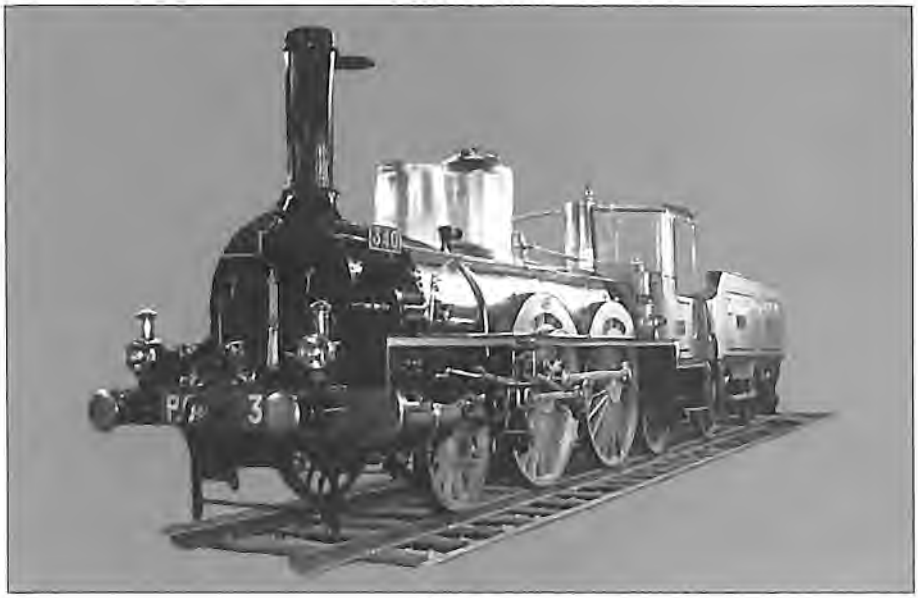

Fig. 8.

- M. Dominique Audrerie (dominique.audrerie.avocat@wanadoo.fr) : « Dans sa bibliographie générale du Périgord (Périgueux, 1897-1899), Anatole de Roumejoux signale dans le tome III, p. 102, un livre de Barthélemy, baron de Salignac, intéressant la Terre Sainte. Une vente à Drouot de la collection Lazard le 29 avril 2008 (vente par Pierre Bergé et associés) nous permet d'en apprendre un peu plus sur ce livre fort rare de l'auteur périgordin. Cet ouvrage, écrit en latin, a pour titre *Itinerarii Terre Sancte : inibicque sacrorum locorum ac rerum clarissima descriptio : omnibus sacre scripture tractatoribus utilissima peramena auditoribus...* [Il est] *per Bartholomaeum a Saligniaco* (fig. 9). L'auteur est dit protonotaire du siège apostolique, chevalier de l'ordre

équestre et professeur de droit. La qualification de chevalier indique qu'il pouvait appartenir à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou à l'ordre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. À cet égard, on sait que des pèlerins d'origine noble se faisaient adouber chevalier du Saint-Sépulcre dans l'église même du Saint-Sépulcre ; ce fut peut-être le cas de Barthélemy de Salignac. Le livre fut édité à Lyon *in edibus Gilberti de Villiers, anno a Virginis partu millesimo quingintesimo XXV* (1525). Il s'agit d'un petit *in 8°*. Pour Roumejoux, il comprend 20 feuillets chiffrés, plus 9 feuillets non chiffrés. Celui provenant de la collection Lazard compte 79 feuillets et 9 feuillets non chiffrés de tables ; on note aussi 1 bois à pleine page et plusieurs petits bois gravés. On peut penser que l'exemplaire Roumejoux était incomplet, ce que cet auteur ne signale pas.

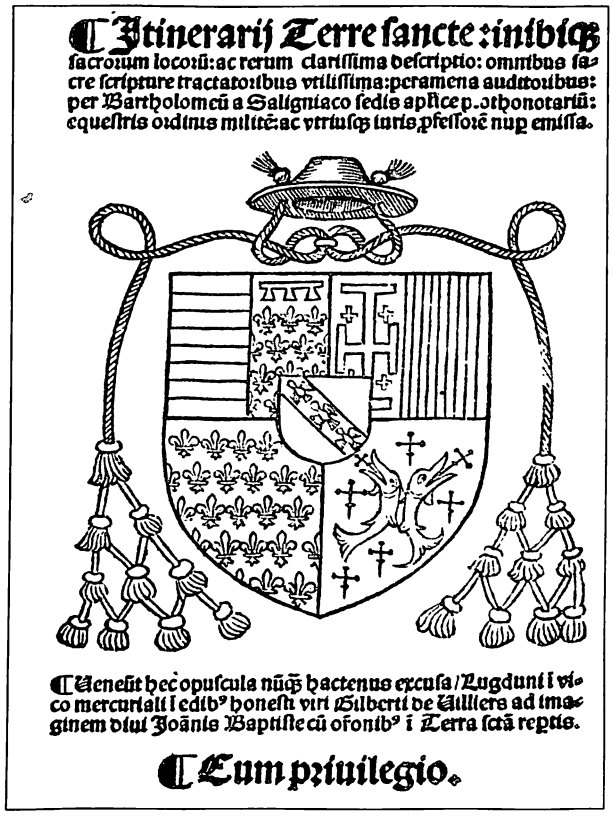
Itinerarij Terre sancte: inibicq sacrorum locorũ: ac rerum clarissima descriptio: omnibus sacre scripture tractatoribus vtilissima: peramena auditoribus: per Bartholomeũ a Salignaco sedis apl̃ice p. ..thonotariũ: equestris ordinis militẽ: ac vtriusq iuris pfessorẽ nup emissa.

Haeneũt hec opuscula nũcq hactenus excusa / Lugduni i vico mercurialli i edib' honesti viri Gilberti de Villiers ad imaginem diui Joãnis Baptiste cũ ofonib' i Terra sctã reptis.

Cum priuilegio.

Fig. 9 (avec l'aimable autorisation de Drouot).

« À l'exemple de nombre de ses contemporains, Salignac se fit pèlerin vers les Lieux Saints. Il partit de Venise, visita Corfou, Zante et Cefalonia, puis il se rendit à Candie, Rhodes et Chypre. De là il alla à Jaffa, Ramlah et Jérusalem, but final de son pèlerinage. Rappelons que les pèlerinages vers la Terre Sainte ont toujours attiré des foules nombreuses et que les Croisades, ainsi nommées à une époque tardive, furent initialement des pèlerinages armés en réaction aux exactions et autres brimades subies par les chrétiens venus se recueillir dans la ville sainte de Jérusalem. À travers ce récit, on peut voir combien la cohabitation entre les différents courants religieux était chaotique et source de conflits, ce qu'elle est encore aujourd'hui comme le montre l'actualité. »

DEMANDES DES MEMBRES

- M. Jean-René Bousquet (bousquetrene@neuf.fr) cherche à identifier deux ruisseaux la *Leyde* et le *Guasse*, situés dans les limites de la châtellenie de Bergerac. Ils sont cités dans les *Annales historiques de Bergerac* par Louis

Laroque (imprimerie générale du Sud-Ouest, 1891, Laffitte *reprints*, 1976) : « Qu'au chasteau et chastellenie de Bragerac, y aura cot et gardiage, à scavoir en la terre dudit Sgr, et destroit qui est à présent, ou sera pour l'avenir, entre la rivière appelée la Leyde et le Drot, et entre le Fleix et la Linde, et depuis le ruisseau nommé la Guasse jusqu'à Saint Foy ». M. Bousquet indique que le « cot ou guardiage » était une espèce de garde établie par le seigneur pour veiller à la conservation des héritages ou des fruits des habitants.

- M. Claude Auboin (auboin.claude@wanadoo.fr ; 4, avenue Binder, 95290 L'Isle-Adam) recherche tous renseignements biographiques concernant Louis Gustave Binger (1856-1936), qui fut explorateur et gouverneur de la Côte d'Ivoire. Il vécut à Saint-Médard-de-Mussidan, puis à Périgueux entre 1911 et 1919. Il était membre de la SHAP à cette époque. Son activité en Côte d'Ivoire est présentée dans une notice Wikipedia.

INFORMATIONS

- Le prochain colloque de Cadouin aura lieu le samedi 23 août 2008. La matinée sera consacrée aux communications et l'après-midi à des visites exceptionnelles. Renseignements au 05 53 08 88 98. Le programme sera annoncé sur demande, au cours de la réunion mensuelle d'août et par la presse.

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Bordeaux, au musée d'Aquitaine, les 4 et 5 octobre 2008, sur le thème : *L'Aquitaine au féminin des origines à nos jours*. Pour tout renseignement : Fédération historique du Sud-Ouest, Bât. MSHA Domaine universitaire, 10 esplanade des Antilles, 33607 Pessac cedex, tél. 05 56 84 45 67, fhso@msha.fr

- L. Chiotti et R. Nespoulet annoncent que la prochaine fouille programmée dans le niveau gravettien final de l'abri Pataud (Les Eyzies) aura lieu du 25 août au 27 septembre 2008 : travaux de terrain et travaux de laboratoire. Renseignements et inscriptions : lchiotti@mnhn.fr ou roland.nespoulet@mnhn.fr

- Les conférences du CIRPC (Centre international de recherche préhistorique de la vallée de la Couze) auront lieu les 11, 12, 13 et 14 août, à 16 h 30 à Montferrand-du-Périgord (programme disponible au secrétariat).

CORRESPONDANCE POUR LES « PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information par l'intermédiaire des « Petites Nouvelles », on peut écrire à Mme Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques peuvent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisées en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

TARIFS 2008

Cotisation (sans envoi du Bulletin)..... 20 €

Cotisations pour un couple (sans envoi du Bulletin)..... 40 €

Cotisation et abonnement au Bulletin..... 50 €

Cotisations et abonnement au Bulletin pour un couple..... 60 €

Abonnement au Bulletin, sans cotisation (collectivités, associations...) ..... 55 €

Il est possible de régler sa cotisation par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W ou par chèque bancaire à l'ordre de la S.H.A.P. et adressé au siège de la compagnie (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux).

Les étudiants, âgés de moins de 30 ans, désireux de recevoir le Bulletin sont invités à le demander à la S.H.A.P. Ce service est assuré gratuitement sur présentation d'une carte d'étudiant (réservé à un abonnement par foyer).

Pour tous renseignements :
Tél./fax : 05 53 06 95 88
Courriel : shap24@yahoo.fr
Site internet : www.shap.fr

Permanence téléphonique de 14 heures à 17 heures : mardi - jeudi - vendredi - samedi

Notre bibliothèque est à la disposition des membres chaque samedi de 14 heures à 18 heures.

Réunions le 1er mercredi de chaque mois à 14 heures au siège de la S.H.A.P.

La directrice de la publication : Marie-Pierre Mazeau-Janot
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD
18, rue du Plantier – 24000 Périgueux
tél. / fax : 05.53.06.95.88
courriel : shap24@yahoo.fr

Commission paritaire n° 0211 G 87921

IMPRIMERIE LA NEF-CHASTRUSSE - N° 002193/00

SOMMAIRE DE LA 2e LIVRAISON 2008

- Compte rendu de la séance
  du 6 février 2008 139
  du 5 mars 2008 143
  du 2 avril 2008 147

- Éditorial : L'Occitanie : un enjeu historiographique 155

- *La Rancontre des bergers périgordins* et l'écriture occitane au XVIIe siècle, du théâtre à l'opéra. Existe-t-il une littérature occitane ? (Christian Bonnet) 161
- Sornette, légende et autres fables en Bergeracois (René Costedoat)..... 185
- D'Ovide aux troubadours (Xavier Darcos)..... 205
- Troubadours et *fin'amor* : le Périgord Vert, source de l'Europe (Michel Debet)..... 213
- Frédéric Mistral, le Bournat et la décentralisation (Gérard Fayolle)..... 217
- Jean Mouzat, ou la quête du « Limousin » perdu (Robert Joudoux) 227
- Les noms de saints dans la toponymie occitane du Périgord : une restitution parfois difficile (Jean-Louis Lévêque) 241
- Les rapports de quelques Périgordins célèbres avec le Félibrige, Mistral et la Provence (Pierre Martial) 253
- La Pinalie (Saint-Saud-Lacoussière) : du toponyme au patronyme, éléments de recherche (Alain Pinalie) 263
- Gaston Guillaumie (1883-1960) : un éminent occitaniste (Jeannine Rousset)..... 273
- De la permanence de la langue d'oc (Patrice Turquet)..... 281
- René Lavaud, un enfant d'Hautefort (1874-1955) (présenté par Pierre Villot)..... 283

- Dans notre iconothèque : Eugène Le Roy et l'archéologue Charles Durand (Brigitte et Gilles Delluc)..... 299

- Notes de lecture : La bannière et la rue : les processions dans le Centre-Ouest au XIXe siècle (1830-1914) (P. d'Hollander), Bernard de Ventadour ou les jeux du désir (L. de Goustine), Le Périgord des maisons paysannes (J. Cornet et N. Vlès), Vitrac en Sarladais : au fil du temps, au fil de l'eau (A. Bécheau), L'Institut du Tabac de Bergerac (1927-2007) : 80 ans au service de la recherche (R. Delon), Le tour de France de Lawrence d'Arabie (G. Penaud)..... 309
- Les petites nouvelles (Brigitte Delluc) 313

Le présent bulletin a été tiré à 1 350 exemplaires.

Photo de couverture : Registre des cens et rentes des Charités de la Pentecôte et du Mardi-Gras, Périgueux, 1220-1275 (Archives départementales de la Dordogne, E Dep 5113, GG 175). Ce registre, rédigé en occitan, énumère les rentes, en argent et en nature, appartenant aux Charités. *Avec l'aimable autorisation des Archives départementales de la Dordogne.*

I.S.S.N. 1141 - 135 X

Prix public : 15 €